

SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE KAYES (SRAT-KAYES)

**- Bilan Diagnostique : Problématique d'Aménagement et de Développement
Analyse des disparités, Potentialités, Atouts et Contraintes de la Région**

Orientations d'Aménagement et de Développement

Schéma de Structure de la Région de Kayes

Rapport Provisoire Final

Janvier - Février 2009

Proposé par le Bureau BECIS

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC, PROBLEMATIQUE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION.....	10
I. 1- BILAN-DIAGNOSTIC	11
1.1.1- Organisation administrative.....	11
1.1.2- Support Institutionnel	15
1.1.2.1 l'État et les Collectivités Territoriales	15
1.1.2.1.2 Structure de planification	17
1.1.2.1.3. Collectivités Territoriales.....	18
1.1.2.2. Les Autres Acteurs.....	18
1.1.2.2.4 Association des Migrants	19
1.1.2.2.5. Partis Politiques.....	20
1.1.2.3- Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales (ONG)	21
1.1.2.4.- Niveau actuel du Processus de Décentralisation	25
1.1.2.5. Les programmes et Projets intervenants dans la région de kayes	39
1.1.3- Environnement naturel.....	43
1.1.3.1- Brève Présentation des Zones Agro- climatiques de la Région.....	43
1.1.3.2. LES ZONES CLIMATIQUES.....	46
1.1.3.3. Ressources en sols et leur utilisation.....	57
1.1.3.4. Ressources en eaux et les infrastructures de maîtrise d'eau	60
1.1.3.5. Ressources Minières	68
1.1.3.6- Ressources ligneuses et fauniques	72
1.1.4- Caractéristiques démographiques et établissements Humains	75
1.1.4.1. Tendances Démographiques	75
1.1.4.2- Etablissements Humains et armature urbaine de la Région.....	94
1.1.5- Espace économique et social	99
1.1.5.1. Agriculture	99
1.1.5.2. Elevage	119
1.1.5.3. Productions forestières et fauniques	130
1.1.5.4 produits de cueillette.....	131
1.1.5.5 Pêche	131
1.1.5.6- Organisation Sociale et Régime Foncier	132
1.1.5.7- Industries et Commerce	133
1.1.5.8- Energie.....	150
1.1.5.9- Hydraulique Rurale.....	155
1.1.6 Infrstructures réseaux de transport et communication	157
1.1.6.1- Autres modes de Transport.....	161
1.1.6.2 Poste, télécommunication et radio	164
1.1.6.3. Infrastructures et équipements touristiques	174
1.1.7- ESPACE SOCIAL.....	175
1.1.7.1 Education et formation.....	175
1.1.7.2. Santé, Développement Social et Economie Solidaire.....	204
1.1.7.3. Jeunesse, Sport et culture	211
1.1.7.4. Urbanisme et Habitat	213
1.1.7.5. Intégration Intra et Inter- Régionale.....	214
1.1.7.6- Harmonisation du SRAT avec l'Esquisse du SNAT (ESAT), AP-SRAD et le SADC de Kayes.....	214

1.2- Problématique d'aménagement et de développement	216
1.2.1- Analyse des disparités de la région.....	216
1.2.2- Potentialités, atouts et contraintes de la région.....	217
1.2.2.1- Potentialités et atouts	217
1.2.2.2- Les principales contraintes au développement de la région	220
DEUXIEME PARTIE : GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE	
DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE KAYES	223
2.1. Objectif stratégique1 : Consolidation de l'unité et la Cohésion nationales en se fondant sur la sagesse conférée à la société malienne par sa diversité culturelle	224
2.2. Objectif stratégique 2 : une Organisation Politique et Industrielle garante du Développement et de la Paix Sociale	224
2.3. Objectif stratégique 3 : une Economie Forte, Diversifiée et Ouverte	224
2.4. Objectif stratégique 4 : un cadre environnemental amélioré	225
2.5. Objectif stratégique 5 : une meilleure qualité des ressources humaines dans une société juste et solidaire.....	226
TROISIEME PARTIE: SCHEMA DE STRUCTURE DE LA REGION DE KAYES	232
3.1 - Hypothèses de développement :	239
3.2- Dimension Temporelle	239
3.3. les scénarii de développement et d'aménagement	239

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEMA-PASJ	ADEMA-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice
AMAP	Agence Maliene de Presse et de Publicite
AMPPF	Association Maliene pour la Promotion de la Planification Familiale
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivites Territoriales
AN-RM	Assemblee Nationale-Republique du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes
AVRL	Association pour la Valorisation des Ressources Locales
BDIA	Bloc Africain pour l' Integration et le Developpement
BDM SA	Banque de Developpement du Mali
BHM	Banque de l' Habitat du Mali
BICIM	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali
BIM	Banque Internationale du Mali
BNDA	Banque Nationale pour le Developpement de l'Agriculture
BOA	Banque Of Africa
BRS	Banque Regionale et de Solidarite
CCOCSAD	Comite Communal d'Orientation de Coordination de Suivi des Actions de Developpement
CDR	Comite de Developpement Regional
CEA	Comission Economique Africaine
CRRA	Centre Régional de Recherche Agronomique
CLOCSAD	Comite Local d'Orientation de Coordination de Suivi des Actions de Developpement
CMDT	Compagnie Maliene de Developpement Textile
CMLN	Comite Militaire de Liberation Nationale
CNID-FYT	Congres National d' Initiative Democratique-Faso Yiriwa Ton
COPP	
CPS	Cellule de Planification et de la Statistique
CROCSAD	Comite Regional d' Orientation de Coordination de Suivi des Actions de Developpement
CRRA	Centre Regional de Recherche Agronomique
CSCR	Cadre Strategique de Croissance et de Reduction de la Pauvrete
CTD	
CVECA	Caisse Villageoise d'Epargne et de Credit Agricole
DFMG	
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNPIA	Direction Nationale de la Production et de l'industrie Animale
DNSI :	Direction Nationale de la Statistique et de l' Informatique
DRCN	Direction Regionale de la Conservation de la Nature Direction Regionale De la Planification de la Statistique et de l'Informatique de
DRPSIAP	l'Amenagement du Territoire et de la Population
ECOBANK	Banque
EDF	Electricite de France
ESPGRN	Equipe Systèmes de Production et Gestion des Ressources Naturelles
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IGM	Institut Geographique du Mali
Imaco S.A	
INPS	Institut National de Prevoyance Sociale

KARED	Agence du Kaarta pour l'Action et la Recherche-Développement
KBK	Kita-Bafoulabe-Kenieba
l'AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale
l'AOF	Afrique Occidentale Française
l'OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Senegal
MC	Mouvement Citoyen
MDRI	Mission de Decentralisation et de la Reforme Institutionelle
MET	Ministere de l' Equipement et des Transports
MIRIA	Mouvement pour l'Independence le Renouveau et l'Integration Africaine
MPR	Mouvement Patriotique pour le Renouveau
ODIK	Operation pour le Developpement Integre du kaarta
OMATHO	Office Malienne du tourisme et de l' Hotellerie
OMRIB	Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives à la Base
ORTM)	Office des Radiodiffusion Television du Mali
PARENA	Parti Africain pour la Renaissance Africaine
PASECA	Programme d'Appui au système D'Epargne et de Crédit Auto géré
PDJ	Parti pour la Démocratie et la Justice
PDP	Parti pour la Démocratie et le Progrès
PDR	Parti pour la Démocratie et la République
PIRL	Programme d' Inventaire des Ressources Ligneuses
PIRT	Programme d'Inventaire des Ressources Terrestres
PNIR	Programme National d'Inventaire des Ressources
PRODEC	Programme Decennal de l'Education et de la Culture
PRODEJ	Programme Decennal de la Justice
PRODESO	Programme du Developpement de l'Elevage dans le Sahel Occidental
PRODESS	Programme decennal de la Sante Sociale
PS	Parti Socialiste
PSP	Parti Progressiste Soudanais
PST	Projet sectoriel des Transports
PUDP	Parti pour l'Unité la Démocratie et le Progrès
RDA	Rassemblement Democratique Africaine
RDC	Republique Democratique du Congo
RDP	
RDT	
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
RPM	Rassemblement pour le Mali
SDA	Shéma Directeur d'Approvisionnement
SECAMA	Secours Catholique Malien
SEMOS	Société des Mines d'Or de Sadiola
SFD	Structure Financière Décentralisée
SLACAER	Service Local d'Appui Conseil de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
SOCIMA	Societe de Cimenterie du Mali
SOMILO	Societe des Mines d'Or de Loulo
SOTELMA	Societe des Telecommunications du Mali
SSD	Société de Service et de Développement
SRA	Station de Recherche Agronomique

S/SRA	Sous-Station de Recherche Agronomique
TAMICO	Société Minière
UDD	Union pour la Démcratie et le Développement
URD	Union pour la République et la Démocratie
UFD	Union des Forces Démocratiques
UFDP	Union des forces pour la démocratie et le progrès
UNSO/Mali	Bureau des Nations Unies pour le Sahel/Mali
URCAK	Union Régionale des coopératives Agricoles de Kayes

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Selon la loi 96-059 AN-RM portant création de communes.....	12
Tableau 2: Les principaux partis politiques	20
Tableau 3: Répartition des conseillers municipaux par Parti politique dans la région de Kayes en 2004	21
Tableau 4: La distribution spatiale des ONG opérant dans la région	22
Tableau 5: Evolution des investissements par cercle 2003 - 2007.....	27
Tableau 6: Evolution des droits de tirages et des droits de tirages engagés de 2003 – 2007	28
Tableau 7: Les principaux champs couverts par cette coopération dite décentralisée	35
Tableau 8: Caractéristiques des zones bioclimatiques de la région de Kayes.....	45
Tableau 9 : caractéristiques et potentialités des zones écologiques homogènes de la région de Kayes	54
Tableau 10: récapitulatif cercle par cercle de la situation de l’approvisionnement en eau dans la région ...	63
Tableau 11: Infrastructures de Maîtrise Totale D'eau dans la Région de KAYES	64
Tableau 12: Principaux résultats de l’inventaire forestier de la région	73
Tableau 13: la région de Kayes : Subdivision Administrative, Densité et population en 2007	75
Tableau 14: Structure de la population par tranche d’âge et son évolution	76
Tableau 15: Groupes Caractéristiques en 2007 et en 2031	77
Tableau 16: Évolution de la population de Kayes	77
Tableau 17: Evolution de la population á l’ horizon 2031	77
Tableau 18: Répartition Spatiale	80
Tableau 19: Répartition de la population par cercle selon le sexe et nombre moyen par localité, concession et ménage.....	81
Tableau 20: Matrice migratoire, lieu de naissance, lieu de résidence	84
Tableau 21: Répartition des émigrés selon la région de destination	85
Tableau 22: Principales destinations des migrants par régions et type d’activité.....	88
Tableau 23: Migration des chefs de ménages et tranfert d’argent.....	89
Tableau 24: Transferts de fonds en millions de USD \$).....	89
Tableau 25: Transfert de fonds par les étrangers résidant au Mali (en millions de USD \$).....	89
Tableau 26: Profil des transferts selon les pays	91
Tableau 27 : Distribution de la population agricole de la région de Kayes selon le groupe d’âges et le sexe	100
Tableau 28 : Nombre de personnes vivant autour des différentes cultures.....	100
Tableau 29 : nombre de personnes vivant autour des différentes cultures par cercle	101
Tableau 30 : Répartition régionale de la superficie cultivée, du nombre d’exploitations agricoles par type de culture et de la superficie moyenne cultivée par exploitation	101
Tableau 31 : Répartition régionale de la superficie cultivée (en ha) en céréales	102
Tableau 32 : Evolution des superficies, productions, rendements du mil dans les cercles de la région de Kayes.....	103
Tableau 33 : Evolution des superficies, productions, rendements du sorgho dans les cercles de la région de Kayes.....	105
Tableau 34 : Evolution des superficies, productions, rendements du maïs dans les cercles de la région de Kayes.....	107
Tableau 35 : Evolution des superficies, productions, rendements de l’arachide dans les cercles de la région de Kayes.....	109
Tableau 36 : Evolution des superficies, productions, rendements du niébé grain dans les cercles de la région de Kayes.....	110
Tableau 37	112
Au cours de cette période, la production a été supérieure à 25 000 tonnes, pendant huit (8) ans.....	112
Tableau 38 : Répartition par cercle de la région de Kayes des effectifs du cheptel selon l'espèce.....	113
Tableau 39 : Répartition régionale des effectifs de la volaille selon les espèces (%).....	113
Tableau 40 : Répartition régionale des exploitations agricoles possédant les matériels agricoles	114
Tableau 41 : Répartition par cercle de la région de Kayes des superficies cultivées selon le type de labour	115

Tableau 42 : Répartition des exploitations agricoles selon la possession d'équipements ménagers et de transport.....	116
Tableau 43 : Répartition des exploitations ayant accès aux semences améliorées par région et par sexe du chef d'exploitation.....	116
Tableau 44 : Répartition régionale de la superficie cultivée selon le type de fertilisant utilisé	117
Tableau 45 : Répartition par cercle de la région de Kayes de la superficie cultivée avec des fertilisants	117
Tableau 46 : Répartition par cercle de la région de Kayes des exploitations agricoles ayant accès aux engrais chimiques selon le sexe du chef d'exploitation.....	118
Tableau 47 : Répartition régionale du nombre de bénéficiaires de crédit	119
Tableau 48 : Les Mandataires et le personnel de soutien de la région.....	122
Tableau 50: Effectif du cheptel du 1er Janvier au 31 Décembre 2007	123
Tableau 51: Nombre d'animaux abattus.....	124
Tableau 52: Situation de l'embouche en 2007.....	125
Tableau 53: Estimation de la production laitière en 2007 de la région de Kayes	126
Tableau 54: Production des cuirs et peaux	127
Tableau 55: Situation des infrastructures de commercialisation et de transformation	129
Tableau 56: Situation du personnel.....	129
Tableau 57: Consommation annuelle des produits ligneux forestiers à Kayes.....	130
Tableau 58 Production de miel et de cire (ruches traditionnelles et modernes)	131
Tableau 59 : PRODUCTION MINIERE (2007,2008 en kilogramme) :.....	133
Tableau 60 Les perspectives de production industrielle d'or pour l'année 2008	133
Tableau 61 : Perspective à moyen terme (kg).....	133
Tableau 62: marchés locaux par cercle (région de Kayes)	134
Tableau 63: Mouvement du bétail sur les marchés de la zone.....	135
Tableau 64: Prix moyens sur les différents marchés de la zone	135
Tableau 65: Mouvement des animaux sur le marché terminal de Kayes N'Di de Janvier au 30 Novembre 2007.....	136
Tableau 66: Prix moyen des animaux 'marché de Kayes N'Di)	136
Tableau 67 : Mouvement du bétail sur les marchés ruraux suivis de la zone.....	136
Tableau 68 : Prix moyens des animaux sur les marchés suivis.....	136
Tableau 69: Mouvement des animaux au niveau du marché à bétail de Kayes N'Di au 30 juin 2008	136
Tableau 70 : Prix moyens des animaux au marché de Kayes N'Di	137
Tableau 71 : Mouvement du bétail sur les marchés suivis de la zone	137
Tableau 72 : Prix moyen des animaux sur les marchés suivis de la zone.....	137
Tableau 73 : Exportation d'animaux.....	139
Tableau 74 : Situation des exportations de Janvier à Novembre 2007.....	139
Tableau 75 : Situation des exportations de janvier à juin 2008	139
Tableau 76 : MOUVEMENT INTERIEUR DES CUIRS ET PEAUX	140
Tableau 77: PRIX MOYEN DES CUIRS ET PEAUX	141
Tableau 78 : QUANTITES EXPORTEES ET DESTINATIONS	141
Tableau 80 : Le réseau bancaire malien en 2007	142
Tableau 81 : Les SFD présents dans la région de Kayes au 31/12/2007 est résumé dans le tableau ci- après :	145
Tableau 82 : Répartition des Points d'eau modernes et puits par cercle	155
Tableau 83 : Tableau récapitulatif cercle par cercle de la situation de l'approvisionnement en eau dans la région.....	156
Tableau 84: Parc de véhicules	158
Tableau 85: Répartition du réseau routier par région administrative, 2001	160
Tableau 86: Flux de marchandises par région.....	160
Tableau 87: Caractéristiques des aérodromes.....	162
Tableau 88: situation du trafic commercial des aérodromes de Kayes	162
Tableau 89: Récapitulatif des équipements de commutation de la Région de KAYES.....	167
Tableau 90: Récapitulatif des données sur les liaisons de transmission.....	168

Tableau 91: Evolution du parc téléphonique de la Région de Kayes et de l'ensemble du pays	170
Tableau 92: Récapitulatif de la couverture nationale de Malitel	171
Tableau 93: Situation des PoP dans la Région de KAYES.....	172
Tableau 94 les sites touristiques de la région	175
Tableau 95: La situation des équipements des écoles fondamentales de la région de Kayes en 2006-2007	180
Tableau 96: Répartition des élèves par sexe et par cercle au 1er cycle dans la Région	181
Tableau 97: Taux Brut de Scolarisation par cercle dans la Région de Kayes.....	182
Tableau 98: Répartition des enseignants suivant les écoles et la qualité de la formation suivie	183
Tableau 99: Répartition par cercle des infrastructures, des effectifs et des ouvrages didactiques dans le 1er cycle de l'enseignement fondamental	185
Tableau 100 : Réalisations d'infrastructures scolaires de 2008 à 2009 dans la Région de Kayes	186
Tableau 101 diverses categories de sites d'enseignement	188
Tableau 103: Evolution du taux Brut de Scolarisation au second cycle par cercle et par sexe entre 2002 et 2006 dans la région de Kayes	192
Tableau 104: Diverses catégories d'établissements secondaires	193
Tableau 105 : Répartition des infrastructures, des élèves et du personnel enseignant des établissements publics de l'enseignement secondaire de Kayes.	194
Tableau 106: BAC AE_KAYES	195
Tableau 107: EFFECTIF DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AE Kayes - AE Kita):	197
Tableau 108 : L'éducation non formelle.....	198
Tableau 109 : Effectif du personnel à la date du 15 octobre 2008	203
Tableau 110: Répartition et évolution des structures socio-sanitaires de la Région de Kayes de 2004 à 2007.	204
Tableau 111: Répartition du personnel de la santé par cercle dans la Région de Kayes en 2007	206
Tableau 113: Répartition par cercle des Infrastructures Sportives de la Région de Kayes.....	212
Tableau 114 Les Plan d'urbanisme réalisés dans la région	213
Tableau 115 : Potentialités en aménagements hydro-agricoles en hectare.....	218

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie le Mali s'est engagé dans la décentralisation comme base de développement économique, social, et culturel.

Alors l'Etat n'est plus le seul acteur du développement, il y a également les Collectivités Territoriales, la Société Civile et le Secteur Privé.

Cette décentralisation confère entre autres aux différents échelons territoriaux l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire conformément à la "loi 95-034 du 12 Avril 1995 du Code des Collectivités Territoriales".

En application de cette volonté politique, l'Assemblée Régionale de Kayes, soucieuse de la promotion d'un développement harmonieux et durable a entrepris l'élaboration de son Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) qui se structure comme suit :

- Premièrement : le diagnostic ;
- Deuxièmement : les orientations de développement ;
- Troisièmement : le schéma de structure.

L'Assemblée Régionale se dote ainsi d'un outil de planification à très long terme, d'une boussole pour mieux insérer ses actions de développement, dans une cohérence aussi bien spatiale que temporelle.

**PREMIERE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC, PROBLEMATIQUE
D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION**

I. 1- BILAN-DIAGNOSTIC

Présentation de la région de Kayes

Située entre les 11°53' et 15°42' de latitude nord et 8°07' et 12°11' de longitude ouest, s'étend d'Est en Ouest sur une distance d'environ 400 km et du Sud au Nord sur une distance également d'environ 400 km, la région de Kayes couvre une superficie de 120.860 km², soit 9,7% du territoire national. Sa population était estimée à 1.780.794 habitants (perspective Février 2008 DRPSIAP).

Historiquement, la région de Kayes est une entité économique centrée autour de la ville de Kayes, première capitale coloniale du Soudan Français. Elle est située à l'extrême Ouest du pays. Ses limites sont : à l'Ouest, la République du Sénégal, au Sud, la République de Guinée Conakry, à l'Est, la région de Koulikoro et au Nord, la République Islamique de Mauritanie.

1.1.1- Organisation administrative.

La loi N° 96-059 AN-RM du 04 novembre 1996, portant création des communes, la région de Kayes est subdivisée en sept (7) cercles, 129 communes, dont 12 urbaines et 117 rurales, pour 1564 villages et quartiers officiels. Les cercles qui composent la région sont : Bafoulabé, Diéma, Kayes, Kéniéba, Kita, Nioro et Yélimané.

L'Ordonnance N°077-44/CMLN du 12 Juillet 1977, portant réorganisation territoriale et administrative de la République du Mali, la région de Kayes comprenait 7 cercles, 48 arrondissements, 1.453 villages et 3 communes urbaines (Kayes, Kita, Nioro du Sahel).

Tableau 1: Selon la loi 96-059 AN-RM portant création de communes

N°ordre	Désignation des Cercles	Superficie (en km2)	Nombre de villages	Noms des Communes urbaines	Noms des communes rurales
1	Bafoulabé	20.120	272	0	13 : Bafoulabé, Diakon, Oualia Bamafélé, Diallan,Diokéli, ,Kontéla, Koundian,Mahina, Niambia,Sidibéla, Tomora, Gounfan.
2	Diéma	12.440	143	1 : Fatao	14 :Bema,Koussata, Diangounté Camara, Diema, Dianguirdé, Dioura, Guedébiné, Dioumara, Gomitradougou, Grouméra,Lakamané, Lambidou, Madiga Sacko,Sansankidé, Fassoudébé
3	Kayes	22.190	332	5 :Kayes, Fégui Koniakary, Somankidy et Gouméra	23 :Bangassi, Colimbiné Tafacirga, Diamou,Djélébou,Falémé,Gor y,Gopéla, Guidimakan,Keri Kaffo,Hawa Dembaya,Karakoro, KémenéTambo, Khouloum,Koussané,Liberté Bembaya, Logo,Marena, Dioumbougou, Sony Marintoumania, Sadiola,Sahel,Samé,Diomgoma,ségala, Sero,Diamamou
4	Kéniéba	14.000	201	0	12 :Bayé,Dabia, Dialafara,Faléa,Dombia,Faraba, Guénégoré,Kassama, Sitakily Kéniéba,Kroukoto, Sagalo,

5	Kita	35.250	324	2 : Kita et Krounikoto	31 :Bendougouba, Benkadi Founia, Bougaribaya, Djidian, Gadougou1, Gadougou2, Kassaro, Kita nord, Boudefo, KitaOuest, Koulou, Badia,Kobri, Madina, Koutouba, Makano, Namala,Guimba, Tomoto, Niantanso, Saboula, Souransan, Senko, Sébékoré, Diougoun, Didenko, Sefeto nord, Sefeto ouest, Sirakoro, Tambaga, Toukoto, Kokofata, Guemoukouraba
6	Nioro	11.060	201	3 : Nioro du Sahel, Troungoumbé, Youri	13 :Baniéré koré, Diabigué,Gogui, Diarra N'Diaye Coura, Gavinané, Guétéma, Gadiaka Kadiel, Koréa Koré,Nioro Trangabé, Sandaré, Simbi, Multiplication
7	Yélimané	5.700	91	1 : Toya	11 : Diafounou Gory, Diafounou Diongaga, Fanga,Gory, Krémis Guidimé,Kirané, Kaniaga,Konsiga, Marékaffo, Soumpou, Tringa
TOTAL	-	120.860	1.564	12	117

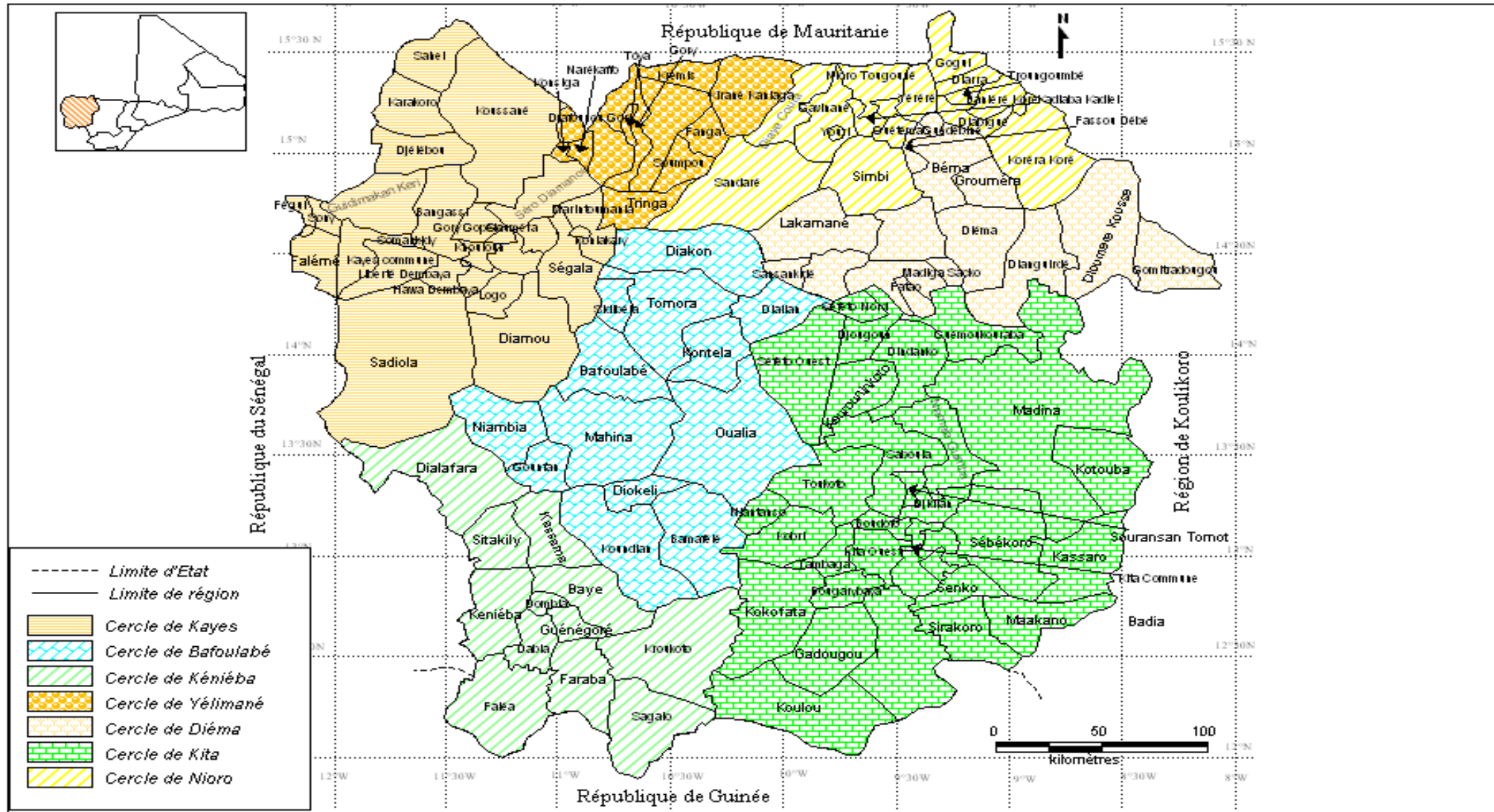
Source : MDRI, loi 96-059 portant création des communes

Sur le plan administratif, la région de Kayes n'a pas enregistré de difficultés majeures dans la répartition des communes entre les cercles. Les villages initialement retenus pour les communes restent les mêmes.

Toutefois la communalisation a contribué à une atomisation de l'espace. Ainsi l'échelon territorial de base est passé de 48 arrondissements à 129 communes dont 117 rurales et 12 urbaines. Ce phénomène, important partout, a le plus touché les cercles de Kita et Kayes qui ont vu leurs échelons territoriaux de base quadrupler ou tripler (28 à Kayes et 33 à Kita). La carte n°1 ci-dessous donne la situation administrative de la région de Kayes.

La carte n°1 ci-dessous donne la situation administrative de la région de Kayes.

CARTE N°1 : LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA RÉGION DE KAYES



Source : MDR, IGM
Réalisation : 2009

Auteur : Yaranga COULIBALY

1.1.2- Support Institutionnel

Le développement régional met en relation plusieurs institutions et acteurs : Etat, collectivité territoriale, les chambres consulaires, les syndicats, les partis politiques, les associations dont celle des migrants, les ONG et les Organisations de coopérations internationales (PTF, ONG internationale).

1.1.2.1 l'État et les Collectivités Territoriales

1.1.2.1.1 L'Etat :

Il a la charge des intérêts nationaux, veille à l'application correcte des lois et des textes en vigueur et à l'exécution des programmes sectoriels. Il appuie les collectivités dans l'élaboration et l'exécution des actions de développement initiées en mettant à leur disposition les services techniques déconcentrés.

La constitution dans son TITRE 2 traitant de l'état et de la souveraineté, définit les fonctions régaliennes et leurs domaines d'application. Ces fonctions régaliennes sont réaffirmées dans la LOI N° 95-034 PORTANT CODE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN REPUBLIQUE DU MALI, MODIFIEE PAR LA LOI N° 98-010 DU 19 JUIN 1998 ET MODIFIEE PAR LA LOI N° 98-066 DU 30 DECEMBRE 1998.

L'Etat est représenté dans la région par le gouverneur qui est le chef de l'exécutif régional. Il a à sa disposition les services déconcentrés qui y sont présents . Ils'agit de:

- la direction régionale de l'Agriculture ;
- la direction régionale du Génie Rural ;
- la direction régionale des Productions et Industries Animales ;
- la direction régionale de la Pêche ;
- la direction régionale de la Conservation de la Nature ;
- la direction régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances ;
- la direction régionale de l'Hydraulique et de l'Energie ;
- la direction régionale de la Géologie et des Mines ;
- la direction régionale du Commerce et de la Concurrence ;
- la direction régionale de l'Artisanat ;
- la direction régionale des Routes;
- la direction régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- la direction régionale des Domaines et du Cadastre ;
- la direction régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population;
- la direction régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille ;
- la direction régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture ;
- la direction régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire ;
- la direction régionale de la Santé,
- la direction régionale de la Protection Civile,
- la direction régionale de la Police,
- la direction régionale du Budget,
- la direction régionale du Contrôle Financier,
- la direction régionale de la Douane,
- la direction régionale du Trésor et de la Comptabilité Publique;
- la direction régionale de la Protection des Végétaux,
- la direction régionale de la Météorologie ;
- la direction régionale de l'Institut Géographique du Mali,

- La Direction régionale de la caisse des retraites,
- La Direction régionale des hoteleries,
- La Direction régionale de la Sotelma,
- La Direction régionale des services vétérinaires,
- La Direction régionale du travail de l'emploi et la formation professionnelle,
- La direction régionale des abattoirs
- La direction régionale des impôts
- le Centre Régional de Recherche Agronomique,
- L'Institut National de Prévoyance Sociale ;
- L'inspection du Travail ;
- la Justice ;
- l'Agence Malienne de Presse et de Publicité ;
- l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- l'Agence pour la
-
- Promotion de l'Emploi des Jeunes ;
- Agence Nationale pour l'Emploi ;
- La coordination régionale des ONG
- La Coordination régionale de l'EDMs.a. ;
- La Coordination régionale du FAFPA
- Le Commandement de la région militaire
- les Académies d'Enseignement de Kayes et de Kita ;
- Forces de défense et de sécurité : la 4^{ème} Région Militaire, la Compagnie de la Garde Nationale, le Commandant de Groupement de Gendarmerie ;
- l'Office National des Postes et Télécommunication ;
- l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali.
- L'Hôpital régional

Au niveau des cercles on trouve les services locaux :

- ❖ De l'Agriculture ;
- ❖ De la production et de l'industrie animale,
- ❖ Des services vétérinaires,
- ❖ De la Santé,
- ❖ Les centres d'animation pédagogiques (CAP),
- ❖ Les services de sécurité,
- ❖ Le service local de la jeunesse, de la culture et des sports,
- ❖ Le service des domaines
- ❖ Le service du développement social et de l'économie solidaire,
- ❖ Le centre de santé de référence
- ❖ Le contrôle financier
- ❖ Le centre des impôts
- ❖ La perception
- ❖ L'urbanisme
- ❖ La garde nationale
- ❖ Le service de l'hydraulique
- ❖ Le genie rural
- ❖ La brigade de gendarmerie
- ❖ Le service de la subdivision des routes
- ❖ Le service du transport
- ❖ Le service du plan et de la statistique
- ❖ La SOTELMA
- ❖ Le bureau local de la poste ,
- ❖ La police dans certains cercles

Au niveau local, se trouvent les antennes du service de
. l'agriculture,
Vétérinaire,
La production la conservation de la nature,
De la santé.

LE PRODEC, PRODES ET PRODESS

Approche sécuritaire :

Pour qu'une population se développe, elle doit être sécurisée gage de sa stabilité et de sa quiétude. Cela impose au gouvernement par le biais des forces armées et de sécurité l'obligation de lui garantir ce droit.

Pour mener à bien cette mission les forces armées et de sécurité sont déployées jusqu'au niveau commune afin d'assurer la libre circulation des personnes et leurs biens.

Cet aspect se manifeste par la présence des brigades de Gendarmerie et des Peleton au niveau des cercles et de certains gardes au niveau des sous préfets dans les communes.

Il est à noter aussi la présence de certains postes de sécurité à des endroits sensibles de la région et des patrouilles mixtes organisées avec nos voisins.

1.1.2.1.2 Structure de planification

La Région est le Maître d'ouvrage de la planification du développement régional. Elle a une mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement. L'outil technique dont elle dispose est le Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) avec pour mission de promouvoir la synergie des actions de développement entre les différents intervenants dans la région.

A cet effet, il est chargé de :

- donner un avis sur les stratégies et programmes de développement au niveau de la Région
- veiller à la cohérence de la mise en œuvre des programmes sectoriels dans la Région ;
- formuler des recommandations tendant à assurer une bonne exécution desdits programmes ;
- susciter l'implication de tous les acteurs dans le processus des réformes institutionnelles au niveau de la Région ;
- orienter, coordonner, suivre et évaluer les appuis nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement des collectivités territoriales dans la Région.

Le Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement peut faire appel à toute personne ressource en raison de ses compétences.

Les représentants régionaux des partenaires au développement participent aux réunions du Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement en qualité d'observateurs.

Il est créé au niveau de chaque cercle un Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement en abrégé CLOCSAD.

Il en est de même au niveau de chaque commune où il existe le Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement en abrégé CCOCSAD.

Les partenaires Techniques et Financiers et les Organisations de la Société Civile interviennent de façon multiforme dans le processus du développement régional.

1.1.2.1.3. Collectivités Territoriales

La loi N° 93-008 DETERMINANT LES CONDITIONS DE LA LIBRE ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES MODIFIEE PAR LA LOI 96-056 DU 16 OCTOBRE 1996, définit toutes les dispositions relatives aux collectivités territoriales qui sont :

- la Région dont l'organe délibérant est l'Assemblée Régionale ;
- le Cercle dont l'organe délibérant est le conseil de cercle ;
- la Commune dont l'organe délibérant est le conseil communal ;
- Le District de Bamako.
- La décentralisation mise en œuvre actuellement est l'aboutissement d'un long processus entamé à l'époque coloniale avec les réorganisations territoriales et administratives opérées par la France à la fin de la première guerre mondiale avec l'érection de Bamako et Kayes en Communes mixtes. D'autres communes comme Mopti, Sikasso, Ségou, etc. verront le jour entre 1953 et 1955, à l'époque coloniale. La première République hérite de 13 communes aux statuts divers.
- La première comme la seconde république vont entreprendre des réformes administratives. Ainsi la constitution du 22 Septembre 1960 érige en collectivités territoriales toutes les circonscriptions administratives (6 régions, 42 cercles, 289 arrondissements) appelées à s'administrer librement par des assemblées ou conseils élus, lesquels choisissent en leur sein des organes exécutifs. Malheureusement excepté l'unification du statut des 13 communes héritées de la période coloniale les circonscriptions administratives sont demeurées.

La seconde République, pour faciliter la participation des populations à la conception et à la mise en œuvre des projets de développement locaux et régionaux à créer des organes de participation et de programmation technique du développement qui sont restés formels, le pouvoir réel étant détenu par les chefs de circonscription administrative. Elle a par ailleurs initié le fond de développement régional et local dans le but de financer les programmes de développement à la base.

Ces deux expériences ont engendré une forte déconcentration et une décentralisation limitée.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 a dénombré au niveau de la région de Kayes 7 cercles, 129 communes et 1563 villages/ fractions. Les cercles et les communes sont des Collectivités Territoriales dotées chacune de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Les communes se composent de 12 communes urbaines et 117 communes rurales.

Ces Collectivités territoriales créées dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel relevant de leur compétence en vue d'améliorer les conditions de vie des populations dont plus des 2/3 sont pauvres.

-

1.1.2.2. Les Autres Acteurs

1.1.2.2.1 Les chambres consulaires :

Il existe trois catégories de chambres consulaires que sont :

- la chambre de commerce et d'industrie ;
- la chambre régionale d'agriculture ;
- la chambre de métiers ;

Le Conseil Malien de Chargeurs (CMC) à Kayes et dans les villes frontalières.

En principe chaque catégorie devrait comprendre une chambre régionale et une chambre locale par cercle pour assurer une meilleure représentation des acteurs. Seule la chambre d'agriculture dispose de représentation locale.

1.1.2.2.2 Les syndicats

Le monde syndical recouvre tous les secteurs d'activités. Les syndicats présents dans la région et leurs démembrements sont :

- UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU MALI ;
 - CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU MALI ;
 - LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DU CERCLES DE KITA ;
 - LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE MALI OUEST ;
 - LES SYNDICATS DES TRANSPORTEURS ;
- LE SYLNAC
LE COSES
SYLMAT.

1.1.2.2.3 Les Associations et Organisations Coopératives Professionnelles Agricoles:

Elles sont au nombre de 58 dont les organisations faitières. L'Union des Coopératives Agricoles de Kayes, l'Union, les coopératives autres que celles des cotonculteurs sont au nombre de 609 dont 476 dans le secteur agricole, 46 dans l'élevage, 3 pour la pêche, 2 pour les transporteurs, 9 coopératives de consommation, 14 coopératives d'habitat, 58 coopératives multiformes scolaires et autres. Ce mouvement coopérative rassemble 20 300 membres dont 15 200 hommes et 5100 femmes (source APCAM : répertoire des organisations socioagricoles du Mali 2008). Les cotonculteurs de la région sont regroupés dans 689 coopératives de base organisées en 32 unions communales, 4 union de secteurs de société coopérative de producteurs pour ce fondre en une seule union fêtière. Les associations professionnelle d'aviculture sont au nombre de 14. On denombre 77 associations et groupements de producteurs de la filière betail-viande.

Remarque d'étape :

Le mouvement associatif et coopératif dans la région de Kayes a quelques particularités qui sont :

I : les associations et coopératives de migrants de retour au pays. Ces groupements ont commencé à se structurer à partir de 1975 dans la vallée du fleuve Sénégal avec l'appui des services régionaux et locaux de l'Action Coopérative, des Services de l'Agriculture, du Génie rural et du Gouvernorat et des partenaires français de ces associations de migrants. Les Initiateurs de ce mouvement coopératif seront les premiers responsables de quatre grandes unions ou fédérations : l'URCAK, l'UPTAD, l'ENTENTE DE BANDOUMBE, la COPAKA. Plusieurs élus des futurs communes et conseils de cercles se recruteront parmi ces leaders et adhérents.

II : la présence des chambres consulaires notamment celle de l'agriculture et de l'artisanat offre un espace de dialogue qui augure d'une large participation des producteurs au processus du développement régional et local.

III : les syndicats des producteurs notamment ceux du monde rural (syndicats des producteurs de MALI OUEST et les syndicats des cotonculteurs) complètent le tissu associatif, coopératif et syndical dans la perspective d'une plus grande responsabilisation des producteurs.

IV : Le tissu associatif régional est riche. Il constitue un facteur favorable à la consolidation de la démocratie et à l'approfondissement d'un dialogue politique et social fécond, le développement d'un partenariat dynamique entre l'Etat, les collectivités territoriales, les partis politiques et la société civile pour un développement harmonieux de la région.

1.1.2.2.4 Association des Migrants

Les différentes sources consultées, notamment celle française, font état de 400 associations de

migrants. Elles existent, de façon formelle (statut et règlements intérieurs, conformément à la loi Française de 1901), depuis le milieu des années soixante ; période à partir de laquelle elles entreprennent des investissements en biens d'équipements collectifs : lieux de culte, centres de santé, dépôt pharmaceutique villageois, écoles, et points d'eau.

Progressivement l'association originellement des ressortissants d'un village résidents en France rassemblera tous les autres émigrés issus de la même localité, réalisant ainsi l'unité et la cohésion entre les enfants du terroir. L'association du développement de Yélimané (ADESY) reflète parfaitement ce nouvel état d'esprit.

1.1.2.2.5. Partis Politiques

L'histoire politique de la région met en évidence :

I : de la fin de la guerre 1945 à la promulgation de la loi cadre en 1956, plusieurs partis politiques et diverses associations et les syndicats se sont illustrés dans la lutte pour l'émancipation politique et l'instauration de l'égalité entre tous les citoyens. Deux partis dominants l'Union Soudanaise RDA et le PSP ont marqué cette période.

II : de 1960 à 1968 c'est le parti unique de fait avec l'union soudanaise RDA, car la constitution de l'époque n'interdisait pas le multipartisme.

III : de 1968 à 1974 le régime militaire qui s'est emparé du pouvoir en Novembre 1968, a suspendu la constitution et les libertés fondamentales excepté l'exercice du droit syndical.

IV : de 1974 à 1991 on assiste à l'instauration du parti unique constitutionnel : UDPM, mais cette période connaîtra également des luttes multiformes menées par des partis politiques clandestins, les syndicats de travailleurs, des élèves et étudiants pour la conquête des libertés (d'opinion, d'association, de presse etc.). Ces luttes de reconquêtes des libertés ont été favorisées et accélérées par une évolution du contexte international (discours de la Baule, la chute du mur de Berlin, etc.).

V : de mars 1991 à nos jours, c'est le multipartisme intégral, avec l'avènement de la troisième République on compte quelques 100 partis politiques au plan national. Au plan régional ce chiffre varie entre 11 et 27 suivant les cercles, avec cette particularité que la région de Kayes ne compte ni partis confessionnels ni partis régionaliste.

Les principaux partis politiques recensés par cercle figurent au tableau ci-après :

Tableau 2: Les principaux partis politiques

Cercle	Nombre	Liste
Kayes	27	ADEMAPASJ, COPP, PSP, RDP, MPR, PDJ, UFD, PMPS, MIRIA, UDR, URD, RND, UFDP, PIDS, CNID, RDT, BDIA-FJ, US-RDA, PARENA, UDF, RPM, PDP, PUDP, PDR, CMDR, UMP, UDD.
Bafoulabé	26	PEI, PDP, US-RDA, MIRIA, PDA, RDP, CNID, RPM, RMD, PPP, UDD, SADI, PUDP, RDT, URD, CDS, BDIA-FJ, MPR, ADEMA-PASJ, PDJ, BARA, PARENA, PIDS, FAMA, PDP.
Diéma	11	ADEMA-PASJ, TPM, URD, UDD, CNID, US-RDA, BDIA-FJ, PSP, PUDP, RDP, RAT, PSD, COPP, MIRIA, PARENA
Kéniéba	15	ADEMA-PASJ, PARENA, RPM, PIDS, PUDP, MPR, CNID, FYT, BDIA-FJ, UDD, PDP, MIRIA, RDP, PSP, URD.
Kita	24	ADEMA-PASJ, CNID, FYT, UFD, PMDS, UDD, PDP, COPP, MPR, CDS, MIRIA, RMD, RPM, PSP, PUDP, RDR, US-RDA, UFDP, PEI, PARENA, BDIA-FJ, PSR, CMD, URD.
Nioro	14	ADEMA-PASJ, CNID, FYT, RPM, PSP, PUDP, PPP, RMC, BDIA-FJ, MPR, PARENA, COPP, US-RDA, UDD, URD, CODEM, RND
Yélimané	11	ADEMA-PASJ, PARENA, RPM, MIRIA, CNID, FYT, CMD, US-RDA, URD, UDD, RND, MPR.

Sources : Etabli à partir de la Monographie de la région de Kayes ADS PRECAGED 2006

Tableau 3: Repartition des conseillers municipaux par Parti politique dans la région de Kayes en 2004

Partis politiques	Total
ADEMA-PASJ	587
URD	356
BDIA	17
PARENA	237
RMC	0
RPM	230
MPR	38
CNID-FYT	87
PUDP	5
Indépendant	113
RND	8
PDJ	7
UDD	57
US RDA	21
PIDS	5
BARA	1
FAMA	1
PSP	6
MIRIA	17
PDP	1

Source : L'ESSOR n°154/155 du 1^{er} au 31 décembre 2005

Les grands partis politiques d'envergure nationale (présence à l'assemblée nationale) sont présents dans la région de Kayes, et leur représentativité est à l'image nationale. On peut observer toutefois que tous les partis présents à Kayes n'ont pas d'élus au niveau communal. Par exemple seule une dizaine des 28 partis politiques du cercle de Kayes a des élus.

1.1.2.3- Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales (ONG)

Au moins une trentaine d'ONG Nationales et Internationales évoluent dans les 7 cercles de la région de kayes depuis environ deux décennies. Leurs activités tel que définies dans le tableau concernent l'ensemble des activités de développement et singulièrement celles-ci après :

- L'éducation et la Santé ;
- La préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- Le développement institutionnel : formation des élus, planification locale et communale, maîtrise d'ouvrages, etc ;
- La sécurité alimentaire ;
- Développement économique à travers des aménagements hydroagricoles et pastoraux, l'accès aux crédits, le développement des filières.

La distribution spatiale des ONG opérant dans la région se présente comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 4: La distribution spatiale des ONG opérant dans la région

Zones d'intervention (cercle)	Dénomination des Structures	Domaines d'intervention
Kayes	AMADE (Association Malienne pour le Développement)	Santé, Education, Agriculture
	AMPPF (Association Malienne pour la Promotion de la Planification Familiale)	Santé de la Reproduction
	Afrique Verte	Organisation de bourses de céréales, formation au circuit de la commercialisation, appui conseil, micro crédit
	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication
	APPF (Association Malienne pour la Promotion et la Protection de la Famille)	Information, Education et Communication Santé de la Reproduction
	AVRL (Association pour la valorisation des Ressources Locales)	Formation à la Citoyenneté, appui à l'apiculture, environnement
	Autre Monde	Bibliothèque
	ENDA Tiers-Monde	ONG MALI
	GUAMINA (Programmes d'appui aux activités créatrices d'emplois et de revenus)	Appui aux mouvements associatifs Promotion des fourneaux ² améliorés
	GRDR (Groupe de Recherche pour le Développement Rural)	Périmètres irrigués ; défense et restauration des sols ; test en milieu paysan
	Madikaama Musundo	Association culturelle pour le Développement de la culture Soninké
	Mali Enjeu	
	PADRK (Programme d'Appui au Développement de la Région de Kayes)	Appui aux collectivités, constitution de banques de données
	PASECA (Programme d'Appui au Système d'Epargne et de Crédit Autogéré)	
	SECAMA (Secours Catholique Malien) caritas	
	Stop Sahel	Education, micro-crédit
URCAK (Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes)	Promotion des Coopératives agricoles de la région de Kayes	
Bafoulabé	AIDEB (Action d'appui aux initiatives de Développement de Bafoulabé)	Vulgarisation agricole ; petit crédit rural ; alphabétisation fonctionnelle ; création de banques de céréales, Renforcement des capacités micro-finances

Kéniéba	Afrique Verte	Organisation de bourses de céréales, formation au circuit de la commercialisation, appui conseil, micro crédit
Kayes	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication
	CVECA (Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Agricole)	Epargne Crédit Agricole
Bafoulabé	Eglise Norvégienne	Activités génératrices de Revenu, Santé, Alphabétisation Hydraulique villageoise
Kayes	Entente de Badumbé	Forages, puits, crédit agricole, aménagement périmètres villageois, actions sociales et formation des paysans
Kayes	URCAK (Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes)	Promotion des Coopératives agricoles de la région de Kayes
Kayes	GRDR (Groupe de Recherche pour le Développement Rural)	Périmètres irrigués ; défense et restauration des sols ; test en milieu paysan
	Six « S » : le Service de la Saison Sèche en Savane au Sahel	Protection environnement, Agriculture, Elevage
Kita-Bafoulabé-Kéniéba	SOS KBK (Kita-Bafoulabé-Kéniéba)	Production de coton, alphabétisation
Diéma	Afrique Verte	Organisation de bourses de céréales, formation au circuit de la commercialisation, appui conseil, micro crédit
Kayes	AMPPF (Association Malienne pour la Promotion de la Planification Familiale)	Santé de la Reproduction
	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication
Kita, Diéma, Nioro	Helvetas	Aménagement hydro-agricoles, Appui à la riziculture des bas fonds, Animation rurale, Banques de céréales
Diéma, Nioro	KARED (Agence du Kaarta pour l'Action et la Recherche – Développement)	Hydraulique villageoise, aménagement de pistes rurales, aménagement agricole, gestion des ressources naturelles
Kayes	Stop Sahel	Education, micro-crédit
Kéniéba	Afrique Verte	Organisation de bourses de céréales, formation au circuit de la commercialisation, appui conseil, micro crédit
	AMPPF (Association Malienne pour la Promotion de la Planification Familiale)	Santé de la Reproduction
	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication

Kéniéba	AVRL (Association pour la valorisation des Ressources Locales)	Formation à la Citoyenneté, appui à l'apiculture, environnement
	SOS KBK (Kita-Bafoulabé-Kéniéba)	Production de coton, alphabétisation
	DAMMIER MALI	Production du Fonio, appui technique.
	AMCFE (Association Malienne pour la Concertation de la Faune et de l'Environnement)	Etude sur les espèces en voie de disparition
KITA	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication
	APPF (Association Malienne pour la Promotion et la Protection de la Famille)	Information, Education et Communication Santé de la Reproduction
	Afrique Verte	Organisation de bourses de céréales, formation au circuit de la commercialisation, appui conseil, micro crédit
	CVECA (Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Agricole)	Epargne Crédit Agricole
	GAD (Groupe d'Action et de Développement)	Vulgarisation, alphabétisation
	Helvetas	Aménagement hydro agricoles, Appui à la riziculture des bas fonds, Animation rurale, Banques de céréales
	Plan Mali	Santé, Education, Agriculture
	SOS KBK (Kita-Bafoulabé-Kéniéba)	Production de coton, alphabétisation
	Stop Sahel	Education micro crédit
	Suivi de l'Enfant	Promotion de l'Enfant
	Le TONUS	
	URCAK (Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes)	Promotion des Coopératives agricoles de la région de Kayes
Nioro	ADG (Association pour le Développement Global)	
	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication
	ArCoDév (Arme Contre Développement)	
	Afrique Verte	Organisation de bourses de céréales, formation au circuit de la commercialisation, appui conseil, micro crédit
	GRDR (Groupe de Recherche pour le Développement Rural)	Périmètres irrigués ; défense et restauration des sols ; test en milieu paysan
	GUAMINA (Programmes d'appui aux activités créatrices d'emplois et de revenus)	Appui aux mouvements associatifs

	Helvetas	Aménagement hydro agricoles, Appui à la riziculture des bas fonds, Animation rurale, Banques de céréales
	Stop Sahel	Education, micro crédit
Yélimané	ADR (Association pour le Développement et la Recherche)	
	APDF (Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes)	Information, Education et Communication
	GUAMINA (Programmes d'appui aux activités créatrices d'emplois et de revenus)	Appui aux mouvements associatifs
	OMRIB (Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives à la Base)	Aménagements agricoles, création de banques de céréales

Eu égard à leurs riches et diverses expériences, les ONG ont créé une dynamique de développement basée sur de nouvelles capacités de négociations, de création, de partenariat national et international, toute chose qui facilite la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières au profit de la région.

Plusieurs ONG, seuls ou en association avec des syndicats de collectivités territoriales Françaises (région, communes, etc.), et avec les appuis des agences de coopération internationale (UF, OCDE, etc.) et les services publics de la région, ont exécuté des projets et programmes, touchant tous les domaines du développement, de la production à l'institutionnel.

L'annexe N°1 jointe à ce document retrace quelques bilans d'expérience de ces interventions.

1.1.2.4.- Niveau actuel du Processus de Décentralisation

Les stratégies de développement au Mali de façon générale et dans la Région de Kayes en particulier se fondent sur un certain nombre de conditions permettant de réaliser entre autres une bonne gouvernance.

La décentralisation, une réalité de nos jours au Mali, a pour objectif de promouvoir un développement à la base dans le cadre d'un Etat de droit. Afin d'atteindre cet objectif l'Etat malien a engagé un processus de réforme institutionnelle soutenue par une nouvelle politique de décentralisation / déconcentration et également un processus de privatisation.

En effet, l'Etat du Mali, qui n'est plus centralisateur, accepte aujourd'hui de partager ce rôle avec plusieurs acteurs, notamment les Collectivités Territoriales et le Secteur Privé.

Le rôle des principaux intervenants en matière de décentralisation se définit comme suit :

- l'Etat assure, d'une part, le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales dans les meilleures conditions, notamment l'accompagnement souhaité et d'autre part le suivi, le contrôle de régularité et l'appui conseil, l'Etat par ailleurs garantit la promotion du développement en favorisant les dynamismes émanant aussi bien du secteur privé, des collectivités décentralisées que des partenaires techniques et financiers ou de la Société civile. Il appartient donc à l'Etat de mettre en place les infrastructures qui permettront le plein épanouissement de ces dynamismes. Son rôle sera la coordination et le maintien de cohérences qui sont nécessaires à cet épanouissement ou aussi celui d'un médiateur entre les forces économiques dont il lui appartient par ailleurs de rechercher le concours ;
- les Collectivités Territoriales, bénéficiaires du transfert de compétences, élaborent et exécutent les programmes sur la base de leurs propres ressources, des ressources

transférées et des appuis des partenaires au développement. Chacune des collectivités a un rôle et des prérogatives propres. C'est ainsi que :

- ❖ La commune a un rôle de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel pour toutes les questions qui relèvent de l'intérêt communal, notamment la responsabilité d'élaborer le plan d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal en cohérence avec le cercle.
- ❖ Le cercle est compétent en matière d'opérations d'aménagement du territoire du cercle en cohérence avec la région.
- ❖ La région a pour mission la mise en cohérence et l'articulation des stratégies de développement et d'aménagement du territoire. Elle a la responsabilité d'élaborer le schéma d'aménagement et de développement régional en cohérence avec le niveau national. ;
- la Société Civile accompagne les collectivités notamment dans le domaine de la sensibilisation et de la mobilisation des populations ;
- les partenaires au développement à travers des projets et programmes, apportent aux Collectivités Territoriales, des appuis aussi bien techniques que financiers pour renforcer leur capacité et leur moyen d'action ;
- le Secteur Privé joue le rôle de prestataire de services auprès des Collectivités Territoriales, soit à leur compte ou à celui de l'Etat ou des opérateurs.

Tableau 5: Evolution des investissements par cercle 2003 - 2007

Cercles	2003			2004			2005			2006			2007		
	Coût Total	Mont. Subv	Apport Clctv	Coût Total	Mont. Subv	Apport Clctv	Coût Total	Mont. Subv	Apport Clctv	Coût Total	Mont. Subv	Apport Clctv	Coût Total	Mont. Subv	Apport Clctv
Cercle de Kayes	12436858	8483956	3952902	16000000	14232549	2400000	22680000	19278000	3402000	9450000	9450000	0	138376760	145870446	0
Cercle de Bafoulabé	17 768 763	14215010	3553753	0	0	0	12067587	9654070	2375015	9308625	8791970	1396294	295026593	307228956	975754
Cercle de Diéma	21198714	16957372	4241342	0	0	0	29566032	26864482	3288127	23935821	24835821	0	38761367	39319448	1046917
Cercle de Kénieba	7809581	7309581	500000	24584430	20979544	4916886	11565375	9252300	1223130	33625026	33994669	990000	253382325	258861701	869044
Cercle de Kita	8061008	8061008	0	0	0	0	24600918	17258422	3013775	19330000	16880500	2899500	328734409	343459717	1728655
Cercle de Nioro	0	0	0	0	0	0	12 730 000	10 184 000	2 546 000	34 587 365	29 399 260	5 188 105	75562136	78652574	1008439
Cercle de Yélimané	9 657 913	7 726 200	1 931 713	31 298 944	26 399 155	6 259 789	11 772 476	9 417 981	2 354 495	20 392 018	19 853 391	538 628	9 496 535	8 580 035	916 500
TOTAL	76932837	62753127	14179710	71883374	61611248	13576675	124982388	101909255	18202542	150628855	143205611	11012527	1139340125	1181972877	6545309

Sources : établi par Becis à partir des données ANICT

Selon l'analyse des données du tableau, les subventions moyennes en 2007, estimées à plus de 168 million de francs CFA sont les plus élevées alors que les apports sont moindres pendant la même période. Ils ne dépassaient pas 950 000 F CFA. Par contre, les subventions étaient faibles en 2004, et se situaient autour de 1 940 000 FCFA.

Entre 2003 et 2007, le montant total des subventions de la région s'élevait à 1 551 452 118 FCFA. Ce montant est inégalement réparti entre les différents cercles. Pour la période le cercle de Kita est le plus bénéficiaire avec 25% alors que Yélimané le plus faible taux avec seulement 5%. Quant aux apports issus des collectivités, ils restent relativement faibles par rapport aux subventions car ne représentent que 4% du montant total subventionnés. Par rapport à chaque cercle l'apport le plus élevé est obtenu à Yélimané (19%) contre 12% pour Kita.

Tableau 6: Evolution des droits de tirages et des droits de tirages engagés de 2003 – 2007

Désignation	2003			2004			2005			2006			2007		
	Droits de Tirage	Droits de Tirage Engagés	Taux	Droits de Tirage	Droits de Tirage Engagés	Taux	Droits de Tirage	Droits de Tirage Engagés	Taux	Droits de Tirage	Droits de Tirage Engagés	Taux	Droits de Tirage	Droits de Tirage Engagés	Taux
Cercle de Kayes	8 483 956	8 483 956	100,00%	14 232 949	13 600 000	95,55%	38 556 100	19 278 000	50,00%	287 727 825	96 871 565	33,67%	774 438 800	183 957 176	23,75%
Cercle de Bafoulabé	14 215 010	14 215 010	100,00%				38 616 280	9 654 070	25,00%	258 676 580	66 701 843	25,79%	2 740 900 082	326 579 188	11,92%
Cercle de Diéma	50 872 116	16 957 372	33,33%				63 512 420	26 864 481	42,30%	466 665 347	133 567 493	28,62%	114 323 730	80 497 464	70,41%
Cercle Kéniéba	7 309 581	7 309 581	100,00%	41 959 894	19 667 544	46,87%	9 252 342	9 252 300	100,00%	305 067 463	91 341 964	29,94%	50 793 090	30 987 488	61,01%
Cercle de Kita	8 061 008	8 061 008	100,00%				52 152 975	17 078 059	32,75%	449 582 143	128 002 958	28,47%	46 663 946	39 989 446	85,70%
Cercle de Nioro							20 680 000	10 184 000	49,25%	493 722 720	124 722 012	25,26%	297 296 594	104 243 004	35,06%
Cercle de Yélimane	15 452 400	7 726 200	50,00%	26 399 842	25 919 155	98,18%	18 835 962	9 417 981	50,00%	398 216 946	99 840 012	25,07%	29 877 521	27 516 065	92,10%
Total	104 394 071	62 753 127	80,56%	82 592 685	59 186 699	80,20%	241 606 079	101 728 891	49,90%	2 659 659 024	741 047 847	28,12%	4 054 293 763	793 769 831	54,28%

Sources : Becis à partir des données ANICT

Entre 2003 et 2007, le montant total des droits de tirage de la région s'élevait à 7 142 545 622 FCFA. Cependant la répartition de ces droits de tirage présente de grandes disparités selon le cercle. Ainsi pour Bafoulabé, le droit de tirage représente 43% alors qu'à Kéniéba il ne vaut que 6% du total. De la même façon, le droit de tirage engagé est le plus élevé à Bafoulabé (24%) et le plus faible à Kéniéba (9%).

Les Partenaires au développement et le Secteur Privé, en fonction de leurs moyens (humains, financiers, etc.) et de leurs domaines de compétence, contribuent techniquement et financièrement sur le terrain au développement local et au renforcement de la décentralisation à travers leurs projets et programmes.

Cet effort institutionnel a bénéficié du Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales (FICT) géré par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT). Les ressources mises à disposition depuis 2003 ne sont que partiellement mobilisées. Cette faible capacité de mobilisation s'explique par les difficultés de collecte de ressources fiscales indispensables à la constitution des contreparties statutaires réclamées au guichet du FICT. Elles reflètent la qualité de l'administration locale liée à l'insuffisance des ressources humaines qualifiées (exemple : un percepteur pour 10 communes dans certains cercles, l'incivisme des populations, le manque de pédagogie des élus locaux dans la gestion des finances locales, Etc.) tant au niveau des collectivités que des services déconcentrés.

Le processus de la décentralisation, sera enrichi, dans la région de Kayes, par l'institutionnalisation d'un dispositif unique en République du Mali.

A. Un dispositif institutionnel spécifique dans tout le mali pour accompagner le développement dans la Région de Kayes

S'il est vrai que depuis le milieu des années 60 et singulièrement après 1968, l'on a commencé à observer ici et là les actions des associations des migrants notamment dans l'édification des lieux de culte, de centres de santé, etc. c'est vraiment à partir de 1991, avec l'avènement de la démocratie qu'une nouvelle volonté politique, de part et d'autre- la France et le Mali, a essayé de créer un cadre de coopération spécifique différent de celui de la coopération classique d'où la nécessité de doter d'un dispositif institutionnel souple, à côté des autres institutions plus formelles. Après l'inventaire des actions des associations des migrants, les ONGs qui les accompagnaient, de celles des deux gouvernements français et maliens, mais aussi des collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération- jumelage pour un développement aussi bien économique qu'institutionnel, global, il a été décidé, de mieux formaliser les relations institutionnelles, avec des mécanismes, des espaces et des instruments juridiques et financiers, complémentaires des autres modes de coopération.

Ces espaces, mécanismes et instruments juridiques et financiers essaient de mieux intégrer non seulement les apports des migrants maliens en France, mais aussi de mieux convertir toutes les potentialités que renferme le fait migratoire, et au delà les contributions de l'ensemble de la DIASPORA, au nom de laquelle est créé un ministère particulier. Ce dispositif institutionnel est spécifique, car, il dispose de ces mécanismes, qui n'existent pas ailleurs, comparativement par exemple à la région de Tombouctou où intervient depuis plus de 30 ans !

La région RHONE ALPES avec plus de ressources financières, ou bien la région de Mopti qui entretient des relations qui datent avec l'ILE et VILAINE.

Le dispositif institutionnel comprend

1. la table ronde de Kayes
2. le Comité national de suivi des recommandations de la table ronde ;
3. le Comité régional de suivi des recommandations de la table ronde ;
4. le Secrétariat permanent national ;

5. le Secrétariat permanent régional ;
6. les conventions ;
7. le Fond de Solidarité Prioritaire ;
8. le mécanisme du co-développement ;
9. les institutions partenaires pour le développement économique social et institutionnel. Les collectivités publiques décentralisées françaises, Conseil régional, Conseil municipal, etc.;
10. l'Agence nationale pour l'accueil des migrants et étrangers (ANAEM).

Avec l'impulsion donnée par la tenue de la table Ronde de Kayes en 1997 et son installation définitive en 1998, la décentralisation avec la création de 703 communes, 49 conseils de cercle, 8 régions et un district, confère aux collectivités décentralisées d'importants pouvoirs notamment (la loi n°93-008) déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales modifiées par la loi 96-056 du 16 Octobre 1996 – Nous citons :

Article n° 3: les collectivités territoriales ont pour mission, la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local.

Article 27 : les collectivités territoriales peuvent entreprendre des actions de coopération avec leurs homologues des pays étrangers sous le contrôle de l'Etat.

Ces dispositions de la loi sur la décentralisation créent des conditions favorables pour une application judicieuses et profitables du dispositif institutionnel spécifique de la région de Kayes.

Ce dispositif comprend : neuf (9) institutions, mécanismes et instruments juridiques.

a) La Table Ronde de Kayes

Tenue en Janvier 1997 les objectifs de la rencontre étaient :

1. Doter la Région de Kayes d'un cadre de référence et d'orientation en engageant entre les représentants des forces vives, les représentants de l'Etat, les partenaires au développement, les collectivités décentralisées et les ONG, des discussions approfondies sur les politiques pouvant créer les conditions d'un environnement propice au développement régional.
2. Parvenir à une mobilisation des ressources financières en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, l'augmentation des revenus, des productions et ce à travers une politique de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement.
3. Débattre du phénomène de l'émigration: ses atouts, ses limites, les réponses économiques et politiques qu'elle suscite

Les principaux résultats attendus

1. L'adoption d'un document cadre qui constituera le cadre de référence et d'orientation pour le développement humain durable de la Région de Kayes pour les prochaines années où il y aurait :

- un consensus sur l’environnement économique et institutionnel, préalable au développement de la région ;
 - une vision cohérente des axes qui permettraient d’accélérer le processus de développement de la région;
2. L’intégration de l’émigration à la stratégie de développement de la région;
 3. La mobilisation des ressources en vue de:
 - l’amélioration des productions, des revenus et des conditions de vie des populations ;
 - la réduction de la pauvreté ;
 4. L’engagement des participants à soutenir la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde de Kayes

b) Les mecanismes de suivi de la table ronde de Kayes

Pour le suivi des recommandations de la Table Ronde sur le Développement de la Région de Kayes, le Gouvernement a mis en place un dispositif institutionnel.

b.1) Un Comité National de Suivi des Recommandations de la Table Ronde de Kayes a été mis en place. Il a pour mission de :

1. Elaborer un plan d’actions pour la mise en œuvre des recommandations issues de la Table Ronde,
2. Proposer toutes mesures nécessaires à l’élaboration et à l’exécution d’un programme cohérent de développement socio – économique de la région,
3. Elaborer un cadre de concertation entre le Gouvernement, les partenaires et les représentants des populations de la région,
4. Poursuivre, en étroite collaboration avec les autres ministères, la sensibilisation des partenaires, des populations, des maliens de l’extérieur en vue de mobiliser les ressources pour le développement de la région.

Le Secrétariat Permanent National, organe exécutif du dit comité, est dirigé par un secrétaire Permanent National, ce dernier est aidé dans ses tâches par deux Assistants, un Assistant Technique et un Assistant Administratif et Financier.

Les missions du Secrétariat Permanent National sont :

1. Préparer les réunions et dresser les procès verbaux des délibérations du Comité National de Suivi,
2. Exécuter, faire exécuter ou superviser toutes les études demandées par le Comité National de Suivi,
3. Collecter et centraliser toutes les données nécessaires à l’élaboration du plan d’actions pour la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde de Kayes.

Le Secrétariat Permanent National est appuyé par les groupes sectoriels qui sont au nombre de cinq : infrastructure et équipement, développement économique et social, mecanismes institutionnel et financier, place et rôle du secteur privé dans la stratégie de développement de la région et émigration et stratégie de développement de la région. Ils ont pour mission de :

1. Compléter et finaliser le projet de plan d’actions pour la mise en œuvre des recommandations,
2. Améliorer l’échange d’information entre les partenaires et la coordination des actions à mener au niveau national,

3. Permettre une meilleure information du Comité National de Suivi des Recommandations de la Table Ronde de Kayes sur le niveau d'exécution des projets et programmes de développement de la région, sur le plan national à travers le Secrétariat Permanent du Comité National de Suivi.

Le Comité National de suivi se réunit une fois par trimestre et les Groupes Sectoriels peuvent être mobilisés à tout moment en fonction des besoins. Dans le cadre de ses missions le secrétariat permanent national a eu à réaliser un certain nombre d'actions.

b.2) Le Comité Régional de Suivi des Recommandations de la Table Ronde de Kayes dont la présidence est assurée par le Gouvernorat de Kayes, a pour mission de :

1. Orienter et suivre les actions de développement de la région en conformité avec les politiques nationales et les préoccupations des populations,
2. Appuyer le processus de préparation du plan de développement à moyen terme de la région, notamment, par l'élaboration et l'exploitation de documents tels que les plans d'opération locaux,
3. Evaluer périodiquement la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde de Kayes.

Le Secrétariat Permanent Régional sur lequel s'appuie le Comité Régional de Suivi est assuré par la Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Il est appuyé par les groupes sectoriels qui sont au nombre de cinq : infrastructure et équipement, développement économique et social, mécanismes institutionnel et financier, place et rôle du secteur privé dans la stratégie de développement de la région et émigration et stratégie de développement de la région.

Ce Secrétariat a pour mission de :

1. préparer les réunions et dresse les procès verbaux des délibérations du Comité Régional de Suivi ;
2. exécuter et faire exécuter ou superviser toutes études demandées par le Comité Régional de Suivi ;
3. collecter et centraliser toutes les données nécessaires à l'exécution du plan d'actions pour la mise en œuvre des Recommandations de la Table Ronde de Kayes.

Les mêmes groupes sectoriels s'y retrouvent. Leurs membres sont nommés par le Gouverneur de la Région de Kayes.

Le Comité Régional de Suivi se réunit une fois par trimestre et les Groupes Sectoriels peuvent être mobilisés à tout moment en fonction des besoins. Dans le cadre des missions du Secrétariat Permanent Régional, il y a eu l'élaboration du Plan d'Actions et des Rapports d'Etapes de mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde de Kayes (1998, 1999,2000, 2001, 2002,2003, 2004).

c) Le Co- Développement

Afin de mieux capitaliser tous les efforts entrepris par les migrants et tous les organismes qui les ont accompagné, comme les ONG, les collectivités françaises, etc., (1960-2000), d'une part et d'autre part entreprendre la réalisation des conclusions de la Table Ronde de Kayes (1997), des autorités Françaises et Maliennes, ont institué le Co- développement.

Les Composantes du Co- Développement depuis 2002

c.1) La Composante Entreprise

Ce dispositif permet de mobiliser des ressources pour la réinsertion des migrants porteurs de projets qui bénéficient de subvention au moins à hauteur de 7000 Euros.

Quelques résultats remarquables de ce dispositif :

1. la mobilisation de 416 Million FCFA entre 2003 et 2005
2. des expériences d'accompagnement de l'épargne des migrants.

L'investissement à Distance: une action pilote de valorisation de l'épargne des migrants

Elle consiste à garantir financièrement et techniquement un investissement financé par un migrant avec une garantie bancaire locale et un suivi technique.

Conduites des études sur la valorisation de l'épargne des migrants en rapport avec les autorités maliennes habilitées comme l'ancien ministère de la promotion des investissements privés, des petites et moyennes entreprises.

Etude sur les transferts

On compte 100 000 couples bancaires ouverts par des maliens résidents en France.

Emploi des épargnes des migrants : D'où les estimations par poste d'emploi.

- a. Equipements collectifs villageois – par les associations des migrants, 3/5 de milliards de FCFA/an
- b. Cérémonies familiales, microprojets – 3 à 5 milliards de FCFA/an.
- c. Les dépenses de santé – assurées par les migrants : de 5 à 10 milliards de FCFA/an.
- d. Pour les projets immobiliers : 10 milliards de FCFA/an. D'où la conduite d'étude avec les institutions financières spécialisées pour définir les produits financiers adéquats.

c.2) Composante Développement local

Ce dispositif est dédié à la promotion du développement local, accompagnant non seulement les associations des migrants mais aussi les autres acteurs du développement comme les collectivités décentralisées- Régions, Cercles, Communes, dans leurs efforts respectifs d'investissements collectifs ; écoles, centres de santé, adduction d'eau, maraîchage, etc.

Les dispositifs ou mécanismes financiers qui sont les FSP, ceux des ONG, les FICT, etc sont alors sollicités pour appuyer le cofinancement des projets collectifs.

Ainsi sur la période 2004- 2005, il a été financé 22 projets pour un montant total de 644 millions de FCFA supportés respectivement à hauteur de 17,96% par les migrants, 63,94% par le FSP (selon AGED).

c.3) Composante jeunesse

Cette composante vise à impliquer les jeunes générations de migrants et les jeunes issus de l'immigration au dispositif de Co- développement, d'une part parce qu'ils sont porteurs de compétences et de valeurs citoyennes, d'autre part parce que le lien avec le pays d'origine de leur parent est un élément clé de leur insertion socioprofessionnelle en France ou au Mali.

Les principaux acteurs sont, outre, les autorités publiques, les associations des jeunes issus de l'immigration, les collectivités publiques françaises, les associations culturelles et souvent des organisations internationales, comme le PNUD à travers le Programme d'Education le TOKTEN.

Tirons les leçons de la période 2002- 2005, un nouveau projet sur la période 2006- 2008 a été signé en Mars 2006.

L'objectif du nouveau projet est d'étendre au niveau national l'appui aux associations de migrants pour leurs projets d'infrastructures dans les villages d'origine, de renforcer le rôle joué par les jeunes issus de l'immigration et les migrants maliens hautement qualifiés dans le dispositif de Co-développement et d'accentuer la mobilisation de l'épargne des migrants à travers des outils de crédits adaptés.

Le projet s'appuie sur les acteurs (Directions techniques régionales, élus, associations, bureaux d'études, représentants de migrants) déjà mobilisés dans les comités d'analyse des projets et sur les procédures d'instruction et de suivi- évaluation développés dans le cadre de la mise en œuvre du précédent projet.

B. Les Institutions partenaires dans le développement institutionnel et socio- économique

L'opérationnalisation du dispositif institutionnel décrit ci-dessus se fera à travers plusieurs partenaires, notamment les collectivités publiques décentralisées (région, cercles et communes du Mali), mais aussi celles des collectivités publiques françaises et des ONG.

a. les collectivités publiques françaises

Elles sont nombreuses et variées, allant des communes aux régions.

a1. Les régions

La région e Kayes, a établi des relations de coopération institutionnelle et économique avec

1. La région Nord Pas de Calais
2. la région D/E de France.

Ce sont deux (2) régionales, parmi les plus importantes de France.

Leurs activités ont démarré depuis au moins 1994. Ces activités se sont adaptées au nouveau

processus de décentralisation, lequel processus a mis en place en 1998 l'ensemble des 703 communes, conseils de cercle et en 2002 le haut Conseil des Collectivités.

- des documents juridiques variés, comme les accords cadres, les conventions servent de supports au rapport de coopération ;
- ces deux conseils ont des représentants permanents à Kayes pour suivre les activités avec l'Assemblée régionale de Kayes.

b. Les Conseil Communaux, dont l'œuvre la plus illustrative semble être celle du conseil communal de Montreuil, dans ses relations avec le cercle de Yélimané.

c. Les groupements de communes françaises qui entretiennent des relations avec une ou plusieurs communes de la région de Kayes, ce sont

- La Communauté d'Agglo EVRY- Courconcouronnes- Lisse
- Eso ANNE-SAHÉL-CORFENS

d. Les ONG : le GRDR-DAMIER, HELVETAS, PLAN INTERNATIONAL.

Les principaux champs couverts par cette coopération dite décentralisée sont retracés dans le tableau ci- après

Tableau 7: Les principaux champs couverts par cette coopération dite décentralisée

Collectivités française/Malienne	Montage institutionnel	Principales interventions
----------------------------------	------------------------	---------------------------

<p>Conseil régional du Nord –Pas-de-Calais/Assemblée régionale de Kayes</p>	<p>Présente depuis les années 90 d'abord avec le haut commissariat puis avec l'assemblée régionale depuis la décentralisation au Mali</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Accord cadre jusqu'en 2006, conventions opérationnelles en discussion sur la santé, le développement rural et le secteur de l'artisanat les fonds ne transitent pas par l'ARK. 2- Intervention au travers des financements directs d'ONG <ul style="list-style-type: none"> - GRDR (développement local) - GREF (éducation) - ACAUPED (santé) - CCFD - Le Damier 3- Intervention à travers le cofinancement direct de jumelage entre collectivités des deux régions <ul style="list-style-type: none"> - CORENS (développement local et communal) ; regroupement de plus de 10 jumelages 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Appui institutionnel à l'assemblée régionale de Kayes(ARK) Antenne de la RNPdC à Kayes 2- Développement local, fonds communal de développement ; formation des maîtres, des APE ; appui au monitoring et à la formation des agents de santé, VIH6-SIDA, programme migrants/village 3- Appui à la décentralisation (cofinancement de deux CCC ; appui au développement local sur les cercles de Nioro et Djéma
---	---	--

<p>Conseil régional Ile-de-France & Assemblée régionale de Kayes</p>	<p>1- Accord de coopération entre les deux régions (sans calendrier) complété par des conventions financières sur des interventions particulières.</p> <p>2- Intervention avec ONG via l'ARK (les ONG sont partenaires de l'ARK et non du CRIF,</p> <ul style="list-style-type: none"> - UGAD (impact barrage) - AMAD+ hôpital régional - GREF - Autre monde <p>3- Intervention à travers des cofinancements directs d'ONG : GRDR (développement local et santé), le Damier (électrification rurale)</p>	<p>1- Appui institutionnel et financier à l'ARK sur l'élaboration du plan de développement régional, la construction et l'équipement de lycées, l'équipement du siège de l'ARK, diagnostic formation professionnelle</p> <p>2- Appui à la scolarisation ; formation des APE des lycées ; centre de soins des malades VIH-SIDA mobilisation des riverains du fleuve sur l'après barrage de <i>Manantali</i>(les financements des volets 1 et 2 passent à travers l'ARK qui a ouvert un compte spécial)</p>
<p>Communauté d'aggrö Evry-Courcouronnes-lisse & ville de Kayes</p>	<p>Convention annuelle d'objectifs entre CA Evry et Kayes pas d'accord cadre à jour. Montage porté par la CA Evry.</p> <p>Mise en œuvre à travers le CDANE (maître d'ouvrage délégué en fait), structure associative d'animation du jumelage. Les fonds passent par le CDANE.</p> <p>En cours de réorganisation institutionnelle suite à l'évaluation de 2002, il est prévu de travailler de plus en plus avec les opérateurs locaux sur les différents volets et non plus en direct</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des services techniques municipaux - Assainissement des eaux pluviales - Ordures ménagères - Développement des quartiers - Animation culturelle au nord et au sud

<p>Montreuil & Cercle de Yélimané</p>	<p>Accord de coopération entre le cercle de Yélimané et la ville de Montreuil. Montage porté par Montreuil. Comité de pilotage au nord avec les OSIM des ressortissants du cercle, au sud avec les associations locales et l'assemblée des CT du cercle. Coopération mise en œuvre par l'OMRI (office montreuillois des relations internationales) au nord et au sud en partenariat avec plusieurs ONG et associations locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADR - ADECYF - Associations villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement local - Décentralisation (appui aux CCC) - Santé et environnement - Formation professionnelle - Aménagement agricole - Microcrédit - Echange jeunesse (évalué en 2001) -
<p>Essonne Sahel CORENS & cercle de Nioro et Diéma</p>	<p>Plusieurs CT des régions Ile de France et Nord –Pas-de Calais interviennent ensemble sur les communes et cercles de Nioro et Diéma. Evolution institutionnelle en cours suite à l'évaluation de 2002 Intervention actuelle à travers l'agence KARED avec les communes des deux cercles et les deux cercles mais aussi intervention directe de CT française vers des CT maliennes (une quinzaine). Comité de pilotage au sud. Les principales relations directes sont</p>	<p>-</p>
		<p>-</p>

Source : coopération française décentralisée Bureau de Kayes- ARV

La coopération jumelage

Elle concernait 37 localités Maliennes et Françaises dans les 7 cercles de la Région.

Les leçons d'étape

Le dispositif institutionnel, bâti autour des conclusions de la table ronde de Kayes de 1997, et de la volonté politique des deux gouvernements Mali France, a créé un cadre favorable.

1. au développement et au renforcement des capacités institutionnelles des élus de la région, particulièrement dans la définition des stratégies et de politique de développement.

Des échanges d'expérience, accompagnés de formation appropriée des responsables politiques et des cadres techniques, sont disponibles et cela depuis la mise en place des collectivités territoriales.

2. des capacités de négociation de tous les acteurs :

- responsables élus,
- association des migrants
- autres organisations de la société civile régionale, locale et communale.

L'implication des collectivités territoriales françaises et de certaines ONG françaises ou autre, mais l'audience internationale auprès de l'ARV, des conseils des cercles et des conseils communaux, permet de créer le nouveau lien de coopération, singulièrement à travers les facilités qu'offrent par exemple l'union Européenne et ses systèmes de coopération décentralisée inter et intra européenne.

En effet, les régions européennes appartiennent à des réseaux de coopération, lesquels réseaux peuvent profiter à la région de Kayes, dans les coopérations triangulaires ou Nord- Nord- Sud –Sud pouvant couvrir les cinq continents.

L'expérience du PADDY peut être méditée, adaptée et vulgarisée pour apporter des réponses aux problèmes régionaux, locaux et communaux relatifs

- A l'enseignement général et professionnel
- Au renforcement des capacités dans les domaines
 - o De la santé,
 - o De l'environnement,
 - o De la production agricole,
 - o Des ressources minières,
 - o Des ressources forestières,
 - o Du développement institutionnel, etc.
- A la généralisation du modèle TOKTEN à l'ensemble des secteurs du développement humain.

Il en est de même de l'expérience en cours de l'aménagement du KARAKORO qui met en évidence les capacités du GRDR, mais surtout la volonté de mise en œuvre de la théorie de développement des pays frontaliers, théorie développée et soutenue par le PNUD, la CEDEAO, l'UE, l'OCDE, etc

3. A cet effet, les conditions sont réunies pour créer à Kayes, un observatoire du développement de la Diaspora malienne dans le monde entier, dépassant le cadre du co- développement franco malien etc.

1.1.2.5. Les programmes et Projets intervenants dans la région de kayes

Ce sont soit des programmes et/ou/projet d'envergure nationale, soit ceux uniquement centrés sur l'ensemble de la région ou seulement dans quelques cercles.

Cependant du fait qu'ils participent tous au développement socio économique de la région, il convient de les prendre en compte, afin de mieux comptabiliser leurs efforts et impacts dans la création de richesse au niveau de la région.

L'annexe 2 donnera un développement exhaustif de ces projets et programmes, qui sont :

- 1) Le **PDRIK** :

- Projet de Développement Rural Intégré de Kita.
- 2) Le **PADDY**
Programme d'Appui au Développement Durable de Yélimané.
 - 3) Le **PDIAM**
Projet de développement rural itégré en aval du barrage de manantali
 - 4) **PGIRE**
Projet de gestion itégré des ressources en eau et des usages multiples dans le bassin du fleuve Sénégal
 - 5) Les projets : Mali/FAO/Espagne pour la scurité alimentaire.
 - 6) Le projet d'appui à la filière Coton/textile BAD/volet Mali
 - 7) **PAFS**
Plan d'Action pour la Fertilisation des Sols.
 - 8) **PNIR**
Programme National d'Infrastructures Rurales.
 - 9) **PAFISEM**
Projet d'Appui à la Filière Semencière.
 - 10) **PALUCP**
Projet Africain de lutte d'Urgence Contre le Criquet Pelerin.
 - 11) **PASAOP**
Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes.
 - 12) **PNPBBF**
Programme National des petits Barrages et Bas-Fonds.
 - 13) **Projet s'Equiper en Boisant.**
 - 14) Programme Gouvernemental d'Aménagement de 50 000 ha.
 - 15) **PADF**
Projet d'Appui au Développement de la Filière Pourghère au Mali.
 - 16) **NERICA**
Projet de diffusion du riz NERICA
 - 17) **PRODESCO**
Projet de Développement de l'Elévation au Sahel Occidental, Phase II
 - 18) **PADEPA** – KS
Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud.
 - 19) **PQAP**
Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux.
 - 20) **PACE**
Création de zones libérées durablement de la mouche tsé tsé et la trypanosomiase en Afrique de l'Est et de l'Ouest.
 - 21) Projet de construction et Equipement d'Infrastructures pour la commercialisation et la transformation du betail.
 - 22) **PACE**
Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties.
 - 23) Projet régional d'Amélioration de la qualité des cuirs et peaux.
 - 24) **PALCGA**
Plan d'Action de Lutte Contre la Grippe Aviaire.
 - 25) **PQAA**
Programme Quinquennal d'Aménagements Acquacoles.
 - 26) **PPCB**
Programme Quinquennal de Lutte contre la Péripleumonie Contagieuse Bovine.
 - 27) **Appuis PRMC – Commissariat à la Sécurité Alimentaire.**
 - 28) Le **PRODEC**
Programme Décennal de l'Education

- 29) **PRODEJ**
Programme Décennal de la Justice.
- 30) **PRODES**
Programme Décennal de la Santé.

Conclusions d'Etape

Au niveau régional et local, les services publics demeurent encore insuffisamment dotés en personnels qualifiés, en ressources matérielles et financières toute chose permettant à l'Etat d'accompagner les collectivités territoriales dans le processus de développement.

Au niveau communal, la décentralisation des services publics est nettement insuffisante.

L'administration des collectivités (Région, Cercle, Commune) se caractérise par son insuffisance notoire en ressources humaines qualifiées.

Les autres acteurs :

- *Les chambres consulaires : parce que très peu dotées en ressources humaines qualifiées, financières et matérielles n'arrivent pas à assumer la délégation de pouvoir concède par l'Etat notamment la maîtrise d'ouvrage délégué.*
- *Les associations et organisation professionnelles agricoles : forment un tissu associatif riche et varié constituant de ce fait un facteur favorable à la consolidation de la démocratie, à l'approfondissement d'un dialogue politique et social fécond au développement d'un partenariat dynamique entre l'État, les collectivités territoriales, la société civile et les producteurs.*

Les associations de migrants : A travers leurs nombreuses associations et coopératives ont développé :

- *Un système d'investissement en biens collectifs, socio-sanitaire et éducatif, en équipement d'approvisionnement en eau potable et des équipements d'aménagement agropastoral et d'irrigation (puits à grand diamètre, système d'adduction complète, GMP, périmètre maraîchers), lieux de culte.*
- *Développement de réelles capacités de négociation qui ont permis à plusieurs cercles de nouer des relations de coopération et de jumelage toutes choses qui aboutiront à la tenue de la table ronde de Kayes et l'institutionnalisation de la coopération décentralisée avec un secrétariat permanent ; l'existence de ce dialogue politique entre la France et le Mali a donné une nouvelle dimension à la gestion du flux migratoire.*
- *Les apports financiers des migrants aujourd'hui s'inscrivent plus dans l'amélioration de l'habitat individuel et le développement du tissu économique dont la manifestation par le développement des marchés permanents et périodiques qui s'échelonnent de Lakanguémou à Kersigané en passant par Yélimané, Djonkoulané, Fanga, Kagnaga, Tambagara, Gory, Yaguiné, etc....*

Les partis politiques : Tous les partis d'envergure nationale sont représentés à Kayes.

Les ONG et les partenaires :

Les ONG nationales et internationales couvrent tous les cercles et tous les domaines d'activités socio-économiques : de l'appui au système socio-sanitaire et éducatif aux activités économiques de production de biens et de services. Par ailleurs les plus grandes d'entre elles notamment les ONG internationales seules ou en association avec les ONG nationales avec l'appui des services techniques apportent un appui conséquent.

- *Les acteurs de la coopération décentralisée :*

Outre le Ministère Français des affaires étrangères les collectivités territoriales françaises (région de l'Île de France, le Nord de pas de calais) les associations des collectivités françaises du type ESSON-Sahel, la communauté d'EVRY apportent des appuis diversifiés aux collectivités territoriales notamment à la Région aux différents conseils de Cercle et à plusieurs communes. Les collectivités de la région peuvent tirer un large profit des capacités de négociation et d'intermédiation de ces acteurs particuliers auprès d'institutions européennes et internationales et d'autres régions du Nord.

Relief: En apparence accidenté ne constitue pas d'obstacle majeur pour les activités économiques (agro-sylvo-pastoral et autre). Cette situation présente un avantage certain pour le développement de l'hydro-électricité.

1.1.3- Environnement naturel

1.1.3.1- Brève Présentation des Zones Agro- climatiques de la Région

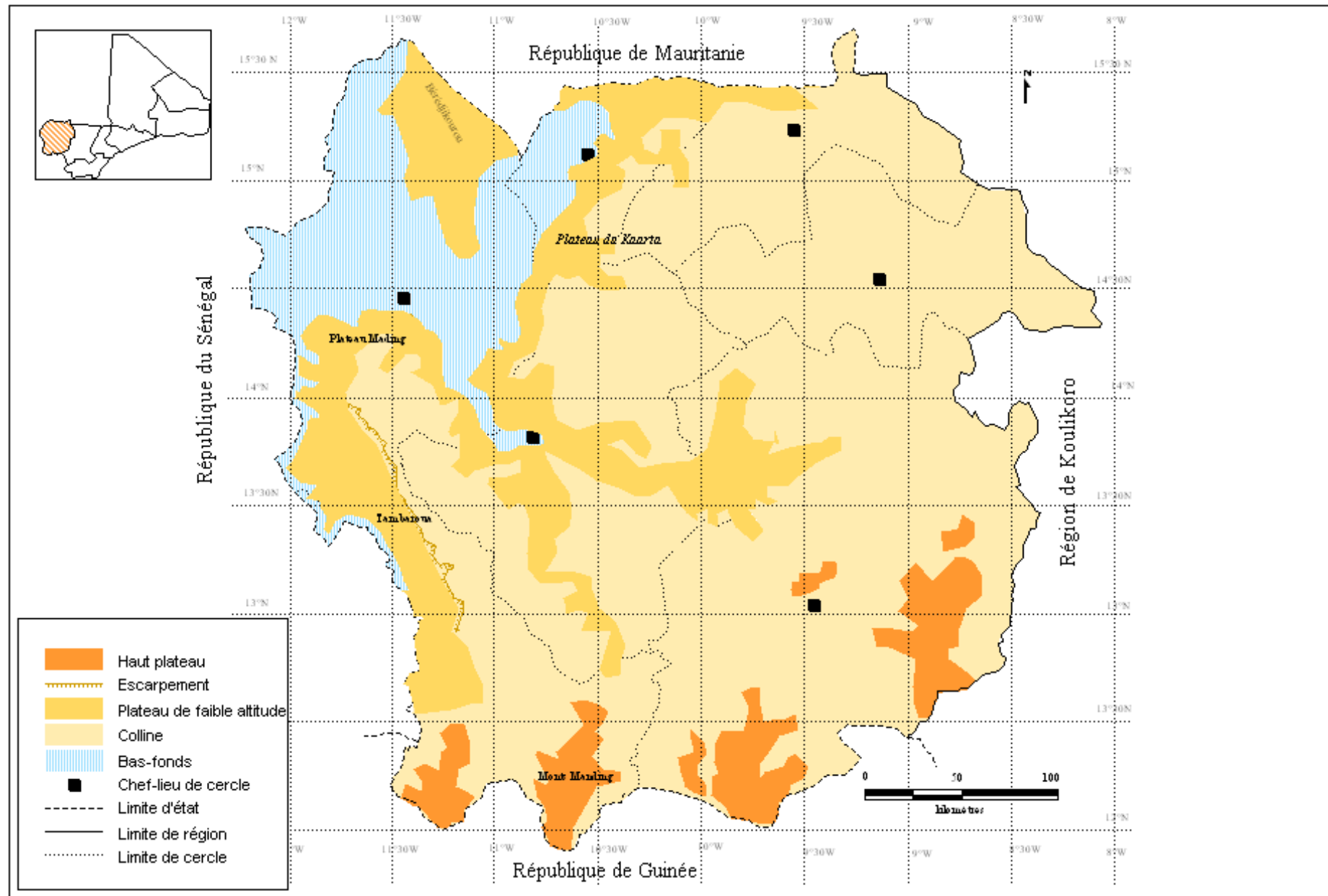
Relief

La région de Kayes présente un relief accidenté. On y distingue quelques grands ensembles :

- Au nord, de la frontière Mauritanienne jusqu'au sud des cercles de Yelimané et de Nioro le relief est quasi monotone.
Cependant la présence de Guidimé (ou Bérédji kourou), au nord du cercle de Kayes et le sud du cercle de Yélimané et du plateau Kaarta dans le cercle de Nioro vient perturber cette quasi monotonie.
- Au centre on observe une succession de massifs montagneux (plateau du kasso) et de vallons qui sont occupés par des cours d'eau (le Sénégal et ses affluents)
- A l'Ouest l'ossature du relief est constituée par le mont Tambaoura qui s'incline à l'Est pour donner des escarpements et à l'Ouest la vallée de la Falémé.
- Au sud, le relief est plus accidenté. Le sud des cercles de Kita et de Kéniéba est occupé par le mont Manding.
- La partie orientale de la région est constituée de bas-fonds, prolongements de la vallée de Ouagadou dans le cercle de Diéma. On y note la présence de mares résiduelles.
Le caractère accidenté du relief constitue l'une des contraintes majeures au développement de la région.

CARTE ci-dessous : les grands ensembles de la région

CARTE N°2 : LES GRANDS ENSEMBLES MORPHOLOGIQUES DE LA RÉGION DE KAYES



D'une manière générale, le relief de la région oriente le réseau hydrographique. Il est dominé par les falaises du Tambaoura qui couvrent une bonne partie des cercles de Kayes et de Kéniéba. Le point le plus élevé se situe à une altitude de 806 mètres. Il se localise aux environs de Baléa dans la commune de Koulou (cercle de Kita). Le point le plus bas (27 mètres au-dessous du niveau de la mer), se situe à Kotéra dans la commune de Guidimakan-kéri-Kafo (cercle de Kayes).

Ainsi, sur le plan physique, le relief de la région est en apparence peu accidenté, avec une succession de plateaux inclinés vers le nord et découpés en une série de compartiments par les cours d'eau. Son altitude moyenne est de 200 à 400 mètres, mais elle dépasse 400 m au sud de la région.

La géologie de la région est constituée du birrimien sur lequel repose en discordance une couverture sédimentaire gréseuse, où de nombreuses fractures et failles masquées ont favorisé des intrusions doléritiques et la montée du fluide magmatique minéralisateur (or et diamant...)

Selon les résultats du Projet Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT, 1984), la région couvre trois zones climatiques :

- la zone sahélienne : Elle couvre l'extrême Nord de la région jusqu'à la frontière Mauritanienne. Le climat est de type aride, avec 9 mois de saison sèche (octobre à juin) et les écarts de températures sont très élevés entre le jour et la nuit, les isohyètes vont de 550 mm au Sud à 150mm au Nord.. Les cercles concernés sont : Nioro, Yélimané, Diéma, une partie de Bafoulabé et une partie de Kayes). Les mois les plus pluvieux sont juillet, août et septembre, où plus des ¾ des pluies sont enregistrées ;
- la zone soudanienne. Elle se caractérise par un climat de type semi-aride et s'étale du Nord au Sud entre les 550 mm et 1.150 mm. La saison sèche dure environ 6 mois et les écarts thermiques sont élevés entre les mois les plus chauds (mai) et les mois les plus froids (décembre). Les cercles concernés sont la majorité du cercle de Kéniéba, la totalité du cercle de Kita, une portion du cercle de Kayes et une partie de Bafoulabé.

Tableau 8: Caractéristiques des zones bioclimatiques de la région de Kayes

Zones climatiques	Nombre moyen de jours de pluie	Température moyenne annuelle	ETP moyenne annuelle	Superficie approximative	Limites		Stations synoptiques
					Nord	Sud	
Humide ou Guinéen Nord	85	27°C	1800 à 2200 mm	17.719 km ²	Kassama à Sirakoro	Frontière Guinéenne	Kéniéba
Soudanien humide ou Soudanien Sud	75	27°C	2300 à 2500 mm	46.195 km ²	Diamou à Kolokani	Kassama à Sirakoro	Kita
Soudanien Nord	55	28°C	2300 à 2500mm	39.395 km ²	Yélimané à Simbi	Diamou à Kolokani	Kayes
Sahélien Sud	45	28°C	2500 à 2750mm	16.453 km ²	Frontière Mauritanienne	Yélimané à Simbi	Nioro

Source : PIRT, 1984.

Dans toutes les zones bioclimatiques, les températures augmentent du sud au nord de même que l'évapotranspiration, tandis que les pluies et la durée de l'hivernage diminuent.

Le régime des vents est dominé par l'harmattan, vent chaud et sec, venant du nord est qui souffle d'avril à mai et la mousson qui, elle souffle pendant la saison des pluies du sud ouest vers le nord est.

Au niveau de chacune des zones climatiques dans la région, l'on rencontre trois (3) saisons :

- **la saison sèche- chaude** : de février à juin, où les vents sont généralement forts de jour et de nuit avec une faible humidité relative et d'octobre à novembre, où les vents sont généralement faibles et surtout le jour. En zone soudanienne et pré -guinéenne, elle s'étale respectivement de février à mai et de février à avril ;
-
- **la saison sèche- froide** : de décembre à janvier, où l'humidité relative est faible et les vents sont généralement faibles et surtout le jour ;
-
- **la saison humide- chaude** : selon les zones climatiques, elle va de juin à septembre dans la zone soudanienne et de mai à octobre dans la zone pré guinéenne.

1.1.3.2. LES ZONES CLIMATIQUES

1.1.3.2.1. Zone Sahélienne : zones sahélienne (300-450 mm) et sud sahélienne (450-600mm)

La zone Sahélienne de la Région se Kayes se situe entre les isohyètes 300-600mm, ce qui correspond au Sahélien Sud encore appelé Sahélien pluvieux. Elle offre plus de possibilités agronomiques par rapport au Sahélien Nord (150-350mm). Par contre elle présente plus de limitation comparée au Soudanien.

Cette zone occupe l'extrême Nord de la région limitée au Sud par l'isohyète 600 mm et au Nord par la frontière Mauritanienne. Elle se définit par un climat de type aride ayant sept à huit mois secs, une température moyenne annuelle élevée (écart thermique élevé entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid, écart thermique élevée entre le jour et la nuit).

Les caractéristiques sont les suivantes :

a) Pluviométrie :

- Moyenne annuelle : 300 à 600 mm
- Mois pluvieux : Juillet, Août. et Septembre, regroupant plus des ¾ de la pluviométrie
- Mois le plus pluvieux : Août avec plus du 1/3 de la pluviométrie.
- Nombre de jours pluvieux : 45 jours au maximum pendant la saison de croissance.

b) Humidité relative :

Huit mois de l'année sont considérés comme secs (moins de 50 % HR). Il s'agit des mois allant de Novembre à Juin. Les mois de Juillet et d'Octobre sont relativement humides, tandis que

Août et Septembre sont, quant à eux, humides.

c) Température :

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 28°C.

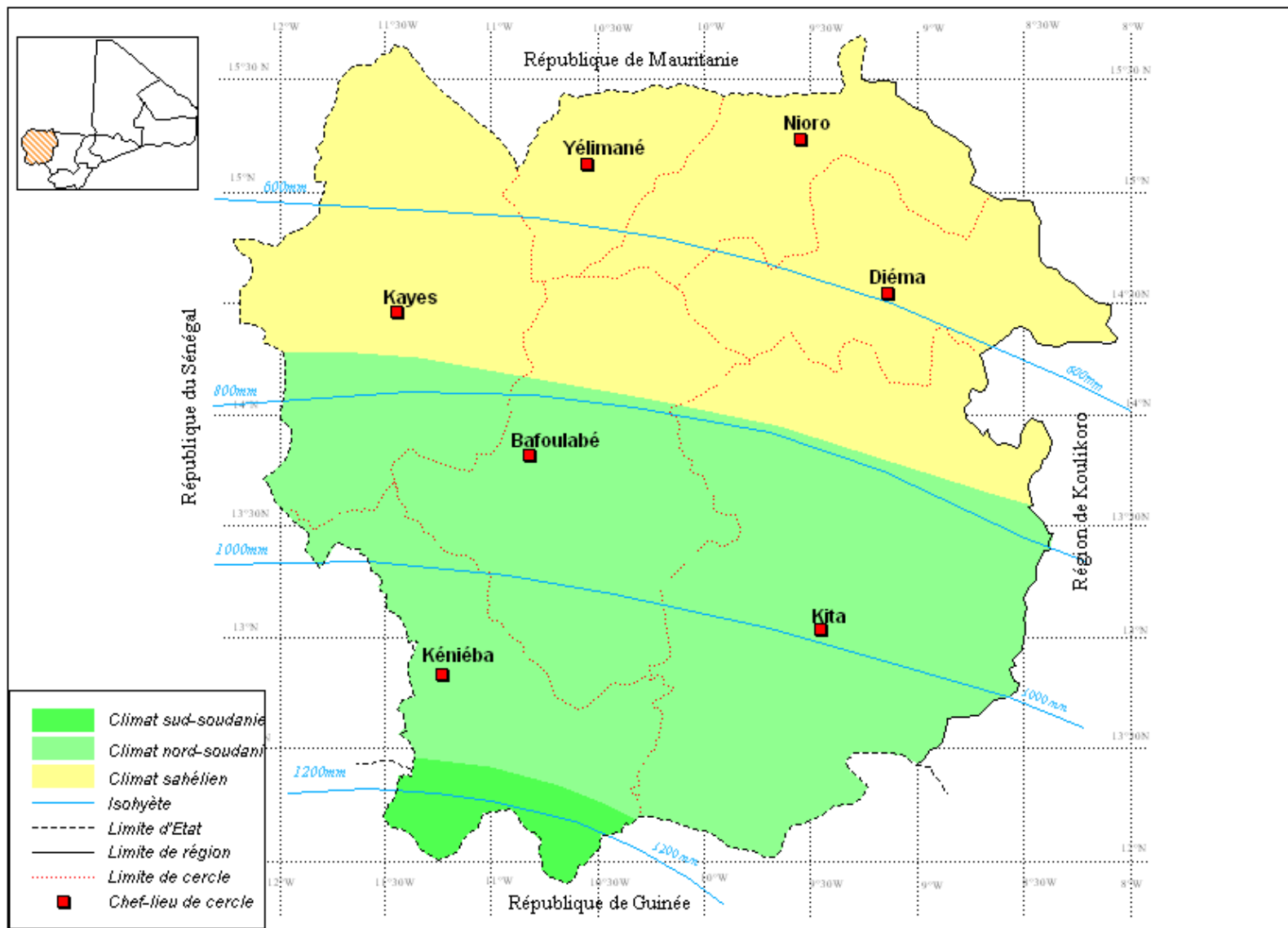
- Mois chaud et température du mois le plus chaud : Février à Novembre avec 33°C en Mai (parfois au-delà de 40°C).
- Mois frais et température du mois le plus froid : Décembre et Janvier avec 22°C en janvier.

d) Evapotranspiration :

- Moyenne annuelle : 1926 mm
- Maxima mensuel : ± 200 mm à Mai - Juin
- Minima mensuel : ± 125 mm.

CARTE ci-dessous : les zones climatique

CARTE N°3 : RÉGION DE KAYES : LES ZONES CLIMATIQUES



Source : DRMétéo / Kayes
Réalisation : 2009

Auteur : Yarangou COULIBALY

e) **Vents** :

- Vents forts : plus de 200km/jour de Février à Août avec maximum en Juin (près de 300 km/jour).
- Vents Moyens : entre 120 et 175 km/jour de Septembre à Janvier
- Vents Nocturnes faibles d'Octobre à Mars.

f) **Saisons** : On distingue trois dans cette zone :

- Saison sèche et chaude : (de Février à Juin, et d'Octobre à Novembre).

Une partie de cette saison (Février à Juin) se caractérise par des vents généralement forts de jour comme de nuit, et une faible humidité relative ; l'autre partie connaît des vents faibles et surtout de jour puis une moyenne humidité relative (Octobre – Novembre).

- Saison sèche et fraîche (de Décembre à Janvier), avec des vents généralement faibles et surtout de jour, faible humidité relative.
- Saison humide et chaude (Juillet à Septembre).

1.1.3.2.2 La zone Soudanienne

Elle se caractérise par un climat de type semi-aride et s'inscrit du nord au Sud entre les isohyètes 600 et 1.150 mm. Elle se scinde en zone Soudanienne sèche limitée par les isohyètes 600 et 800mm et en Soudanienne humide comprise entre les isohyètes 800 et 1.150 mm.

a) **Zone Soudanienne Nord** : (Soudanien sec)

Elle se caractérise par une saison sèche longue, un élevé de température entre le minimum (24°C en Décembre – Janvier) le maximum 32°C en Mai). Plus spécialement elle se caractérise par :

○ **Pluviométrie** :

- Moyenne annuelle : 600 à 800 mm
- Mois pluvieux : Juin à Septembre regroupant plus des $\frac{3}{4}$ de la pluviométrie ;
- Mois le plus pluvieux : Août avec plus du $\frac{1}{3}$
- Nombre de jours pluvieux (Juin à Septembre) : maximum pendant la période de croissance 55 jours

○ **Humidité relative** :

- Mois secs : Novembre à Mai (moins de 50 % HR)

- Mois relativement humides : Juin et Octobre
- Mois humide : Juillet à Septembre
 - **Température** :
 - Moyenne annuelle : 28°C
 - Mois chaude et température du mois le plus chaud : Février à Novembre avec 32°C en Mai.
 - Mois frais et température du mois le plus frais Décembre et Janvier, 24°C.
 - **Evapotranspiration** :
 - Moyenne annuelle : \pm 1689 mm
 - Maxima annuel : \pm 180 mm en Mai
 - Minima mensuel : \pm 121 mm en Août
 - ✓ **Saisons** :
- On en rencontre 3 qui sont
 - Saison sèche et chaude caractérisée par :
 - Vents généralement forts de jour et de nuit, faible humidité relative (de Février à Juin).
 - Vents généralement faibles et surtout de jour, moyenne humidité relative (de Octobre à Novembre).
 - Saison sèche et fraîche : Vents généralement faibles et surtout de jour, faible HR (Décembre à Janvier).
 - Saison humide et chaude : Juillet à Septembre.

b. Soudanien Sud

Il représente plus de la moitié de la zone soudanienne dans son ensemble, et s'étend entre les isohyètes 800 et 1150 mm.

D'une manière globale, le Soudanien Sud se présente comme étant un climat de type sud humide, six à sept mois secs, température moyenne annuelle élevée, écart thermique moyen entre le mois le plus chaud et le plus frais.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ **Pluviométrie** :
- Moyenne annuelle 800 à 1150 mm

- Mois pluvieux : Mai à Octobre plus de 90% de la pluviométrie et moins de 75 mm en Mai et Octobre.
- Mois les plus pluvieux : plus de 200 mm Juillet à Septembre avec ± 300 mm en Août.
- Nombre de jours pluvieux – (Mai à Octobre) : 75 jours maximum

✓ **Humidité relative**

- Mois secs : Décembre à Avril, moins de 50 % HR
- Mois relativement humides : Mai, Juin, Octobre, Novembre avec moins de 75% HR.
- Mois humides : Juillet - Août - Septembre.

✓ **Température**

- Moyenne annuelle : $\pm 27^{\circ}\text{C}$.
- Mois chauds et température du mois le plus chaud : Février à Novembre avec 42°C en Avril – Mai.
- Mois frais et température la plus fraîche : Décembre et Janvier, 24°C .

✓ **Evapotranspiration**

- Moyenne annuelle : ± 1632 mm
- Maxima mensuel : ± 180 mm en Mars, Avril, Mai
- Minima mensuel : ± 110 mm en Août.

✓ **Vents**

- Vents moyens : entre 120 et 175 km/jour de Novembre à Décembre
- Vents faibles : entre 75 et 100/jour d’Août et Novembre
- Vents nocturnes presque toute l’année mais faible de Décembre à Janvier.

✓ **Saisons**

- Saison sèche et chaude avec une faible HR de Février à mai et une moyenne HR d’Octobre à Novembre.
- Saison sèche et fraîche avec faible HR : Décembre – janvier
- Saison humide : Juin à Septembre.

D’une manière générale, pendant les saisons sèches la récolte est soumise au régime de l’harmattan. Ce vent du Nord-Est a un effet desséchant qu’accentue en Avril et Mai l’effet des températures élevées. Le facteur dominant pendant la saison des pluies est le régime de la mousson qui est dirigée

de Sud-Ouest vers le Nord-Est.

Du climat de la région, nous retenons que selon les services météo, la station de Kayes accuse une diminution pluviométrique de l'ordre de 20%, correspondant à un écart négatif de 155,6 mm entre 1930 et 1990

Le climat se caractérise par une pluviométrie annuelle décroissante du Sud au Nord (de plus de 1200 mm à moins de 100 mm) pour la période 1971 - 2000 (voir carte n° 1).

On distingue dans la Région de Kayes quatre types de climat: un climat sahélien au nord (pluviométrie annuelle comprise entre 300mm et 450mm), sud sahélien (pluviométrie annuelle comprise entre 450mm et 600 mm), nord soudanien (pluviométrie annuelle comprise entre 600mm et 800mm) et sud soudanien au sud (pluviométrie annuelle comprise entre 800mm et 1200mm).

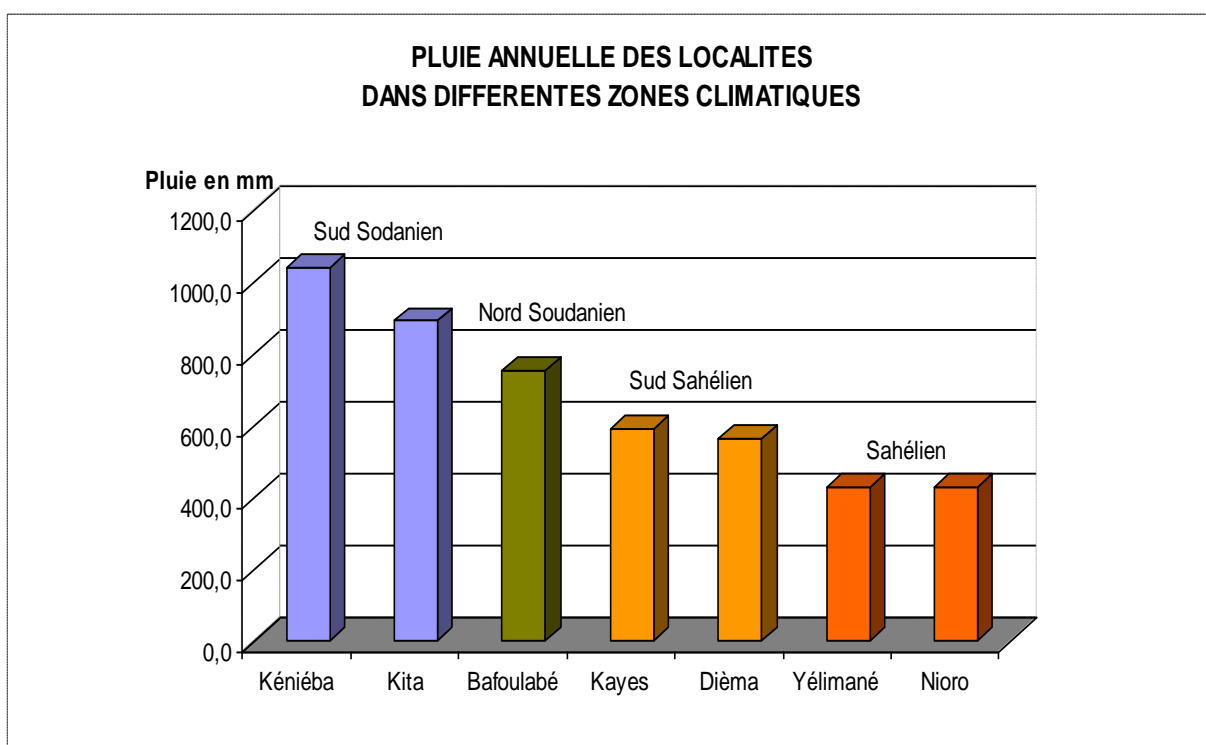


Fig : 1 Pluviométrie annuelle (mm) des localités dans les différentes zones climatiques

La Région connaît l'alternance de deux saisons :

- Une saison sèche dont la durée varie de sept mois au Nord (novembre à mai) à six mois au Sud (novembre à avril),
- Et une saison humide ou hivernage, mai à octobre au Sud, de juin à octobre au Nord avec des intersaisons plus ou moins marquées correspondant à des mois «ni pluvieux, ni secs».

Les pluies liées aux lignes de grains sont particulièrement importantes aux latitudes sahéliennes. Le régime de mousson est le facteur dominant de la saison des pluies.

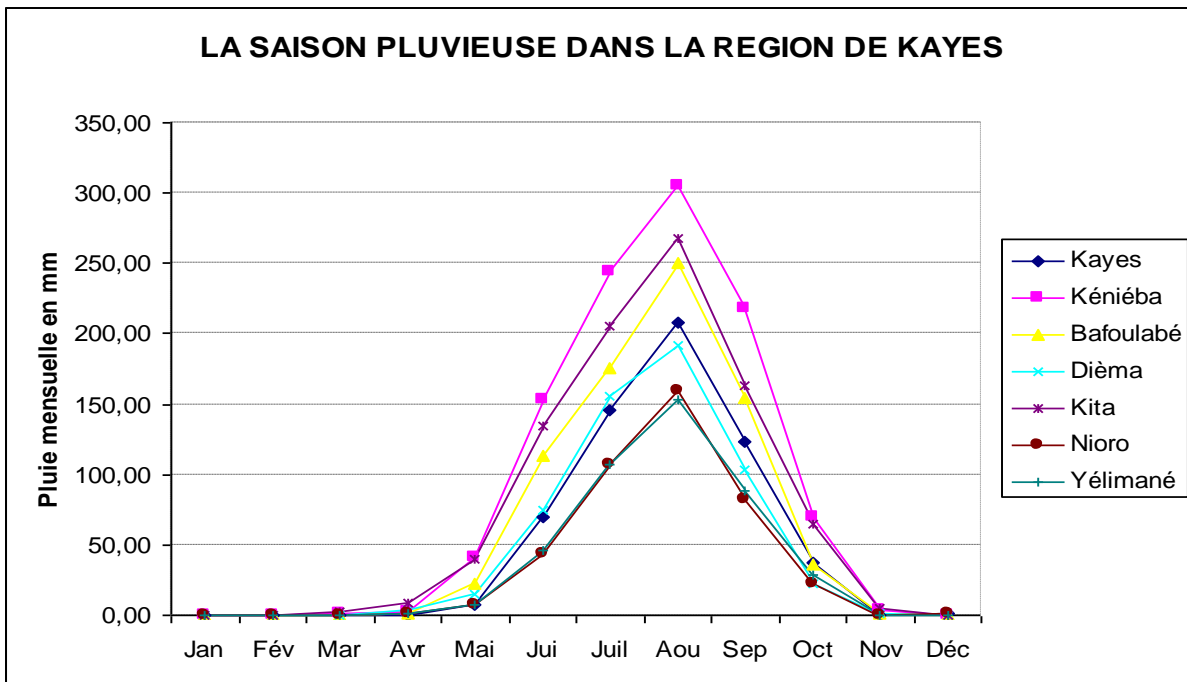


Fig : 2 Evolution de la saison pluvieuse dans la Région de Kayes

Les totaux pluviométriques mensuels et annuels traduisent une diminution des précipitations en latitude. Cette distribution sensiblement identique à celle de l'humidité relative, est l'inverse de celle de l'évapotranspiration potentielle. Dans tous les cas, la distribution des pluies dans le temps, que ce soit par mois ou par décade est unimodale ce qui veut dire qu'il n'y a qu'une seule saison des pluies et le mois d'août représente dans la plupart des saisons, le pic pluviométrique mensuel.

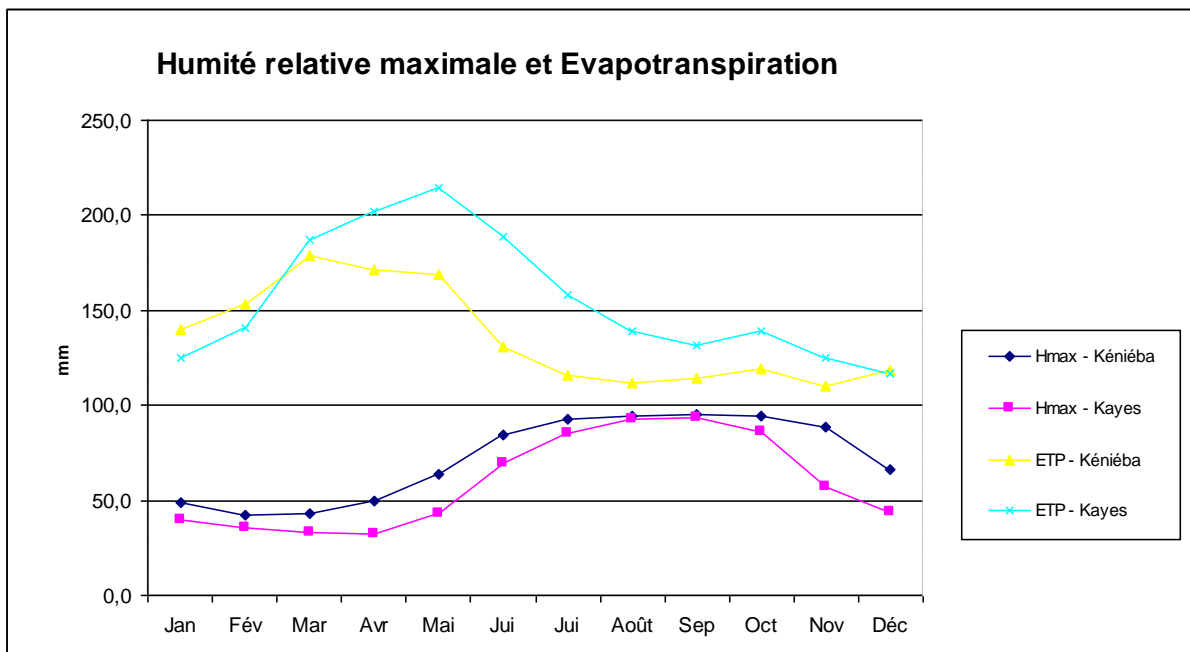


Fig : 3 Evolution de l'humidité relative maximale (%) et de l'évapotranspiration (mm) dans les parties nord (Kayes) et sud (Kéniéba) de la Région de Kayes

Sur le plan écologique, et selon des critères définis dans l'Esquisse du Schéma National d'Aménagement du territoire, la région se répartit entre les zones écologiques homogènes suivantes :

La variation interannuelle des pluies et son inégale répartition d'une année sur l'autre n'apparaissent pas dans le travail.

Tableau 9 : caractéristiques et potentialités des zones écologiques homogènes de la région de Kayes

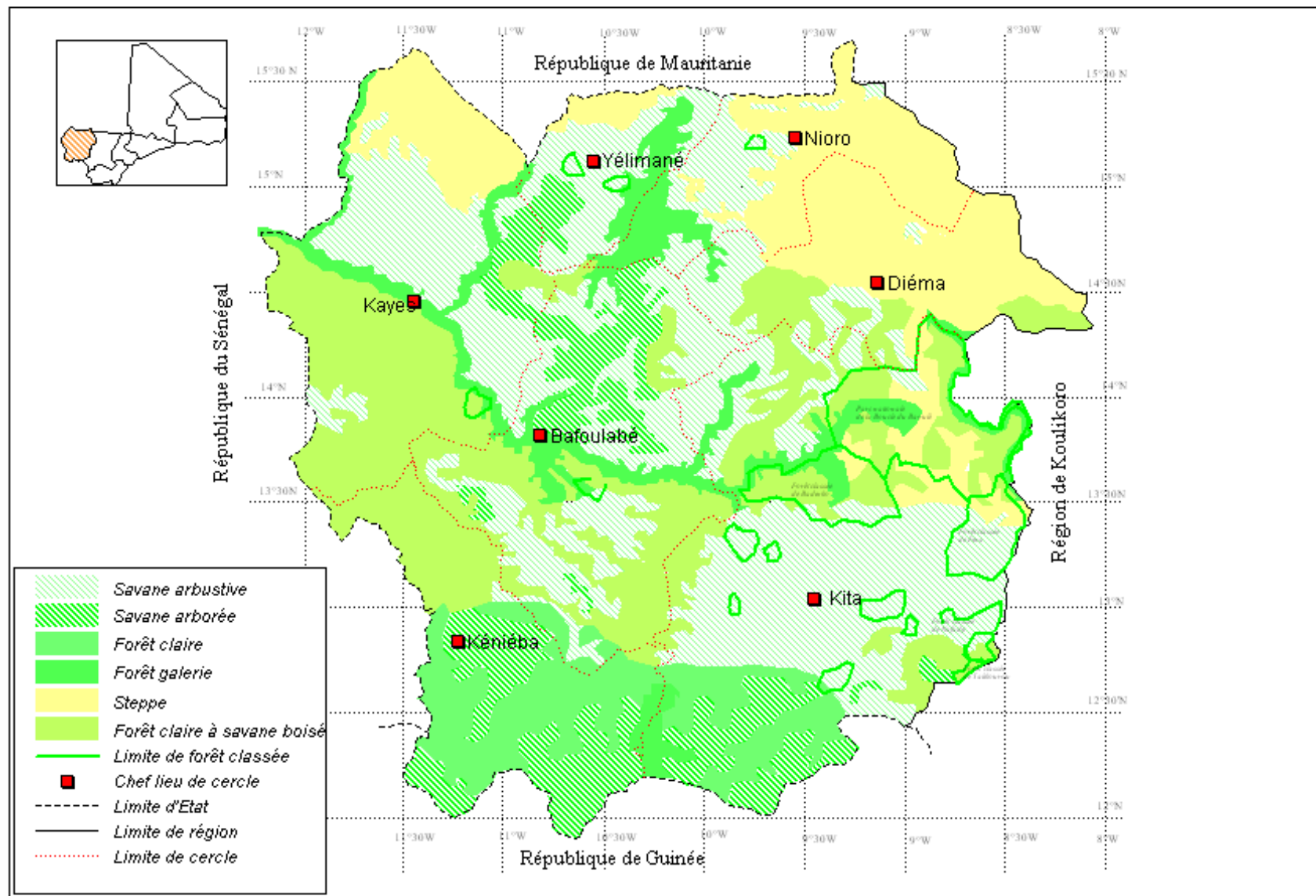
Nom de l'espace homogène	Caractéristiques physiques	Potentialités	Contraintes
Zone du hodh Kaarta	-Géologie : grés dans le Hodh occidental et dépôts sédimentaires dans le Ouagadou et le hodh oriental -géomorphologie : plaines sablo limoneuses ou sablo argileuses ou sableuses -climat nord sahélien -végétation : savane arbustive à steppe	-sols subarides et sols tropicaux lessivés -pâturage de bonne qualité -énergie solaire et éolienne intéressantes pour l'hydraulique	-Problèmes d'eau -érosion éolienne et hydrique -fort enclavement
Zone Guidimagha	- Géomorphologie : modélé de plaine et glacis -climat nord-sahélien Vents forts -végétation : savane arbustive à steppe	-sols subarides et sols tropicaux lessivés -pâturage de bonne qualité -énergie solaire et éolienne intéressantes	-Problèmes d'eau -érosion éolienne et hydrique -enclavement
Haut Kaarta occidental	-géologie : dolomites, granites petites et dolerites -Géomorphologie : modèle de glacis et de bas plateaux molles -climat nord soudanien -végétation : savane arborée dégradée	-Sols tropicaux ferrugineux lessivés, sols d'érosion sur cuirasse et sols alluviaux dans les vallées -pâturages de qualité de charge moyenne -énergie solaire et éolienne intéressante	-érosion éolienne et hydrique -fragilité des sols d'érosion sur cuirasse et minéraux brut - acidité des sols tropicaux ferrugineux lessivés - enclavement
Bassin de Falémé	-géologie : dolérites volcano-sédimentaires, schistes et micaschistes -géomorphologie : plaine dominée à l'Est par les falaises de Tambaoura -climat nord soudanien -végétation hydrophille dans les zones humides mais mésophile ailleurs Savane arborée et fourrée.	-Sols tropicaux ferrugineux lessivés, sur les hautes plaines sols hydromorphes dans les dépressions (riches) -Pâturage d'eau de surface (le fleuve falémé) --énergie solaire et éolienne intéressante	-érosion hydrique -topographie -acidité des sols ferrallitiques et ferrugineux tropicaux lessivés -irrégularité des pluies - enclavement.

Plateau Manding	<ul style="list-style-type: none"> -géologie : formations gréseuses dolérites -géomorphologie modelée de glacis drainés par des cours d'eau intermittents ou saisonniers et délimités par des plateaux -climat soudanien pur -végétation : forêts claires, savanes arborées et forêts galeries le long des fleuves. 	<ul style="list-style-type: none"> -Sols ferrugineux lessivés, sols ferrallitiques sur les glacis, sols d'érosion sur cuirasse, sols minéraux bruts sur les plateaux et sols hydromorphes dans les vallées des cours d'eau -pâturage de qualité moyenne à bonne -énergie solaire intéressante -présence de cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> -érosion hydrique -topographie -acidité des sols ferrallitiques et ferrugineux tropicaux lessivés -irrégularité des pluies - enclavement
Vallée Bakoye-Bafing	<ul style="list-style-type: none"> -Géologie : Formation gréseuse avec épisodes glaciaires -géomorphologie modelée de plaines sablo-limoneuses parfois en terrasse -climat : soudanien-nord -végétation : formation hydrophile dans les terrasses inondées et végétation hygrophile sur les plaines exondées. 	<ul style="list-style-type: none"> -présence d'espace halieutique lié à l'inondation et qui favorise la pisciculture Energie solaire et éolienne intéressante surtout dans le delta 	<ul style="list-style-type: none"> -fortes pressions pastorales sur les pâturages, perte énorme d'eau par infiltration et évaporation
Domaine forestier du Baoulé	<ul style="list-style-type: none"> -Géologie : Formation gréseuse avec épisodes glaciaires -géomorphologie modelée de glacis avec des buttes et très bas plateaux -climat : soudanien Végétation : forêt classée 	<ul style="list-style-type: none"> -Sols tropicaux ferrugineux lessivés, sols d'érosion sur cuirasse et sols alluviaux dans les vallées -pâturage de qualité -faune riche et variée classée comme patrimoine mondial 	<ul style="list-style-type: none"> -érosion hydrique et éolienne -coupe de bois, braconnage et feux de brousse à la périphérie -irrégularité de la pluviométrie

Des caractéristiques de ces espaces homogènes, les constats actuels font apparaître que la région dispose encore de fortes potentialités dans différents domaines. Cependant, certaines contraintes s'amplifient, à cause de la rigueur climatique et de la forte pression sur les sols et la végétation. Aussi, l'on retiendra que toutes les zones ci-dessus décrites méritent d'être protégées, compte tenu des possibilités d'utilisation de ces espaces homogènes.

CARTE ci-dessous : le couvert végétal de la région

CARTE N°4 : LE COUVERT VÉGÉTAL DE LA RÉGION DE KAYES



Source : IGM, Image spot
Réalisation : 2009

Auteur : yaranga coulibaly

1.1.3.3. Ressources en sols et leur utilisation

Sur la base des caractéristiques générales et du point de vue des paramètres indicatifs de leurs potentialités, dix groupes de sols ont été identifiés dans la région de Kayes selon les résultats du PIRT, 1984. Ce sont :

1. D : Groupe de dunes sableuses, profondes et à bon drainage ;
2. DA : Groupe des sols de dunes sableuses érodées et aplanies, profonds et à bon drainage ;
3. PL : Groupe de sols des plaines à matériaux limoneux, profonds et plus ou moins drainés ;
4. PA : Groupe des sols de plaines à matériaux argileux, profonds et plus ou moins drainés ;
5. PS : Groupe de sols des plaines à matériaux limoneux, profonds, sableux et très acides en général ;
6. TC : Groupe de sols des terrains de cuirasses latéritiques, peu à moyennement profonds, gravillonnaires, le plus souvent avec blocs et cailloux libres ou ocre en surface ;
7. TH : Groupe de sols de terrains hydromorphes, faiblement ou non inondés, profonds à mauvais drainage en général. Il se rencontre dans les plaines alluviales ou dans de légères dépressions ;
8. TI : Groupe de sols des terrains inondés de façon saisonnière, qui correspondent à toutes les terres rizicoles ainsi que les terres des cultures de crue ou de décrue. Ce sont des sols profonds ;
9. TR : Groupe de sols des terrains rocheux. La roche qui est variable (grès, dolérite, etc...) et cohérente est atteinte à moins d'un mètre de profondeur quand elle n'affleure pas en surface. Ce sont des sols peu profonds et à drainage variable ;
10. X : Groupe comportant tous les terrains rocheux spéciaux : zones d'anciens lacs qui sont à sec aujourd'hui avec des sédiments diatomiques (X1) ; plaines limoneuses très fortement érodées et dépourvues de toute végétation (X2), reg (X3) ; dunes actives (X4) ; collines ou toutes autres étendues d'affleurement rocheux (X5), surface d'eau permanente (X6).

De l'analyse de ces résultats, il ressort des constats que :

- la répartition des superficies des sols entre les différents groupes est de 22,76% de TC, 25,46% de PA, PS et PL, 18,93% de TR, 6,28% de DA, localisés presque entièrement dans le nord-est de la région, 1,65% de TH et 0,62% de TI, localisés dans les vallées et plaines inondables des cours d'eau. Font partie également 3,09% de X, dont les représentants sont X5 qui correspondent aux affleurements rocheux, 1% de D et autres groupes non spécifiés ;
- le groupe TC prédomine dans la partie sud de la région avec comme limite nord, l'isohyète 800mm qui correspond à la ligne Bafoulabé-Kolokani (Région de Koulikoro). Ces sols peu évolués, de textures assez grossières et de profondeur faible à moyenne, dont le substratum repose sur la dalle latéritique couvrent les glacis en piedmont des escarpements rocheux des grès du plateau manding ;
- les sols occupent de vastes étendues, qui s'étendent du Guidimagha au plateau Manding et intéressent toutes les formations sur schistes (Nioro- Kayes), dolérite et grès (Nioro- Sandaré- Kayes) ; grès de Yélimané (massif Sarakolé), grès du plateau manding
- les D et DA sont confinés dans les parties nord-est.

Sur le plan agricole, on rencontre quatre (4) types de sols dans la région de Kayes. Ce sont :

- **les sols limoneux** d'origine alluvionnaire, situés en bordure du fleuve Sénégal, dans les grandes plaines et autour des marigots. Ces sols, fertiles, profonds sont exploités en partie pour les besoins de l'agriculture et du maraîchage ;

- **les vertisols** : situés dans les grandes dépressions (mares de Doro et de Goumbogo) sont fertiles, mais difficiles à travailler. Ces bas-fonds sont aptes pour la riziculture ;
- **les sols ferrugineux** sont localisés en zones de cultures sèches ;
- **les sols sableux**, pauvres dans l'ensemble, occupent la majeure partie du Kaarta (cercles de Nioro, Diéma et une partie de Kita).

En tenant compte des principales utilisations des sols dans la région, l'on constate deux vocations essentielles :

- les vallées des fleuves et lac des cercles de Kita, Kéniéba et une partie de Bafoulabé ont une vocation de terres agricoles et servent de pâturages en saison sèche ;
- la zone nord-Est occupée par la pratique de l'élevage. Elle est la zone de pâturages naturels où la présence de points d'eau (mares, puits et forages) est fortement marquée. Cette zone, malgré l'insuffisance pluviométrique est la zone d'élevage par excellence, mais on y pratique aussi des cultures de mil et de sorgho.

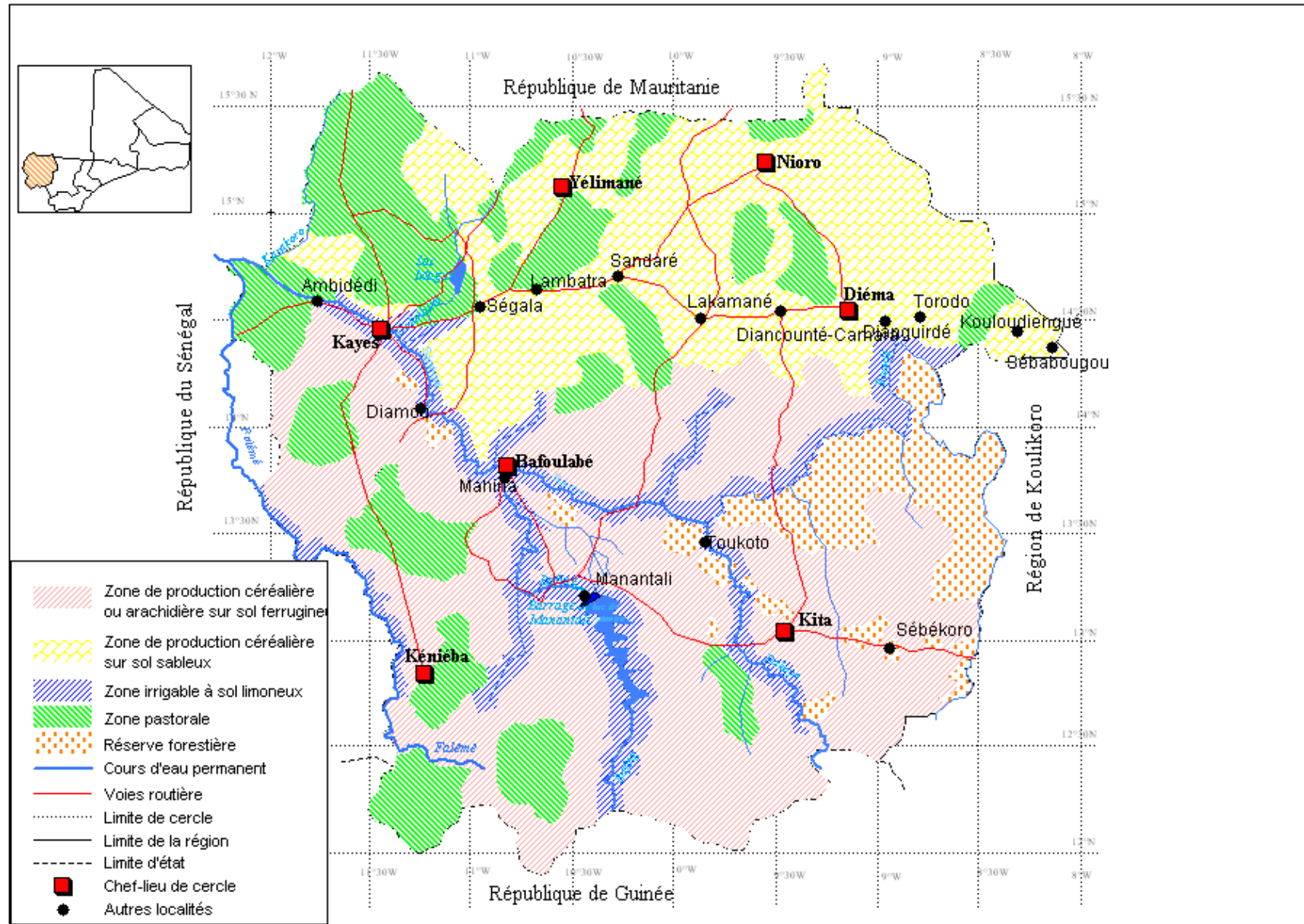
Cette zone intègre le Kaarta, qui dispose dans leur ensemble de sols pauvres, car selon l'Institut International de levés aériens et sciences de la terres des Pays Bas, il n'existe pas dans la zone du Kaarta de sols dont l'aptitude culturale peut être qualifiée de bonne et les estimations donnent 118.000 ha de sols d'aptitude culturale moyenne et 467.200ha d'aptitude marginale.

Déjà en mars 1985, selon le diagnostic de la région de Kayes, les constats faisaient mention de 346,5 ha de superficies irriguées dans la région, dont les localisations sont les suivantes :

La carte suivante récapitule les occupations des sols de l'espace de la région.

CARTE ci-dessous : les modes d'occupation du sol

CARTE N°5 : LES MODES D'OCCUPATION DU SOL DE LA RÉGION DE KAYES



Source : IGM Réalisation : 2008

Auteur : Yaranga COULIBALY

1.1.3.4. Ressources en eaux et les infrastructures de maîtrise d'eau

Les ressources en eaux de la région se présentent comme suit :

- Les ressources en eaux de surface :

Elles sont représentées par le fleuve Sénégal, formé à Bafoulabé par le Bafing et le Bakoye, il est le cours d'eau le plus important de la région (1700 Km dont 669 Km dans la région). Il représente un élément majeur de l'organisation de l'espace de par ses ressources en eau et son oro- hydrographie qui oriente tous les systèmes de communication terrestre.

Les volumes d'eau qui coulent annuellement sont estimés selon les cours d'eau à :

- Sénégal : avec un régime permanent, il peut écouler un volume d'eau de 11.600 000 000 m³ au niveau de la station hydrométrique de Kayes ville ;

Bafing : affluent du fleuve Sénégal, il est long de 750km et parcourt dans la région 450km. Son régime est également permanent avec ses affluents tels que le Balé n°1 et le Balé n°2, le Fari, le Mougoulou et le Balin qui coulent de juin à mars de chaque année. Au niveau de la station hydrométrique de Manantaly, il débite par an un volume d'eau de 8 020 000 000 m³ ;

Le fleuve Sénégal est formé par la réunion du Bafing et du Bakoye, dont la confluence à Bafoulabé se trouve à 1 083 km de l'Océan Atlantique.

Le Bafing (760 km) prend sa source dans le Fouta-Djalou et amène plus de la moitié du débit total du fleuve Sénégal avec 430 m³/s de débit moyen annuel. Son parcours se caractérise par la présence de chutes et de rapides. Le lac de Manantali, mis en eau en 1987, est un lac de barrage hydroélectrique construit sur le Bafing. Le lac s'étend sur 80 km de long pour une largeur moyenne de 6 km et une profondeur de 20 mètres.

Le Bakoye (560 km) a un débit moyen annuel de 170 m³/s. Le Haut-Bassin du fleuve Sénégal, qui va du Fouta-Djalou jusqu'à Bakel, fournit la quasi-totalité des apports en eau.

Le régime d'écoulement du fleuve Sénégal est rythmé par le régime pluviométrique de la région caractérisé par une saison de hautes eaux (juillet à octobre) et une saison de basses eaux ou étiage (novembre à mai/juin). A la fin de la saison sèche l'étiage est sévère et il ne subsiste qu'un mince filet d'eau. Il existe une forte irrégularité inter-annuelle imprimée par celle de la pluviométrie : le débit moyen annuel varie dans la proportion.

Le cours navigable du fleuve Sénégal s'étend de Kayes à Saint-Louis, au Sénégal sur une longueur totale de 924 km. Pour le moment, il n'y a aucune navigation sur ce fleuve, mais l'Organisation de Mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a entrepris depuis plusieurs années des démarches en vue d'une reprise de la navigation. Des études ont été menées et des plans d'actions ont été élaborés par cet organisme en vue de valoriser les potentialités du fleuve Sénégal.

L'OMVS a développé une stratégie cohérente de développement multisectoriel et a intégré les ressources requises à l'intérieur d'une programmation à court et moyen termes. Le programme comprend deux volets principaux : une première traite de la mise en place d'infrastructures et un second porte sur le développement et l'exploitation des ressources.

En ce qui concerne les infrastructures, on prévoit l'aménagement et le balisage d'un chenal navigable entre Saint-Louis et Kayes, l'aménagement et l'équipement en outils de manutention et l'acquisition du matériel de transport fluvial.

Le Projet de navigation sur le fleuve est considéré comme l'épine dorsale d'un réseau maillé de modes de transport terrestre (les routes principales et secondaires et la ligne de chemin de fer Dakar- Bamako). Il vise à profiter de l'augmentation des débits d'étiage du fleuve par les barrages et à mener des travaux d'approfondissement dans le lit majeur pour créer une voie navigable pérenne de grande capacité. Sa réalisation se ferait en trois étapes qui sont :

- la première concerne l'aménagement d'un chenal navigable (900 km) dans le lit mineur pour assurer le passage des bateaux tirant à 1,50 m ;
- la deuxième porterait sur l'étude du cabotage entre les ports de Dakar/Nouakchott et les escales existantes le long du fleuve jusqu'à Bakel ;
- la troisième concernerait la réalisation du projet cible.

L'OMVS assure la maîtrise d'ouvrage des opérations.

- Bakoye : affluent du fleuve Sénégal, il coule de juin à mars et, est long de 561 km, dont 461km dans la région. Son régime est semi-permanent. Ses affluents et sous affluents sont le Baoulé, le Darouma, le Badinko, le Kéniéba-ko et le Kouaga, possédant tous un régime saisonnier. A la station hydrométrique de Oualia, le volume d'eau écoulé par an est de 5 800 000 000 m³.
- Falémé : il coule de juin à avril et débite par an à la station hydrométrique de Goubassy 2 150 000 000 m³ d'eau,
- Colimbiné et son affluent le Kanarou sont saisonniers ; ils coulent de juin à février et débitent par an 218 000 000 m³ d'eau.

Ils représentent un potentiel considérable de ressources en eau de surface. Leur mise en valeur est limitée à leurs abords immédiats.

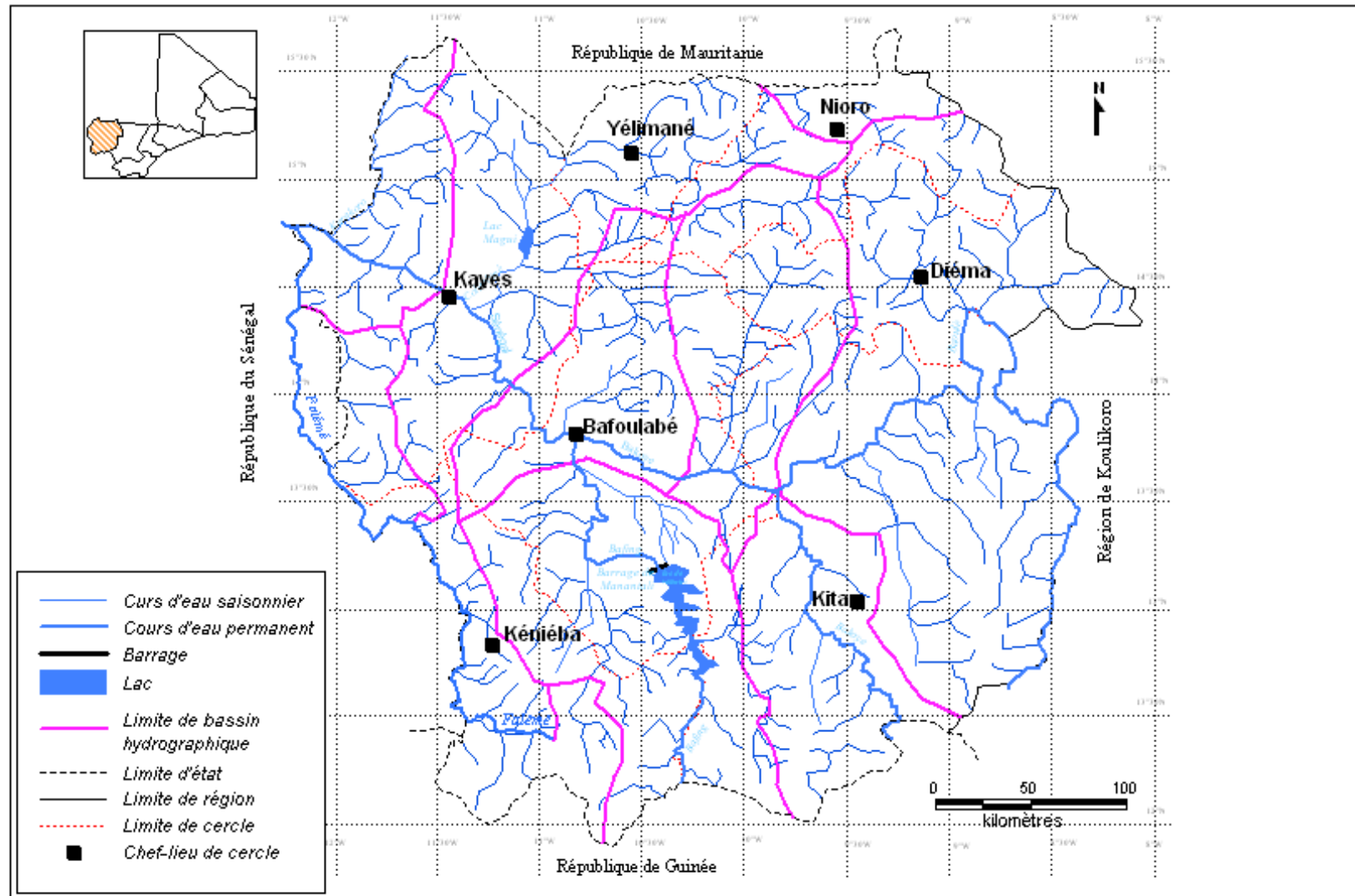
D'autres cours d'eau non moins importants existent :

- le Karakoro : il coule de juillet à octobre. Son débit n'est pas connu ;
- le wadou, ne coule qu'après les grandes averses ;
- le lac Magui : il est l'unique lac de la région ;
- et les nombreuses mares qui se situent dans les cercles de :
 - Yélimané : Goumbougo, Léhé, Garara,
 - Kayes : Doro,
 - Nioro : Korkodio,
 - Diéma : Bilibani, Fagouné-Kagoro Tinkaré (Commune de Diéma), Koumogo (Commune de Béma), Koumbokho (Commune Lakamané), Balankalé (Commune de Dianguirde) Dioumara, Tonkho (Commune de Dioumara) Tonki (Commune Gomitradougu), Madina et Lamé.

Ces cours d'eau intermittents ont l'avantage d'être présents sur tout le territoire régional mais leur mise en valeur est limitée par leur faible accessibilité et leur caractère éphémère. Ils constituent un appoint estimable aux réserves d'eau superficielle pérenne, bien qu'ils tarissent souvent précocement. Cependant, ils contribuent tous fortement au développement agro-sylvo-pastoral de la région.

CARTES ci-dessous : le réseau hydrographique

CARTE N°6 : LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA RÉGION DE KAYES



Source : MDRI, DNHE
Réalisation : 2008

Auteur : Yaranga COULIBALY

- **les ressources en eaux souterraines** : le sous-sol de la région de Kayes regorge d'importantes réserves d'eau souterraines sous forme de nappes fissurées, notamment au niveau des failles et des fractures. Les débits sont importants. Les deux tiers des nappes d'eau sont logées entre 20 et 60m de profondeur et leurs potentialités sont favorables au nord et très favorables au sud. Les nappes souterraines sont assez bien réparties sur le territoire de la région.

Spécifiquement, l'intervention du Bureau de Recherches Géologiques et Minières en 1974 dans les cercles de Kayes et de Yélimané a mis en évidence la présence d'importantes réserves d'eau supplémentaires dans le sous sol.

Aussi, de la monographie de la région (DRPSIAP, 2004), le zonage fait dans l'inventaire du PIRT permettent de classer la région dans les catégories 4 et 3, dont les spécificités sont :

- **Catégorie 4** : couvre la moitié nord et le centre sud de la région ; moins de 40% des puits fournissent un débit supérieur à 0,5m³/h. Les eaux souterraines dans cette catégorie n'existent pas en quantité suffisante permettant des spéculations agricoles ;
- **Catégorie 3** : couvre le sud et le sud ouest de la région et se caractérise par une plus grande fréquence : plus de 40% d'ouvrage fournissant un débit allant de 0,5 à 2 m³/h. Les ressources en eaux souterraines permettent de satisfaire les besoins en eau de la population humaine et du bétail.

Tableau 10: récapitulatif cercle par cercle de la situation de l'approvisionnement en eau dans la région

Cercles	Nbre de	Nbre de	Populati	NbreTot	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre de	Nbre	Nbre	Taux de
	villag	Hamea	on	al	Forag	Forage	Forag				
	es	ux	2007	Forages	Equip	Négati	Non	Modern	sans	es sous	re %
				Réalisés	és	fs	Equip	es	PEM	équipés	
Kayes	342	135	327 409	1 093	453	408	233	427	17	91	68
Bafoulabé	282	286	195 207	980	548	337	97	168	16	47	78
Kéniéba	206	395	176 575	666	403	184	79	16	14	57	67
Kita	324	644	337 573	917	606	241	81	244	65	123	42
Nioro	189	65	182 742	630	237	175	218	141	27	39	70
Diéma	151	139	177 995	562	227	191	129	225	7	36	72
Yélimané	92	49	159 069	464	118	193	153	145	7	18	73
Total	1586	1713	1 556 570	5 312	2592	1729	990	1366	153	411	67

Source : Note de synthèse Approvisionnement en Eau Potable dans le cercle de Kayes, Bafoulabé, Kéniéba, Kita, Nioro, Diéma, Yélimané région de Kayes.date

- **Infrastructures de Maîtrise d'Eau**

La répartition spatiale des infrastructures de maîtrise totale en eau dans la région de Kayes se présente comme suit :

Tableau 11: Infrastructures de Maîtrise Totale D'eau dans la Région de KAYES

Cercle	Mode de mobilisation				Superficie en ha	Etat des fonctionnements			
	Barrage		GMP			Bon	%	Défectueux	%
	Nombre	%	Nombre	%					
Bafoulabe	9	39,13%	14	60,87%	1701	1574	92,53%	127	7,47%
Diéma	4	66,67%	2	33,33%	2,5	2,5	100,00%		0,00%
Kayes	0	0,00%	12	100,00%	496,5	0	0,00%	496,5	100,00%
Kéniéba	28	100,00%	0	0,00%	28	28	100,00%		0,00%
Kita	15	48,39%	16	51,61%	218,7	41,7	19,07%	177	80,93%
Nioro	40	100,00%	0	0,00%	40		0,00%	40	100,00%
Yelimane	7	63,64%	4	36,36%	768,5	21,5	2,80%	747	97,20%

Source : Becis

Dans le domaine de l'hydraulique urbaine, semi-urbaine et rurale

La région de Kayes dispose actuellement de près de 4480 points d'eau modernes pour une population de 1 600 000 habitants environ le taux d'équipement est dans l'ordre de 357 habitants par point d'eau moderne.

Projets en cours dans la région en 2006:

a- Alimentation en eau Potable de 21 centres Ruraux ou Semi- Urbains:

Intitulé du Projet: Alimentation en eau potable de 21 centres ruraux ou semi- urbains.

- Durée: 2003-2007.

- zone d'intervention: Cercle de Nioro et de Diéma.

- Source de Financement: Agence Française de Développement (AFD)

Montant de Financement: (subvention) 4 664 710 000 FCFA (6 500 000 Euros) et 58 000 Euros par les bénéficiaires.

Objectifs du projet: L'objectif du projet est la fourniture de l'eau potable dans 21 centres ruraux et semis-urbains dans les cercles de Nioro et Diéma dont 13 centres dans le cercle de Nioro et 8 centres dans le cercle de Diéma.

Objectif pour 2006 : Choix des entreprises pour les travaux d'AEP et début des travaux pour les AEP.

Réalisations: signature des contrats des entreprises et lancement des travaux de construction des AEP le 19 janvier 2007 à Yérééré dans le cercle de Nioro et à Diéma

b- Mobilisation des ressources en eau et d'outils pour le développement des systèmes d'alimentation en eau potable et réalisation d'adduction d'eau potable dans les centres ruraux et semi urbains en 1^{ère} Région (KFW):

Intitulé du Projet: Projet de mobilisation des ressources en eau dans les centres ruraux et semi urbains en 1^{ère} Région.

Durée: 2002-2008

Zone d'intervention: Cercle de Kayes, Yélimané, Kéniéba, Bafoulabé et Kita

Source de financement: KFW et Gouvernement du Mali

Montant de financement: KFW 10,74 millions d'Euro et apport du Mali : 340 millions.

L'objectif du Projet : L'objectif global du projet est de doter les communes des cercles de Yélimané, Kayes, Kéniéba, Bafoulabé et Kita ayant des centres de 2000 à 10 000 habitants, des outils permettant de résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau potable et de satisfaire les besoins en eau potable de 25 centres par la réalisation d'adductions d'eau dont l'exploitation sera assurée par des institutions de types privés ou associatif.

Objectifs pour 2006: Début des travaux pour la réalisation des AEP

Réalisations: En fin 2006 l'entreprise a fini de réaliser les 350 forages et le lancement des travaux de construction des AEP par son Excellence Monsieur le Président de la République le 20 mai 2006 à Batama dans la commune rurale de Ségala (cercle de Kayes).

c- Projet « Hydraulique Villageoise et pastorale —Phase III»:

Intitulé du Projet: Hydraulique Villageoise et Pastorale- Phase III:

Durée: 5 ans

Zone d'intervention : Région de Kayes, Koulikoro, Gao et Kidal

Source de Financement: Fonds Koweïtien

Montant du financement : (3 100 000 Dinars Koweïtiens) soit 7 050 500 300 F CFA.

L'objectif du Projet: L'objectif de ce projet est la réalisation de 146 puits dans la zone d'intervention dont 48 puits dans la région de Kayes, pour satisfaire les besoins en eau des populations et du cheptel.

Objectif pour 2006:

- Les travaux de forage sont terminés
- La signature du contrat de travaux de puits-citernes et début des travaux de puits.
- **Réalisations:**
- Les travaux de forage sont terminés
- La signature du contrat de travaux de puits-citernes et début des travaux de puits.

d- Programme Nationale d'infrastructures Rurales —Composantes Eau et Assainissement (PNIR):

Intitulé du Projet: Programme Nationale d'infrastructures Rurales- Composantes Eau et Assainissement.

Durée: 2001-2007

Zone d'intervention: Régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Sikasso

Source de financement: Banque Mondiale pour 25,5 millions de dollars US

Objectif du Projet: L'objectif du projet est la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale en AEPA dont le principe de base est:

- L'approche par la demande
- L'approche participative
- L'approche programme

Pour atteindre ces objectifs, le programme prévoit: réaliser:

- La création de 800 nouveaux points d'eau dans les 4 régions concernées par le programme
- La réhabilitation de 500 Pompes manuelles
- La réalisation 25 Mini —adductions à réaliser

Objectif pour 2006:

- Préparation des sous- projets par la Direction Régionale de l'hydraulique et de l'Energie et l'Assistant Technique Régional
- Début des travaux de forages dans les cercles de Nioro, de Diéma, Kayes et Yélimané

Réalisations:

- activités d'information et de sensibilisation:

Les activités suivies par la DRHE se sont concentrées sur la réalisation des forages dont les conventions étaient déjà.

Volet adduction d'eau sommaire: Sur un total de 25 adductions d'eaux sommaires pour les

quatre premières régions du Mali Kayes en a eu 10.

Etat d'avancement des AES: L'ordre de service pour commencer les travaux de construction des EAS a été donné aux entreprises le 15 novembre 2006. Mais les travaux ont commencé partout d'abord par des travaux préalables tels que les tests d'essais de pompage, la réalisation des forages pour certains centres.

Volet réhabilitation

- Pompes à motricité humaine

Dans le cercle de Kayes les études ont concernés 36 pompes à motricité humaines qui, doivent être réhabilitées (changement complète de la pompe et refaire les superstructures). Ce dossier est au niveau de la banque pour avis et les dossiers de pompes à installer dans les cercles de Yélimané et certains villages du cercle de Kayes sont au niveau de l'AGETIER pour approbation.

e- Projet de réalisation de 36 forages dans les écoles des communes des cercles de Kayes et de Kéniéba.

- Durée : 3 mois

-Zone d'intervention: Région de Kayes dans les cercles de Kayes et Kéniéba

-Source:de financement : Agence Canadienne de Développement International (ACDI)/ANICT

Objectif du Projet: L'objectif est la réalisation de 33 forages productifs dans des écoles des communes des cercles de Kayes et de Kéniéba. Signature des contrats de travaux et des études.

Objectif pour 2007 : Terminer les travaux de forages

- Réalisations: Signature des contrats de travaux et d'études.

f- Projet de réalisation de 18 adductions d'eau dans la région de Kayes:

- Durée: 3 ans

- Zone d'intervention: région de Kayes

- Source de Financement: Coopération allemande: KFW

- Objectifs du Projet: L'objectif est la réalisation de 18 adductions d'eau dans la région de Kayes à partir des forages réalisés grâce au PMRE.

Objectifs pour 2007:

Choisir les entreprises;

Lancer les travaux.

Réalisations: Les réalisations socio démographiques sont terminées.

g- Programme d'Appui aux collectivités Territoriales —Eau et Assainissement (PACTEA):

- Intitulé du Projet: Projet de réalisation de 25 adductions d'eau dans la région de Kayes.

- Durée: 5 ans

- Zone d'intervention:région de Kayes

- Source de Financement: FED

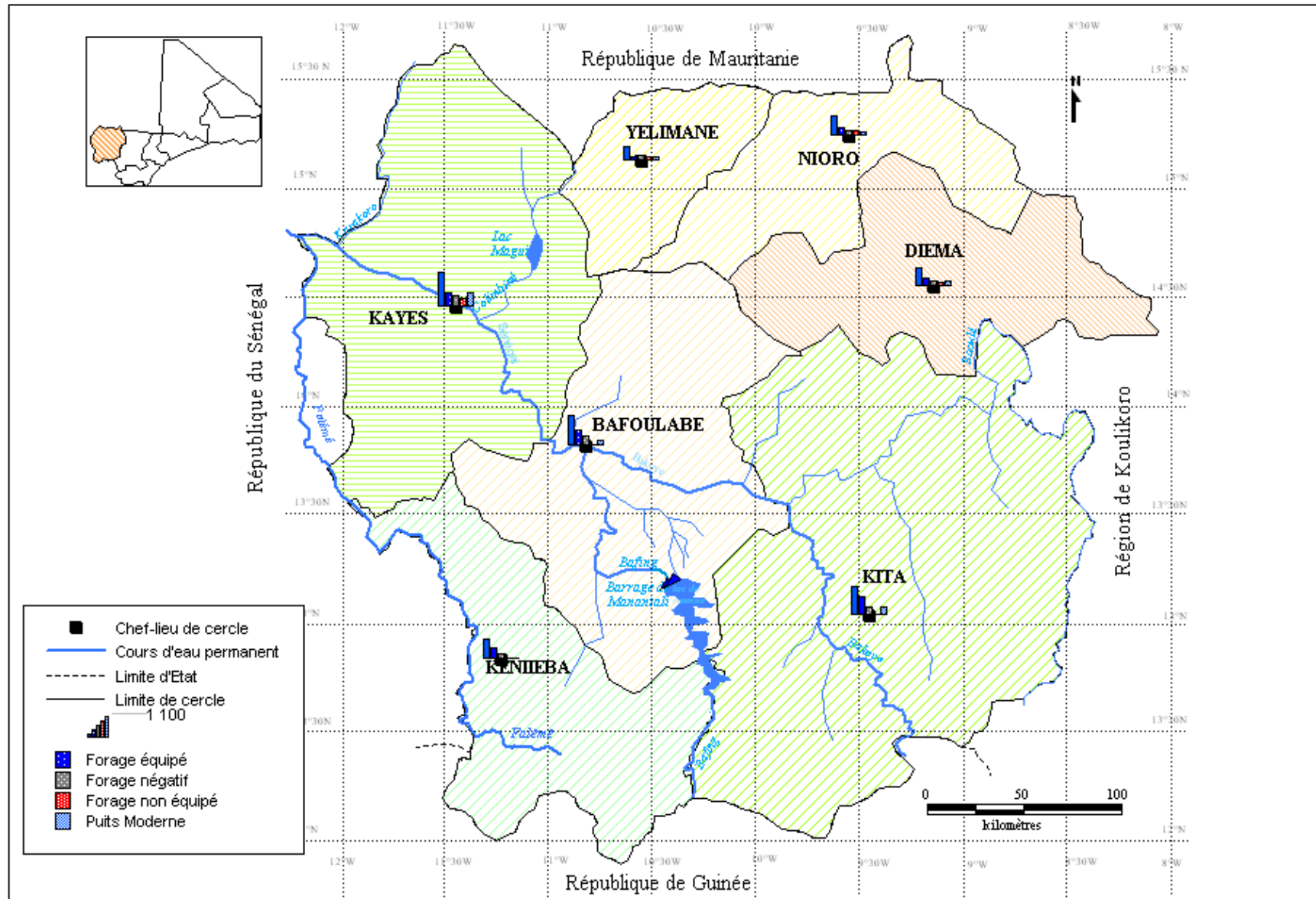
- Objectifs du Projet: Ce projet vise la réalisation de 25 adductions d'eau dans la région de Kayes à partir des forages réalisés grâce au PMRE.

Objectifs pour 2007:

Choisir les entreprises, Commencer les travaux -**Réalisations:** L'ingénieur conseil est choisi.

CARTE ci-dessous : situation des infrastructures hydroliques

CARTE N°7 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DE LA REGION DE KAYES



Source : IGM Réalisation : 2008

Y. COULIBALY

Conclusion d'étape

Malgré la variété climatique de la région (climat soudanien et sahélien) on observe aujourd'hui une baisse de la pluviométrie et une élévation des températures.

Sur une période 60 ans (1930- 1990) les observations ont montré que la station météo de Kayes a perdu 155,6 mm de pluies. Ce qui entrainera la disparition des zones humides comme le TKLM. Toute cette situation influe négativement sur les activités agro sylvo pastorale et piscicole dans les sept zones écologiques homogènes de la région (Zone du hodh Kaarta, Zone Guidimagha, Haut Kaarta occidental, Bassin de Falémé, Plateau Manding, Vallée Bakoye-Bafing, Domaine forestier du Baoulé) ; par ailleurs soumise à une forte érosion éolienne et hydrique une acidification des sols et une pression anthropique d'envergure.

Les eaux de surface sont abondantes notamment dans la partie sud et sud ouest, cependant le nord dispose de cour d'eau à écoulement saisonnier peu valorisés par manque d'aménagements appropriés.

La région dispose également d'importantes réserves en eau souterraine également peu exploitées faute de moyens.

Toutes ces ressources en eau sont menacées par le changement climatique.

La région recèle de ressources minières et variées. Seul l'or fait l'objet d'une exploitation artisanale et industrielle. Cette situation est imputable à l'absence d'une politique nationale et d'une stratégie endogène tant au plan national que régional et local de mise en valeur des ressources minières (absence de ressources humaines qualifiées, politique d'incitation des investisseurs nationaux, politiques de formation des artisans miniers etc.)

De l'exploitation des résultats des différents schémas d'approvisionnement des principales villes (kayes, Kita, Bafoulabé, Diéma, Nioro, yélimané) les besoins sont globalement satisfaits. Cependant des déficits existent dans certains cercles, eu égard au changement climatique et à la forte demande en bois énergie et de service d'une population sans cesse croissante.

La région de Kayes recèle le potentiel faunique le plus important en république du Mali, de la quelle l'on tire peu d'avantages économiques (manque d'infrastructures éco-touristiques)

1.1.3.5. Ressources Minières

Les résultats des recherches révèlent l'existence d'importantes réserves minérales, parmi lesquelles, l'on note :

- deux gisements de fer inventoriés dans les zones de Bafing Makana et de Djidian –Kéniéba, où les réserves sont estimées à plus d'un milliard de tonnes de minerais ;
- les travaux de prospection de l'uranium qui sont en cours dans le cercle de Kéniéba ;
- les gisements d'or des cercles de Kéniéba et de Kayes qui sont en exploitation moderne et traditionnelle : Sadiola, Yatéla, Loulo et Tabakoto ;
- des indices de phosphate, de diamant, de bauxite et bien d'autres minerais révélés à travers la région.

Métaux précieux

Le gisement d'or de Sadiola : est une propriété de la SEMOS SA, dont AngloGold Ashanti et IAMGOLD détiennent chacun 38% le Gouvernement du Mali 18% et la SFI 6%. La mine, gérée par AngloGold Ashanti, est située à 77 km au sud de la ville de Kayes. La minéralisation est associée aux roches birrimiennes. De 1996 à 2006, la mine de Sadiola a produit environ 162,5 tonnes d'or, essentiellement à ciel ouvert, des saprolites oxydées. Depuis 2002, le minerais sulfuré remplace petit à petit l'oxydé. Sadiola emploie au total

1294 personnes. Sa production totale en 2006 s'élevait à 500000 onces, générant 304 millions de \$us et un profit net de 39,17 millions de \$us. Sadiola est programmée pour produire en moyenne 14 tonnes par an jusqu'à sa fermeture en 2011. L'étude de faisabilité pour l'exploitation souterraine a débuté en 2007.

Gisement d'or de Yatéla: Angol Gold Ashanti et IAMGOLD détiennent chacun 40% et le Gouvernement du Mali, 20% de cette mine située à environ 25 km au nord de Sadiola et 50 km au sud de la ville de Kayes. La minéralisation, associée aux méta-carbonates du Birrimien plonge quasi verticalement. Yatéla emploie au total 878 personnes. Elle a produit 352000 onces en 2006 (environ 11 tonnes d'or), générant un profit brut ajusté de 44 millions \$us. Sa production cumulée est de 48,180 tonnes depuis sa mise en production en 2001. Elle produira encore 5 à 6 tonnes par an jusqu'à sa fermeture prévue en 2010.

Gisement d'or de Loulo: est une propriété de la SOMILO, dont Rand gold Ressources détient 80% et l'Etat malien 20%. Il est situé à la frontière Mali- Sénégal au bord de la Falémé. Il se trouve à 350 km à l'ouest de Bamako et 220 km au sud de Kayes. Le gisement est associé aux roches Birrimiennes de Kéniéba-Kédougou qui abritent également les gisements de Gara (Loulo 0), Yalea, Sadiola, Segala, Tabakoto au Mali et Sabodala au Sénégal. Loulo est entré en production officiellement le 12 Novembre 2005. Il emploie au total 1345 personnes et a produit 241575 onces (environ 8 tonnes) d'or en 2006 à partir des quatre sites de Yalea, Gara, P125 et P129. Les ressources de la mine s'élevaient en 2007 à 6,8 millions d'onces (soit 219 tonnes) d'or. Le site de Yalea produira pendant 18 ans et celui de Gara (Loulo 0) pendant 13 ans.

La mine de Loulo, selon ses comptes annuels a généré 136,8 millions de \$us comme revenus de vente d'or en 2006 et réalisé un profit net de 25,3 millions de \$us.

Gisement d'or de Tabakoto-Fougala: appartient à 80% à la société canadienne Nevsun ressources Ltd. L'Etat y détient 20 % des actions. L'estimation des ressources effectuée par **Snowden Mining Industry Consultants** s'est révélée erronée. La teneur moyenne de 5,4 g/tonne et la production initiale de 3,2 tonnes/an, annoncées à l'ouverture de la mine en Mars 2006 n'ont jamais été atteintes. Tabakoto qui employait 450 nationaux et 38 expatriés a été mis en « care & maintenance » et les parts de NEVSUN furent cédées, en même temps que Ségala, à une société junior Avion Resources Corp. qui prévoit de reprendre l'étude de faisabilité pour une exploitation conjointe de Tabakoto et Ségala.

Le gisement d'or de Ségala est contigu à la mine de Tabakoto et appartenait également à 80% à Nevsun avant sa cession récente à Avion Resources. L'Etat malien y détient 20%. L'estimation des ressources effectuée par Snowden Mining Industry Consultants est en cours de réévaluation par Avion Ressources pour une exploitation conjointe avec la Mine de Tabakoto.

Autres indices d'or:

Plusieurs autres Gisements sont en cours d'évaluation dans les fenêtres birrimiennes de Kayes et de Kéniéba. Kayes est le siège d'une intense activité d'exploration par des opérateurs privés étrangers et nationaux. Elle abrite également une intense activité d'exploitation artisanale de l'or à Baboto, Médinandi, Sitakily, Dialafara, Sadiola, ... Des couloirs d'orpaillage y sont consacrés (Voir carte des titres miniers)

Pierres précieuses et semi-précieuses

Les indices de diamant sont liés à la province kimberlitique de Kéniéba qui couvre une

superficie de 1100 km², regroupant les formations de la fenêtre birrimienne de Kéniéba et les grès de la falaise de la Tambaoura. L'exploration pour le diamant a commencé au milieu des années 1950 après la découverte d'un gros diamant de 137,5 carats dans un placer aurifère près de Kéniéba. De nouveaux diamants dont un de 98 carats, furent trouvés entre 1955 et 1959 par la DFMG autour des villages de Sansanto et Dioulafoundou. Plusieurs dizaines de macro- diamants, dont un de 232,7 carats, et plusieurs micro diamants ont été ensuite découverts dans les placers alluvionnaires et éluvionnaires par les orpailleurs et par les explorateurs de diamant. A ce jour, 27 pipes ont été découvertes à la fois dans les grès à l'est de la falaise de la Tambaoura et dans les schistes et pelites du Birrimien de la fenêtre de Kéniéba.

Grenat de Sandaré-Yélimane : Des grenats, souvent de qualité gemme, et l'épidote proviennent de grès fins blancs, de pelites, de siltites, de marnes et de calcaires d'âge Néoprotérozoïque du groupe de Nioro, exploités de façon artisanale à l'aide de puits d'orpailleurs à Sandaré, à 300 km au NW de Bamako. Le grossulaire (variété hessonite), l'andradite (variété mélanite) sont les variétés de grenats découvertes.

Une cartographie géologique et la prospection de Sandaré – Yélimane a été réalisée sur les reliquats du financement de l'Union Européenne pour le projet Sysmine. Ses conclusions ne sont pas intégrées dans ce diagnostic. D'autres indices de Grenats et épidotes sont répertoriés entre Kéniéba et Kassama.

Métaux ferreux et non ferreux

- a. Le potentiel en fer du bassin de Bafing-Bakoye serait, selon les Russes (Glebov et Safronov, 1967), de l'ordre de 500 millions de tonnes. Mais les travaux d'exploration n'ont permis à ce jour de découvrir qu'un seul gros gisement, le gisement de Balé. Balé montre des teneurs variant entre 49,8 et 65,2 % Fe, à faible teneur en P (0,3 à 0,7%), S et alcalins.
- b. La majeure partie des gisements et indices de fer de la Falémé est située au Sénégal, le plus important étant le gisement de Koudérougou avec 300 millions de tonnes à 60% Fe. Seule l'extrémité Est de la zone affleure au Mali, là où se trouve le gisement de Fer de Djidian-Kéniéba. Deux autres indices similaires sont connus dans le secteur : Bouloudissou et Tintiba.
- c. Les Gisements de Bauxites (Aluminium) s'étendent sur une bande d'une centaine de kilomètres de largeur depuis la frontière guinéenne jusqu'à une centaine de kilomètres à l'est du fleuve Niger. Les formations bauxitiques d'une dizaine de mètres de puissance affleurent sur deux plateaux à Faléa au sud de Kéniéba, Sitadina et Nanéfara, avec des réserves estimées à 138 millions de tonnes à 46,0 à 47,6 % Al₂O₃.
- d. Les indices de cuivre sont localisés dans la partie Sud ouest du bassin de Taoudéni. Ce sont des minéralisations essentiellement stratiformes (à Faléa où on signale la présence d'argent natif et à Nioro), de type Kupferschiefer (à Gangonterry et Yélimanè, Niama), ou de type red-bed (Kadiel-Pobi, Gangantan).

L'intérêt pour le potentiel en fer du Mali occidental et du Sénégal oriental était jusque là pondéré par l'existence des riches gisements de Mauritanie (Usine en cours d'extension) et celle des grands projets du mont Nimba où l'exploitation n'attendait, depuis 1997, que la fin des guerres civiles au Libéria et en Sierra Léone. Les teneurs en fer y sont sensiblement plus élevées (67% en moyenne) et les délais de livraison dans les ports européens sont de 7 à 8 jours.

Il en était de même pour **la bauxite** dont des stocks importants attendaient sur les quais au port de Conakry, une relance de la demande pour être chargés et expédiés.

Cependant les prix élevés et la forte demande de métaux, soutenus par la croissance dans les pays émergents ont attiré la Chine et l'Inde non seulement en Guinée mais aussi au Sénégal oriental. Leurs programmes d'investissement, comportant des infrastructures de désenclavement (routes, chemins de fer à grand diamètre et ports minéraliers) peuvent relancer l'intérêt des investisseurs pour les métaux pondéreux de la Région de Kayes (fer, bauxites, cuivre), surtout si des efforts complémentaires sont prévus côté malien pour saisir cette opportunité (PST, CSCRP, Coopération sous régionale, plans de développement coordonnés ou intégrés).

En effet, la Chine et l'Inde affichent une demande en métaux de plus en plus croissante qu'elles cherchent à satisfaire par une approche nouvelle intégrant l'exploitation minière et les infrastructures de désenclavement (Fer de Belinga au Gabon, Cuivre et Cobalt en RDC).

Combustibles solides

Indices d'uranium : Les travaux de levé radiométrique et les forages effectués **par la COGEMA à Faléa, Kéniéba et Sitakily** ont abouti à des **indices d'uranium intéressants**. La flambée actuelle des prix du pétrole a relancé l'intérêt des investisseurs pour les énergies fossiles dont **l'uranium** (son prix a triplé en Septembre 2004).

Roches et minéraux industriels

Calcaire et marbre : toute la zone de contact des calcaires du Groupe de Nioro avec les dolérites de Sandaré, allant de Bafoulabé à Diéma entre la latitude 13°N et la frontière nord du pays, est favorable à la découverte de Gisements de Calcaire et de Marbre. Le gisement de Sélinkégni (Société Stone.) renferme, à lui seul, entre 30 et 60 millions de tonnes de marbre de qualités diverses et de couleurs variées. Le marbre blanc de Sélinkégni a fait l'objet d'exploitation d'abord par la SONATRA, puis par la SOCIMA puis par Mali-Marbre et ensuite par IMACO SA pour alimenter son usine de granito à Bamako d'une capacité théorique de 7200 m² par an. Le gisement de Madibaya est le prolongement du gisement de Sélinkégni à 15 km au Sud. Avec des réserves estimées à 3 million de tonnes.

Les réserves de calcaires encore exploitables à Gangonterry sont de l'ordre de 14 millions de tonnes et les ressources additionnelles acceptables pour la fabrication du Ciment Portland y sont estimées entre 20 et 40 millions de tonnes. Les calcaires sont marmorisés au contact des dolérites jurassiques.

Un indice de titane a été reconnu à Bafoulabe près de Madibaya, sous forme de placer dans les sables de la rivière Ketiouko. L'analyse d'échantillons de concentré a donné des teneurs en ilménite de 140 à 170 kg par tonne (DNGM 1973). Un autre indice est connu au nord de Yatéla.

La présence de cassitérite dans les sables noirs de la Falémé est rapportée par la Cie des Mines de la Falémé ainsi que les indices de cassitérite associés au massif granitique de Saraya.

Le principal indice de barytine stratiforme est celui de Dinguira-Logo. Les réserves sont

évaluées à 52000 tonnes de Ba. À proximité, sont signalés les indices de Faguené, de Fanga, de Karaya et de Galadia. Les indices de Koulombo, le long du chemin fer, les indices de Nahaly, de Bangassi, de Gounsella, de Melgué au NW de Kayes, de Tissi et de Yelimané, de Toukoto sont tous situés au même niveau stratigraphique dans la tillite de Koniakari. Deux filons de barytine de 0,8 à 2 m d'épaisseur par 40 à 50 m de longueur affleurent à 4 km au nord de Kourouninkoto et à 8 km au NW de Faréna, au nord de Kita (d'après Bournat, 1960). Il s'agit d'une barytine blanche, très pure.

Il convient de signaler également les schistes ardoisés de Yérééré (Cercle de Nioro) et les calcédoines de Youri (Cercle de Nioro).

1.1.3.6- Ressources ligneuses et fauniques

- Ressources ligneuses et fauniques

La végétation de la région comporte des formations ouvertes (savanes, steppes, forêts galeries, mosaïques de forêts claires) et des formations plus ou moins fermées (savanes boisées, forêts claires et forêts galeries) qui dominent dans la zone pré-guinéenne.

Ces formations se répartissent entre deux types :

- les steppes : elles concernent la zone sahélienne et couvrent la majeure partie de la région (cercles de Diéma, Nioro, Yélimané et Kayes).
- Ce sont des formations épineuses à prédominance d'Acacia, de Balanites et de Zizyphus. Le tapis herbacé est constitué en majorité de graminées.

En zone sahélienne, la majorité des espèces ligneuses et herbeuses servent à l'alimentation du bétail ;

- les savanes boisées : elles se localisent dans la zone soudanienne (ou méridionale). Dans les zones du haut Bafing et du Bakoye, des espèces de la forêt ombrophile apparaissent à la faveur du micro-climat qui règne et des galeries forestières bordent les cours d'eau. Il existe des reliques de la végétation pré guinéenne dominées par les grands arbres tels que : *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*, *Khaya senegalensis*, *Cola cordifolia*, *Seiba pentadra*, *Bombax costatum*, *cordila Pinata*, *Pterocarpus erinaceus* et beaucoup d'autres légumineuses.

Tableau n°53 : Recapitulatif des espèces végétales

Espèces végétales	Nom français
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité
<i>Khaya senegalensis</i>	Cailcédrat
<i>Cola cordifolia</i>	
<i>Seiba pentadra</i>	Fromagier
<i>Bombax costatum</i>	Kapokier
<i>cordila Pinata</i>	
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Ven
<i>Ziziphus Mauritiana</i>	jujube
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier sauvage

Parmi ces formations végétales, existent 18 forêts classées, depuis la période coloniale. Elles sont réparties entre les cercles suivants : Bafoulabé (2 forêts pour 48.000 ha), Kayes (5 forêts pour 39.435 ha), Kita (10 forêts pour 156.341 ha) et Nioro (2 forêts pour 9.463 ha), soit 253.239 ha. C'est ainsi que l'on retient des résultats de l'inventaire forestier réalisé en 1974, les potentialités inventoriées par cercle.

Tableau 12: Principaux résultats de l'inventaire forestier de la région

Cercles	VTM	VTM/hab	AAE	VTM/ha
Bafoulabé	33 515 200	233	0,95	18,04
Diéma	12 691 900	114	0,48	11,78
Kayes	25 643 300	103	0,58	12,78
Kéniéba	33 665 600	330	1,74	25,37
Kita	66 536 000	284	1,13	20,60
Nioro	7 561 700	57	0,37	8,35
Yélimané	5 117 000	60	0,40	10,55
Total Région	184.730.700	1181	0,80	15,35

Source : DNCN, PIRL, 1985

De ce tableau, l'on retient que :

- le Volume Total Moyen sur pied dans la région est estimé à 184.730700 m³,
- le volume total moyen sur pied par habitant est de 1.181m³,
- l'accroissement annuel moyen est de 0,80 m³/ha/an,
- le volume total moyen à l'hectare est de 15,35 m³/ha

De l'analyse de ces données, avec celles des différents Schémas Directeurs d'Approvisionnement (SDA) en bois énergie élaborés au profit des villes de Kayes, Yélimané, Kita, Bafoulabé, Nioro et Diéma, l'on déduit que le potentiel en ressources ligneuses est jugé globalement satisfaisant pour l'ensemble de la région, car permet une satisfaction des besoins des populations en bois énergie, bois de service et de bois d'oeuvre. Cependant, pris individuellement, certains cercles, comme Kayes, Yélimané, Nioro sont déficitaires en ressources ligneuses.

Concernant les pâturages, il ressort des constats qu'ils sont très abondants et variés et sont constitués de ressources ligneuses, d'herbes et de résidus de produits agricoles. Cependant, selon les années, ils subissent les conséquences des aléas climatiques (faible et mauvaise répartition des pluies), des feux de brousse, de l'exploitation abusive des ressources et du surpâturage.

S'agissant de l'estimation de la biomasse, des disparités sont enregistrées d'un cercle à un autre, ce qui permet de déduire que le bilan fourrager est aussi disparate d'une localité à une autre sur la base des besoins du cheptel et cela selon les années.

- Ressources fauniques

Les réserves de faune occupent une superficie de 735.900 hectares. Elles ont été également créées durant la période coloniale. Ce sont : le Parc National de la Boucle du Baoulé : 350 000 ha, Badingo: 193 000 ha, Fina: 136 000 ha, Nafadji: 43 000 ha et Talicourou: 13 900 ha

D'une manière générale, la faune est très importante dans la région, notamment dans les cercles de Kita, Bafoulabé et Kéniéba, du fait que les habitats sont dans un bon état de conservation.

Les espèces animales rencontrées sont :

- les mammifères : les hippotragues, buffles, cob Defassa, l'élan de Derby, rarement les lions, les antilopes, les Cynocéphales, Chimanzé, l'Oryctérope, le léopard ;
- les reptiles : crocodile, varan et python
- l'avifaune est très riche et variée à travers toute la région : les francolins, pintades, perroquets, cannepetières, oie de gambie et autres.

Parmi ces espèces, beaucoup sont menacées de disparition. Ce sont : l'Elan de Derby, le léopard, le chimpanzé, le crocodile et l'hyppotragues.

1.1.4- Caractéristiques démographiques et établissements Humains

1.1.4.1. Tendances Démographiques

L'effectif de la population de la Région de Kayes était de 1 374 316 habitants selon les résultats du RGPH 1998. Cela représentait environ 14% de la population totale du Mali. Cette population est passée de 872 750 hbts en 1976 à 1 067 007 hbts en 1987.

Pendant la même période la densité de la population est passée de 7,2 en 1976 à 8,9 en 1987 et à 11,5 en 1998 tandis que l'ensemble du pays affichait 6,2 en 1987 et 7,9 habitants/km² en 1998.

Tableau 13:la région de Kayes : Subdivision Administrative, Densité et population en 2007

DIVISION ADMINISTRATIVE	SUPERFICIE En km ²	Poucentage (%) / superficie régionale	Population POP2007	Pourcentage / population régionale	Densité
REGION DE KAYES	120 860		1733851		14,4
CERCLE DE KAYES	22 190	18,36	413671	23,86	18,6
CERCLE DE BAFOULABE	20 220	16,73	212873	12,28	10,5
CERCLE DE DIÉMA	12 440	10,29	179029	10,33	14,4
CERCLE DE KÉNIÉBA	14 000	11,58	182897	10,55	13,1
CERCLE DE KITA	35 250	29,17	383084	22,09	10,9
CERCLE DE NIORO	11 060	9,15	209059	12,06	18,9
CERCLE DE YELIMANE	5 700	4,72	153239	8,84	26,9

Source : Becis/ sur la base du RGPH 1998/perspectives de population

La population est inégalement répartie, pour une densité régionale de 14,4 on a une distribution spatiale qui donne le cercle de Yelimané comme le cercle le plus densement occupé (26,9), suivi par les cercles de Nioro et de Kayes avec 18,9 et 18,6 habitants/km².

- Composition de la Population

Au niveau de la région la composition ethnique se distribue de la manière suivante :

- Au nord, dans les cercles de Nioro, Yélimané et Diéma : les populations dominantes sont les Sarakolé qui cohabitent avec les Peulh, les Bambara et quelques Maures ;
- Au centre, dans les cercles de Kayes et Bafoulabé prédominent les Khassonkés qui vivent avec quelques Bambara, Peulh, Maure et Sarakolé (tous vers la frontière mauritanienne) et les Malinkés à l'est du cercle de Bafoulabé ;
- Au sud, dans les cercles de Kita et de Kéniéba, l'ethnie dominante est le Malinké ou Mandingue.

Selon les dernières données du RGHP 1998, la structure de la population selon les tranches d'âges se présente de la façon suivante.

Tableau 14: Structure de la population par tranche d'âge et son évolution

Tranche d'âge	1998	2001	2004	2007
00-04	234 872	253 248	274 781	297 834
05-09	229 491	247 446	268 485	291 010
10-14	177 760	191 666	207 963	225 410
Total 1	642 123	692 360	751 229	814 254
15-19	142 784	153 956	167 046	181 061
20-24	105 838	114 120	123 824	134 211
25-29	89 907	96 945	105 188	114 013
30-34	76 273	82 242	89 235	96 721
35-39	65 406	70 525	76 522	82 942
40-44	53 937	58 158	63 103	68 397
45-49	44 163	47 619	51 668	56 003
Total 2	534 145	575 946	624 918	733 348
50-54	39 756	42 868	46 513	50 415
55-59	29 928	32 269	35 013	37 950
60-64	27 649	29 812	32 346	35 060
Total 3	141 496	152 568	165 540	123 425
65 et plus	56 552	53 417	57 959	62 822
Total Région	1 374 316	1 474 291	1 599 646	1 733 851

Source : RGPH 1998/perspectives de population

La population est très jeune, cela apparaît déjà en 1998 où la frange 00- 19 ans a un effectif de 784 907 individus soit 57,11% de la population régionale et la population de 65 ans et plus représente 4,11 % pour un effectif de 56 552 individus en 1998.

Cette proportion de jeunes devient 57,40 % en 2001, soit 846 316 individus

La tendance se maintient en 2004 pour un effectif de 918 25 individus. En 2007 la proportion des jeunes de moins de 20 ans est de 57,40% soit 995 316 Individus, pour une population de 65 ans et plus au nombre de 62 822 soit 3,62%.

Courbe

Tableau 15: Groupes Caractéristiques en 2007 et en 2031

Tranche d'âge	Effectif (2007)	% 2007	Effectif (2031)	% 2031	Dénomination des groupes
03 - 06	208 550	15,2	462 229	15,2	Population préscolaire
07 - 12	241 088	17,5	534 346	17,5	Population scolarisable
00 - 14	642 123	46,7	1 423 198	46,7	Population à charge (Norme BIT)
15 - 49	578 308	42,1	1 281 759	42,1	Femmes en âge de procréer
60 +	77 191	5,6	171 086	5,6	Population à charge
15 - 59	647 992	47,2	1 436 206	47,2	population active (norme BIT)
06 - 62	1 023 720	74,5	2 268 968	74,5	population active (norme Malienne)
00-14 et 60 +	719 314	52,3	1 594 284	52,3	population totale à charge (BIT)
00 - 06 et 62 +	398 106	29,0	882 360	29,0	population totale à charge (norme Malienne)
TOTAL	1 374 316	100	3 046 027	100	

Source : Becis/sur la base du RGPH 1998/perspectives de population

Evolution de la population

Sur la base du RGPH de 1998 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2,3% l'évolution de la population de la région de Kayes se présente comme suit :

Cette évolution peut être perçue également du point de vue du lieu de résidence telle que l'indique le tableau ci-après

Tableau 16: Évolution de la population de Kayes

ANNEE	REGIONALE TOTALE			POPULATION URBAINE REGIONALE			POPULATION RURALE REGIONALE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
2008	870 335	910 459	1 780 794	229 659	237 805	467 464	640 676	672 654	1 313 330
2009	894 008	935 222	1 829 230	243 905	252 475	496 380	650 103	682 747	1 332 650
2010	918 433	960 774	1 879 207	258 880	267 890	526 770	659 553	692 884	1 352 437
2011	943 712	987 219	1 930 931	274 637	284 102	558 739	669 075	703 117	1 372 192
2012	969 710	1 014 415	1 984 125	291 183	301 098	592 281	678 527	713 317	1 391 844
2013	996 481	1 042 420	2 038 901	308 495	318 921	627 416	687 986	723 499	1 411 485
2014	1 023 937	1 071 141	2 095 078	326 627	337 563	664 190	697 310	733 578	1 430 888
2015	1 052 546	1 101 069	2 153 615	345 744	357 205	702 949	706 802	743 864	1 450 666
2016	1 082 204	1 132 094	2 214 298	365 845	377 829	743 674	716 359	754 265	1 470 624
2017	1 112 952	1 164 259	2 277 211	386 978	399 484	786 462	725 974	764 775	1 490 749

Source : DRPSIAP Kayes 2007

L'évolution de la population de la région a été estimée sur le plan spatial par rapport à l'horizon du schéma c'est-à-dire de 2007 à 2031 (Cf Tableau en annexes)

Tableau 17: Evolution de la population à l' horizon 2031

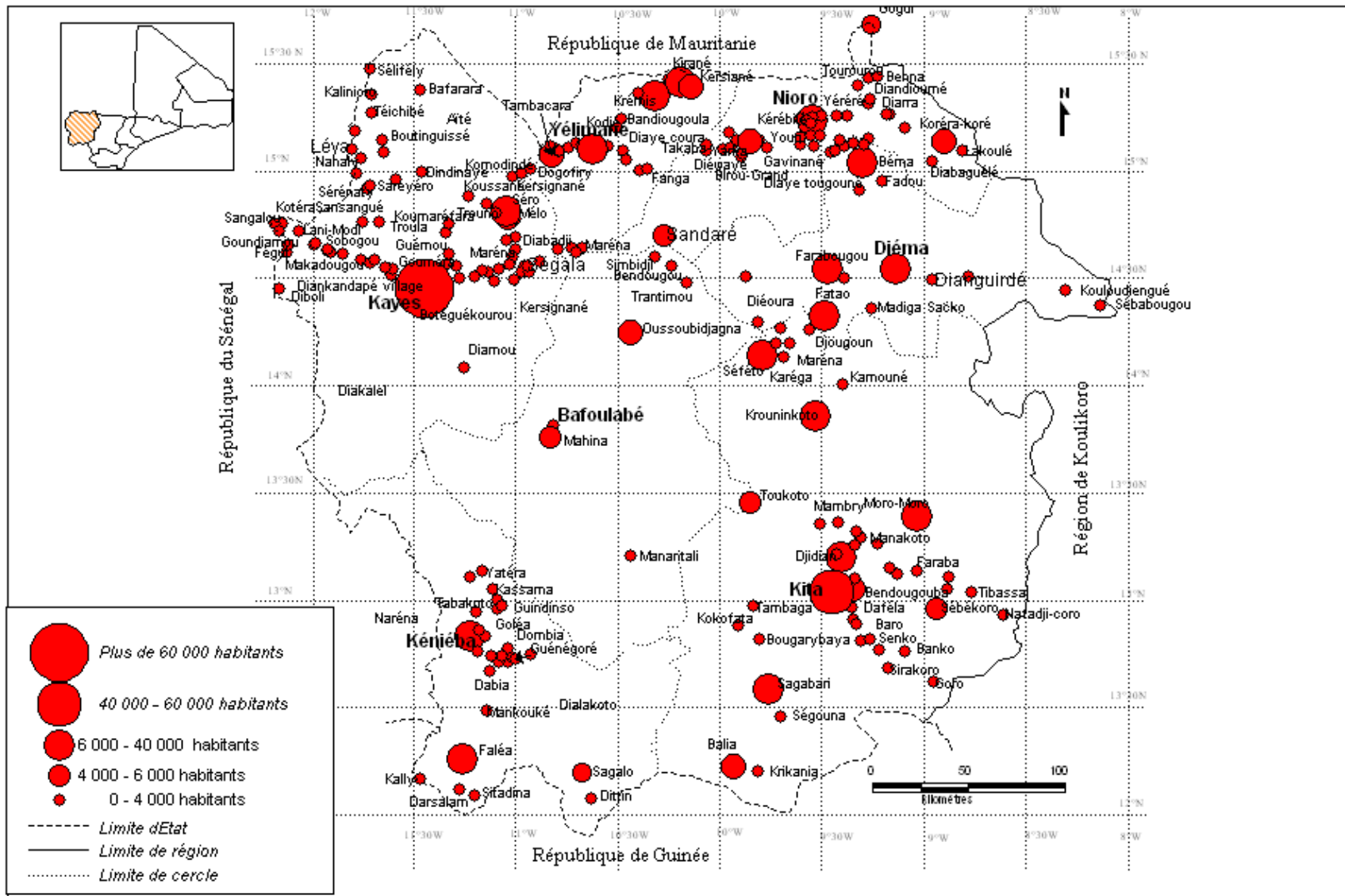
	2007	2011	2015	2019	2023	2027	2031
Kayes	421077	461173	505087	553183	605859	663551	726736
Bafoulabé	216684	237317	259915	284665	311772	341460	373975
Diéma	182234	199587	218592	239407	262204	287172	314518
Kéniéba	186171	203899	223315	244580	267869	293377	321313

Kita	389943	427074	467742	512281	561062	614488	673002
Nioro	212802	233065	255259	279565	306186	335342	367274
Yelimané	155983	170836	187103	204920	224433	245804	269210
Total région	1764894	1932951	2117013	2318601	2539385	2781194	3046028

Source : DRPSIAP Kayes 2007

CARTE ci-dessous : la répartition actuelle de la population

CARTE N° 8: LA RÉPARTITION ACTUELLE DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE KAYES



Source : IGM, DNSI
Réalisation 2008

Auteur : Yaranga COULIBALY

Tableau 18: Répartition Spatiale

DIVISION ADMINISTRATIVE	POPULATION RESIDENTE 1998			POP2006	POP2007	POP2008
	HOMME	FEMME	TOTAL			
REGION DE KAYES	671678	702638	1374316	1688112	1733851	1780794
CERCLE DE KAYES	161818	166073	327891	402758	413671	424870
CERCLE DE BAFOULABE	81861	86870	168731	207257	212873	218636
CERCLE DE DIÉMA	68055	73850	141905	174306	179029	183876
CERCLE DE KÉNIÉBA	71697	73274	144971	178072	182897	187849
CERCLE DE KITA	150666	152981	303647	372978	383084	393456
CERCLE DE NIORO	80544	85164	165708	203544	209059	214719
CERCLE DE YELIMANE	57037	64426	121463	149197	153239	157388

Source : RGP 1998

Suivant le tableau ci-dessus, sur la base du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998/ Perspective de la Population 1999-2024, la population résidente en 2008 se répartit de la manière suivante, les cercles de Kayes et de Kita émergent avec respectivement 424870 et 393456 hbts suivis des cercles de Bafoulabé et de Nioro dépassant chacun 210 000 hbts soit 218 636 pour Bafoulabé et 214 719 hbts pour Nioro, les cercles de Kéniéba et de Diéma occupent la troisième place avec 187 849 hbts pour Kéniéba et 183 876 hbts pour Diéma. Le cercle de Yélimané occupe la dernière position avec 157 388 hbts.

Il est tout aussi envisageable de mettre en évidence cette répartition sur le plan spatial par le biais du taux et du rapport de masculinité. En effet, les différents cercles pris individuellement peuvent présenter cette différenciation non seulement du point de vue des effectifs de leurs populations à travers le temps mais également à travers leurs taux de masculinité ainsi que leurs rapport de masculinité comme le montre le tableau ci-contre.

Tableau 19: Répartition de la population par cercle selon le sexe et nombre moyen par localité, concession et ménage

DIVISION ADMINISTRATIVE	NBRE DE	POPULATION RESIDENTE					PERS. PAR	MEN. PAR	PERS. PAR
	LOCAL.	HOMME	FEMME	TOTAL	T.M.	R.M.	LOCALITE	CONCESS.	MENAGES
REGION DE KAYES	1563	671678	702638	1374316	48,9	96	879	2,3	6,5
CERCLE DE KAYES	334	161818	166073	327891	49,4	97	982	2,3	6,4
CERCLE DE BAFOULABE	276	81861	86870	168731	48,5	94	611	2,2	6,5
CERCLE DE DIÉMA	143	68055	73850	141905	48	92	992	2,6	6,1
CERCLE DE KÉNIÉBA	202	71697	73274	144971	50,2				
CERCLE DE KITA	321	150666	152981	303647	49,6	98	946	2,5	6,9
CERCLE DE NIORO	199	80544	85164	165708	48,6	95	833	2,4	6,4
CERCLE DE YELIMANE	88	57037	64426	121463	47	89	1380	2,7	6,3

Source : RGPH 1998

En 1998, la région affichait un taux de masculinité de 48,9 mais cette valeur régionale se distribue différemment à travers les cercles c'est ainsi pour une valeur minimale de 47 % de Yélimané on note une valeur de 50,2 % à Kéniéba cet ordre de grandeur se retrouve à Kita (49,6 %), 49,4% à Kayes, ensuite viennent Nioro avec 48,6 %, Bafoulabé avec 48,5 % et Diéma qui a 48%.

La variation du rapport de masculinité va de 89 valeurs minimales pour Yélimané à 98 qu'affiche Kita suivi de Kayes avec 97, Nioro et Bafoulabé viennent avec respectivement 95 et 94. Diéma affiche 92. La région quant à elle a un rapport de 96.

Dynamique de la population :

Elle repose sur trois éléments : les naissances, les décès et la migration

- Les naissances : au niveau régional, les enquêtes démographiques et de santé, surtout celles de 2006 indiquent que l'indice synthétique de fécondité des femmes de 15-49 ans est resté constant. La descendance moyenne des femmes de 40-49 ans est estimée à 7 enfants (EDS IV 2001) contre 7,3 en 2001 (EDS III). Ces naissances sont déterminées par les facteurs ci-après : mettre chiffre EDS IV
 - ❖ la précocité des mariages : la région est caractérisée par un âge médian d'entrée en union de 15,4 ans alors que pour l'ensemble du pays il est de 16,5 ans (EDS III). Les données d'EDS IV confirment celles d'EDS III
 - ❖ l'âge médian à la première maternité : il est de 18,2 ans pour la région de Kayes qui est légèrement plus faible que la moyenne nationale.
 - ❖ La faible utilisation des méthodes contraceptives modernes par les femmes : 6,1% (EDS III) en 2003 pour la région de Kayes, mais pour EDS IV en 2006 l'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes monte à 72,3%.
- Les décès : selon EDS III 2001 la situation sanitaire au niveau de la région reste précaire et se traduit par :
 - ❖ une forte mortalité infanto-juvénile estimée à 250,3 pour 1000, contre 237,6 pour 1000 au niveau national (EDS III).
 - ❖ Une mortalité maternelle élevée à l'image de celle du pays qui est de 582 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDS III 2001).
 - ❖ Selon les résultats d'EDS IV (2006), la tendance des différents taux de mortalité est à la baisse dans la région. Ils sont respectivement 196 pour 1000 et 54 pour 1000.

Les migrations

Au niveau national

Dans le contexte socio-économique du Mali, la migration apparaît comme une stratégie de lutte contre la pauvreté si l'on se réfère aux caractéristiques géo-économiques et socio-culturelles suivantes:

- Le volume des migrations est considérable car on relève en moyenne environ 200.000 migrations. Quatre cinquièmes des migrations internes se déroulent entre milieu rural et milieu urbain ;

- Le District de Bamako et la région de Ségou constituent les deux carrefours de la migration interne, ce qui résulte de circuits économiques fortement établis ;
- La migration internationale tient une place importante dans le système migratoire malien. A titre illustratif, le solde migratoire négatif de la région de Kayes est exclusivement dû à l'émigration internationale ;
- La migration interne est dominée par le sexe féminin pour la préparation du trousseau de mariage tandis que la migration internationale est essentiellement masculine ;
- La Côte d'Ivoire est le principal pays d'accueil des maliens à l'étranger (plus de 70 % des migrants externes) ;
- Le Mali continue d'être un pays d'émigration mais moins que par le passé (taux net de migration de -0,4 % contre -1,1 % durant l'année 70) ; ce déficit se résorbe de plus en plus du fait de la crise quasi structurelle qui frappe la Côte d'Ivoire.

Le tableau 60 présente d'une part la matrice migratoire régionale et d'autre part les soldes par région et les taux de migration par région.

Le solde est positif dans le District de Bamako et la région de Sikasso et négatif dans toutes les régions comme au recensement de 1987. Le District de Bamako et la région de Sikasso habitent de fortes populations nées ailleurs. Ils restent des zones d'attraction de migrants. Les autres régions continuent d'être des zones de répulsion. On constate aussi que le taux de migration est en baisse dans toutes les régions comparativement à celui du recensement de 1987. Cependant, on observe de grandes disparités tant au niveau des soldes migratoires qu'au niveau des taux de migration d'une région à l'autre. Les régions de Sikasso et de Koulikoro présentent la même situation de taux de migrants (8%). Cependant il faut noter que le taux de migrants à Koulikoro n'a changé alors que celui de la région a baissé de 10,2% à 8,1% au cours de la période intercensitaire. Les régions de Kayes, Mopti, Gao et Tombouctou constituent le même groupe avec un taux de migrants qui tourne autour de 4%.

Tableau 20: Matrice migratoire, lieu de naissance, lieu de résidence

Région de résidence										
Rég. Naiss	Kayes	Kouli	Sikasso	Ségou	Mopti	Tomb.	Gao	Kidal	Bko	Total
Kayes	1311630	14100	7710	6138	2100	899	1160	55	52737	1396539
Kouli	11396	1444573	23489	21396	3034	442	787	115	91660	1596892
Sikasso	3438	14848	1637309	20313	4221	670	655	49	49546	1731049
Ségou	13728	25069	37825	1553912	15575	3574	3027	759	74369	1727838
Mopti	2315	10367	19781	25781	1415418	3584	1215	103	38914	1517478
Tomb.	789	4695	3457	4666	16703	460698	2469	288	16545	510310
Gao	615	2646	2230	3884	4330	2522	377533	1437	9722	404919
Kidal	111	398	253	326	183	96	425	39041	811	41644
Bko	8572	33451	12227	11268	4797	1831	1783	151	632759	706839
Étranger	21722	20360	37876	17602	12144	2477	5594	388	49243	
Total	1374316	1570507	1782157	1665196	1478505	476743	394648	42386	1016306	
Solde Mig	- 22223	- 26385	+ 51108	- 62642	- 38973	-33567	-10271	- 742	+ 309467	
Taux Mig	4,6	8,0	8,1	6,7	4,3	3,4	4,3	7,9	37,7	
Taux en 1987	5,6	8,0	10,2	8,4	6,3	3,8	3,7	-	43,9	

Source :DNSI/CSLP

Migration interne :

Tableau 21: Répartition des émigrés selon la région de destination

Destination							Région de naissance		
Kayes	Koulik	Sikasso	Ségou	Mopti		Tombouc.	Gao	Kidal	Bko
Kayes Eff	-	11396	3438	13728	2315	789	615	111	8572
%	7,5	3,7	7,9		2,3	1,6	2,2	4,3	11,6
Koulik Eff	14100	-	14848	25069	10367	4695	2646	398	33451
%	16,6	15,8	14,4		10,2	9,5	9,7	15,3	45,2
Sikasso Eff	7710	23489	-	37825	19781	3457	2230	253	12227
%	9,1	15,4	21,7		10,4	6,9	8,1	9,7	16,5
Ségou Eff	6138	21396	20313	-	25781	4666	3884	326	11268
%	7,2	14,0	21,7		25,3	9,4	14,2	12,5	15,2
Mopti Eff	2100	3034	4221	15575	-	16703	4330	183	4797
%	2,5	2,0	4,5		8,9	33,7	15,8	7,0	6,5
Tomb. Eff	899	442	670	3574	3584	-	2522	96	1831
%	1,1	0,3	0,7		2,1	3,5	9,2	3,7	2,5
Gao Eff	1160	787	655	3027	1215	2469	-	425	1783
%	1,4		0,5	0,7	1,7	1,2	4,9	16,3	2,4
Kidal Eff	55	115	49	759	103	288	1437	-	151
%	0,1		0,0	0,05	0,4	0,1	0,6	5,2	0,2
BKO Eff	52737	91660	49546	74369	38914	16545	9722	811	-
%	62,1		60,2	52,9	42,8	38,1	33,3	35,5	31,2
Total Eff	84899	152319	93740	173926	102060	49612	27386	2603	74080
%	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE :DNSI/CSLP

Le milieu rural, au Mali, constitue le principal pourvoyeur de la migration. La sortie de personnes d'une région (émigration) vers une autre région (entrée ou immigration) constitue les migrations internes. Leur ampleur d'une région vers une autre est fonction des contraintes et des potentialités naturelles, économiques, sociales existantes. Ces contraintes et ces potentialités sont considérées comme les conditions de vie et traduisent la pauvreté d'une population dans une localité.

Au Mali, on peut penser que l'intensité des migrations internes varie d'une région à l'autre en fonction de son indice de pauvreté. Les contraintes sont en général les causes de l'émigration et les potentialités sont les facteurs de l'immigration dans chaque région. On peut émettre

aussi l'hypothèse que les migrations interrégionales sont liées aux contraintes et aux potentialités existant dans chaque région.

Analyse spatiale de la migration interne et pauvreté

Pour mieux comprendre les émigrations et les immigrations dans chaque région, il semble nécessaire de prendre en compte les principales contraintes au niveau des ressources, contraintes liées aux compétences, à la région (surtout au cercle) de naissance, contraintes liées à la culture et les potentialités perçues par les populations et la proportion de pauvres ou incidence de pauvreté (%) de la région (CSLP 2002, 12-15). Bien que le CSLP et le RGPH n'aient pas les mêmes objectifs, on peut faire une tentative de rapprochement entre les contraintes, les potentialités et les flux migratoires interrégionaux.

Région de Kayes

La région de Kayes a une incidence de pauvreté très proche de la moyenne nationale avec une proportion de 62,4% de sa population. Les principales contraintes de la région sont, l'enclavement intérieur et extérieur, l'insuffisance alimentaire, les problèmes d'eau potable, le faible taux de couverture sanitaire, l'insuffisance de bras valides, etc. Les atouts que sont les mines, le barrage de Manantali et les terres irrigables (CSLP 2002) sont sous-exploités. Tout cet ensemble expliquerait la forte émigration en destination de Bamako qui bénéficie de grandes potentialités économiques (le commerce surtout pour les Soninké) et d'infrastructures (sanitaires, scolaires).

L'émigration provoque un manque de bras valides faisant ainsi des ménages pauvres en main-d'oeuvre. Il semble qu'on ne soit pas arrivé à cette pauvreté structurelle dans toutes les régions du Mali. Mais dans la région de Kayes, elle semble une autre forme de pauvreté qui provient d'une main-d'oeuvre incapable d'entreprendre des travaux agricoles nécessaires au bien-être et à la survie du ménage. Dans la région de Kayes des études (GUBERT F., 1999) ont révélé qu'une baisse de la production céréalière est constatée dans les familles avec émigrés : 337 kg/tête contre 436 kg/tête pour les familles sans émigrés. Le départ des hommes valides entraîne à la fois un manque de disponibilité de main-d'oeuvre et une réduction de la production des céréales traditionnelles.

Autres spécificités des phénomènes migratoires de la région de Kayes

Selon l'EMMU, l'étranger constitue une destination privilégiée pour la région de Kayes : plus de 70 % de l'émigration de cette région est orientée vers l'extérieur du Mali, dont une moitié vers les pays hors REMUAO. Dans cette région, la migration internationale concerne presque deux ménages sur trois et touche 5 à 6 % de la population en âge de travailler. En outre, si l'on considère les migrations internationales de la période 1988-1992 relativement aux régions d'origine, on constate que 49 % du volume des migrations en provenance de Kayes et 45 % des flux migratoires en provenance de Bamako se dirigent vers les pays hors REMUAO. Ces deux régions ne sont suivies que de très loin par Ségou (23 %), Koulikoro (20 %) et Gao (18 %). Une étude récente confirme la spécificité de la région de Kayes. On observe que les émigrés originaires de Kayes se dirigent effectivement plus hors d'Afrique que les ressortissants des autres régions (23,7 % contre 5,8 % pour la région de Sikasso).

Les Maliens en France

D'après le recensement français de 1999, il y avait 46 000 maliens en France (dont 10 000 naturalisés). Le recensement par sondage de 2004 fournit un chiffre de 50 000.

De son côté, le Ministère de l'Intérieur français indique qu'en 2003, il y avait 41 590 cartes de séjour valides de Maliens.

La composition de cette diaspora malienne en France a évolué au cours du temps. Dans les années 60, l'immigration malienne était d'abord composée de jeunes hommes, d'origine rurale qui, au fur et à mesure, sont remplacés par leurs jeunes frères ou enfants. Cela implique des relations étroites entre le migrant et son milieu de départ, et une circulation de ces migrants (on a parlé de "noria"), rendue possible par la relative ouverture des frontières d'alors. Dans les années 70, les séjours s'allongent et on assiste à une immigration permanente avec les regroupements familiaux. Cet allongement de la durée de séjour est lié à des facteurs politiques.

Concernant la structure démographique de la population malienne résidant en France, les derniers chiffres disponibles datent du recensement de la population de 1999. On observe une féminisation de cette population. Leur nombre est passé de 3 808 en 1982 à 12 536 en 1999 alors que la population immigrée n'a augmenté que 36 % durant la période intercensitaire. Malgré cette féminisation, la part des hommes reste encore largement supérieure et s'élève à près de 65 %. Cette évolution n'est d'ailleurs pas spécifique à la population malienne : "Depuis 1974, une immigration majoritairement féminine, liée au regroupement familial, a succédé à l'immigration de travail, essentiellement masculine.

À la mi-2004, les femmes sont ainsi majoritaires parmi les immigrés résidant en France depuis moins de trente ans, mais minoritaires parmi ceux qui sont arrivés depuis plus longtemps. Ce seuil de trente années correspond à l'arrêt de l'immigration de travailleurs non qualifiés et au développement du regroupement familial. Ainsi, parmi les immigrés de 20 à 52 ans en 2004-2005, les femmes sont majoritaires. C'est le contraire entre 53 et 74 ans.

Impacts de la migration

L'émigration donne une nouvelle impulsion à la solidarité communautaire, régionale, nationale.

En effet, les associations ne regroupent plus seulement les migrants d'un seul pays (France), mais souvent, elles rassemblent les migrants d'une même localité, dispersée entre plusieurs continents, mobilisant ainsi un pouvoir de décision qui conditionne toute la vie de la communauté résidente et influant sur toutes les décisions y compris celles politiques et institutionnelles. L'illustration nationale de l'importance de l'émigration dans la conduite des pays est la création depuis Mars 1991 d'un Ministère dédié aux maliens de l'extérieur – et le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur.

Impact des migrations sur le développement

Tout d'abord, la Table Ronde de Kayes, le Co- développement, le jumelage coopération, etc. toutes ces institutions ont non seulement modifié les relations de coopération entre le Mali et la France, mais aussi depuis au moins trente ans ont donné une autre image des phénomènes migratoires, autres que les aspects financiers.

1. Le capital social et les nouvelles capacités de négociation :

Les associations de migrants et leurs réseaux, l'importance du capital social, qu'ils ont créé, tant au niveau villageois qu'inter africain et international un important capital social qui favorise de nouveaux espaces de débats, de proposition pour l'épanouissement des populations toute chose qui valorise la diaspora malienne.

C'est une nouvelle prise de conscience, qui dépasse les individus, les clans familiaux et souvent villageois pour souvent englober tout un cercle – comme l'ADCYF – Yélimané, etc. Ce capital social est à l'origine de l'amplification des transferts financiers.

2. Les transferts financiers

En partant des flux migratoires nationaux tels qu'ils ressortent des tableaux ci-après on peut saisir, isoler le poids spécifique des transferts financiers des migrations de la région de Kayes.

Tableau 22: Principales destinations des migrants par régions et type d'activité

Région	taux de migration (migrants/taille ménage)	Destinations des migrants (%)				
		campagne/autre village	Bamako	autres villes du Mali	autres pays d'Afrique	hors d'Afrique
Kayes	0,16	8,9	19,6	16,3	31,5	23,8
Koulikoro	0,12	15,2	25,1	29,9	27,8	2,0
Sikasso	0,16	6,6	26,2	21,4	39,7	6,2
Ségou	0,12	7,9	46,2	24,2	21,7	0,0
Mopti	0,16	22,6	30,7	15,0	28,0	3,7
Tombouctou	0,32	6,6	50,6	16,8	24,8	1,1
Gao	0,23	4,3	25,0	30,1	35,9	4,7
Kidal	0,34	19,0	2,4	11,9	66,7	0,0

Source : Enquête CFSVA, données brutes 2005

Si l'on examine maintenant les transferts, on constate qu'ils varient énormément selon la région et le type d'activité. Ainsi, le montant moyen des transferts par ménage s'élève à 337 512 FCFA (15 026 FCFA par tête) à Kayes alors qu'il n'est que de 23 251 à Kidal. On mesure ainsi tout l'impact sur le niveau de vie des ménages de l'émigration vers l'Europe. En matière de transferts, les migrations vers les autres pays d'Afrique ne se distinguent pas des migrations rurales.

Tableau 23: Migration des chefs de ménages et tranfert d'argent

Région	% ménages dont chef du ménage migre	Transferts au cours des 12 derniers mois		
		% des ménages recevant des transferts	Montants moyens des transferts reçus (FCFA)	Montants moyens des transferts per capita en FCFA
Kayes	17,4 %	56,7 %	337 512	15 026
Koulikoro	31,5 %	29,9 %	27 321	1 201
Sikasso	11,1 %	27,8 %	24 726	1 295
Ségou	18,6 %	31,5 %	24 984	1 378
Mopti	34,8 %	40,2 %	54 244	3 386
Tombouctou	25,8 %	51,6 %	32 942	5 353
Gao	21,6 %	55,8 %	30 179	4 606
Kidal	15,4 %	30,3 %	23 251	3 004

Sources : Enquête CFSVA, données brutes 2005

Plusieurs sources d'estimation des flux de transferts estiment à plusieurs dizaines de milliards de FCFA le volume des transferts.

L'ensemble des transferts des migrants, tous secteurs confondus, pourrait donc être estimé à 120 milliards en faisant l'hypothèse que les transferts informels sont supérieurs aux transferts formels.

Nous retenons deux sources, celle de la banque mondiale à travers sa cellule «MIGRATION AND REMITTANCE » qui estime sur la période de 2000 à 2007 les envois de fonds de l'étranger comme suit :

Tableau 24: Transferts de fonds en millions de USD \$)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Volume total	73	88	137	154	155	177	177	192
Part des envois des travailleurs	69	82	126	130	138	153	-	-

Source : MIGRATION AND REMITTANCE (Banque Mondiale)

:

Mais aussi il faut noter, que les immigrants résidant au Mali envoient eux aussi des fonds dans leurs pays. Ces transferts de fonds sont estimés sur la même période à 90 milliards en 2006.

Tableau 25: Transfert de fonds par les étrangers résidant au Mali (en millions de USD \$)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Envois des fonds à l'étranger	26	23	30	58	64	70	90	

Source : MIGRATION AND REMITTANCE (Banque Mondiale)

Mobiliser la diaspora de la région de Kayes pour le développement

Un des thèmes majeurs de la table ronde de Kayes et du co-développement a été, et demeure la mobilisation de tous les concours pour accompagner de manière efficace les efforts de la diaspora de la région de Kayes pour le développement.

C'est un grand paradigme.

Les grandes agences, de coopération internationale, comme le PNUD, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement (BAD), l'USAID, le Ministère français des affaires étrangères et européennes, et celui du Royaume de grande Bretagne, à travers leurs directions spécialisées, de même que l'Union Africaine, ont entrepris des réflexions et conduit des consultations de haut niveau (2004-2007) à Paris et à Johannesburg sur «la mobilisation de la diaspora Africaine pour le développement ».

C'est ainsi qu'à la demande du comité interministériel de la coopération Internationale et du développement de la France, la Banque Africaine de Développement (BAD), a réalisé une étude sur les transferts des migrants.

Eu égard à l'intérêt qu'accordent les autorités du développement, il a été mis en place un comité de pilotage de haut niveau comprenant :

- a. Au nom du Ministère français de l'économie, des finances et l'emploi : la direction générale du Trésor et de la politique économique,
 - La direction des affaires financières, internationales et développement ;
 - Le bureau d'aide au développement et des institutions multilatérales de développement ;
 - Le Bureau des affaires françaises et monétaires ;
- b. Au nom du ministère des affaires étrangères : la direction générale de la coopération internationale et du développement ;
- c. Au nom du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'industrie, de l'identité nationale et du co développement.
- d. De l'agence française de développement ;
- e. De la banque européenne de l'investissement ;

Les travaux ont porté sur le terrain, sur la France, les Comores, le Mali, le Sénégal.

Le tableau ci-dessous résume les principales données quant au profil des transferts selon les pays concernés (année de référence : 2005).

Tableau 26: Profil des transferts selon les pays

Données comparatives	Maroc	Sénégal	Mali	Comores
PIB	43 083 000 000	6 635 000 000	4 082 000 000	307 000 000
Aide publique au développement	2 543 333 333	574 166 667	575 833 333	20 833 333
Montant global des transferts	4 074 000 000	1 254 000 000	456 000 000	72 000 000
Dont corridor France	1 507 000 000	449 000 000	295 000 000	70 000 000
% du PIB	9	19	11	24
% de l'aide publique au développement	750	218	79	346
% de transferts informels	27	46	73	82
Moyenne reçue annuellement / foyer	2 470	2 925	7 700	2 460
Fréquence annuelle	8	10	6	7
Nombre d'expéditeurs de fonds / foyer	2	2	4	2
Montant moyen par transfert	309	293	1 283	351
Effort mensuel par migrant	103	122	160	103
Nombre d'enfants directs à chaque foyer	5	5	9	4

Source : MIGRATION AND REMITTANCE (Banque Mondiale)

Les volumes globaux ne sont pas comparables entre eux du fait de l'hétérogénéité des pays considérés en terme de taille et de développement économique, ce qui explique en grande partie les différences constatées. Plus le marché est important, plus l'offre de services de transferts est diversifiée et performante. A l'inverse, plus le marché global est étroit, plus la situation de l'offre de services se rapproche des caractéristiques du monopole. Pour illustration, il suffit de comparer le Maroc au Comores, en termes de PIB et de volume des transferts. Le Maroc compte 25 banques commerciales et 5 principales sociétés de transferts rapides, tandis que les Comores ne comptent qu'une seule banque et une seule société de transfert rapide en situation de quasi monopole.

Les volumes globaux de transferts sont équivalents ou supérieurs à l'aide publique au développement. Cependant, cette comparaison demeure toute relative car les transferts sont consacrés pour l'essentiel à l'aide directe aux familles sur les postes consommation, santé et éducation.

La fourchette des transferts de fonds par migrant actif est comprise entre 100 et 160 euros par mois et varie relativement peu (10 à 15% des revenus des migrants).

La grande majorité des envoyeurs de fonds sont des migrants de 1^{ère} génération (80%) donc les stocks se sont renouvelés sur les anciens corridors (France) et en forte progression sur les nouveaux corridors.

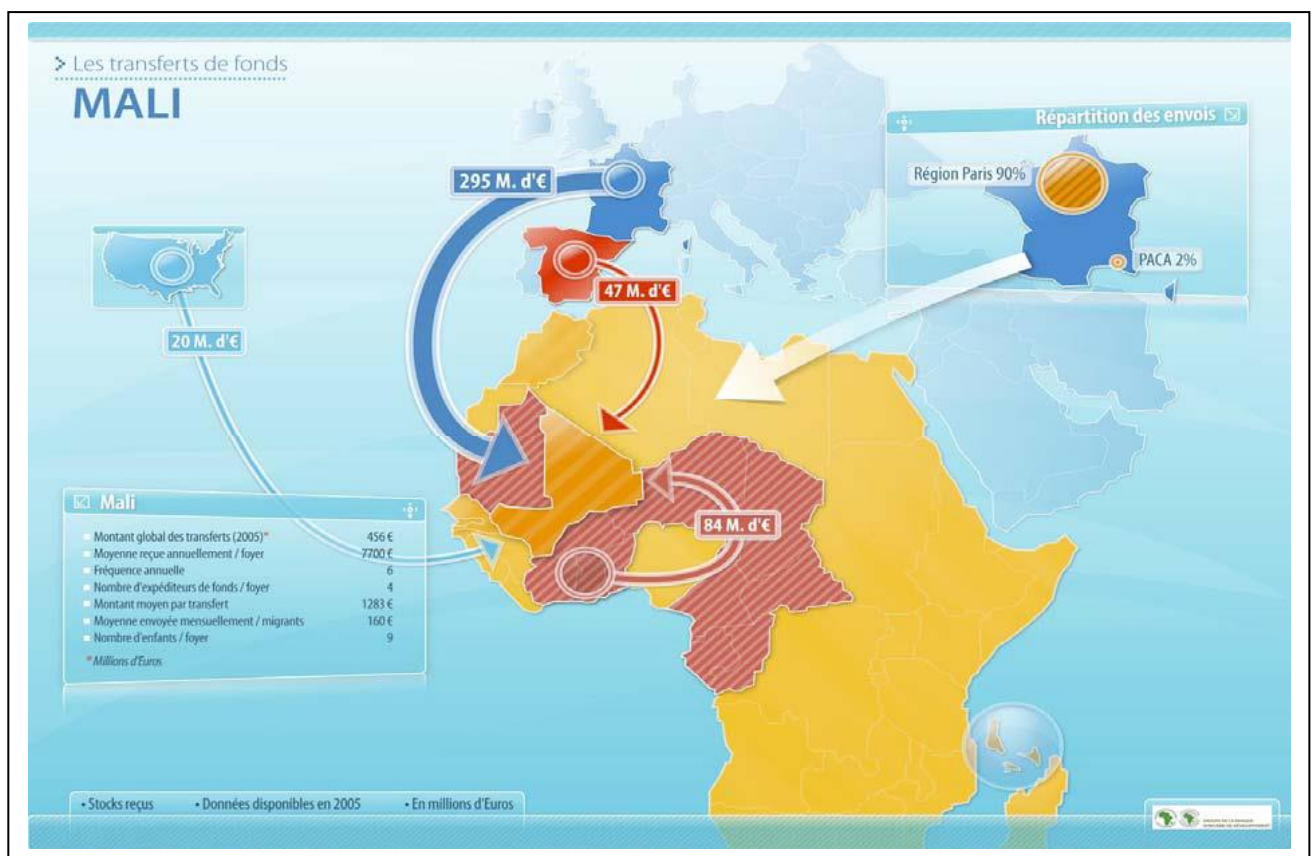
En observant la place du sous corridor « région parisienne » dans le corridor Mali, 90% du volume total estimé à quelque 295 millions d'euros, il est opportun de recommander à

l'ensemble des organes délibérant des collectivités territoriales de la région, d'accorder à la gestion du phénomène migratoire autant d'intérêt que les pays et institutions ci-dessus présentés.

En cela, les partenaires institutionnels notamment les régions et les grandes ONG pensent jouer un grand rôle d'intermédiation entre la région de Kayes et ces institutions et organismes de financement, d'appui au développement.

Le tableau ci après des liens de coopération met en évidence cet important potentiel, qui s'est formé progressivement au cours des trente (30) dernières années, un potentiel de négociation, de capacités de mobilisation, de compétences et de ressources matérielles et immatérielles, toute chose indispensable à un développement durable.

Carte de la répartition des envois de fonds sur le corridor Mali



Des divers travaux menés sur ces apports des migrants de la région de Kayes ont peut citer ce qui suit :

Les analyses se basent sur les résultats d'une enquête réalisée auprès de 42 associations de migrants en France, 31 villages et 21 communes au Mali, soit un total de 260 projets. Le nombre de membres de ces associations varie de 10 à 1 200 (260 en moyenne).

Les associations de migrants ont participé à la mise en place de plus de 220 réalisations dans les 31 villages concernés par l'étude. Le montant total des investissements réalisés vers les villages depuis le début des années 1970 représentait 8,1 milliards de FCFA, soit 262 millions FCFA en moyenne par village : "Depuis 10 ans, entre 1995 et 2004, les 31 villages et les 21

communes ayant fait l'objet de l'enquête au Mali ont reçu de leurs ressortissants en France environ 2,8 milliards de FCFA, soit plus de 9 millions FCFA par village et par an. En estimant le nombre d'associations villageoises de migrants à 400, on obtient, en extrapolant les données de l'échantillon, un envoi annuel collectif des migrants vers la région de Kayes pour les dix dernières années se situant autour de 36 milliards de FCFA, soit **3,6 milliards de FCFA** par an (près de 5,5 millions d'euros) consacrés à la mise en place de projets collectifs, chiffre bien supérieur à ce qui est investi annuellement par l'aide publique au développement. [...] Si l'on ne prend en compte que les cinq dernières années comme base de calcul, le montant actuellement investi en moyenne annuellement par village est de 10 600 000 FCFA, permettant de mobiliser près de 5 millions de FCFA supplémentaires auprès de partenaires financiers extérieurs".

Conclusion d'étape

La population de la région de Kayes est très jeune (57 % de moins de 20 ans). Elle est inégalement répartie. La zone nord ouest est la plus peuplée (27 habitants au Km²) comparativement aux zones du sud (10 habitants au km²) disposant cependant d'un potentiel économique fort appréciable.

Aussi, les importants flux migratoires (internes et externes), mals maîtrisés dirigés surtout vers les pays de la région ouest Africaine de l'Afrique centrale et orientale, puis les pays de l'Europe occidentale, impriment un faible taux de masculinité aux cercles de Kayes, Nioro et yélimané Par ailleurs, les migrations marquent profondément la région par leur impact financier et socio politique d'une part, et de l'autre les relations franco maliennes.

1.1.4.2- Etablissements Humains et armature urbaine de la Région

En 2008 les localités qui ont le statut de ville dans la région de Kayes sont :

Cercles	Villes	Poulation en 2008
Cercle de Kayes	Kourssané	5 884 hts
	Maréna-Diombougou	6 244 hts
	Koniakary	9 226 hts
	Somakidy	6 285 hts
Cercle de Bafoulabé	Mahina	7 603 hts
Cercle de Diéma	Diankounté Camara	9 821 hts
	Diéma	9 205 hts
	Diéoura	7 424 hts
	Lambidou	7 218 hts
	Madiaga Sacko	6 628 hts
Cercle de Kéniéba	Dombia	6 121 hts
	Kéniéba	1 2379 hts
Cercle de Kita	Sébékoro	5 675 hts
	Séféto	7 892 hts
	Sirakoro	5 907 hts
	Kita Gare	10 004 hts
	Ségoubougouni	6 084 hts
	Toukarala	6 228 hts
Cercle de Nioro	Sandaré	5 574 hts
	Troukoumbé	9 409 hts
Cercle de Yélimané	Diongaga	6 921 hts
	Gori	5 342 hts
	Dionkoulani	6 482 hts
	Kerssigané	7 073 hts
	Kremis	7 381 hts
	Yaguiné	8 631 hts
	Kirané	7 832 hts

Sources : Estimations BECIS à partir du RGHP 1998 et des répertoires nationaux des villages

L'armature urbaine est constituée non seulement de ces différentes agglomérations mais également des chefs lieux de cercles et des communes.

Cette armature urbaine sera constituée en 2031 par les villes suivantes :

Cercles	Villes	Poulation en 2031
Cercle de Kayes	Kayes	
	Kourssané	9 927 hts
	Maréna Diombougou	10 535 hts
	Koniakary	15 566 hts
	Somakidy	10 603 hts
	Dialane	5 550 hts
	Diamou	6 694 hts
	Aourou	7 848 hts
	Gory Gopéla	5 211 hts
	Ambidedi r. d	6 343 hts
	Boutinguisse	5 632 hts
	Kalinioro	5 747 hts

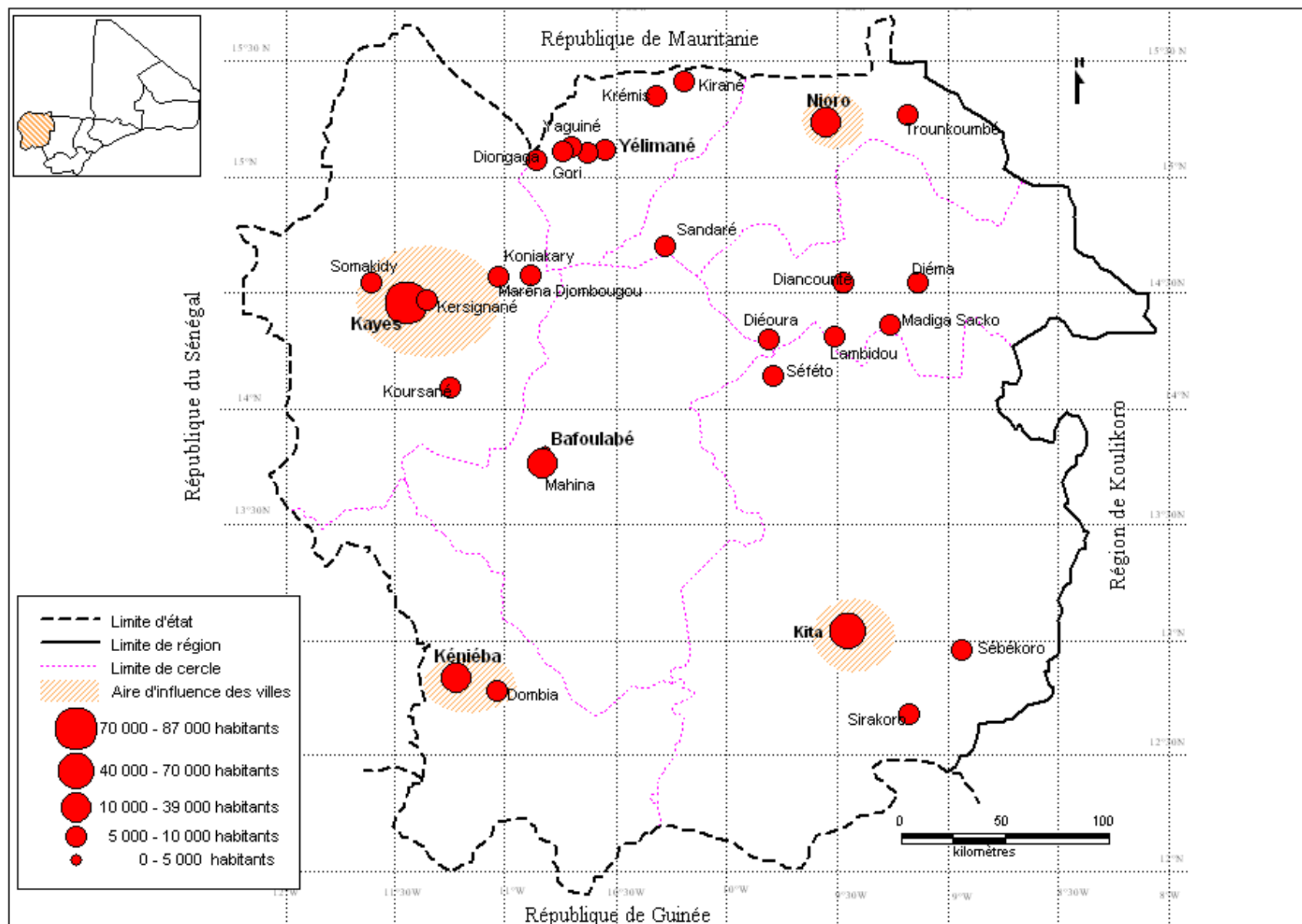
	Teichibé	5 796 hts
	Dramané	8 347 hts
	Siroumoulou	6 277 hts
	Diataya	6 119 hts
	Bafarara	7 179 hts
	Sélifely	5 169 hts
	Mouline	5 986 hts
	Ségala	5 842 hts
	Diadoubéra	5 685 hts
	Mélo	5 769 hts
	Séro	8 139 hts
	Fégui	5 958 hts
	Goumera	5 738 hts
Cercle de Bafoulabé	Bafoulabé	6 064 hts
	Manantali	8 256 hts
	Bendougou	7 352 hts
	Kembé	6 891 hts
	Sybindy	7 115 hts
	Trantimou	5 071 hts
	Diallan	5 042 hts
	Diakaba	6 906 hts
	Mahina	12 826 hts
	Oualia	5 045 hts
	Oussoubidiagna	6 521 hts
Cercle de Diéma	Diéma	15 530 hts
	Diankounté camara	16 570 hts
	Diéoura	12 525 hts
	Lambidou	12 177 hts
	Madiaga Sacko	11 182 hts
	Béma	8 380 hts
	Tinkaré	7 531 hts
	Souranguedou	5 718 hts
	Fatao	8 436 hts
Cercle de Kéniéba	Kéniéba	20 885 hts
	Dombia	10 326 hts
	Faléa	5 457 hts
	Dialakoto	7 675 hts
	Guénégoré	6 501 hts
	Sékotoba	6 793 ht
	Dabia	6 142 hts
	Kassama	5 924 hts
Cercle de Kita	Sébékoro	9 575 hts
	Séféto	13 314 hts
	Sirakoro	9 965 hts
	Kita Gare	16 878 hts
	Segoubougouni	10 264 hts
	Tounkarala	10 508 hts
	Bendougouba	5 853 hts

	Bougarybaya	5 361 hts
	Djougoun	5 488 hts
	Sagabary	5 419 hts
	Ségouna	6 696 hts
	Kokofata	6 902 hts
	Guenikoro	6 833 hts
	Moro moro	8 207 hts
	Manakoto	5 867 hts
	Balandougou	6 124 hts
	Boulouli	6 984 hts
	Badinko	7 203 hts
	Maréna	6 037 hts
	Neguebougou	5 193 hts
	Niagané	6 115 hts
	Dioungounté	6 026 hts
	Toukoto	8 866 hts
	Makandiambougou	5 180 hts
	Niafela	6 018 hts
	Saint felix	6 940 hts
	Kourounikoto	7 197 hts
Cercle de Nioro	Sandaré	9 404 hts
	Troukoubé	15 874 hts
	Diaye coura	9 533 hts
	Gavinané	5 284 hts
	Diandioumé	5 093 hts
	Tourourou	5 913 hts
	Guetema	5 131 hts
	Koréra koré	5 630 hts
	Lakoule	5 133 hts
	Nioro tougoumé	6 605 hts
	Nomo	5 368 hts
	Yérééré	8 393 hts
	Diaka	8 617 hts
	Diawelykounda	7 143 hts
	Youri	9 001 hts
Cercle de Yélimané	Dioudaga	11 676 hts
	Gori	9 012 hts
	Djonkoulani	10 936 hts
	Kerssigané	11 933 hts
	Kermis	12 452 hts
	Yaguiné	14 562 hts
	Koméoulou	6 155 hts
	Tambacara	6 501 hts
	Fanga	6 776 hts
	Bandiougoula	7 735 hts
	Kodié	7 622 hts
	Niogomera	5 490 hts
	Yélimané	5 847 hts

	Kirane	13 214 hts
	Lakanguemou	7 476 hts
	Waikanou	5 694 hts
	Dialaka	6 789 hts
	Lambatara	5 858 hts
	Maréna	5 182 hts

CARTE c-dessous : armature urbaine 2007

CARTE N°9 : ARMATURE URBAINE DE LA RÉGION DE KAYES EN 2007



Source : IGM, DRSPIAP

Réalisation 2008

Auteur : Yaranga COULIOBALY

Conclusion d'étape

L'examen de l'armature urbaine laisse apparaître aujourd'hui 34 centres urbains. La vitesse d'urbanisation conduira au triplement du nombre des villes. Ce qui va engendrer une forte pression sur les terres agricoles et les espaces pastoraux. En plus, il faut prévoir une forte demande en infrastructures de tous ordres et des besoins nouveaux à satisfaire.

A l'horizon 2031, il y aura trois pôles d'urbanisation marquée, le pôle nord KAYES, Yelimané, Nioro, à travers la vallée de la Kolombiné, le pôle sud autour de Kita et le pôle intermédiaire autour de l'axe Diéma, Bafoulabé, Kéniéba.

1.1.5- Espace économique et social

A l'instar du pays, l'économie de la région repose essentiellement sur les activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et cueillette), qui contribuent fortement aux richesses de la région. Ce secteur occupe environ plus de 80% de la population active et fournit plus des trois quarts des recettes d'exportation.

1.1.5.1. Agriculture

La caractérisation de l'agriculture dans la région de Kayes, se fera à partir des catégories suivantes :

- La population agricole :
- Les superficies cultivées
- Les principales productions agricoles
- Le cheptel des exploitations agricoles
- L'accès des exploitations agricoles aux facteurs de production : équipements et intrants
- L'accès des exploitations agricoles aux services, crédit agricole, encadrement et organisations, etc.

1.1.5.1.1. Population agricole

Selon le recensement agricole de 2004 (RGA), la population agricole de la région était estimée à 1 273 221 individus, repartis entre 174 509 ménages. Comparée à la population agricole nationale, elle représente 14,3% ; 70% de la population agricole est analphabète et 60% des exploitations agricoles sont constituées d'un ménage ; seul 30% de ces ménages ont une population de 5 à 9 personnes.

La population agricole active (adultes et jeunes) représente 47,1 % de la population agricole totale de la région. La population inactive constituée de ne représente que 7,3 % de la population totale est très faible. Les enfants représentant une force productive (groupes d'âges de 0 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans et) représentent 45,5 % de la population totale agricole. Ce ci indique que la région a un important potentiel de main d'œuvre.

Tableau 27 : Distribution de la population agricole de la région de Kayes selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges (ans)	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00 - 04	114220	9,0	96630	7,6	210850	16,6
05 - 09	105605	8,3	101069	7,9	206674	16,2
10 - 14	92658	7,3	69282	5,4	161940	12,7
15 - 19	72745	5,7	63520	5,0	136265	10,7
20 - 24	53230	4,2	56780	4,5	110010	8,6
25 - 29	38076	3,0	54445	4,3	92521	7,3
30 - 34	31437	2,5	37786	3,0	69223	5,4
35 - 39	29883	2,3	31871	2,5	61754	4,9
40 - 44	23786	1,9	30002	2,4	53788	4,2
45 - 49	21303	1,7	18278	1,4	39581	3,1
50 - 54	17919	1,4	18846	1,5	36765	2,9
55 - 59	13543	1,1	11181	0,9	24724	1,9
60 - 64	13727	1,1	12915	1,0	26642	2,1
65 - 69	7445	0,6	5641	0,4	13086	1,0
70 et +	16805	1,3	12594	1,0	29399	2,3
Total	652382	51,2	620839	48,8	1273221	100,0

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Tableau 28 : Nombre de personnes vivant autour des différentes cultures

Cercle	Présence de la culture du fonio		Présence de la culture du niébé		Présence de la culture d'arachide		Présence de la culture du coton		Présence de la culture du voandzou	
	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%
Kayes	0	0,0	2 205	0,1	121 616	3,7	0	0,0	0	0,0
Bafoulabé	34 626	5,9	4 151	0,3	168 384	5,1	9 225	0,4	4 751	0,7
Diéma	0	0	0	0,0	45 786	1,4	0	0,0	6 612	0,9
Keniéba	14 996	2,6	12 040	0,7	8 888	0,3	0	0,0	514	0,1
Kita	1 150	0,2	75 020	4,5	120 961	3,6	108 457	5,0	51 953	7,4
Nioro	0	0,0	9 444	0,6	67 041	2,0	0	0,0	3 080	0,4
Yélimané	0	0,0	8 725	0,5	85 940	2,6	0	0,0	0	0,0
Total Région	50 772	8,7	111 585	6,7	698 614	21,1	117 682	5,4	66 910	9,5
Ensemble Pays	586 065	100	1 653 186	100	3 318 744	100	2 174 125	100	700 793	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Tableau 29 : nombre de personnes vivant autour des différentes cultures par cercle

Cercle	Présence de la culture du mil		Présence de la culture du sorgho		Présence de la culture du riz		Présence de la culture du maïs	
	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%	Nbre pers.	%
Kayes	43 989	0,9	132 733	3,3	1 211	0,1	112 793	3,7
Bafoulabé	26 220	0,6	145 767	3,6	8 804	0,5	123 058	4,1
Diéma	76 183	1,6	64 137	1,6		0,0	15 525	0,5
Keniéba	35 055	0,7	35 528	0,9	10 283	0,5	66 190	2,2
Kita	49 129	1,0	157 249	3,9	67 345	3,6	108 693	3,6
Nioro	67 628	1,4	176 855	4,3	3 835	0,2	20 675	0,7
Yélimané	4 513	0,1	149 210	3,7		0,0	111 699	3,7
Total Région	302 717	6,4	861 479	21,2	91 478	4,9	558 633	18,4
Ensemble Pays	4 724 274	100	4 069 087	100	1 879 773	100	3 033 924	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Selon l'analyse des données du tableau 29, nous retenons que la culture du sorgho connaît un engouement dans la région compte tenu du nombre de personnes qui vivent au tour de cette culture (21,2 %). Elle est suivie de la culture de l'arachide, 21,1 % et de la culture du maïs, 18,4 %. Le coton avec seulement 5,4 % des personnes est de loin la culture la moins pratiquée dans la région. Elle est d'ailleurs pratiquée dans les cercles de Kita et de Bafoulabé.

1.1.5.1.2. Les superficies cultivées

Plus de 65 % des superficies cultivées sont consacrées aux cultures céréalières qui occupent plus de 50 % des exploitations agricoles. Les cultures céréalières sont donc les plus importantes dans la région.

Tableau 30 : Répartition régionale de la superficie cultivée, du nombre d'exploitations agricoles par type de culture et de la superficie moyenne cultivée par exploitation

Cultures	Exploitation agricole	Superficie cultivée (ha)	Superficie moy/expl (ha)
Cultures céréalières	92 039	195 309	2,12
Cultures légumineuses	57 704	53 958	0,94
Cultures industrielles	7 224	20 409	2,83
Cultures de tubercules	7 224	20 409	2,83
Autres cultures	2 397	553	0,23
Autres cultures	7 244	986	0,14
Total	173 832	291 624	2,81

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Tableau 31 : Répartition régionale de la superficie cultivée (en ha) en céréales

Types de céréales	Région de Kayes		Total Mali	
	Superficie Ha	%	Superficie Ha	%
Mil	53 266	27,3	1 184 607	50,3
Sorgho	107 716	55,2	577 020	24,5
Riz	2 493	1,3	314 914	13,4
Maïs	28 871	14,8	252 312	10,7
Fonio	2 963	1,5	25 303	1,1
Total	195 309	100	2 354 156	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Les données du tableau 32 nous indiquent que plus de la moitié des superficies consacrées aux céréales est cultivée en sorgho (55,2 %) tandis que la superficie cultivée en fonio ne représente que 1,5 % des superficies consacrées aux céréales de la région.

Tableau 32 : Evolution des superficies, productions, rendements du mil dans les cercles de la région de Kayes

1. Cultures pluviales

Cercles	Kayes			Bafoulabé			Diéma			Kéniéba			Kita			Nioro			Yélimané			
	Camp.	Sup(Ha)	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt
1990/91																						
1991/92																						
1992/93																						
1993/94		435	173	400																		
1994/95		1282	1025	800																		
1995/96		2218	998	450	789	560	710				133	126	945									
1996/97		2505	1754	700	1689	1326	799	6720	4704	700	140	126	900				6500	4225	650	0	0	0
1997/98		2460	1353	550	1615	1177	750	6650	2518	378	140	123	878				5185	2237	430	0	0	0
1998/99		2485	1503	605	1693	1361	804	6300	4561	724	150	110	735	7362	6994	950	4095	1720	420	0	0	0
1999/00		2582	1933	750	2175	1740	800	7097	5322	750	220	171	779	5366	4947	922	5817	3781	650	0	0	0
2000/01		1582	903	571	2090	1417	678	6964	4422	635	225	172	764	8062	6603	819	6145	3017	491	0	0	0
2001/02		2800	1400	500	2185	1420	650	5497	2749	500	246	148	600	9243	5546	600	6400	2944	460	0	0	0
2002/03		840	311	370	2350	1410	600	8045	3620	450	285	200	700	8080	6755	836	6043	1209	200	0	0	0
2003/04		3007	2556	700	2580	2322	750	8380	6620	786	315	284	821	10380	9394	880	9810	6867	562	0	0	0
2004/05		2800	1736	620	2340	1825	780	8172	4086	500	425	340	800	12350	9880	800	9034	4065	450	23	10	450
2005/06		2500	1875	750	2000	1600	800	8700	6960	800	571	485	850	10560	8448	800	8315	5821	700	24	17	700
2006/07		1907	1240	650	1990	1789	899	8740	6642	760	1039	831	800	11861	10793	910	8950	6623	740	34	24	700
2007/08		2270	1703	750	1410	1199	850	12366	9893	800	1088	914	840	11300	9605	850	10040	7530	750	31	25	800
	2277	1516	627	2081	1608	761	8026	5488	671	456	366	769	9456	7897	837	7465	4358	542	11	8	265	

Sup : exprimée en hectare - Rendement : kg/Ha - Prod : en tonnes : cf CMDT (Kita)

La superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Kita (9456 ha), il est suivi du cercle de Diéma avec 8026 ha, quant aux cercles de Nioro, ils ont des superficies comprises entre 4358 et 7500 ha,

Concernant la production c'est toujours Kita qui affiche la plus grande valeur soit 7897 tonnes, Diéma et Nioro viennent ensuite avec des productions respectives de 5488 tonnes et 4358 tonnes.

Avec un rendement de 837 kg/ha, Kita affiche le plus grand rendement, Kenieba et Bafoulabe suivent avec des rendements respectifs de 769 et 761 kg/ha.

L'évolution de la production de mil dans la région de Kayes durant les quinze (15) dernières années est en nette croissance (figure 1).

Durant cette période les superficies cultivées mais aussi rendement ont progressé. Cependant le rendement moyen reste faible. Il est de 713 kg/ha pour la région sur la même période.

Figure 1 : Évolution de la superficie, production et rendement du mil dans la région de Kayes

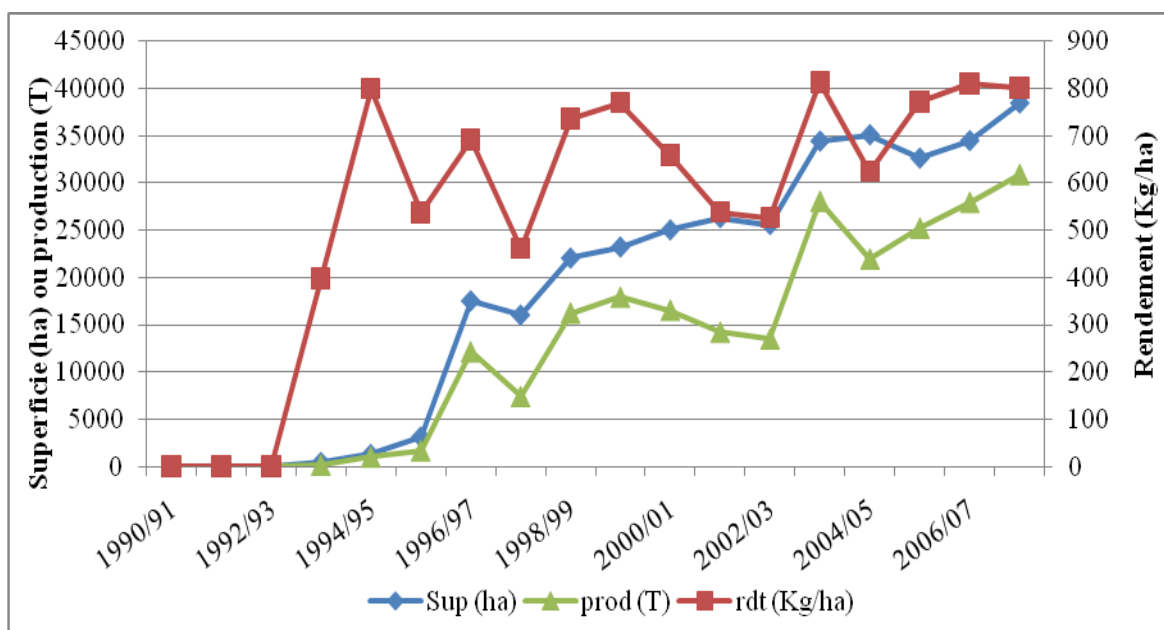


Tableau 33 : Evolution des superficies, productions, rendements du sorgho dans les cercles de la région de Kayes

1. Cultures pluviales

Cercles	Kayes			Bafoulabé			Diéma			Kéniéba			Kita			Nioro			Yélimané			
	Sup(Ha)	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	
1990/91																						
1991/92	23413	17560	750	3160	2907	920													8630	6904	800	
1992/93	23340	12464	534	2500	1750	700													7000	1799	257	
1993/94	12423	6435	518																6256	4348	695	
1994/95	24810	20915	843																9035	8583	950	
1995/96	22770	15939	700	19608	16177	825				8568	7934	926						5686	4549	800		
1996/97	27300	24570	900	11645	10480	900	45600	41040	900	15255	15255	1000	-	-	-	39835	29875	750	8866	5320	600	
1997/98	26800	18760	700	35625	29604	831	45570	35636	782	23650	23650	992	-	-	-	34325	19975	598	6580	3751	570	
1998/99	29110	29110	704	35255	33999	967	43624	29882	685	24850	24850	877	42727	46188	1081	28643	17014	594	9945	6763	680	
1999/00	30666	30666	900	36700	36955	1050	47145	37716	800	21800	21800	1031	47860	50253	1050	35000	28000	800	11410	10360	908	
2000/01	22369	22369	630	31235	26112	836	43045	32714	760	31235	31235	836	55513	58178	1048	28386	15158	534	12329	9593	770	
2001/02	26570	26570	650	31350	21945	700	37623	22574	600	23720	23720	850	56118	50506	900	27370	13885	500	8632	5162	598	
2002/03	8325	8325	500	32786	21311	650	29645	16305	550	23275	23275	800	58603	58486	998	9538	3815	400	2273	909	400	
2003/04	26244	26244	900	23200	22040	950	52062	46856	900	17000	17000	987	39168	39364	1005	43411	34729	800	9350	10341	1106	
2004/05	24308	24308	730	24782	22304	900	29186	24494	600	23167	23167	1000	59669	56686	950	34509	20705	600	4050	2470	610	
2005/06	22500	22500	850	31500	29925	950	27000	24840	920	23384	22916	980	54625	51894	950	27035	22980	850	7840	6664	850	
2006/07	12423	12423	680	23247	19039	819	26850	21480	800	18840	14978	795	51730	51730	1000	18880	13782	730	8125	5688	700	
2007/08	12741	12741	800	25627	23064	900	15980	12784	800	2100	18732	892	58639	46811	800	23490	18792	800	12596	11336	900	
	21526	21526	734	29568	25669	872	35216	26965	742	20937	22167	905	52465	51010	978	27626	18886	661	8655	6929	736	
Total	376112	331899	12289	368220	317612	12898	443330	346321	9097	256844	268512	11966	524652	510096	9782	350422	238710	7956	138603	104540	11294	

Sup : exprimée en hectare

Rendement : kg/Ha

Produ : en tonnes

cf CMDT (Kita)

La superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Kita (52 465 ha), il est suivi du cercle de Diéma avec 35 216 ha, quant aux cercles de Bafoulabé et de Kenieba, ils ont des superficies comprises entre 20 000 et 30 000 ha, soit respectivement, 29 568 ha et 20 937 ha. C'est Yelimane qui affiche la plus faible superficie soit 8655 ha.

Concernant la production c'est toujours Kita qui affiche la plus grande production soit 51 010 tonnes, Diéma et Bafoulabé viennent ensuite avec des productions respectives de 26965 tonnes et 25669 tonnes. Yelimané avec une production de 6929 tonnes occupe la dernière place.

Avec un rendement de 978 kg/ha, Kita affiche le plus grand rendement, Kenieba et Bafoulabe suivent avec des rendements respectifs de 905 et 872 kg/ha. Le cercle de Nioro affiche le plus faible rendement, avec 661 kg/ha.

La figure 2 d'évolution de la superficie et de la production de sorgho montre que la région de Kayes est une zone où le sorgho est bien cultivée. La superficie moyenne a nettement bien progressé entre 1995 et 2000 mais n'a cessé de baisser depuis cette date. Les rendements du sorgho tout comme le mil sont moins élevés dans cette zone (moins d'une tonne à l'hectare).

Figure 2 : Évolution de la superficie, production et rendement du sorgho dans la région de Kayes

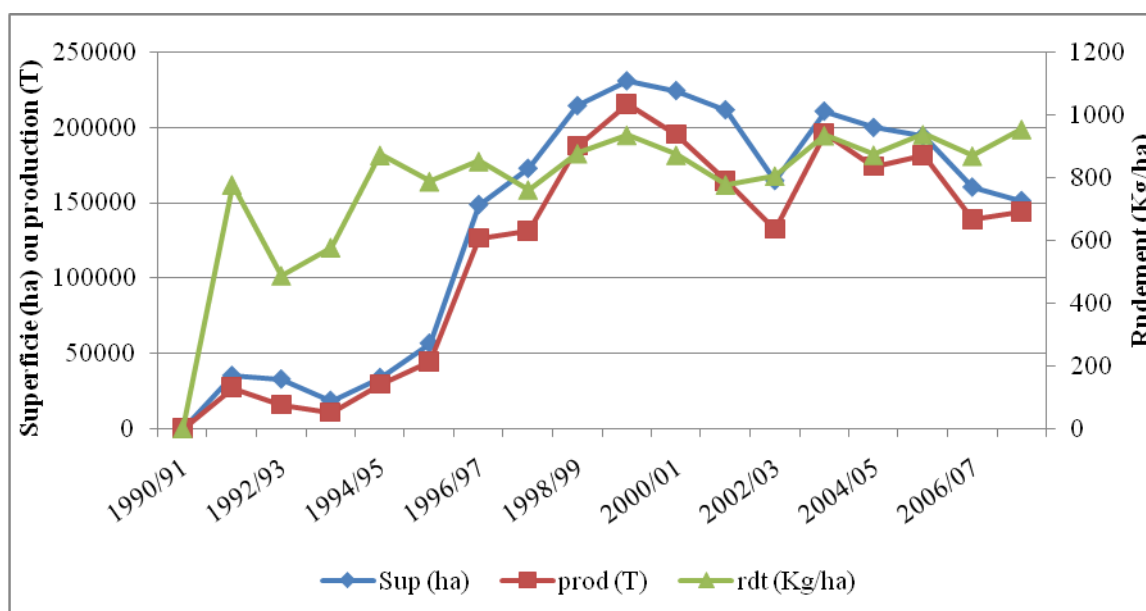


Tableau 34 : Evolution des superficies, productions, rendements du maïs dans les cercles de la région de Kayes

1. Cultures pluviales

Cercles	Kayes			Bafoulabé			Dièma			Kéniéba			Kita			Nioro			Yélimané			
Camp.	Sup(Ha)	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	
1990/91																						
1991/92	15253	20744	1360	2012	2113	1050													2540	2159	850	
1992/93	13416	6856	511	1500	945	630													2000	116	580	
1993/94	11085	4168	376																1787	1303	729	
1994/95	22662	22662	1000																2040	1836	900	
1995/96	16408	13947	850	7354	6435	875				4640	4916	1059							1050	735	700	
1996/97	26730	21384	800	6818	7491	1100	1455	1455	1000	6107	7328	1200				733	586	800	2700	2160	800	
1997/98	23500	16450	700	11755	11248	1042	1504	695	462	9970	15154	1519				610	365	598	1988	696	350	
1998/99	24570	19337	787	11149	11188	1003	1292	904	700	10500	14920	1421	10270	16633	1619	414	269	652	1536	978	637	
1999/00	26100	24795	950	12420	13449	1100	1610	1401	870	12390	13185	1064	10605	17498	1650	524	445	850	4105	3900	950	
2000/01	20724	16268	785	11685	10365	887	1625	980	775	11780	13700	1163	16622	26396	1588	821	447	545	4513	4107	910	
2001/02	22100	16575	750	10500	8922	850	1282	769	600	12385	11766	950	16628	16628	1000	404	162	400	3161	1432	453	
2002/03	4360	2180	500	9375	7031	750	2030	1218	600	11378	12519	1100	16318	27251	1670	149	52	350	1353	541	400	
2003/04	24415	23194	950	12700	18669	1470	2030	1883	927	13273	15503	1168	16000	20380	1274	1315	1052	800	6150	5884	957	
2004/05	7200	3888	540	8974	8525	950	1648	824	500	8990	11238	1800	14237	19932	1400	745	410	550	1620	972	600	
2005/06	9000	9474	950	5675	6810	1200	1488	1414	950	6175	9263	1500	7900	11060	1400	561	533	950	550	523	950	
2006/07	5093	3565	700	5692	5692	1000	2980	2771	930	7262	7262	1000	20200	30300	1500	490	441	900	375	338	900	
2007/08	6160	5236	850	9725	11670	1200	3222	3061	950	10500	12600	1200	18963	22756	1200	445	401	950	389	370	950	
	14972	12451	776	9790	10232	1041	1921	1523	780	10463	12196	1237	14774	20883	1430	587	421	695	2375	1905	771	

Sup : exprimée en hectare Produ : en tonnes Rendement : kg/Ha cf CMDT (Kita)

La superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Kayes (14 972 ha), il est suivi du cercle de Kita avec 14 774 ha, quant aux cercles de Kenieba et de Bafoulabe, ils ont des superficies comprises entre 9500 et 10 500 ha, soit respectivement, 9790 ha et 10 463 ha. C'est Nioro qui affiche la plus faible moyenne soit 421 ha.

Concernant la production c'est Kita qui affiche la plus grande production soit 20 883 tonnes, Kayes et Kenieba viennent ensuite avec des productions respectives de 12 451 tonnes et 12196 tonnes.

Avec un rendement de 1430 kg/ha, Kita affiche le plus grand rendement, Kenieba et Bafoulabe suivent avec des rendements respectifs de 1237 et 1041 kg/ha. Le cercle de Nioro affiche le plus faible rendement, avec 695 kg/ha.

La figure 3 illustre l'évolution de la production de maïs dans la région de Kayes. On constate une augmentation de la superficie et de la production depuis les campagnes 1993/04 jusqu'en 2003/04. Depuis lors les superficies n'ont fait que baisser. Quant aux rendements, ils demeurent très faibles avec seulement 1 031 kg /ha comme moyenne sur les 15 dernières années écoulées.

Figure 3 : Évolution de la superficie, production et rendement du maïs dans la région de Kayes

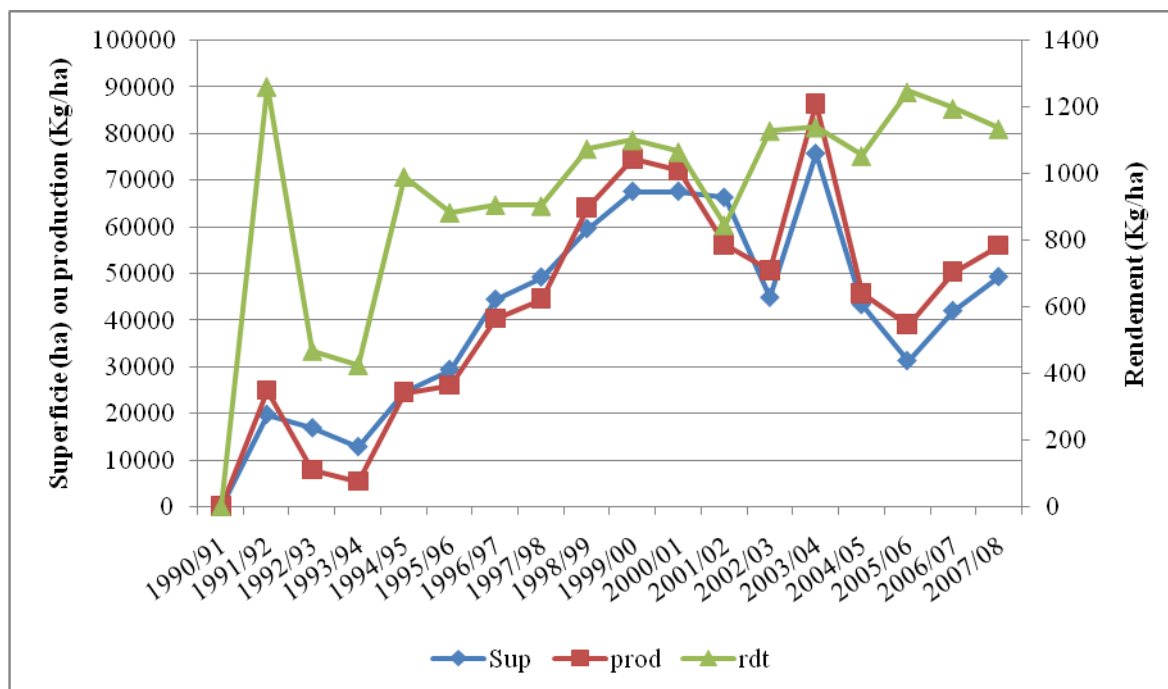


Tableau 35 : Evolution des superficies, productions, rendements de l'arachide dans les cercles de la région de Kayes

1. Cultures pluviales

Cercles	Kayes			Bafoulabé			Diéma			Kéniéba			Kita			Nioro			Yélimané			
Camp.	Sup(Ha)	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	
1990/91																						
1991/92	16095	12071	750	2000	1000	500													1445	1012	700	
1992/93	10753	1677	156	2800	3220	1150													950	193	203	
1993/94	2877	788	274																1450	831	573	
1994/95	17735	16795	947																1784	1249	700	
1995/96	10395	3119	300	8387	6500	775				4465	3852	863						995	498	500		
1996/97	12800	10240	800	14000	12748	910	8292	7463	900	5814	5523	950	-	-	-	6890	5512	800	1550	930	600	
1997/98	12000	7200	600	14415	12308	854	7980	7445	932	10650	9798	920	-	-	-	6465	3938	609	1520	865	569	
1998/99	14720	9632	654	17000	13114	880	5697	3965	696	10621	9665	910	21194	2027	957	6100	3660	600	4080	2203	540	
1999/00	15066	11979	800	16295	15530	953	9280	6960	750	15822	15310	870	19300	17023	882	6200	3720	600	6615	5557	840	
2000/01	11334	7911	698	14169	11675	824	8420	6753	802	16341	14053	860	29290	28783	846	5144	2335	454	6994	3357	480	
2001/02	14010	6725	480	14600	11680	800	8977	6284	700	17200	14620	850	34000	30600	900	4985	2069	415	5314	3141	591	
2002/03	4337	1735	400	13313	9319	700	9495	3798	400	15435	11576	750	26850	21480	800	2645	661	250	179	54	300	
2003/04	15078	12816	850	14728	14728	1000	7323	6847	935	12408	12247	987	23900	22753	952	7000	5600	800	6670	7937	1190	
2004/05	13500	6075	450	9000	7200	800	7680	2304	300	14250	12825	900	25925	23332	900	8000	2800	350	4200	1890	450	
2005/06	17000	12750	750	19550	18573	950	7990	6792	850	18400	16560	900	29585	26627	900	7490	5992	800	4700	3525	750	
2006/07	9149	5947	650	16020	15219	950	10000	8600	860	16032	15230	950	29450	26505	900	8185	6793	830	7092	2660	650	
2007/08	11272	9018	800	17340	20808	1200	9915	9419	950	1900	28444	850	29941	8522	950	8970	5722	950	7644	5733	750	
	12547	8459	653	15202	13785	906	8478	6172	724	13841	15053	883	26944	20765	899	6472	3935	605	5349	3606	654	

Pour l'arachide, la superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Kita (26944 ha), il est suivi du cercle de Bafoulabé avec 15202 ha, quant aux cercles de Kenieba et de Kayes, ils ont des superficies comprises entre 12000 et 1300 ha, soit respectivement, 13841 ha et 12547 ha.

Concernant la production c'est Kita qui affiche la plus grande production soit 20765 tonnes, Kenieba et Bafoulabé viennent ensuite avec des productions respectives de 15053 tonnes et 13755 tonnes. Yelimané avec une production de 3606 tonnes occupe la dernière place.

Avec un rendement de 906 kg/ha, Bafoulabé affiche le plus grand rendement, Kita et Kenieba suivent avec des rendements respectifs de 899 et 883 kg/ha.

Tableau 36 : Evolution des superficies, productions, rendements du niébé grain dans les cercles de la région de Kayes

1. Cultures pluviales

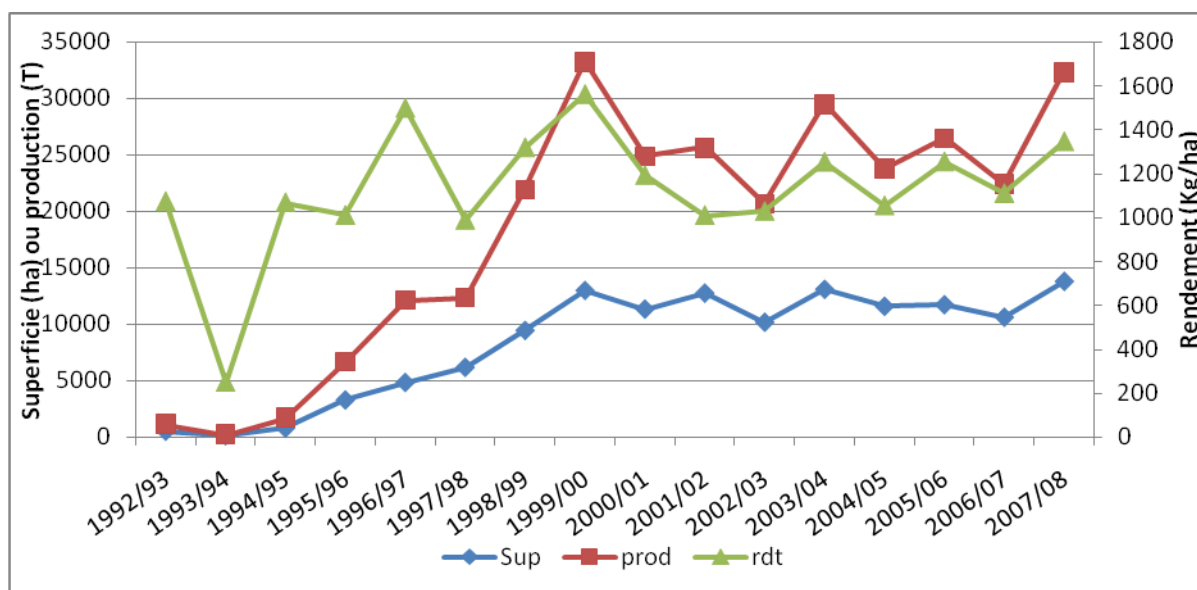
Cercles	Kayes			Bafoulabé			Diéma			Kéniéba			Kita			Nioro			Yélimané				
	Camp.	Sup(Ha)	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	sup	prod	rdt	
1990/91																							
1991/92																							
1992/93																							
1993/94																							
1994/95		62	50	800																			
1995/96		46	7	150	18	5,2	400																
1996/97		225	90	400	1875	750	400	5225	2090	400	0	0	0	-	-	-	15935	6374	400	0	0	0	
1997/98		150	60	400	4000	400	100	4770	2106	441	0	0	0	-	-	-	14110	1594	133	0	0	0	
1998/99		150	85	560	3750	4714	257	13260	1989	150	0	0	0	762	413	542	5800	1566	270	0	0	0	
1999/00		7704	3082	400	5000	1250	250	13500	4050	300	0	0	0	769	344	447	5500	1650	300	0	0	0	
2000/01		2420	465	192	1047	162	155	12195	5796	475	0	0	0	1007	477	474	9863	3856	391	0	0	0	
2001/02		2110	338	160	454	68	150	11514	2188	190	0	0	0	1009	252	250	12150	4131	340	0	0	0	
2002/03		586	70	120	721	144	200	4939	593	120	0	0	0	543	163	300	5558	500	90	0	0	0	
2003/04		2707	812	300	467	149	320	7648	4742	620	0	0	0	390	254	650	18000	5400	300	950	285	300	
2004/05		2800	532	190	1250	687	550	4200	630	150	0	0	0	5600	3640	650	20000	4000	200	900	279	310	
2005/06		2625	1312	500	1950	1073	550	5590	3074	550	0	0	0	3750	2438	650	11000	5500	500	410	205	500	
2006/07		2155	797	370	2040	816	400	5600	2520	450	7	3	400	3500	1400	400	12410	4968	400	4044	1754	434	
2007/08		2450	906	370	1920	768	400	5800	2600	450	24	10	400	4500	1800	400	14375	5750	400	3700	1606	434	
		2571	840	316	1860	983	323	8425	2818	346	3	1	80	2183	1118	476	11466	3732	319	1000	413	198	

La superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Nioro (11466 ha), il est suivi du cercle de Diéma avec 8425 ha, quant aux cercles de Kayes et de Kita, ils ont des superficies comprises entre 2100 et 2500 ha, soit respectivement, 2571 ha et 2183 ha.

Concernant la production c'est Nioro qui affiche la plus grande valeur soit 3732 tonnes, Diéma et Kita viennent ensuite avec des productions respectives de 2818 tonnes et 1118 tonnes.

Avec un rendement de 476 kg/ha, Kita affiche le plus grand rendement, Diéma et Niori suivent avec des rendements respectifs de 346 et 319 kg/ha.

Figure 4 : Évolution de la superficie, production et rendement du riz de bas fonds dans la région de Kayes

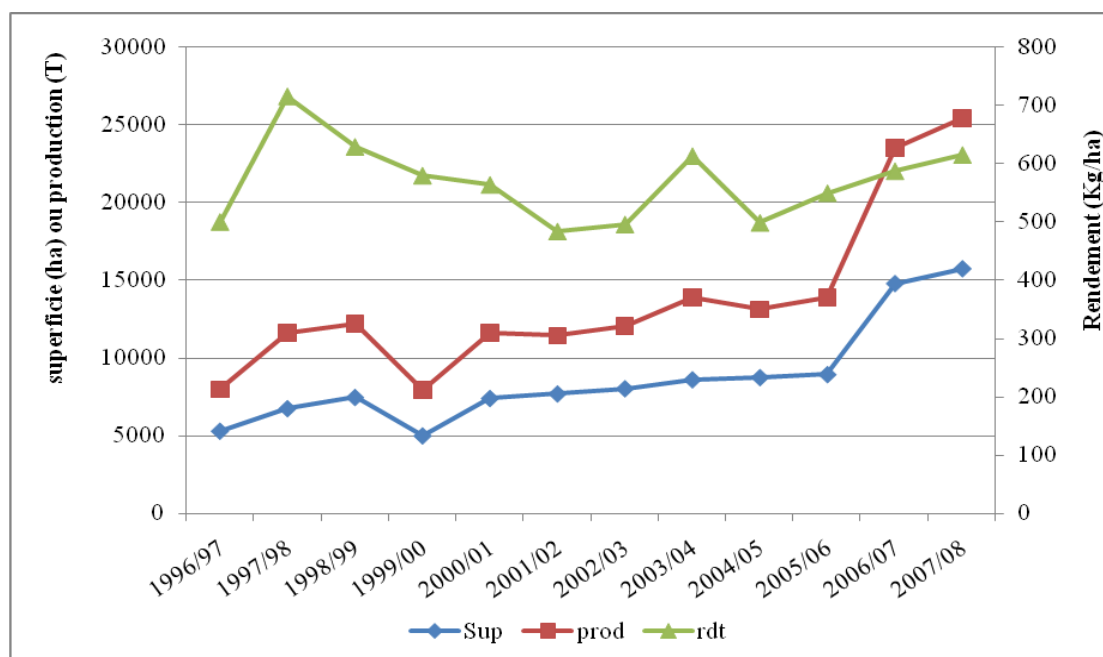


La superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Kita (4879 ha), il est suivi du cercle de Kenieba avec 3090 ha, quant aux cercles de Kayes et de Bafoulabe, ils ont des superficies comprises entre 1400 et 2000 ha, soit respectivement, 1483 ha et 2020 ha.

Concernant la production c'est Kita qui affiche la plus grande valeur soit 5956 tonnes, Kenieba et Bafoulabé viennent ensuite avec des productions respectives de 4339 tonnes et 1905 tonnes.

Avec un rendement de 1379 kg/ha, Kenieba affiche le plus grand rendement, Bafoulabe et Kita suivent avec des rendements respectifs de 1143 et 1118 kg/ha.

Figure 5 : Évolution de la superficie, production et rendement du fonio dans la région de Kayes



La superficie moyenne annuelle la plus élevée des 10 dernières années se situe dans le cercle de Keniéba (5971 ha), il est suivi du cercle de Kita avec 1768 ha, quant aux cercles de Bafoulabe et de Kayes, ils ont des superficies respectives de 1457 ha et 28 ha.

Concernant la production c'est Kenieba qui affiche la plus grande valeur soit 3591 tonnes, Kita et Bafoulabe viennent ensuite avec des productions respectives de 861 tonnes et 767 tonnes.

Avec un rendement de 597 kg/ha, Kenieba affiche le plus grand rendement, Bafoulabe et Kita suivent avec des rendements respectifs de 497 et 438 kg/ha.

La production de Coton :

La production encadrée du coton par la CMDT a démarrée, il y a de cela 13 ans dans le cercle de Kita et Bafoulabé.

Tableau 37 : Evaluation de la production cotonnière (T) dans les différentes zones CMDT au Mali

Années	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Régions									
Kayes									
Djidjan					1706	3746	5306	4697	3106
Kita				3039	2094	4496	7902	6340	4032
Kokofata				1661	3435	11198	18276	13846	10483
Sébékoro				6898	4451	7597	9273	7484	4806
DR KITA	0	0	0	11598	11685	27037	40757	32362	22427
Tot CMDT	307234	229339	277166	390088	430074	493976	483680	429989	229641
SOS KBK	93	754	3015						
OHVN	12097	10151	12840	15851	21958	28927	34684	29134	13085
Total Mali	319424	240244	293021	405939	452032	522903	518364	459123	242726
Années	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	Total général	
Régions									
Kayes								35	
Djidjan	5486	5275	6936	7031	6316	5352	2457	57 414	
Kita	6545	5927	7737	11049	9426	8445	4671	81 703	
Kokofata	15743	14634	12654	14441	13509	12226	7684	149 789	
Sébékoro	8262	9419	11109	14391	14337	11808	6203	111 038	
DR KITA	36036	35255	38436	46912	43588	37831	21015	404 944	
Tot CMDT	535467	417500	593126	558034	508396	398501	231845	9 294 990	
SOS KBK				169	140	61		4232	
OHVN	35522	22222	27539	31577	25607	16403	10393	463435	
Total Mali	570989	439 722	620 665	589 780	534 143	414 965	242 238	9 762 657	

Au cours de cette période, la production a été supérieure à 25 000 tonnes, pendant huit (8) ans.

Mais depuis que le secteur cotonnier subit une réelle crise, comme dans les autres régions, la production cotonnière fluctue à la baisse.

Après avoir présenté la situation de la production agricole et les disparité entre les cercles selon l'importance des producteurs mil, sorgho,maïs, arachide, riz, coton, maïs aussi mis en

évidence la faiblesse des rendements, il faut essayer de comprendre les raisons de ces performances.

La source principale des raisons, est le niveau et la qualité du patrimoine des unités de production, leur niveau d'équipement et d'accès et d'emploi des intrants comme les semences améliorées, les fumures minérales et organiques, et l'accès spécifique au crédit.

Outre les ressources humaines, ce sont :

- Le foncier
- Le cheptel
- L'équipement oratoire et de transport
- Les intrants de performance : semences et fertilisants
- Le crédit agricole

Le foncier

L'examen des données du RGA, qui mettent en évidence la structure des unités de production familiale, la quelle structure se modifie lentement, nous renseignent que dans la région, ces unités sont de petite taille, avec une superficie moyenne inférieure à 3 ha.

1.1.5.1.4. Cheptel des exploitations agricoles

Selon le recensement général de l'agriculture (RGA, 2004/05), le cheptel de la région de Kayes est constitué principalement des ovins (34,95 %), des bovins (30,35 %) et des caprins (29,03 %). Les porcins représentant que 0,01 % du cheptel sont très moins importants.

Le cheptel de la région est concentré dans le cercle de Nioro avec 24,25 % contre seulement 9,19 % à Kéniéba où l'effectif des animaux est plus faible.

Tableau 38 : Répartition par cercle de la région de Kayes des effectifs du cheptel selon l'espèce

Cercle	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Asin	Equin	Porcin	Total
Kayes	88 433	124 867	71 122	422	19 222	1 492	103	305 661
Bafoulabé	100 383	85 941	81 913	0	6 404	340	0	214 981
Diéma	97 800	113 350	104 882	874	26 591	10 030	138	353 665
Kéniéba	70 284	74 912	75 120	0	294	0	0	220 610
Kita	164 111	134 632	107 482	0	10 225	2 014	0	418 464
Nioro	126 504	218 523	201 050	156	29 602	6 795	0	582 630
Yélimané	80 852	86 592	55 106	397	16 522	4 714	28	244 214
Total	728 367	838 817	696 675	1 849	108 860	25 385	269	2 400 225

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Tableau 39 : Répartition régionale des effectifs de la volaille selon les espèces (%)

Région	Poulets	Pintades	Canards/oies	Dindons	Autres	Total
Kayes	8,9	7,0	15,7	3,7	12,0	8,7
Total	100	100	100	100	100	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Équipement et emploi de l'Équipement

L'analyse des données du tableau 88 indique le labour par attelage est le plus importants dans la région et concerne en moyenne 70,5 % des superficies cultivées. Le labour manuel est plus important dans le cercle de Kéniéba (77 % des superficies cultivées). Le mode motorisé est peu développé dans les cercles de Yélimané et de Kayes au niveau desquels il concerne respectivement 8,8 % et 5,9 % des superficies cultivées.

En moyenne, 21,77 % seulement des exploitations de la région sont équipées en attelage. Les exploitations de Diéma sont plus équipées en attelage (83,35 %). Le cercle de Nioro connaît le taux d'attelage le plus faible avec seulement 8,86 % des exploitations.

Tableau 40 : Répartition régionale des exploitations agricoles possédant les matériels agricoles

Région	Type d'équipement ou de matériel									
	Daba ou houe		Multiculteur		Charrue		Houe asine/étoile		Semoire	
	Nombre exploitation	%	Nombre exploitation	%	Nombre exploitation	%	Nombre exploitation	%	Nombre exploitation	%
Kayes	97 679	101	3 943	4,06	53 934	55,53	5 931	6,11	12 144	12,50
Total	690 673	99	92 070	13,18	375 737	53,78	36 053	5,16	105 493	15,10

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Selon le mode de travail du sol, plus de la moitié de la superficie cultivée (52,68 %) est cultivée par attelage. Ce qui dénote que l'attelage est le mode le plus important dans la région. La superficie cultivée par mode motorisé ne dépasse pas 4 %.

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Tableau 41 : Répartition par cercle de la région de Kayes des superficies cultivées selon le type de labour

Cercle	Manuel		Attelé		Motorisé		Partiellement en attelé et en motorisé		Partiellement en manuel et en motorisé		Total	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Kayes	3 174	12,5	20 703	81,6	1 496	5,9	0	0	3	0,0	25 376	100
Bafoulabé	9 673	25,7	27 969	74,2	40	0,1	0	0	0	0,0	37 682	100
Diéma	3 756	10,6	30 472	88,0	415	1,2	0	0	0	0,0	34 643	100
Kéniéba	15 456	77,4	4 499	22,6	8	0,0	0	0	0	0,0	19 963	100
Kita	19 206	34,8	32 024	58,0	2 597	4,7	1 414	2,5	0	0,0	55 241	100
Nioro	3 898	13,3	25 475	86,7	0	0,0	0	0	0	0,0	29 373	100
Yélimané	1 698	10,8	12 627	80,4	1 373	8,8	0	0	0	0,0	15 698	100
Total	56 862	26,1	153 770	70,5	5 928	2,7	1 414	0,7	0	0,0	217 974	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Autres biens d'équipement et de confort

Les unités de production possèdent d'autres équipements, de locomotion de confort et de production énergétique (groupe électrogène).

Le tableau 43 indique les types d'équipements possédés par les exploitations de la région. Il résulte de l'analyse des données de ce tableau que la radio, la bicyclette et la charrette sont les équipements les plus importants avec respectivement 31,23 %, 22,38 et 20,33 % des exploitations qui en possèdent au moins (1).

Tableau 42 : Répartition des exploitations agricoles selon la possession d'équipements ménagers et de transport

Type d'équipement	Kayes		Total	
	Nombre d'exploitation	%	Nombre d'exploitation	%
Moulin manuel	12 535	5.47	41 019	5
Foyer amélioré	14 729	6.43	80 873	10
Réchaud à gaz	899	0.39	12 188	2
Poste radio	71 577	31.23	542 277	67
Magnéto scope	2 603	1.14	23 110	3
Poste téléviseur	8 308	3.63	70 596	9
Groupe électrogène	1 120	0.49	6 434	1
Réfrigérateur/ congélateur	1 202	0.52	6 704	1
Mobylette/ motocyclette	18 325	8.00	146 389	18
Bicyclette	51 293	22.38	378 752	47
Charrette	46 595	20.33	348 174	43
Total	220 186	100.00	805 194	-

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Les intrants d'amélioration des performances, les semences améliorées et les fertilisants.

Les semences améliorées et leurs emplois :

Seul 11% des unités familiales de production emploie les semences améliorées comparativement au plan national où ce sont 20 %

Tableau 43 : Répartition des exploitations ayant accès aux semences améliorées par région et par sexe du chef d'exploitation

Région	Masculin			Féminin			Total		
	Exploitations ayant accès aux semences améliorées	%	Effectif total des exploitations avec parcelle	Exploitations ayant accès aux semences améliorées	%	Effectif total des exploitations avec parcelle	Exploitations ayant accès aux semences améliorées	%	Effectif total des exploitations avec parcelle
Kayes	10 395	11	92 433	217	6	3 862	10 612	11	96 497
Total	137 918	21	672 211	1 507	7	20 849	139 426	20	694 560

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Le tableau 45 ci-dessous montre la répartition par cercle de la région de Kayes des exploitations agricoles ayant accès aux engrais selon le sexe du chef d'exploitation. Globalement on constate une faible utilisation des engrais chimiques dans la région de Kayes où seulement 10% des parcelles

avaient reçues en 2004/05 un engrais chimique. Suivant le cercle l'utilisation des engrais chimiques est inégalement répartie. C'est au niveau de Kita que l'on rencontre le plus fort taux d'utilisation d'engrais chimique avec 47,5%. Il est suivi des cercles de Bafoulabé et de Diéma où les taux sont de 7,3% et 6,3% respectivement.

En ce qui concerne la répartition régionale de la superficie cultivée selon le type de fertilisant utilisé le tableau 45 montre toute l'importance de la superficie occupée par la fumure organique avec plus de 63% au niveau régional et plus de 52% des superficies cultivées sur le plan national. Par contre les engrais chimiques sont utilisés sur des superficies relativement faibles (18,7% sur la région et 20,6% sur l'ensemble du pays).

Tableau 44 : Répartition régionale de la superficie cultivée selon le type de fertilisant utilisé

Région	Fumure organique		Engrais chimique		Engrais chimique + fumure organique		Total
	Superficie cultivée (ha)	% organique	Superficie cultivée (ha)	% chimique	Superficie cultivée (ha)	% chimique +organique	Superficie cultivée (ha)
Kayes	51 176	63,4	15 106	18,7	14 487	17,9	80 769
Total	942 035	52,3	370 979	20,6	488 519	27,1	1 801 532

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

A l'intérieur des cercles, en dehors de Kita et Bafoulabé (avec 36,2 et 10,6% respectivement), on constate une faible utilisation de des engrais chimiques dans les autres cercles. Ce faible niveau d'utilisation est lié à la part moins importante du coton dans les assolements.

Tableau 45 : Répartition par cercle de la région de Kayes de la superficie cultivée avec des fertilisants

Cercle	Fumure organique		Engrais chimique		Engrais + fumure organique		Total	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Kayes	6 874	98,8	80	1,2	-	-	6 954	100
Bafoulabé	10 171	86,7	1 244	10,6	315	2,7	11 729	100
Diéma	14 998	94,5	100	0,6	773	4,9	15 872	100
Kéniéba	4 624	93,0	351	7,0	-	-	4 975	100
Kita	10 076	27,0	13 319	36,2	13 398	36,4	36 793	100
Nioro	1 986	100	-	-	-	-	1 986	100
Yélimané	2 447	99,5	13	0,5	-	-	2 460	100
Total	51 176	63,4	15 106	18,7	14 487	17,9	80 769	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Tableau 46 : Répartition par cercle de la région de Kayes des exploitations agricoles ayant accès aux engrais chimiques selon le sexe du chef d'exploitation

Cercle	Sexe du chef d'exploitation								Total			
	Masculin				Féminin							
	Nombre d'exploitation ayant accès à l'engrais chimique	%	Nombre d'exploitation ayant accès à des parcelles	% d'engrais chimique utilisé par parcelle	Nombre d'exploitation ayant accès à l'engrais chimique	%	Nombre d'exploitation ayant accès à des parcelles	% d'engrais chimique utilisé par parcelle	Nombre d'exploitation ayant accès à l'engrais chimique	%	Nombre d'exploitation ayant accès à des parcelles	% d'engrais chimique utilisé par parcelle
Kayes	93	100	15 314	0,6	0	0	656	0	93	100	15 970	0,6
Bafoulabé	938	91	13 381	7,0	93	9,0	797	11,7	1 031	100	14 178	7,3
Diéma	501	100	7 890	6,3	0	0	124	0	501	100	8 014	6,3
Kéniéba	153	100	13 623	1,1	0	0	1 522	0	153	100	15 145	1,0
Kita	7 811	100	16 445	47,5	0	0	0	0	7 811	100	16 445	47,5
Nioro	0	0	15 500	0	0	0	466	0	0	100	15 966	0
Yélimané	100	100	10 281	1,0	0	0	498	0	100	100	10 779	0,9
Total	9 596	99,0	92 434	10,4	93	1,0	4 063	2,3	9 689	100	96 497	10,0

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

Selon le sexe on constate un écart considérable quant à l'accès aux engrais chimiques entre homme et femme. 99% des exploitations ayant accès aux engrais chimiques sont des hommes contre seulement 1% pour les femmes.

Accès aux services

Les exploitations agricoles de la région de Kayes ont peu accès ou du moins ont peu recours au crédit. En 2004/05, seulement 3,74% avaient recours au crédit par rapport aux autres régions du pays.

Tableau 47 : Répartition régionale du nombre de bénéficiaires de crédit

Région	Nombre de bénéficiaires	%
Kayes	7 415	3,74
Total	198 259	100

Sources : RGA 2004/2005 et compilation BECIS/ Sept. 2008.

La population agricole de la région (1 273 221 individus), répartie entre 173 832 exploitations agricoles représente 14,3 %. Analphabète à 70 % elle a peu recours au crédit agricole.

L'agriculture reste tributaire de la pluviométrie, et est caractérisée par son faible rendement du fait d'un usage limité des intrants agricoles (semences améliorées, engrais minéraux, fumures organiques).

Néanmoins cette agriculture reste diversifiée et dominée par les céréales (mil, sorgho, maïs).

Cependant les cultures comme l'arachide et le coton sont également importantes dans la région, même si elle rencontre des difficultés d'ordre national.

Les produits forestiers (gomme arabique, pain de singe, jujubes) connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt et participent à la diversification de l'agriculture. à l'instar du Fonio et des produits maraichers.

Le personnel du secteur du développement rural et de l'environnement (production végétale, animale, gestion de l'environnement) est insuffisant tant en nombre qu'en qualité au regard des défis à relever.

1.1-5.2. Elevage

L'élevage constitue une des principales activités des populations de la région de Kayes. Il occupe presque toute la population active.

Les systèmes d'élevage

L'élevage dans la région de Kayes est typiquement extensif, les pâturages constituent pour une grande proportion les principales sources d'alimentation des animaux. Deux systèmes d'élevage sont rencontrés : la transhumance et le sédentarisme.

Il ressort des constats que dans la partie sud de la région, il existe un élevage sédentaire dans lequel un effectif réduit de vaches laitières et les bœufs de labour séjournent dans les terroirs villageois durant toute l'année et l'élevage transhumant concerne le gros du troupeau, lequel séjourne dans les pâturages du Sahel pendant la période des cultures (hivernage) et au sud dans les zones agricoles après les récoltes.

Les parcours naturels constituent la base de l'alimentation des ruminants. Pendant la saison des pluies, les animaux pâturent les jachères et les zones incultes impropres à l'agriculture, exploitent de façon intensive les zones situées aux alentours des villages dans un rayon de 4 à 5 km laissant les zones éloignées sous exploitées.

Après les récoltes, le pâturage devient continu et les animaux profitent des parcours et des résidus de récolte. Ils pâturent en liberté et restent sur les parcours plusieurs jours: c'est la divagation.

Les abords des cours d'eau et les endroits de repousse régénérés par les feux de brousse précoces constituent les lieux privilégiés de pâture. Les animaux reconstituent leur réserve.

De façon générale, les pâturages concernent des aires où la végétation est constituée en majorité d'herbes et de peuplements ligneux. Ils se situent dans des dépressions et souvent sur des bas de pentes.

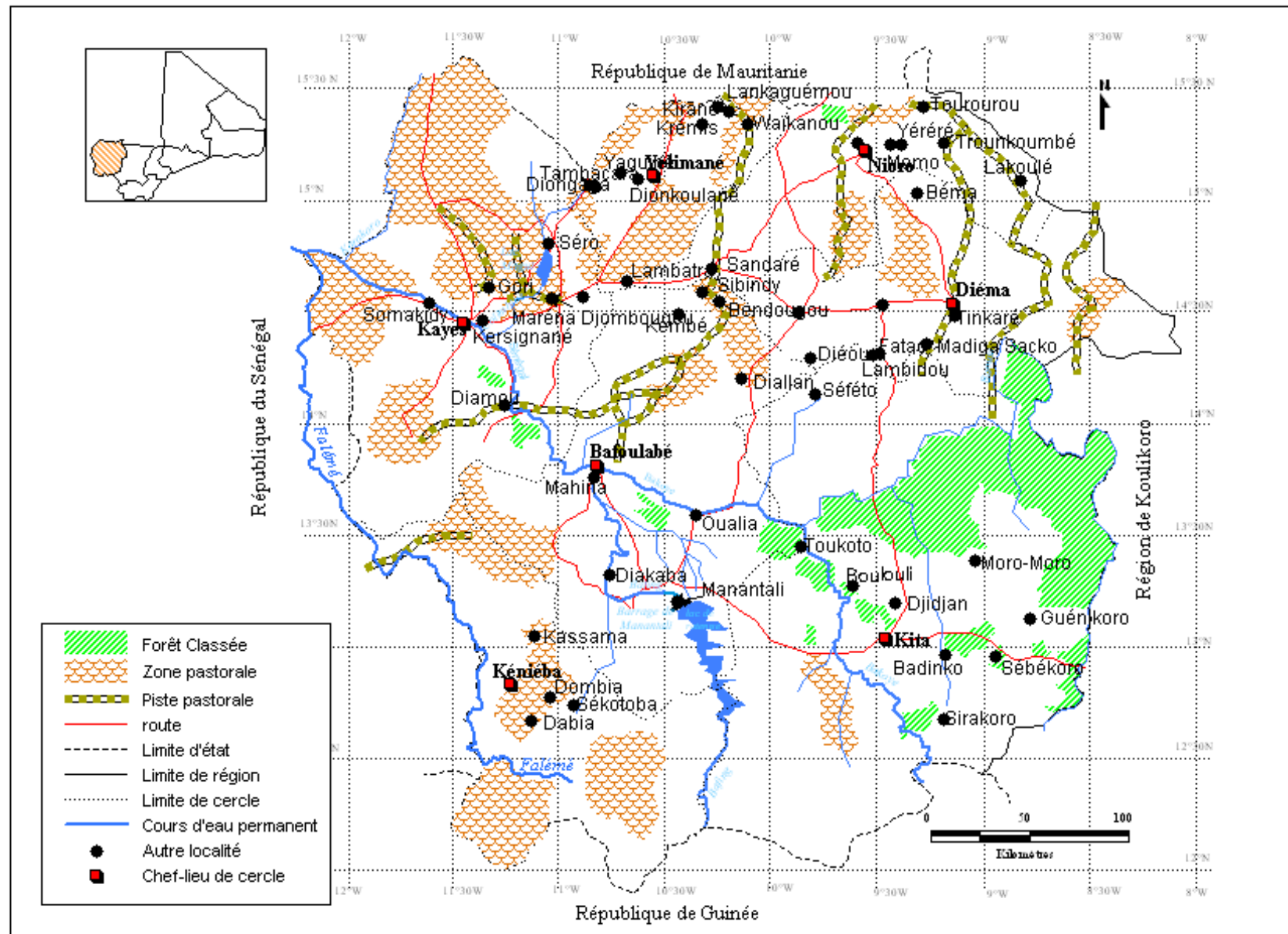
Cependant, il faut signaler que les forêts classées et réserves de faune constituent des pâturages potentiels et la région en compte un grand nombre.

La carte n°- ci dessous donne la situation des pâturages de la région.

Concernant la situation des pâturages, nous concluons qu'elle est satisfaisante, tant sur le plan capacité de charge que sur le plan diversité des ressources.

CARTE ci-dessous : les systèmes pastoraux de la région

CARTE N° 10 : LES SYSTEMES PASTORAUX DE LA REGION DE KAYES



Source : SDASP Kayes Réalisation 2008

Auteur : yaranga coulibaly

Situation zoo sanitaire

Sur le plan Zoo sanitaire, il faut remarquer que les vaccinations contre les principales maladies sont régulièrement faites, ce qui dénote de l'encadrement satisfaisant des populations d'éleveurs.

Cependant, en 2007, neuf suspicions de maladies réputées légalement contagieuses ont été enregistrées au cours de l'année 2007. Tous ces foyers ont pu être maîtrisés grâce à l'application rigoureuse des mesures de police sanitaire édictées par les textes réglementaires.

Les taux de mortalité les plus élevés furent enregistrés dans les entités avicoles. (Voir Annexe 3)

Deux suspicions de PPCB ont été confirmées par le LCV. Aussi la surveillance de la Grippe aviaire fut particulièrement renforcée par :

- l'acquisition de moyens logistiques (véhicules, motos),
- l'exécution des missions de surveillance dans les marchés, foires, exploitations avicoles, frontières,
- la fourniture des équipements de protection individuelle (masques, matériels de prélèvement, etc.).

Le personnel de soutien et les mandataires dans la région pour l'exécution des campagnes de vaccination

La campagne de vaccination 2006/07 a été conduite par un effectif de 112 agents, dont 67 du secteur public et 45 du secteur privé. A l'analyse des tableaux il est à noter que ce personnel est très insuffisant surtout du côté du secteur public qui a en plus de son effectif vieillissant. Des secteurs comme Kéniéba en dehors de l'absence de mandataire ne comptent, que deux (02) agents pour couvrir tout le cercle.

Tableau 48 : Les Mandataires et le personnel de soutien de la région

Corps	DRSV	Mandataires et personnel							Total
		Kayes	Bafoulabé	Kita	Diéma	Kéniéba	Yélimané	Nioro	
VIE		6	1	1	4	0	1	1	14
TSE		6	0	3	4	0	0	2	15
ATE		6	2	1	4	0	2	1	16
Autres		0	0	0	0	0	0	0	0
Total		18	3	5	12	0	3	4	45

NB :

- VIE : Vétérinaires et Ingénieurs d'Elevage
- ISA : Ingénieurs des sciences appliquées de spécialité élevage
- ATE : Agents Techniques d'Elevage

Tableau 49 : Pharmacie et Depôts/Cliniques vétérinaires dans les secteurs

Kayes	Bafoulabé	Kita	Diéma	Kéniéba	Yélimané	Nioro
7	1	3	4	1	1	2

Source : rapport de troisième trimestre 2008 DRSV

Cliniques :

Kayes : 3

Kita : 1

Effectif du cheptel

En 2007, le cheptel de la région de Kayes était estimé à plus d'un million de bovins, 887 250 caprins et 632 100 ovins. Les espèces de porcins et de camelins sont très moins importantes. Elles représentent respectivement 0,02 % et 0,04 % du cheptel de la région.

Pour les espèces de bovins, ovins, caprins, équins et asins, le cheptel des cercles de Kayes et de Nioro est de loin le plus important avec respectivement 22 et 19 % du cheptel de la région.

Tableau 50: Effectif du cheptel du 1er Janvier au 31 Décembre 2007

CERCLES	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	PORCINS	VOLAILLES
Bafoulabé	128 000	126000	123 900	2 550	7 140	-	-	471 500
Diéma	144 200	69300	84 000	9 690	22 440	225	-	345 000
Kayes	263 680	130200	221 550	5 100	1 230	105	-	460 000
Kita	147 290	58800	86 100	610	4 080	-	55	230 000
Kéniéba	140 080	40950	51 450	110	820	-	785	287 500
Nioro	159 690	126000	199 500	9 890	26 520	1 330	-	172 500
Yélimané	105 060	80850	120 750	4 900	13 260	-	-	46 000
TOTAL	1088 710	632100	887 250	32 850	75 490	1 660	840	2 012 500

Source : DRPIA Kayes 2008

Production de viande

Selon les données de l'abattoir régional de Kayes et du SLPIA, nous notons que:

- Le poids moyen des carcasses chez les mâles entiers a été de 146,62 kg
- Le poids moyen des carcasses chez les mâles castrés a été de 139,44 kg
- Le poids moyen des carcasses chez les femelles a été de 99,84 kg
- Le poids moyen des carcasses bovines a été de 129,71 kg
- Le poids moyen des carcasses ovines a été de 15,17 kg
- Le poids moyen des carcasses caprines a été de 14,54 kg
- Le poids moyen des carcasses camélines a été de 246,25 kg

L'analyse des données des abattages contrôlés du tableau 148 nous indique que la viande provient principalement des espèces de caprins, d'ovins et de bovins représentant respectivement 44%, 23 % et 33% des animaux abattus.

La production moyenne de viande de l'ensemble des cercles est de 682 706 kg de viande. Elle est plus importante dans le cercle de Kayes avec 53 % de la quantité totale produite, tandis que celle du cercle de Kéniébé est très faible, elle ne représente que 4%.

Tableau 51: Nombre d'animaux abattus

SLPIA	Nombre de bouchers	Bovins						Total (1)		Ovins (2)		Caprins (3)		Total (2+3)		Porcins (4)		Camelins (5)		Total (1+2+3+4+5)
		Mâles entiers		Mâles castrés		Femelles		Nb	Pds	Nb	Pds	Nb	Pds	Nb	Pds	Nb	Pds	Nb	Pds	Pds
		Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds													
Bafoulabé	25	350	33250	250	22500	385	30800	985	86550	954	24091	3568	48618	4521	72709	-	-	-	-	159259
Diéma	51	567	213730	417	50040	959	95900	1943	359670	4664	73586	4961	60453	9625	134039	-	-	-	-	493709
Kayes	115	5112	725042	8168	1204585	2061	232722	15341	2162349	6992	97043	15345	257071	22674	354114	8	-	-	1970	2518433
Kita	42	930	100766	1258	154517	2294	206039	4482	461322	2047	28026	8088	108932	10315	136958	-	-	-	-	598280
Kéniéba	9	502	55950	165	19260	766	73620	1433	148830	507	6333	2223	32368	2730	38701	-	-	-	-	187531
Nioro	58	792	83754	1346	151625	2165	217016	4303	452395	3892	59329	4441	58485	8333	117814	-	-	-	-	570209
Yélimané	8	358	50120	760	121600	278	33360	1396	205080	1777	28432	1665	19980	3442	48412	-	-	-	-	253492
TOTAL	308	8611	1262612	12364	1724127	8908	889457	29883	3876196	20833	316840	40291	585907	61640	902747	8	-	-	1970	4780913

SOURCES: Abattoir Régional de Kayes et SLPIA

L'embouche

Les données du tableau 149 indiquent qu'en 2007, l'activité de l'embouche a concerné les espèces de bovins, ovins et caprins des races maure, peulh et diallonké. Plus de 32 000 têtes (toutes espèces confondues) ont été embouchées. L'embouche des bovins (6278 têtes) et des ovins (23 470 têtes) a été plus importante à Kayes et a concerné essentiellement les races maures et peulh. Celle des ovins de Yélimané est non moins importante avec 2014 têtes de race maure et de race peulh. Les animaux embouchés sont exportés au Sénégal après 90 jours d'engraissement chez les bovins et 60 jours d'engraissement chez les ovins et les caprins.

Tableau 52: Situation de l’embouche en 2007

Cercles	ESPECES	CATEGORIES (Nombre)	NOMBRE	RACE	PRIX D’ACHAT (FCFA)	DUREE (jours)	ALIMENTS CONSOMMES (Kg)	PRIX VENTE (F CFA)	DESTINATION
Bafoulabé	Bovines	Mâles	16	Maure	125000	90	8640	175000	Sénégal
	Ovines	Mâles	56	Maure/Peulh	15000	60	6720	35000	
Diéma	Bovines	Mâles	10	Maure	125000	90	6300	175000	Kayes
Kayes	Bovines	Bœufs/Taureaux	6278	Maure	150000	90	2534160	350000	Sénégal
	Ovines	Mâles	23470	Maure/Peulh	35000	60	2837280	75000	
Kita	Bovins	Mâles	27	Maure	115000	90	14580	160000	Sénégal
	Ovines	Mâles	58	Diallonké	25000	60	6990	40000	Kayes
Yélimané	Bovines	Mâles	90	Maure	125000	90	56700	250000	Kayes
	Ovines	Mâles	2014	Maure/Peulh	20000	60	362250	50000	Kayes
	Caprines	-	10	Maure	10000	60	1200	25000	Kayes
TOTAL	-	-	32029	-	-	-	5834820	-	-

Source : Rapport annuel 2007 DRPIA

Production de lait

La production totale de lait de la région de Kayes de toutes les espèces confondues s'élevait à plus de 194 millions de litres en 2007. La production moyenne est de 27 829 359 litres. Le cercle de Kayes est le premier producteur avec 24 % de la production totale de la région. Il est suivi du cercle de Nioro avec 21,26 %. La production de lait du cercle de Kéniéba est la plus faible, elle ne représente que 9 % de la production de la région.

Le lait de vache est le plus important et représente 39,23 % des productions laitières de la région. Il est suivi du lait de chèvre avec 38,42 %. Le lait de chamelle est le moins important avec 3 % seulement de la production de lait de l'ensemble des cercles. Il est produit essentiellement dans les cercles de Kayes et de Nioro.

Il n'y a pas d'unité de transformation de lait dans la région.

Tableau 53: Estimation de la production laitière en 2007 de la région de Kayes

Cercle	Type de lait	Quantités produites (l)
Bafoulabé	Lait de vache	9241900
	Lait de Brebis	7654300
	Lait de chèvre	11154760
	Lait de chamelle	0
S/Total		28 050 960.00
Diéma	Lait de vache	7850400
	Lait de Brebis	4387025
	Lait de chèvre	6070570
	Lait de chamelle	0
S/Total		18 307 995.00
Kayes	Lait de vache	19803205
	Lait de Brebis	7847655
	Lait de chèvre	18988855
	Lait de chamelle	162800
S/Total		46 802 515.00
Kéniéba	Lait de vache	10814030
	Lait de Brebis	2484050
	Lait de chèvre	4407126
	Lait de chamelle	0
S/Total		17 705 206.00
Kita	Lait de vache	10289190
	Lait de Brebis	3567100
	Lait de chèvre	7187975
	Lait de chamelle	0
S/Total		21 044 265.00
Nioro	Lait de vache	11796915
	Lait de Brebis	7649500
	Lait de chèvre	17098150
	Lait de chamelle	4868800
S/Total		41 413 365.00
Yélimané	Lait de vache	6635645
	Lait de Brebis	4906340
	Lait de chèvre	9939220
	Lait de chamelle	0
S/Total		21 481 205.00
TOTAL Région		194 805 511.00

Source : Rapport annuel 2007 DRPIA

Production des cuirs et peaux

La production de cuirs et peaux est essentiellement fonction des abattages contrôlés. Les quantités des cuirs et peaux produites de la région de Kayes sont estimées à plus de 500 tonnes en 2007. La production moyenne est de 80 267 kg. Le cercle de Nioro est le premier producteur avec 56 % de la production totale de la région. Il est suivi du cercle de Kayes avec 26 %. La production du cercle de Bafoulabé ne représentant que 1,26 % de la production totale est la plus faible.

Tableau 54: Production des cuirs et peaux

SLPIA	CUIRS BRUTS		PEAUX BRUTS OVINES		PEAUX BRUTS CAPRINES		AUTRES (camelin)		TOTAL	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Bafoulabé	900	5400	638	510,4	1922	1153,2	-	-	3460	7063.6
Diéma	2209	15463	6715	5372	4877	2926,2	-	-	13801	23761.2
Kayes	18203	127421	3787	3029,6	25467	15280,2	-	-	47457	145730.8
Kita	3409	20454	649	519,2	2317	1390,2	-	-	6375	22363.4
Kéniéba	4872	29232	1957	1565,6	9101	5460,6	-	-	15930	36258.2
Nioro	4543	301801	4542	3633,6	5075	3045	-	-	14160	308479.6
Yélimané	2096	14672	2935	2348	1987	1192,2	-	-	7018	18212.2
Total	36232	244443	21223	16978,4	50746	30447,6	-	-	108201	561869

Source : Rapport annuel 2007 DRPIA

- Unité de transformation des cuirs et peaux

Il n'existe pas d'unité de transformation des cuirs et peaux dans la région de Kayes. Il existe seulement dans toutes les localités des tanneurs traditionnels fréquentant les principales foires hebdomadaires. De nombreux produits artisanaux en cuirs et peaux (chaussures, ceintures, oreillers) sont confectionnés par ces tanneurs et vendus au niveau des différents marchés.

Aviculture villageoise

Les informations portant sur l'aviculture villageoise sont rares.

- Habitat

Le modèle de poulaillers améliorés est vulgarisé par l'encadrement technique sur le terrain.

. Aviculture moderne

- Importation d'œufs fécondés, de poussins, de pintadeaux, canetons, dindonneaux, oisillons et autres

Au total 18400 poussins ont été importés du Sénégal par l'Association pour la Promotion de l'Aviculture (APA) de Kayes et vendus aux aviculteurs pour l'amélioration génétique de la race locale et les productions d'œufs de consommation ou de poulets de chair. Il s'agit notamment de :

- 9300 poussins (dont 4500 Isa Brown et 4800 Colorés) pour la production d'œufs ;
- 5100 Isa Brown comme coquelets améliorateurs ;
- 4000 poussins comme poulet de chair.

- Production d'œufs de consommation

La production totale en œufs de consommation est évaluée à 2843100 Œufs pondus au cours de l'année pour un effectif de 12150 pondeuses avec environ avec environ 65 % de taux de ponte. En aviculture traditionnelle, elle est estimée à 21000000 d'œufs pondus (essentiellement des œufs de pintades) pour un effectif estimé à 4200000 femelles.

Infrastructures d'élevage

Compte tenu de la situation géographique de la région, le développement de l'élevage conditionne la présence d'un certain nombre d'infrastructures de base.

Ces infrastructures vont de l'hydraulique, aux infrastructures commerciales et de santé.

Aussi, dans la région de Kayes, en vue d'une meilleure lisibilité, la situation des infrastructures a été traitée en rapport avec les pâturages dans le souci de faire une liaison efficiente entre eux. C'est ainsi que les cartes ci-dessous donnent la situation des points d'eau naturels et artificiels et les infrastructures de désenclavement (les chemins de fer, les routes et les pistes).

De l'analyse de la situation des infrastructures d'élevage, il apparaît une forte disparité en termes de présence des infrastructures entre la partie nord de la région et la partie sud. Cette situation s'explique par la présence du Projet de Développement au Sahel Occidental (PRODESO) qui a intervenu dans cette partie durant plus de 10 ans. Ces interventions ont porté sur l'équipement des éleveurs par la création de points d'eau, des parcs de vaccination et des postes vétérinaires pour le suivi sanitaire du bétail.

S'agissant des besoins en eau, selon les rapports du PRODESO et de l'étude de faisabilité du Projet de Développement de l'Elevage dans la zone sud de Kayes Octobre 2001 et des entretiens avec les populations éleveurs, les constats portent sur :

- le maillage des points d'eau est en moyenne de 15 km dans le cercle de Bafoulabé ;
- les points d'eau permanents hormis le Baoulé sont insuffisants dans le cercle de Diéma. De multitudes de mares existent et dont la durée moyenne d'exploitation ne dépasse guère 5 mois ;
- dans le cercle de Kayes, les points d'eau sont assez nombreux ;
- les cercles de Nioro et de Yélimané grâce à l'appui de l'ODIK et du PRODESO sont assez bien fournis en points d'eau, mais le tarissement rapide des mares est courant ;
- au niveau du cercle de Kéniéba, il y a une insuffisance de points d'eau dans les zones de pâturages ;
- dans le cercle de Kita, il existe moins de points d'eau dans les zones de concentration du cheptel, surtout en période de saison sèche.

Concernant les infrastructures commerciales et de santé, la situation n'est pas brillante dans la région, du fait des disparités entre les cercles. Cette situation s'explique comme suit :

- la présence des projets de développement de l'élevage dans les cercles du nord de la région tels que le PRODESO, l'ODIK ;
- l'effort de populations émigrées venant pour la majeure partie des cercles du nord
- l'importance de l'activité élevage dans le revenu des populations

Les parcours du bétail s'ils sont connus, sont insuffisamment matérialisés dans la région. Exception est cependant faite en ce qui concerne la piste matérialisée par l'ODIK sur l'axe de transhumance Balé, Dioumara et le Baoulé. C'est ainsi que du nord au sud, il existe une multitude de pistes de transhumance, lesquelles sont régulièrement fréquentées, soit par les éleveurs étrangers, soit par les bergers locaux.

La carte n°--- ci-dessous récapitule les différents tronçons à travers la région, tout en mentionnant les pistes de transhumance jugées d'importance entre le Mali et la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, ou entre la région et les régions voisines.

Malgré l'importance des mouvements, ces pistes malheureusement ne sont généralement pas matérialisées, de sorte que d'une saison à une autre, le tracé peut changer et engendrer souvent des

conflits entre agriculteurs et pasteurs.

Ainsi, de l'état des lieux des infrastructures, nous pouvons conclure qu'elles sont satisfaisantes. Le tableau ci-dessous donne leur nature, état et leur répartition par cercle.

Les infrastructures d'élevage ont été réalisées pour la plupart avec l'appui des Opérations de développement dans le cadre de la coopération ou du jumelage. Les parcs de vaccination sont au nombre de 127 dans la région : 38 Parcs à Diéma, 33 à Nioro, 17 à Kayes, 14 à Bafoulabé, 12 à Yélimané, 11 à Kita et 2 à Kéniéba.

Tableau 55: Situation des infrastructures de commercialisation et de transformation

Localité	Type	Date de construction	Coûts (milliers FCFA)	Source de financement	Etat actuel	Amélioration souhaitée
Kayes	Marché à volaille	2005	-	-	Fonctionnel	Adduction d'eau
Kayes	Abattoir	1976-1978	-	-	Vêtus	A transférer sur un nouveau site
Kayes	Marché à bétail	1990	-	-	Vêtus	A transférer sur un nouveau site
Troungoumbé	Marché à bétail	-	-	-	Passable	Adduction d'eau
Kayes	Boucherie	2005	-	Mairie	Fonctionnel	-
Diéma	Boucherie	-	-	BADA	Passable	-
Kita	Marché à volaille	2005	78 000 000	-	Fonctionnel	-
Kita	Boucherie	-	-	-	Passable	A refaire
Nioro	Boucherie	-	-	-	Passable	A refaire
Troungoumbé	Boucherie	-	-	-	Passable	-
Kayes N'Di	Boucherie	-	-	-	Passable	-

Source : DRPIA Kayes 2008

Le personnel d'encadrement

Le personnel technique d'encadrement de la structure est essentiellement constitué de vétérinaires et ingénieur d'élevage, de techniciens et d'agents Techniques d'Elevage en nombre insuffisant.

Tableau 56: Situation du personnel

Désignation	VIE	TSE	ATE	Secrétaire	Comptable	Chauffeur	Planton	Gardien	Manœuvre	Total
DRSV	3	2	-	-	-	-	-	-	-	6
Kayes	1	6	9	-	-	-	-	1	-	17
Bafoulabé	0	5	2	-	-	-	-	-	-	7
Kenieba	0	1	3	-	-	-	-	-	-	5
Nioro	1	6	1	-	-	-	-	-	-	8
Diéma	1	3	2	-	-	-	-	-	-	6
Yélimané	1	3	-	-	-	-	-	-	-	3
Kita	1	5	6	1	-	-	-	-	1	14
Total	8	32	23	1	-	-	-	1	1	67

Source : Rapport annuel 2007 DRSV Kayes

VIE : vétérinaires et Ingénieur d'Elevage

TSE : Technicien d'Elevage

ATE : Agent Technique d'Elevage

1.1.5.3 *Productions forestières et fauniques*

Les ressources forestières se rencontrent dans le domaine forestier protégé et le domaine classé. Le premier couvre une superficie estimée à 10632161 hectares, soit 97,70% du domaine forestier de la région.

Le domaine classé compte une superficie de 253.239 hectares, soit 2,30% de la superficie de la région.

Ce ratio est loin d'atteindre les normes internationales qui sont de 10 à 30% en zone soudano sahélienne.

Concernant les productions, le potentiel disponible est de 184.627.800 m³, une productivité de 0,99 m³/ha/an, un volume de bois mort de 40.617.968 m³

Les niveaux de productivité sont de : 1,90 à Kénieba, 1,12 à Kita et 0,95 à Bafoulabé

La consommation urbaine de produits ligneux à Kayes a été étudiée en 1989, dans le cadre du projet UNSO/Mali « Diffusion des foyers améliorés et intervention sur les filières d'approvisionnement en bois- énergie de la ville de Kayes ». Les résultats sont les suivants :

Tableau 57: Consommation annuelle des produits ligneux forestiers à Kayes

	Bois de feu	Charbon de bois	Récolte forestière Totale correspondant m ³ /an
	Tonnes /an	Tonnes/an	
Total annuel	23 300	5 600	73 000

Source : rapport de synthèse et d'analyse sur les filières d'approvisionnement en bois énergie de la ville de Kayes. DNEF-UNSO ; 1990.

Dans les autres cercles, toute la consommation de produits ligneux peut être considérée comme de type rural. La consommation de produits ligneux peut donc être évaluée dans chacun des cercles à 0,73m³/habitant/an.

L'exploitation s'effectue selon trois types : exploitation incontrôlée, exploitation orientée (massif délimité, mais pas de plan d'aménagement) et exploitation contrôlée (massif délimité et disposant de plan d'aménagement).

Les exploitants sont organisés en coopératives et en structures rurales de gestion de bois. Les statistiques de 2007 sont portées dans les tableaux en annexes.

Il faut rappeler que les statistiques des 10 dernières années donnent une recette moins importante du fait du non contrôle total de l'exploitation.

Les délits couramment enregistrés sont les feux de brousse tardifs, les coupes frauduleuses et les défrichements.

S'agissant des actions d'amélioration des ressources, l'on retient les reboisements ; où selon les rapports de campagne de reboisement, annuellement, une superficie annuelle moyenne de 450

hectares est reboisée en divers types de plantation (ombrage, alignement, brise vent, plantations champêtres, protections des berges et digues, espace vert et bosquet).

Concernant, la faune, il existe de nombreux chasseurs dans la région. Les productions ne sont pas connues, mais le gibier est bien connu et bien apprécié dans toute la région. La présence de l'Office du Parc National de la Boucle du Baoulé (OPNBB) et des réserves adjacentes est le témoignage de l'importance de la faune dans la région. Elle est le refuge des derniers grands gibiers du Mali. C'est ce qui explique les projets de faune avec la Guinée.

La chasse reste rudimentaire malgré l'existence de potentiel dans la région. Plusieurs espèces de gibiers existent encore dans la région et sont protégées.

1.1-5.4 produits de cueillette

Ils portent principalement sur l'apiculture et la cueillette des fruits

L'apiculture est une activité principale des cercles de Kita et de Kéniéba. Selon les années, elle peut subir des contraintes de l'insuffisance pluviométrique, et des feux de brousse. Sa pratique est encore traditionnelle dans les cercles de Diéma et de Kayes.

Selon le rapport de la DRCN en 2006, les productions sont de 304 litres, dont 200 litres des ruches modernes et le reste des ruches traditionnelles

Tableau 58 Production de miel et de cire (ruches traditionnelles et modernes)

SLPIA	Nombre de ruches		Productions					
	Traditionnelles (RT)	Modernes (RM)	Miel (kg)			Cire (kg)		
			RT	RM	Total	RT	RM	Total
Bafoulabé	215	65	901	712	1613	97	92	189
Diéma	14	6	83	61	144	8	6	14
Kéniéba	4300	80	20213	1020	21233	1800	122	1922
Kita	2186	146	10693	1790	12483	913	185	1098
Kayes	-	-	-	-	-	-	-	-
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-
Yélimané	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6715	297	31890	3528	35418	2818	405	3223

Source : DRCN

Le miel est produit essentiellement dans la bande sud de la région (Kita, Kéniéba, Bafoulabé) en raison des conditions climatiques plus favorables. La quantité de la production de miel en 2006 est de 35418 kg contre 30552 kg en 2005. la quantité de cire produite en 2006 est de 3223 kg contre 3048 kg en 2005. le miel est encore beaucoup plus produit à partir des ruches traditionnelles qu'au niveau des ruches modernes.

Une des spécificités de la région est la récolte des produits de cueillette de la gomme arabique qui fait l'objet d'un suivi plus ou moins rigoureux. Les estimations de quantité restent peu faibles. Il existe aussi d'autres produits de cueillette comme le pain de singe, les jujubes, le « zaban », etc qui ne font pas l'objet d'études sérieuses.

1.1.5.5 Pêche

Selon le rapport 2007 de la région de Kayes, les estimations des productions de pêche sont respectivement de 479.981 kg de poissons frais, 85.446kg de poissons fumés et 44.133 kg de poissons séchés.

Les pêcheries se situent principalement dans les cercles de Kayes, Bafoulabé, Kénieba Kita et Yélimané. Les populations de pêcheurs ne sont pas connues avec exactitude, cependant, l'on peut déduire qu'elles sont en augmentation ; car l'activité ne demande pas suffisamment de technicité et que le produit issu de la pêche peut être consommé directement.

A cette production, s'ajoutent les importations en provenance du Sénégal et de la Mauritanie (poissons frais et fumés et d'autres pays sous forme de conserves).

Les consommations sont très importantes. Mais faute de statistiques tenues, les besoins ne sont pas connus, de même que les quantités consommées (productions intérieures et extérieures).

L'élevage de la région est typiquement extensif, dominé par les ovins, caprins et bovins, et essentiellement concentré dans la bande sahélienne.

Mais qui connaît un début de développement péri urbaine, ambouhe bovine et production laitière (le potentiel de production laitière estimé à 194 millions de litres en 2007), l'exploitation du cheptel ovin, bovin, caprin, s'améliore d'année en année avec le développement des exportations sur pied, mais aussi des abatages au niveau urbain et semi urbain, avec comme conséquences la valorisation des sous productions notamment cuirs et peaux dont le marché intérieur et extérieur progressent également.

Bien que progressif, les équipements d'accompagnement (infrastructures hydrauliques, abattoirs et aides d'abatages, équipements vétérinaires) reste vétuste pour certaines catégories (abattoirs et aires d'abatages).

Cependant des nouveaux programmes en cours d'exécution (Kayes sud, PADESO) se proposent d'apporter une solution à ces problèmes.

La pêche reste marginalisée et méconnue faute de statistiques.

1.1.5.6- Organisation Sociale et Régime Foncier

La société Kaysienne à l'instar de toutes les sociétés maliennes est fortement hiérarchisée et traditionnelle.

Les femmes occupent une place prépondérante dans la communauté et sont actives dans les domaines du commerce, de l'artisanat, de l'industrie légère et de l'agriculture.

La structuration familiale se conserve mieux en milieu rural qu'en ville où les réalités imposent une autre structuration plus individualiste.

Malgré la diversité ethnique, toutes ces communautés cohabitent dans un esprit de fraternité. La majorité de la population est musulmane. On y rencontre également des chrétiens. La laïcité est effective dans la région de même que l'entraide, l'assistance et la solidarité. Les jeunes sont organisés en association politique.

En l'absence de textes d'application précis sur la répartition des terres communautaires, par ailleurs diverses et variées suivant leurs statuts et les groupes ethniques, l'essentiel de l'attribution de celles-ci se fait, selon les droits coutumiers, que maîtrisent quelques familles.

Inaliénables et transmissibles par succession patrilinéaire, ces terres peuvent être acquises aujourd'hui à la suite d'achat et d'attribution préférentielle par les chefs de terre et l'administration, à titre onéreux gratuit.

Cette situation pose un certain nombre de problèmes au nombre desquels la nature juridique du droit collectif, la coexistence des agro-éleveurs et les agriculteurs entre ces deux groupes et les éleveurs transhumants. Elle pose également le problème de la gestion de certains aménagements hydro agricoles et pastoraux (points d'eau).

1.1.5.7- Industries et Commerce

❖ Industries

Elles sont dominées par les industries minières qui produisent l'essentiel de l'or au Mali.

Tableau 59 : PRODUCTION MINIERE (2007,2008 en kilogramme) :

Mois	SEMOS S.A.	Morila S.A.	YatelaS.A	SOMIKA S.A	SOMILO S.A.	TAMICO S.A.	TOTAL
Total	13005,206	16814,435	9870,184	987,367	9775,520	2300,314	52753,026
TOTAL	8774,148	9638,035	3085,491	469,207	6744,542	11,529	28722,952

L'analyse des deux tableaux de production d'or de 2007 et 2008 montre que la production d'or de janvier à juillet 2007 était de 30,159 tonnes ; tandis qu'elle est de 28,722 tonnes en 2008 pour la même période. La baisse est de 1,437 tonnes (4,77%) ; cette baisse s'explique par l'arrêt des activités au niveau de la mine de tabakoto.

En 2007, les mines de la région de (SEMOS – Yatela – SOMILO – Tamico) ont produit 34 951, 224 kg soit 25% de la production totale nationale.

En 2008, la part de la région dans la production totale d'or était de 18 615, 710 kg soit 64,81%.

Quant à la production artisanale, elle représente quelques 70% à 80%, sont de 7 à 8 tonnes d'or annuellement.

Les perspectives de production industrielle d'or pour l'année 2008, fournies par les business plan des différentes sociétés minières s'établissent à 46,013 tonnes.

Tableau 60 Les perspectives de production industrielle d'or pour l'année 2008

Anneé	Sadiola	Morila	Yatela	Kalana	Loulo	Tabakoto	Syama	Kodieran	TOTAL
2008	13887	14443	5244	839 ,794	7600	500	2000	1500	46013 ,794

Tableau 61 : Perspective à moyen terme (kg)

MINES	2008	2009	2010	2011	TOTAL
SADIOLA	13887	12408,000	13075,000	16000,000	57025,000
MORILA	14443	10449,000	4969,000	5000,000	34418,000
YATELA	5244	4909,000	4656,000	0,000	15565,000
KALANA	839,794	839,794	840,000	1338,000	3857,588
LOULO	7600,000	7600,000	5000,000	10000,000	30200,000
TABAKOTO	500,000	3500,000	3400,000	3000,000	10400,000

KODIERAN	1500,000	5000,000	5000,000	5000,000	16500,000
SYAMA	2000,000	7000,000	7000,000	7000,000	23000,000
TOTAL	46013,794	51698,794	43940,000	47338,000	1909965,588

L'analyse du tableau ci-dessus sur les projections de production d'or montre que la moyenne de production d'or entre 2008 et 2011 est de 45 tonnes d'or. Les prévisions pourront atteindre le record moyen de 50 tonnes par an à partir de 2009 avec l'entrée en activité des deux mines de Syama et de Kodieran.

Perspective à long terme

Dans le domaine de la recherche, de nombreuses sociétés sont à une phase très avancées ; huit sociétés sont actuellement à la phase d'estimation des ressources géologiques dont le cumul est estimé à environ 50 tonnes d'or métal.

En 2008, il est attendu que les mines de la région produisent 27 231 kgs d'or, soit 59,1 % de la production nationale. Pour les années 2009, 2010, et 2011 la production régionale sera de respectivement de 28 417 kgs (54,96 %), 26 444 kgs (60,1%), 29 000 kgs (61,26 %).

On note que malgré la baisse de production à long terme, ces baisses continueront si rien n'est fait dans la prospection, que la région de Kayes demeure la première région productrice d'or métal du Mali. Toute chose qui nécessite une nouvelle réflexion.

En particulier, réfléchir comment favoriser dans les 10, 15 ans la formation des ressources humaines compétentes originaires de la région et participer activement à toutes les phases de la production.

❖ Commerce

Autant les industries sont dominées par les mines d'or, autant du point de vue de la formation de la valeur ajoutée brute, le commerce du bétail et de ses sous-produits, notamment les cuirs-peaux, domine le commerce général, sauf le commerce moderne marqué par ceux de la quincaillerie, des matériaux de construction et de l'alimentation, tels qu'ils ressortent en 2007 au niveau des entrées du cordon douanier.

Certes toutes ces quantités ne sont pas commercialisées dans la région, mais, ce type de commerce moderne demeure dans les centres de Kayes, Kita et Nioro.

1. Marchés locaux

Ce sont les marchés dont la zone d'influence se limite aux-villages et environnants. Leur tenue est en général hebdomadaire et les produits vendus sont ceux de premières nécessités, les céréales et les bétails.

Les principaux marchés locaux de la région de Kayes par cercle.

Tableau 62: marchés locaux par cercle (région de Kayes)

Cercles	Localités
Bafoulabe	Bafoulabé, Ousoubidiandian, Mahina,
Diéma	Diéma, Béma
Kayes	Koussané, Ségala, Koniakary Diboli, Gouthioubé, Diamou, Somankidi
Kenieba	Ditin, Kéniéba. Sitakily, Tabacoto, Djidian Kéniéba
Kita	Séféto, Sagabary, Badinco, Sébékoro, Kokofata, Djidian

Nioro	Diadiouméra, Sandaré, Koréra Koré, N'Diaye Koura
Yelimane	Fanga, Yélimané, Niogoméra, Bandiougoula, Kirané., Diongaga (Yaguiné, Fanguiné, Kersignané, Kagnaga, Dionkoulané, Gory, Tambakara)

Source : DRSPIA 2007

2 Marchés régionaux

Marché dont la zone d'influence atteint d'autres régions ou pays voisins. Les produits vendus sont en général diversifiés.

- Kayes fournit les produits de consommation courante, les matériaux de construction, les pièces détachées,

Les Electroménagers, les Hydrocarbures etc.

- Nioro fournit le bétail, les épices, les textiles, les produits de consommations courantes,
- Tanigoumbé (Nioro) fournit principalement le bétail,
- Kita fournit les céréales et les agrumes.

3 Les échanges commerciaux- internes et externes

Depuis les années 1980, le commerce dans la région de Kayes se porte essentiellement sur l'exportation des produits agropastoraux (céréales, bétails, cuirs, peaux etc.) vers les pays voisins (Sénégal, Mauritanie).

A l'échelle régionale, les échanges entre les centres urbains et le milieu rural portent sur les produits agro-pastoraux vers les communes urbaines puis les denrées, biens d'équipement et les services techniques vers la campagne et les communes rurales.

Ainsi on notera :

L'importance du commerce de bétail sur pied au cours des années 2006-2007-2008.

Les mouvements des marchés au cours des trois (3) années.

Bilan 2006

Kayes- Nord

Tableau 63: Mouvement du bétail sur les marchés de la zone

Espèces Marchés	Bovins		Ovins		Caprins	
	P	V	P	V	P	V
Kayes	3922	3476	53702	44191	42346	34882
Yélimané	1520	795	2375	1401	2257	1601
Kirané	2187	1347	3507	2148	2378	1401
Tambacara	1524	956	2146	1600	1750	1100
Total	9153	6574	61730	49340	48731	38984

Source : SLPIA Kayes et Yélimané service local des productions et industries animales

Les prix moyens sur les différents marchés de la zone sont consignés dans le tableau...

Tableau 64: Prix moyens sur les différents marchés de la zone

Marchés	Taureau	Bœuf	Taurillon	Génisse	Vache	Ovin	Caprin
Kayes	181 000	181 000	86 000	81 360	123 000	33 070	24 320

Yélimané	187 000	179 000	85 000	97 000	100 000	31 000	17 500
Kirané	192 000	190 000	98 000	97 500	120 000	38 500	16 250
Tambacara	185 000	175 000	85 000	97 000	100 000	30 000	17 000
Moyenne							

Source : SLPIA

Tableau 65: Mouvement des animaux sur le marché terminal de Kayes N'Di de Janvier au 30 Novembre 2007.

Marchés	Bovins		Ovins		caprins	
	P	V	P	V	P	V
Kayes	4 605	4 083	56 629	47 874	37 605	32 028

Source : S.L.P.I.A

Tableau 66: Prix moyen des animaux (marché de Kayes N'Di)

Espèces Marchés	Bœufs- taureaux	Vaches	Taurillon bouillon	Génisse	Mouton	Chèvre
Kayes N'Di	215 000	135 000	113 300	89 100	30 800	20 400
Moyenne	215 000	135 000	113 300	89 100	30 800	20 400

Source : SLPIA/ Kayes

Tableau 67 : Mouvement du bétail sur les marchés ruraux suivis de la zone

Espèces Localités	Bovins		Ovins/caprins	
	P	V	P	V
Yélimané	1 031	573	3 859	2 230
Kirané	1 056	689	2 145	1 432
Tambacara	1 822	1 082	2 682	1 764
Total	3 909	2 344	9 686	5 426

Tableau 68 : Prix moyens des animaux sur les marchés suivis

Espèces Localités	Taureaux	Bœufs	Taurillon/ bouillon	Vache	Génisse	Ovins	Caprins
Yélimané	187 500	179 000	85 000	100 000	97 000	31 000	17 500
Kirané	192 000	190 000	98 000	120 000	97 500	38 500	16 500
Tambacara	185 000	180 000	85 000	100 000	95 000	30 000	17 000

Source : SLPIA/ Yélimané

Tableau 69: Mouvement des animaux au niveau du marché à bétail de Kayes N'Di au 30 juin 2008

Espèces Mois	Effectif des animaux présentés				Effectif des animaux vendus			
	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Bovins	Ovins	Caprins	Asins
Total	2782	28959	17150	117	2137	23076	13077	21

Source : Service Local des Productions et Industries animales

Tableau 70 : Prix moyens des animaux au marché de Kayes N'Di

Espèces Mois	Bœufs taureaux	Vaches	Taurillon Bouvillon	Génisse	Mouton	Chèvres
Moyenne	204583	117083	86600	77500	37500	27500

Source : SLPIA/ Kayes

Tableau 71 : Mouvement du bétail sur les marchés suivis de la zone

Espèces Localités	Effectifs présentés			Effectifs vendus		
	Bovins	Ovins	Caprins	Bovins	Ovins	Caprins
Yélimané	1260	2517	2490	561	1767	1623
Kirané	617	1114	369	409	817	222
Tambacara	1272	1242	1000	862	832	681
Krémis	1589	1550	801	696	1062	549

Source : SLPIA/ Yélimané

Tableau 72 : Prix moyen des animaux sur les marchés suivis de la zone

Espèces Localités	Taureaux	Bœufs	Taurillon Bouvillon	Vaches	Génisse	Ovins	Caprins
Yélimané	228000	238000	105000	127500	110500	25250	19900
Kirané	197000	198000	86600	126000	94000	28750	22000
Tambacara	185000	203000	75800	142500	130000	27750	20000
Krémis	197000	200000	79000	119000	128000	35000	18500
Moyenne	201750	209750	86600	128750	115625	29185	20100

Source : SLPIA/ Yélimané

Les revenus totaux distribués annuellement sont estimés à
 2006 - pour le commerce des bovins à 890,7 millions FCFA
 -pour le commerce des ovins : 1480 millions FCFA
 -pour le commerce des caprins : 662,7 millions FCFA
 Soit au total 3033,4 millions FCFA

2007 -les bovins ont rapporté : 978,795 millions FCFA
 -les ovins ont rapporté : 1447,52 millions FCFA
 -les caprins ont rapporté : 789,02 millions FCFA
 Soit au total : 3215,33 millions FCFA.

En 2008 (6 mois, de Janvier à Juin)

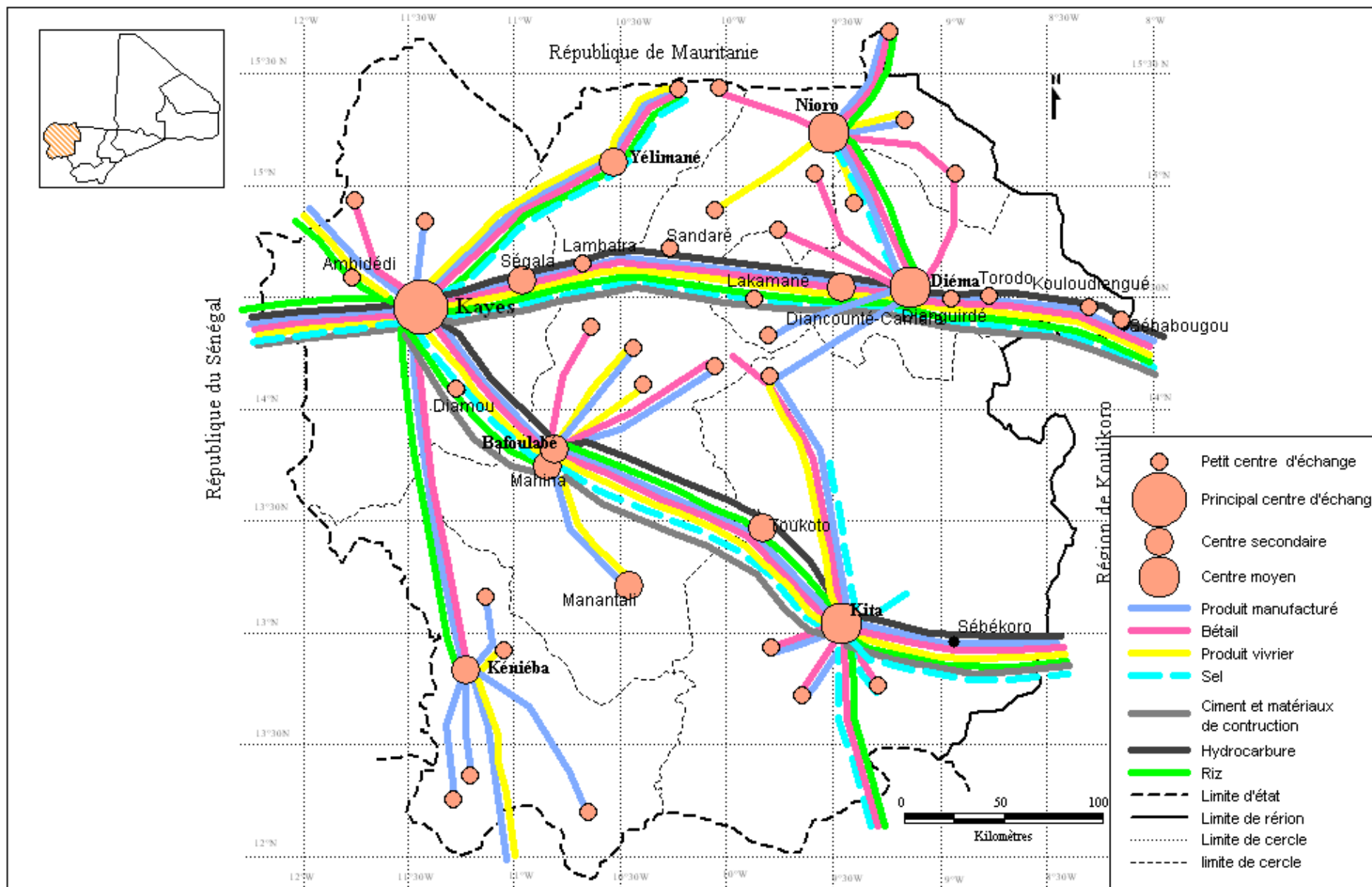
Les revenus distribués par catégorie de cheptel ont atteint pour :

- Les bovins : 375,005 millions FCFA
- Les ovins : 896,344 millions FCFA
- Les caprins : 407,214 millions FCFA

Au total : 1678,563 millions FCFA

CARTE ci-dessous : flux des principaux produits d'échange

CARTE N° 11 : FLUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'ÉCHANGE DE LA REGION DE KAYES



Sources : IGM, DRCC, Kayes
Réalisation : 2009

Auteur : Yaranga COULIBALY

Les exportations contrôlées de Bétail (2006-2008)

Sur les Périodes 2006 2008 les tableaux 140 et 141 retracent les exportations les bovins, ovins et caprins au départ de la ville de Kayes.

Les tableaux 140 et 141 selon les services locaux et régionaux (SRPIA et DRPIA) ont proposé des volumes annuels pour les années 2006 et 2007.

Exportations contrôlées des animaux à partir de la ville de Kayes et les données mensuelles pour les six premiers mois de 2008. On note un réel accroissement des exportations d'une année à l'autre. Les volumes exportés de bovins de 2006 à 2007 a pratiquement été multiplié par 4,5.

Exportations contrôlées des animaux à partir de la ville de Kayes

Tableau 73 : Exportation d'animaux

Mois	Bovins	Ovins/Caprins
Janvier à Novembre	6 103	45 702

Source : SLPIA Kayes

Exportations contrôlées des animaux à partir de la ville de Kayes :

Tableau 74 : Situation des exportations de Janvier à Novembre 2007

Espèces	Bovins	Ovins/Caprins
Périodes		
Janvier à Novembre	27 021	103 162
Total	27 021	103 162

Source : DRPIA/ Kayes

Tableau 75 : Situation des exportations de janvier à juin 2008

Espèces	Bovins	Ovins/Caprins
Mois		
Janvier	1990	43140
Février	4667	8185
Mars	3529	10331
Avril	3396	8746
Mai	4034	6135
Juin	3616	3445
Total	21232	79985

Source : SLPIA/ Kayes

Le commerce des cuirs – peaux

- Le marché interne

Commercialisation des cuirs et peaux

Mouvement intérieur des cuirs et peaux

Tableau 76 : MOUVEMENT INTERIEUR DES CUIRS ET PEAUX

REG ION	PROVEN ANCE	DESTIN ATION	CUIRS				PEAUX/ OVINS				PEAUX/CAPRIN S			
			Brutes		Tannés		Brutes		Tannés		Brutes		Tannés	
			Nb re	Poi ds	N br e	Poi ds	N br e	Poi ds	N br e	Poi ds	Nb re	Poi ds	N br e	Poi ds
Kaye s	Bafoulabé	Bamako	219	131 4	-	-	35 2	28 2	-	-	122 4	73 5	-	-
	Diéma	Bamako	145 2	101 64	-	-	59 3	47 4	-	-	656 4	39 4	-	-
	Kayes	Bamako	103 50	724 50	-	-	11 05	88 4	-	-	190 4	11 42	-	-
	Kita	Bamako	243 2	121 60	-	-	31 6	25 3	-	-	507 4	30 4	-	-
	Kéniéba	Bamako	143 3	716 5	-	-	50 7	30 4	-	-	222 3	88 9	-	-
	Nioro	Bamako	195 5	136 85	-	-	72 0	57 6	-	-	103 3	62 0	-	-
	Yélimané	Bamako	735 6	514 92	-	-	47 84	38 27	-	-	368 9	22 13	-	-
	Total		251 97	168 430	-	-	83 77	66 00	-	-	112 36	62 97	-	-

Le mouvement intérieur des cuirs et peaux en 2006 a été de 181,327 tonnes (toutes espèces confondues) et essentiellement destinée à Bamako. L'amélioration de la qualité et le mouvement intérieur des cuirs et peaux sont des activités appuyées par l'Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuir et Peaux. A Kayes ville, le mouvement intérieur est assuré par 5 négociants de cuirs et peaux, 9 collecteurs et 1 professionnel tanneur traditionnel. Dans les autres centres d'abattages importants, il est pratiqué en particulier par les Ghanéens et quelques détenteurs locaux de cartes de collecteurs.

Prix des cuirs et peaux

Tableau 77: PRIX MOYEN DES CUIRS ET PEAUX

LOCALITES	CUIRS		PEAUX D'OVINS		PEAUX DE CAPRINS		PEAUX DE REPTILES		AUTRES	
	Bruts	Tannés	Bruts	Tannés	Bruts	Tannés	Bruts	Tannés	Bruts	Tannés
Bafoulabé	1250	-	625	-	225	-	-	-	-	-
Diéma	2000	-	500	-	300	-	-	-	-	-
Kayes	3000	-	500	-	500	-	-	-	-	-
Kita	2500	-	800	-	500	-	-	-	-	-
Kéniéba	1000	-	500	-	300	-	-	-	-	-
Nioro	2000	-	450	-	250	-	-	-	-	-
Yélimané	4000	-	500	-	250	-	-	-	-	-
MOYENNE	2250	-	550	-	330	-	-	-	-	-

Au total, le commerce intérieur des cuirs et peaux aura rapporté aux acteurs de la filière 65 millions FCFA.

▪ Exportations

Tableau 78 : QUANTITES EXPORTEES ET DESTINATIONS

REGION	PROVINCE	DESTINATIONS	CUIRS				PEAUX D'OVINS				PEAUX DE CAPRINS				PEAUX DE REPTILES			
			Bruts		Tannés		Brutes		Tannées		Brutes		Tannées		Brutes		Tannées	
			Nbre ²⁹	Pds ³⁰	Nbre	Pds (Kg)	Nbre	Pds (Kg)	Nbre	Pds (Kg)	Nbre	Pds (Kg)	Nbre	Pds (Kg)	Nbre	Pds (Kg)	Nbre	Pds (Kg)
Kayes	Kayes	Ghana	35940	251580	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Yélimané	Sénégal	11613	81291	-	-	15429	12343	-	-	26095	15657	-	-	-	-	-	
	Kayes	Mauritanie	2747	19229	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	-	-	50300	352100	-	-	15429	12343	-	-	26095	15657	-	-	-	-	-	

Commentaire : Les exportations de cuire et peaux ont été de 380,1 tonnes (toutes espèces confondues) à destination du Sénégal, de la République Islamique de Mauritanie et du Ghana en passant par Bamako. Les professionnels des cuirs et peaux sont des collecteurs nationaux et certains étrangers opérant sous le couvert des nationaux.

❖ LE SYSTEME FINANCIER DANS LA REGION DE KAYES

Le diagnostic portera sur les banques, les établissements financiers et les établissements de micro-finance ; leur couverture territoriale et les différents produits et services offerts seront présentés.

LES BANQUES DANS LA REGION DE KAYES

PRESENCE DES BANQUES

La région de Kayes à l'instar de l'ensemble du pays a connu un accroissement important du nombre de banques et de guichets au cours des cinq dernières années comme en témoigne les tableaux ci-après sur l'évolution du réseau bancaire malien de 2002 à 2007

Tableau 79 :Réseau bancaire malien en 2002

Banques	Bamako	KKRO	Kayes	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbtou	Gao	Kidal	Total	%
BDM	5	1	5	3	4	1	1	1		21	30
BNDA	2	3	2	8	4	1	1	2		23	32
BIM	3		1	2		1				7	10
BHM	2		1	1	1	1				6	8.5
BOA	1		2	2						5	7.1
ECOBANK	3									3	4.2
BCS	1									1	1.4
BICIM	1									1	1.4
BMS	1								1	2	2.8
BSIC MALI	1									1	1.4
TOTAL	20	4	11	16	9	4	2	4	1	71	100

Source

Tableau 80 : Le réseau bancaire malien en 2007

Banques	Bamako	KKRO	Kayes	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbtou	Gao	Kidal	Total	%
BDM	8	4	7	3	4	1	1	1		29	21.4
BNDA	3	3	2	9	4	2	1	1		25	18.5
BIM	16		6	2	2	4				30	22.2
BHM	3		1	1	1	1	1			8	5.9
BOA	3	1	2	2						7	5.1
ECOBANK	5		1							6	4.4
BCS	2									2	1.4
BICIM	4									4	2.9
BMS	2			1	1	1		1	1	7	5.1
BSIC MALI	6									6	4.4
BCI MALI	5									5	3.7
Banque Atlantique	5									5	3.7
BRS MALI	1									1	0.7
TOTAL	62	8	20	18	12	9	3	3	1	136	100

Source :

Pour ce qui concerne la région de Kayes, le nombre de banques est passé de 5 à 6 ; tandis que celui des guichets a augmenté de 9 soit de 11 à 20.

Cette évolution fait de la région de Kayes avec ses Sept cercles, la région la plus couverte en terme de réseau bancaire ; en effet, c'est la seule région du Mali dont tous les cercles ont au moins un guichet de banque

LA COUVERTURE TERRITORIALE DES BANQUES DANS LA REGION DE KAYES

La région de Kayes se singularise par la présence de la BDM-SA, la BIM-SA, la BNDA, la BOA, la BHM et ECOBANK soit la moitié des banques du pays.

La BCI, la BMS et la BSIC envisagent chacune l'ouverture d'un bureau dans la ville de Kayes d'ici à la fin de l'année.

La couverture territoriale est la suivante :

- la BDM-SA : 2 agences dans la ville de Kayes, 1 agence à DIEMA, KITA, NIOURO DU SAHEL, YELIMANE et MANANTALI ; elle envisage l'ouverture d'une agence à KENIEBA en 2008. Elle occupe la première place avec quatre cercles couverts sur sept
- la BIM-SA : 1 agence à Kayes, 1 à BAFOULABE et KENIEBA, 1 bureau à MAHINA et DIBOLY ; elle a fermé cette année son agence de YELIMANE.
- la BNDA : 1 agence à Kayes et Kita.
- la BOA : 1 agence à Kayes et un bureau à SADIOLA.
- la BHM : 1 agence à Kayes.
- ECOBANK : 1 agence à Kayes et un bureau à Loulou et TABAKOTO.

Cette forte présence des banques dans la région de Kayes s'explique essentiellement par les raisons suivantes :

- la mobilisation des ressources des maliens de la diaspora à travers le monde entier ;
- l'accompagnement à apporter aux sociétés d'exploitation minière.
- l'accompagnement de la CMDT dans le cadre de l'ouverture de son usine à Kita.
- L'accompagnement stratégique des banques des principaux importateurs de céréales du pays.
- La transformation de la ville de Kayes en carrefour international avec la route Bamako Dakar.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE

Les banques de la place dans la région de Kayes offrent des produits assez similaires à la clientèle qui est généralement regroupée en deux catégories, auxquelles les produits suivants sont proposés:

a) Les particuliers (travailleurs des secteurs publics et privé)

- Comptes chèque
- Comptes sur livret
- Dépôts à terme
- Avances sur salaires

- Prêts court terme (maximum 24 mois)
- Prêts à moyen terme (durée max 60 mois)
- Prêts immobiliers
- SMS Banking
- E-banking
- Cartes de paiement
- Bancassurance
- Ordres de virement
- Transfert et réception d'argent

b) les entreprises (publiques et privées)

- Comptes ordinaires
- Dépôts à terme
- Financement des besoins de trésorerie
- Financement des investissements
- SMS Banking
- E-Banking
- Ordres de virement
- Transferts et réception d'argent

L'évolution majeure porte essentiellement sur l'allongement de la durée des prêts aux particuliers qui est passé de 24 mois à 36 mois au niveau de la plus part des banques et l'avènement de la monétique.

Pour les entreprises, l'évolution a porté sur l'assouplissement des conditions d'accès au crédit et la baisse de tarifs (réduction du délai d'observation du client et octroi de crédit sans garantie, baisse de taux)

Aussi, avec les difficultés de la BHM, on a assisté à un glissement des autres banques sur le prêt immobilier.

Il est également intervenu un allègement des conditions d'ouverture de comptes dans certaines banques qui ouvrent des comptes particuliers à FCFA 5 000 (ECOBANK).

Il faut signaler que le système bancaire dans la région de Kayes entretient des relations de partenariat avec le système financier décentralisé dans le cadre du financement de la clientèle hors banque ; cette coopération sera développée dans la partie relative à la présence de la micro-finance dans cette région.

Les banques dans la région de Kayes ont mis à la disposition de la clientèle leurs réseaux de transfert local et international dont Western –Union pour la BDM-SA, ECOBANK, BIM-SA, BOA et Money Gram pour la BNDA et BMS.

c) LA MONETIQUE DANS LA REGION DE KAYES

Il convient de rappeler que les produits monétiques ont été introduits au Mali en 1997 par la BDM-SA qui avait commencé la mise en service de Guichets Automatiques Bancaires avant de commencer à équiper les Commerçants et le réseau Intérieur de Terminaux de Paiements Electroniques à compter de 2001. Elle a été suivie par la BICIM (IGAB).

Mais ces dernières années, les produits monétiques ont connu une vulgarisation au niveau de l'ensemble du système. En effet à ce jour, 5 autres banques ont rejoint la BDM-SA et la BICIM dans l'activité monétique. Il s'agit de : BNDA, ECOBANK, BOA, BANQUE ATLANTIQUE et BRS ; ainsi, la BDM-SA, ECOBANK et la BOA ont un GAB dans la ville de Kayes.

Les ETABLISSEMENTS FINANCIERS DANS LA REGION DE KAYES

Le seul établissement financier présent dans cette région était l'actuel Crédit Initiative qui a fermé ses portes depuis plus de cinq ans en raison des mauvaises performances tant au niveau de son siège que de celui de ses démembrements dans les régions de Kayes, Sikasso et Ségou.

Ces structures régionales avaient pour objectif d'aider la promotion de la petite et moyenne entreprise.

Actuellement, EQUIP- BAIL opère à travers la BOA, la société mère à travers le crédit bail en faveur de la clientèle.

LA MICRO FINANCE DANS LA REGION DE KAYES

Rappel d'ordre général

Le système financier décentralisé communément appelé SFD est présent sur l'ensemble du territoire et reste dominé par le système mutualiste avec une forte concentration dans le district de Bamako et dans les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro.

Le système des caisses villageoises d'épargne et de crédit auto géré évolue principalement dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti.

Il convient de rappeler que les SFD sont répartis entre les systèmes suivants :

- Mutualiste ;
- crédit solidaire ;
- CVECA ;
- Autres systèmes.

Les structures les plus significatives par système sont :

Mutualiste (Kafo jiginew, Nyesigiso, Kondo jigima, jemeni, jigiyasoba) ;

Crédit solidaire (Canef, piyeli, RMCR et Soro Yiriwaso) ;

CVECA (CVECA pays dogon, CVECA ON, CVECA 1^{ère} région, CVECA San/Djenné et Pseca Kayes) ;

Au 31/12/2006, l'effectif des sociétaires des SFD (soit 835071 membres), se répartit comme suit : 48,84% (soit 407848 membres) en zone rurale et 51,16% (soit 427222 membres) en zone urbaine.

Le système mutualiste domine le sociétariat rural avec 52,64% des membres, contre 40,55% pour le système CVECA et 6,42% au niveau du système de crédit solidaire.

La part de la composante « autres systèmes » se réduit à 0,39%.

COUVERTURE TERRITORIALE DES SFD DANS LA REGION DE KAYES

Tableau 81 : Les SFD présents dans la région de Kayes au 31/12/2007 est résumé dans le tableau ci-après :

N° Ordre	Raison sociale de l'institution	Réseaux	Type de Réseau	Région	Commune	Date d'agrément	N° D'Enregistrement
230	CEC Guamina- NIAKO de	UCNEC	NIAKO	Kayes	Kayes	13/05/1998	1/i.98.0301

	Kayes						
233	CREC "Buntunno" de Mahina	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Mahina	07/09/1998	1/i.98.0304
289	CAEC de Kita Ségoubougou	Kondo Jigima	CAEC	Kayes	Kita	07/01/1999	1/i.99.0360
317	CAEC de Kayes	Kondo Jigima	CAEC	Kayes	Kayes	25/01/2000	1/i.00.0390
340	CEC "BUTUNNO" de Oualia	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Oualia	30/10/2000	1/I.00.0415
341	CEC "BUTUNNO" de Tomora	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Tomora	30/10/2000	1/I.00.0416
343	CAMEC de Kita	CAMEC NATIONAL E	CEC	Kayes	Kita	03/11/2000	1/I.00.0418
360	CEC "Kita Kuru"	Nyèsigiso	CEC	Kayes	Kita	11/04/2001	1/I.01.0435
370	CNEC de Kayes N'Di (Daral)	UCNEC	NIAKO	Kayes	Kayes-N'DI	22/03/2001	1/I.01.0445
371	CNEC de Kayes Khasso	UCNEC	NIAKO	Kayes	Kayes Khasso	22/03/2001	1/I.01.0446
372	CNEC de Kayes Plateau	UCNEC	NIAKO	Kayes	Kayes Plateau	22/03/2001	1/I.01.0447
373	CNEC de Kayes Légal Ségou	UCNEC	NIAKO	Kayes	Kayes Légal Ségou	22/03/2001	1/I.01.0448
437	CREC "Buntunjo" de Soroma	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Diakon	24/07/2002	1/I.02.0513
438	CREC "Buntunjo" de Sidibéla	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Tigana	24/07/2002	1/I.02.0514
439	CREC "Buntunjo" de Diakitéla	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Dibatoumania	24/07/2002	1/I.02.0515
460	CAMEC de Kayes	CAMEC NATIONAL E	CMEC	Kayes	Kayes	28/02/2003	1/I.03.0527
461	CAMEC de Nioro	CAMEC NATIONAL E	CMEC	Kayes	Nioro	28/02/2003	1/I.03.0528
484	CEC Jigiyaso de Dioumara	jigiyasoba	CEC	Kayes	Dioumara	05/08/2004	1/I 04.0551
485	CEC Jigiyaso de Groumera	jigiyasoba	CEC	Kayes	Groumera	05/08/2004	1/I. 04.0552
486	CEC Jigiyaso de Diéma	jigiyasoba	CEC	Kayes	Diéma	05/08/2004	1/I.04.0553
487	CEC Jigiyaso de Béma	jigiyasoba	CEC	Kayes	Béma	05/08/2004	1/I.04.0554

488	CEC Jigiyaso de Trougoumbé	jigiyasoba	CEC	Kayes	Trougoumbé	05/08/2004	1/I.04.0555
489	CEC Jigiyaso de Nioro/sahel	jigiyasoba	CEC	Kayes	Nioro	05/08/2004	1/I.040556
499	CAEC de Keniéba	Kondo Jigima	CAEC	Kayes	Keniéba	22/11/2004	1/I. 04.0566
511	CEC de Sagabari	Non Affiliée	CEC	Kayes	Sagabari	29/09/2005	1/I.05.0578
512	CEC de Baguita	Non Affiliée	CEC	Kayes	Baguita	29/09/2005	1/I.05.0579
513	CEC de Mambiri	Non Affiliée	CEC	Kayes	Mambiri	29/09/2005	1/I.05.0580
514	CEC de Balandougou	Non Affiliée	CEC	Kayes	Balandougou	29/09/2005	1/I.05.0581
515	CEC de Bougaribaya	Non Affiliée	CEC	Kayes	Bougaribaya	29/09/2005	1/I.05.0582
516	Caisse Rurale d'Epargne et de Crédit "Buntunjo" de Bafoulabé	UCREC	CREC "Buntunjo"	Kayes	Bafoulabé	29/09/2005	1/I.05.0583
520	CEC JIGIYASO de Madiga Sacko	jigiyasoba	CEC	Kayes	Madiga Sacko	01/08/2005	1/I.05.0591
521	CEC JIGIYASO de Diangirdé	jigiyasoba	CEC	Kayes	Diangirdé	01/08/2005	1/I.05.0592
544	"Yiriwaton" de Kayes	Non Affiliée	CMEC	Kayes	Kayes Liberté	12/06/2006	1/I.06.0615
548	CAEC Kondo jigima de Koussané	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Koussané	07/11/2006	1/I.06.0619
549	CAEC Kondo jigima de Djélébou	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Djélébou	07/11/2006	1/I.06.0620
550	CAEC Kondo jigima de Sahel	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Sahel	07/11/2006	1/I.06.0621
551	CAEC Kondo jigima de Karakoro	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Téchibé (Karakoro)	07/11/2006	1/I.06.0622
552	CAEC Kondo jigima de Diamou	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Diamou	07/11/2006	1/I.06.0623
553	CAEC Kondo jigima de Kemene - Tambo	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Ambidédi - Post	07/11/2006	1/I.06.0624
554	CAEC Kondo jigima de Samé Diongoma	Kondo Jigima	CMEC	Kayes	Samé Ouolof	07/11/2006	1/I.06.0625
558	CEC Jigiyaso de la commune de Diarrah	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Diarrah	07/11/2006	1/I.06.0629
559	CEC Jigiyaso de la commune de	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Diabigué	07/11/2006	1/I.06.0630

	Diabigué						
560	CEC Jigiyaso de la commune de Korera Koré	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Korera Koré	07/11/2006	1/I.06.0631
561	CEC Jigiyaso de la commune de Baniéré Koré	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Baniéré Koré	07/11/2006	1/I.06.0632
562	CEC Jigiyaso de la commune de Gogui	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Gogui	07/11/2006	1/I.06.0633
563	CEC Jigiyaso de la commune de Guédébiné	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Guédébiné	07/11/2006	1/I.06.0634
564	CEC Jigiyaso de la commune de Fassoudébé	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Fassoudébé	07/11/2006	1/I.06.0635
565	CEC Jigiyaso de la commune de Gomitradougou	jigiyasoba	CMEC	Kayes	Gomitradougou	07/11/2006	1/I.06.0636
577	Nyèsigiso de Kayes	Nyèsigiso	CEC	Kayes	Kayes-Khasso	29/01/2007	1/I.07.0649
578	CNEC de Djimekon	UCNEC	NIAKO	Kayes	Djimekon	29/01/2007	1/I.07.0650
579	CNEC de Kamankolé	UCNEC	NIAKO	Kayes	Kamankolé	29/01/2007	1/I.07.0651
586	CEC "YËRËTASO" de Sébékoro Kita	Non Affiliée	"Yeretaso AMAPEF"	Kayes	Kita	12/02/2007	1/I.07.0659

Source : APIM

L'analyse de ce tableau fait ressortir la présence dans la région de tous les types de SFD avec une prédominance de KONDO JIGIMA, JIGIJASOBA, tous des mutualistes et quelques CVECA dont le PASECA/KAYES (programme d'appui à la mise en place d'un système d'épargne et de crédit auto géré de Kayes ; tous les cercles de la région sont couverts par les SFD.

Il convient de préciser que le PASECA qui est une particularité dans la région, a été conçu pour favoriser l'accès pour les populations des villages du cercle de Kayes à des services financiers en vue de développer des activités génératrices de revenus.

Il a été mis en œuvre durant la première phase (1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003) par l'Association « Comité de Pilotage du PASECA » composé de représentants de trois associations inter villageoises opérant dans le cercle de Kayes.

A partir du 1^{er} avril 2003, un nouvel opérateur (l'association CAMIDE) créée dans le cadre de l'institutionnalisation du réseau a remplacé le comité de pilotage.

Un contrat tripartite a été signé entre le CAMIDE, le CIDR (le Centre International de Développement et de Recherche), maître d'ouvrage de deux associations inter caisses de CVECA dont le maître d'ouvrage est la BNDA, sur financement de l'Agence Française de Développement.

Dans le cadre de la diversification des produits, le CAMIDE a lancé en octobre 2005, avec l'appui de l'ONG DIAKONIA, du Ministère des Affaires Etrangères Français et de l'Union

Européenne, une institution de crédit solitaire (ICS) qui gère les activités de crédit et d'épargne des groupes de femmes de la ville de Kayes et environs.

Le PASECA/KAYES compte au 32/12/2007 cinquante CVECA dans le cercle de Kayes ; le programme a poursuivi son extension sur le cercle de YELIMANE par la mise en place de six caisses.

Le programme compte 1724 adhérents dans les villages environnants et 1235 migrants qui l'utilisent pour épargner.

Les SFD dans la région de Kayes, à l'instar de toutes les régions du pays participent à la lutte contre la pauvreté à travers le financement d'activités multiformes et génératrices de revenus à des populations exclues du système classique bancaire.

Les SFD entretiennent des relations de coopération et de refinancement avec certaines banques de la place.

LES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS PAR LES SFD DANS LA REGION DE KAYES

Tous les SFD, en dépit de leur nature offrent à quelques exceptions près les mêmes produits et services, il s'agit :

- dépôts à vue;
- dépôts à terme ;
- dépôts de caution ;
- plans épargne.
- prêts à court terme ;
- prêts à moyen terme ;
- transfert de fonds.

Les taux de rémunération varient en général entre 3 et 5% selon le terme des placements.

Les taux d'intérêts, quant à eux, varient entre 1,5 et 2% par mois selon les termes des prêts.

Les secteurs d'intervention sont variés et couvrent les domaines du commerce, de l'agriculture, de l'artisanat, de l'élevage, du scolaire, du social, du logement et autres ; les prêts sont individuels ou en association.

LES SFD ET LE SYSTEME BANCAIRE ET LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Comme souligné plus haut, les SFD développent depuis des années des articulations avec les banques locales : BNDA, BIM-SA, BOA et la Poste.

En 2006 et 2007, ils ont noué des liens avec la BRS et ECOBANK ; les organismes de coopération bilatérale et internationale sont généralement les partenaires étrangers.

Aussi, les migrants dans cette région s'intéressent activement aux activités d'épargne et de crédit des SFD.

Les industries restent dominées par l'industrie minière, le tissu industriel demeure concentré autour de la région disposé dans les années 1990, dominé par les huileries de kita et la cimenterie de diamo.

A partir des années 1990 le tissu industriel s'est concentré sur la production orifères, avec l'ouverture des mines de sadiola, yatela, loulo, tabakoto, qui produisent l'essentiel de la production nationale, faisant de kayes la première au mali.

Le tissu industriel moderne capitalistique, est accompagné d'un secteur artisanal permanent pourvoyeur d'emploi.

A ce sous secteur minier, s'ajoute le sous secteur agro industriel néanmoins mené par les boulangeries urbaines, semi urbaines voir rurales. Quand au commerce outre le commerce urbain, aux produits manufacturiers essentiellement importé, (les textiles, produits de consommation courante, hydrocarbure) commerce dut d'import export.

Les échanges portant sur le bétail et les cuirs et peaux, constituent l'essentiel de l'économie marchande de la région.

Le commerce du bétail, uniquement à l'exportation (ovins, bovins, caprins) rapporte 3 milliards annuellement.

Le tissu financier comprenant notamment les Structures financières décentralisés, couvre l'ensemble de la région, les agences sont présentes à Diéma, manantali,, loulo, tabakoto, mahina, kénéiba, djiboli, kita, Nioro.

Tous les cercles et principales communes de la région disposent de caisse avec 835 071 sociétaires dont 48,8 % en milieu rural et 58,2 % en milieu urbain.

La région recèle un potentiel touristique important, avec 56 établissements sur l'ensemble des cercles, offrant à l'industrie du tourisme un champ d'avenir.

1.1.5.8- Energie

La situation énergétique dans la région de Kayes est à l'image de la situation énergétique au niveau national, tributaire de facteurs contraignants sur lesquels les décideurs politiques et économiques ont très peu de contrôle. Elle se caractérise par:

- L'enclavement et les grandes distances à partir des façades maritimes (plus de 1000 Km des ports) avec pour conséquence le renchérissement des équipements et des produits pétroliers entièrement importés pour la production d'électricité. ;
- La grande étendue de la région de Kayes 120760 km² (3,7 fois la Belgique) couplée avec une forte dispersion des concentrations humaines et donc des consommateurs (faible taux d'urbanisation de la région de Kayes, dispersion des exploitations minières et des villages) ;
- La fragilité de l'écosystème due à des conditions climatiques précaires et à l'exploitation abusive de la forêt (l'énergie consommée par les ménages pèse pour près de 90 % dans le bilan énergétique national, et provient du bois énergie pour 99%); La région s'est dotée d'un Schéma Directeur pour l'Approvisionnement en énergie domestique.
- L'insuffisance notoire des structures et mécanismes de financement locaux; La faiblesse des capacités des opérateurs privés du secteur; La faiblesse du pouvoir d'achat des populations locales;
- Un important potentiel hydroélectrique national (plus de 1000 MW), situé en grande partie dans la région de Kayes (Manantali, Felou, Gouina), et largement sous exploité (25%) ;
- Un énorme rayonnement solaire (5 à 7 KWh/m²/jour) quasiment inexploité faute de financement et de capacités locales;
- Un potentiel en biomasse, surexploité et un modeste gisement éolien inexploité.

Les grands secteurs d'utilisation de l'énergie dans la région de Kayes sont les ménages, le transport, les industries, une grande partie attribuable aux industries extractives (autoproduction de thermique ou sous-contractant) l'agriculture pour moins de 1%.

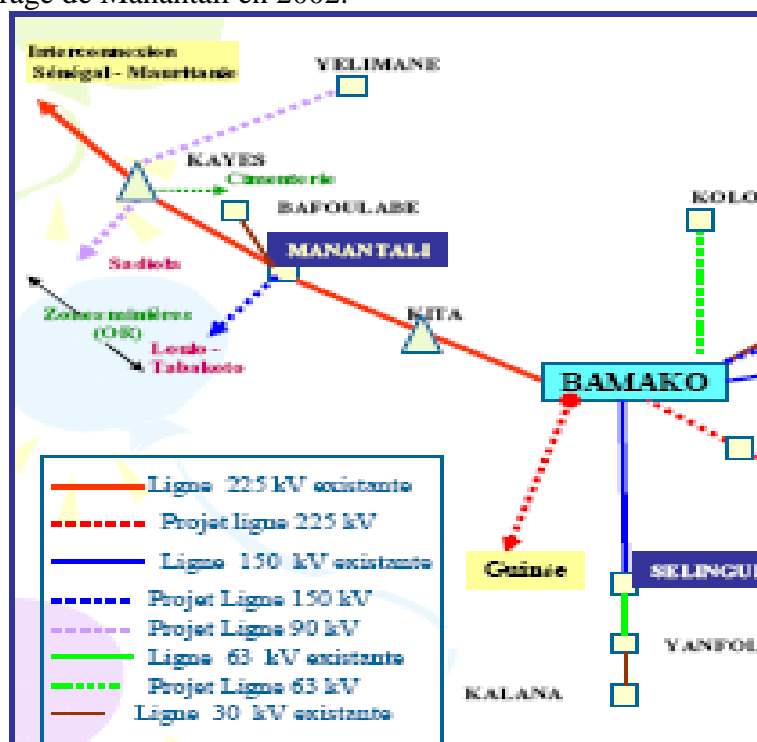
Depuis la mise en service de la Centrale Hydro-électrique au pied du barrage de Manantali, la société Sud africaine Eskom fournit à EDM SA une grande partie de l'énergie électrique distribuée à Kayes.

Une étude de faisabilité technique pour une vaste électrification des villages situés dans l'emprise des lignes à haute tension dans les trois Etats membres de l'OMVS a été réalisée en 2001 par LAHMEYER International et Europe Power Systems (EFER_OMVS). Elle a concerné les localités de plus de 300 hts dans la région de Kayes: soit 276 localités de Bafoulabé ; 143 localités de

Diéma ; 335 localités de Kayes ; 202 localités de Kéniéba; 321 localités de Kita ; 199 localités de Nioro ; 88 localités de Yélimané.

L'étude avait un double objectif : La valorisation à grande échelle de l'énergie de Manantali y compris en milieu rural à partir des postes existants et la réponse à une exigence sociale dans les zones affectées par le projet (compensation dans le cadre du Programme d'Atténuation des Impacts). Ses conclusions pour Kayes sont : 1481 km de lignes MT pour 253 villages retenus totalisant 414 hts pour un coût estimé 1531 MFCFA en 2001.

En attendant la mobilisation du financement du Programme, l'OMVS a procédé à l'électrification des villages de Manantali, Bafoulabé et Mahina sur financement de la SOGEM après l'inauguration du Barrage de Manantali en 2002.



Source : EDM, 2007

La **Société Energie du Mali (EDM.SA)** en tant que concessionnaire, l'**AMADER** comme service public et une Société de Services Décentralisés (**SSD**) comme permissionnaires assurent la production, le transport et la distribution de l'électricité à Kayes.

Le réseau EDM dans la région dessert les villes de Kayes (7275 abonnés), Kita (2377 abonnés), Manantali (329), Bafoulabé et Mahina (307 abonnés) soit **au total 10288 abonnés**, desservis à partir de deux centrales (Manantali : 104 MW installés, 72,80 MW garantis, 52% attribuables et Felou : 0,65 MW installés, 0,65 MW garantis). S'y ajoutent 1042 abonnés de Nioro.

La Société de Services Décentralisés SSD zone fleuve (région de Kayes) soutenue par le groupement EDF- Total –Fina- Elf (**Korayé Kurumba** ou SSD Zone fleuve Sénégal) fournit l'électricité à 625 familles, sous forme de mini réseaux, dans les villages de Yélimané, Lakanguémou, Ambidédi Korè et Tambakara. Le concept de SSD fut initié par EDF et l'ADEME et discuté avec les ministres en charge de l'Énergie du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal en 1995 à Vienne (Autriche) dans les locaux de L'ONUUDI.

Sur proposition du Ministre malien, deux zones furent retenues pour son application pilote (La zone du fleuve Sénégal et la Zone cotonnière CMDT). Le processus aboutira en 1999 à la création de la

SSD zone Fleuve puis celle de Koutiala. Pour la première phase – 1999/2003 -, les **services** proposés par **Korayé Kurumba** (nouvelle lumière en Soninké) sont essentiellement **domestiques** (460 ménages) mais aussi **collectifs** à travers l'éclairage public (environ 70 points lumineux). Ils concernent 4 villages. Ils s'appuient à 90 % sur l'utilisation de **micro réseaux (basse tension)** villageois alimentés par de petites centrales diesel et des **kits photovoltaïques** de 50 à 100 WC pour 10 % des ménages.

En vue d'asseoir des SSD viables et pérennes, le pays a été récemment divisé en 8 ZEM dont trois dans la région de Kayes :

1. **La zone arachidière et cotonnière du Cercle de Kita ;**
2. **La zone de migration de Kayes (SSD EDF-TOTAL) ;**
3. **La zone minière de la région de Kayes;**
4. **La zone rizicole et agropastorale de la région de Ségou (Office du Niger et zone CMDT);**
5. **La zone rizicole, de pêche, touristique et pastorale de la région de Mopti ;**
6. **La zone à haute rente commerciale et de migration de la région de Koulikoro (zone Banamba, Touba);**
7. **La zone cotonnière de la région de Sikasso (SSD EDF et Nuon-Pays Bas);**
8. **La zone minière et les localités frontalières de la région de Sikasso.**

Les activités de l'Agence **Maliennne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMADER)**, Selon l'extrait ci-dessous de sa base de données, concernent 43 communes de la région de Kayes, d'une population totale estimée à 194084 hts en 2007. Ses activités visent 8749 clients dont 5686 desservis. (cf. page 12)

L'**AMADER** régule, contrôle et participe au financement du développement de l'activité d'électrification rurale notamment dans toutes les localités où la puissance installée est inférieure ou égale 250 kW. Il existe également des petites entreprises privées de vente d'équipements d'énergie renouvelable en général, et solaire en particulier ainsi que des combustibles de substitution au bois et au charbon de bois. Il existe également des associations socioprofessionnelles évoluant principalement dans le sous-secteur de l'électricité.

Depuis les années de sécheresse (1973 et 1980) et la demande de plus en plus croissante de bois énergie, un véritable secteur économique s'est constitué, professionnalisant les activités d'exploitation de transport et de commerce de combustibles ligneux. La ville de Kayes et plusieurs autres localités de la région se sont dotées d'un **Schéma Directeur d'Approvisionnement en bois énergie SDA**) visant à promouvoir la gestion forestière à base communautaire et à réduire la pression de la consommation sur les ressources forestières tout en encourageant la substitution au bois de même que les initiatives d'économie d'énergie.

Localités desservies dans le cadre du programme de L'AMADER - Agence Maliennne d'Electrification Rurale

Région	Commune	Localité	Population	Clients Visés	déjà servis	Réalisés	Objectif 2007	SourceEnergie
Kayes	Diéma		10720			0	400	Centrale Thermique
Kayes	Nioro	Diéma	9417	647	0	430	575	Centrale Thermique
Kayes	Nioro	Awolny	1980	575	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Nioro	Awolny	476	182	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Nioro	Goural	328	182	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Nioro	Loumbougana	2043	182	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diakon	Madina	4458	182	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diakon	Bendougou	2251	182	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diakon	Diakon	4178	167	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diakon	Diakon	4314	169	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Sory	Kembé	703	167	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Sory	Sibendi	1107	167	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Sory	Digkory	685	246	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Sory	Gabou	2856	245	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Badinko	Lani	4368	245	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Djidjan	Sobougou	2630	245	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Kourounkoto	Badinko	4364	200	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Ambdedikoro	Djidjan	2630	200	0	103	103	Centrale Thermique
Kayes	Kaniaga	Kourounkoto	2260	200	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Tringa	Ambdedikoro	4116	110	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Guidimé	Bougoudéré	6631	0	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diabounou Diongaga	Dialaka	7080	125	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Marékaffo	Diorcoulane	2973	228	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Kéréné Tambo	Diongaga	5061	347	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Guidimakan Kérkaffo	Dogofily	2723	129	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Guidimakan Kérkaffo	Dramanekoré	2145	310	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Gory	Gagny	5464	192	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	konsiga	Gakoura	3745	218	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Kaniaga	Gory	140	140	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Kaniaga	Kersignané Diabounou	8012	128	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Guidimé	Kersignané Kaniaga	4622	233	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diabounou Gory	Kirané	3732	288	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Konlakary	Kodlé	9438	94	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Kémiss	Koréboulou	7550	263	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Lakanguémou	Konlakary	4533	252	0	150	150	Centrale Thermique
Kayes	Maréna Diombougou	Kémiss	6398	339	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Diabounou Gory	Lakanguémou	2246	150	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Gory	Maréna Diombougou	1701	255	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Ségala	Sambaqa	3543	0	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Somanikidi	Sambakannou	6429	96	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Tambacara	Ségala	3942	92	0	150	150	Centrale Thermique
Kayes	Tringa	Somanikidi	3142	246	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Toya	Tambacara	8830	150	0	0	0	Centrale Thermique
Kayes	Yéllimané	Tringa Maréna	11034	163	0	181	181	Centrale Thermique
		TOTAL	194084	8749	963	1014	3709	

Source: AMADER

Potentiel de production en électricité dans la région de Kayes

La centrale Hydroélectrique de **Manantali** est fonctionnelle depuis 2001. Elle est équipée de 5 groupes de 40 MW chacun pour une puissance totale installée de 200 MW et un productible de **800 GWh/an**, garanti 9 années sur 10 ;

Un réseau (inter connexion entre les 3 Etats) de 1500 km de lignes de transport. Deux systèmes de desserte acheminent le courant à Bamako, (système Est) et à Nouakchott et Dakar (système Ouest). Le système ouest de Manantali alimente au passage les villes de Kita (Est) et de Kayes (Ouest). La répartition d'énergie entre les trois Etats se fait conformément à la clé de répartition sectorielle actuellement en vigueur, soit : 52% pour le Mali, 15% pour la Mauritanie et 33% pour le Sénégal.

La centrale de **Felou** a une puissance installée actuelle de 0,48 MW. Une centrale au fil de l'eau est programmée (puissance 26 MW, entrée en service 2012) dans le cadre de l'OMVS avec pour but de produire annuellement **431 GWh** d'énergie électrique. L'ouvrage sera édifié à 65 km en aval du village de Gouina, soit à 15 km en amont de Kayes.

Le projet OMVS de centrale au fil de l'eau à **Gouina** tirera profit de la dénivelée créée par les chutes naturelles et les rapides existantes pour produire 572 GWh d'énergie électrique par turbinage à partir des débits régularisés par Manantali. Son site est localisé à 55 km en aval de Bafoulabé, soit 80 km en amont de la ville de Kayes. D'autres sites de barrages existent, comme **Galougo et Gourbassi** respectivement sur le fleuve Sénégal et la Falémé. Mais leur réalisation doit être classée dans les perspectives à très long terme ;

Perspectives et contraintes

Le taux de déserte de la région de Kayes et l'accès des ménages à l'électricité restent encore extrêmement faibles (entre 15% et 25% des ménages selon l'étude EFER/ OMVS en 2000) au regard des immenses potentialités hydro-électrique de la région. Les principales industries (en grandes parties extractives) ne sont pas desservies. Elles produisent donc leur propre énergie à petite échelle et donc à grands frais. De nombreuses ressources restent sous exploitées ou inexploitées du fait de la pénurie ou de la cherté de l'énergie (ciment, chaux, marbres, fer, ...)

La République du Mali dans le cadre des accords qui la lient à ses partenaires au sein de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal **dispose de 52% des 800 GWH de productible annuel du Barrage de Manantali soit 416 GWH**. La Société Énergie du Mali (EDM) compte tenu des limites techniques de son réseau et des difficultés de mobilisation de l'investissement pour améliorer ses capacités d'évacuation, n'enlève qu'une partie de cette énergie peu coûteuse (**prix de revient entre 24,3 et 30,5 FCFA/kWh en fonction du productible entre 800 et 500 GWH**), pour l'alimentation de Bamako, Kayes, Kita, Bafoulabé, Mahina, Fana et Ségou situées sur son Réseau Interconnecté. Des investissements sont indispensables côtés maliens, notamment dans les lignes de transport et les postes, pour absorber les 52% du productible de Manantali, auquel viendront bientôt s'ajouter les productibles de Felou et de Gouina. La plupart des lignes actuelles entre poste du RI d'EDM sont en voie de saturation ; leur renforcement en plus de l'augmentation de la capacité des postes est donc indispensable à court terme ou moyen termes pour faire face au cumul envisagé de gros consommateurs (Sociétés minières, cimenteries, pompage d'eau)

La disponibilité d'une énergie moins chère sera déterminante pour les projets de nouvelles cimenteries, elle fournirait en outre une nouvelle opportunité pour la SOMILO et les autres exploitants miniers autour de Kéniéba (SEMOS, TAMICO, ...) tant pour les études de faisabilité déjà approuvées que pour les perspectives d'exploitation du minerais sulfuré profonds. **Des études furent réalisées en 2004 financée par la SOMILO et SEMOS** pour le raccordement des mines

d'or de Loulo et Sadiola avec la possibilité de réaliser une boucle Manantali-Kayes-Sadiola-Kéniéba (Loulo)-Manantali. Elles constituaient une analyse préliminaire des possibilités de connexion de la zone minière au Réseau de lignes Haute Tension existant pour bénéficier d'une énergie moins chère et d'une fourniture plus stable comparées à l'auto production synonyme de difficultés d'approvisionnement en Gaz Oïl (accès du site difficile et prix du baril fluctuant) et sujette à des conditions climatiques extrêmes pour l'exploitation de groupes diesels. EDM n'y donna pas suite, craignant la saturation à court terme de ses capacités de production pour couvrir la demande. Ce projet **d'un coût alors estimé à 15 millions de \$US**, peut être actualisé compte tenu des prix actuels des combustibles qui le rendent à priori encore plus rentable par rapport aux alternatives thermiques. Il offre en plus une capacité d'absorption supplémentaire pour Felou et Gouina, ainsi qu'une fourniture plus garantie pour la ligne Ouest grâce à une double liaison Manantali-Kayes.

La région dispose d'un important potentiel hydro électrique. Un rayonnement solaire quasiment inexploité et un potentiel en biomasse sur exploité.

Faible couverture des besoins des menages en énergie électrique qui sont satisfaits par des sociétés de distributions comme energie du Mali, la SSD et l'AMADER.

Les taux de desserte de la région de Kayes et l'accès des menages à l'électricité restent encore faibles, entre 15 et 25 % des menages. Il est assuré par les industries extractives qui fonctionnent grâce à l'auto production.

Il a été effectué une étude de faisabilité d'élevage de 1500 localités ayant au moins 300 habitants. Avec une norme de un point d'eau pour 400 habitants, la couverture en besoin d'eau potable est assurée à 62%. Il reste un effort important à fournir pour les 33% restant.

1.1.5.9- Hydraulique Rurale

Tableau 82 : Répartition des Points d'eau modernes et puits par cercle

Cercle	Nombre de communes	Nombre de villages	Nombre de pompes	Nombre de puits modernes	Nombre de puits traditionnels*	Nombre de points d'eau modernes (PEM)
Kayes	28	332	426	413	1945	874
Bafoulabé	13	272	542	175	1181	746
Kéniéba	12	201	413	1260	1306	442
Kita	33	324	509	252	4330	817
Nioro	16	201	308	137	421	583
Diéma	15	143	267	215	460	491
Yélimané	12	91	152	145	478	347
Total	129	1564	2617	2597	10121	4300

*Les puits traditionnels comprennent également les puits améliorés et les puisards

Source: Composante Eau Potable et Assainissement : Etude de modernisation et de mise à jour de la base sigma. Situation actualisée de l'hydraulique rurale. Inventaire 2002/2003 Régional de Kayes.

La norme de desserte en eau potable en milieu rural, définie par la DNH est de 1 PEM (forage, puits moderne, puits citerne, borne fontaine) pour 400 habitants.

La distribution aussi bien des pompes, des puits traditionnels que des points d'eau modernes présentent une disparité telle que cela ressort du tableau ci-dessus.

SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA REGION DE KAYES EN 2007

Tableau 83 : Tableau récapitulatif cercle par cercle de la situation de l'approvisionnement en eau dans la région

Cercles	Nbre de	Nbre de	Population 2007	NbreTotal	Nbre Forages	Nbre Forages	Nbre Forages	Nbre de Puits Modernes	Nbre villages sans PEM	Nbre Villages sous équipés	Taux de couverture %
	villages	Hameaux		Forages Réalisés	Equipés	Négatifs	Non Equipés				
Kayes	342	135	327 409	1 093	453	408	233	427	17	91	68
Bafoulabé	282	286	195 207	980	548	337	97	168	16	47	78
Kéniéba	206	395	176 575	666	403	184	79	16	14	57	67
Kita	324	644	337 573	917	606	241	81	244	65	123	42
Nioro	189	65	182 742	630	237	175	218	141	27	39	70
Diéma	151	139	177 995	562	227	191	129	225	7	36	72
Yélimané	92	49	159 069	464	118	193	153	145	7	18	73
Total	1586	1713	1 556 570	5 312	2592	1729	990	1366	153	411	67

Source : Note de synthèse Approvisionnement en Eau Potable dans le cercle de Kayes, Bafoulabé, Kéniéba, Kita, Nioro, Diéma, Yélimané région de Kayes.

1.1.6 Infrastructures réseaux de transport et communication

1.1.6.1 Transport routier

a. Le Parc de véhicules

Le parc de véhicules de l'ensemble du pays est estimé à 142.481 unités toutes catégories confondues en 2007, selon le fichier cartes grises de la Direction nationale des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux (DNTTMF).

La région de Kayes avec un parc de véhicules de 7572 unités soit 5% du parc total est classé en troisième position après Bamako et Sikasso qui ont respectivement 109.775 véhicules et 9.630 véhicules.

La composition du parc est résumée dans le tableau 2 ci-dessous.

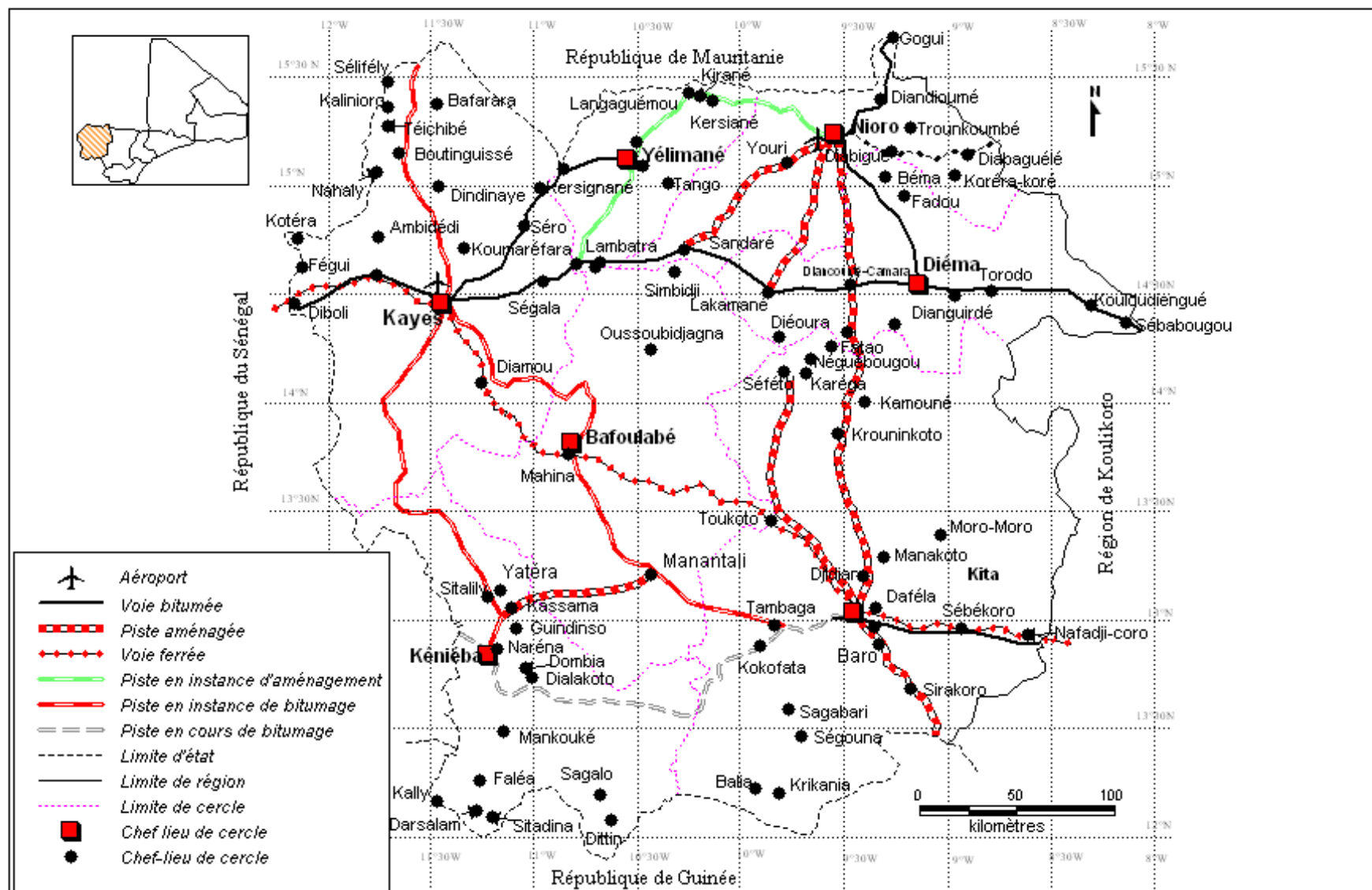
Tableau 84: Parc de véhicules

GENRE	BAMAKO	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	TOTAL
Moto	3890	909	382	2897	852	1034	110	56	20	10150
Voitures particulières	67198	3355	1638	2604	2461	1439	685	756	108	80244
Voitures de transport en commun	13866	556	636	515	1091	245	28	36	7	16980
Camions	6844	1364	283	616	515	270	148	204	28	10272
Camionnettes	9289	668	286	583	486	179	142	176	46	11855
Remorques	78	2	4	7	2	0	0	0	0	93
Semi/remorques	3826	325	41	1117	304	134	3	33	5	5788
Tracteurs	4413	358	46	1255	339	163	6	39	1	6620
Autres	371	35	10	36	18	3	2	3	1	479
Total	109775	7572	3326	9630	6068	3467	1124	1303	216	142481
pourcentage	77%	5%	2%	7%	4%	2%	1%	1%	0%	100%

Source : Fichier cartes grises de la DNTTMF, 2007

CARTE ci-dessous : les voies de communication

CARTE N°12 : LES VOIES DE COMMUNICATION DE LA RÉGION DE KAYES



Source : DRT/ Kayes
Réalisation : 2008

Auteur : Yaranga COULIBALY

b. Le réseau routier

L'état général du réseau s'est amélioré de 1960 à nos jours. Le tableau 1 présente, pour l'année 2001, la densité relative du réseau routier par région administrative du pays, ainsi que la population de ces dernières. Ces données permettent de mettre en évidence la sous-dotation en infrastructures routières de certaines régions du Mali dont Tombouctou avec 0,22 km de route par 100 km² de superficie du territoire, Kidal, avec 0.54 km/100 km² et, Gao, avec 0.92 km/100 km². Il faut tout de même préciser qu'il ne s'agit pas d'une anomalie puisque ces régions sont plutôt désertiques et moins peuplées. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que la région de Kayes a la densité réseau la plus élevée du pays. Ce qui dénote que la région de Kayes est la mieux servie du pays en matière de désenclavement.

Tableau 85: Répartition du réseau routier par région administrative, 2001

Région administrative	Population (milliers d'habitants)	Densité population (h/km ²)	Densité du réseau (km/100 km ²)
District de Bamako	1 016	40	0,50
Koulikoro	1 566	19	3,62
Kayes	1 372	11	3,92
Sikasso	1 780	25	3,38
Ségou	1 679	26	2,94
Mopti	1 475	19	2,23
Tombouctou	462	1	0,22
Gao	398	3	0,92
Kidal	43	0	0,54

Source : DNTP – Répartition Spatiale du Réseau Routier Viable au Mali par Catégorie, déc. 2001

Ainsi, dans les prochaines décennies, la densité routière devrait atteindre 6,6 km/100km², soit 6 fois la densité routière actuelle (1,04 km/100 km²). À titre comparatif, la densité routière moyenne des pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est de 3,10 km/100 km² et de 4,70 km/100 km² pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

c. Les flux de trafic

Les flux intérieurs de la région de Kayes

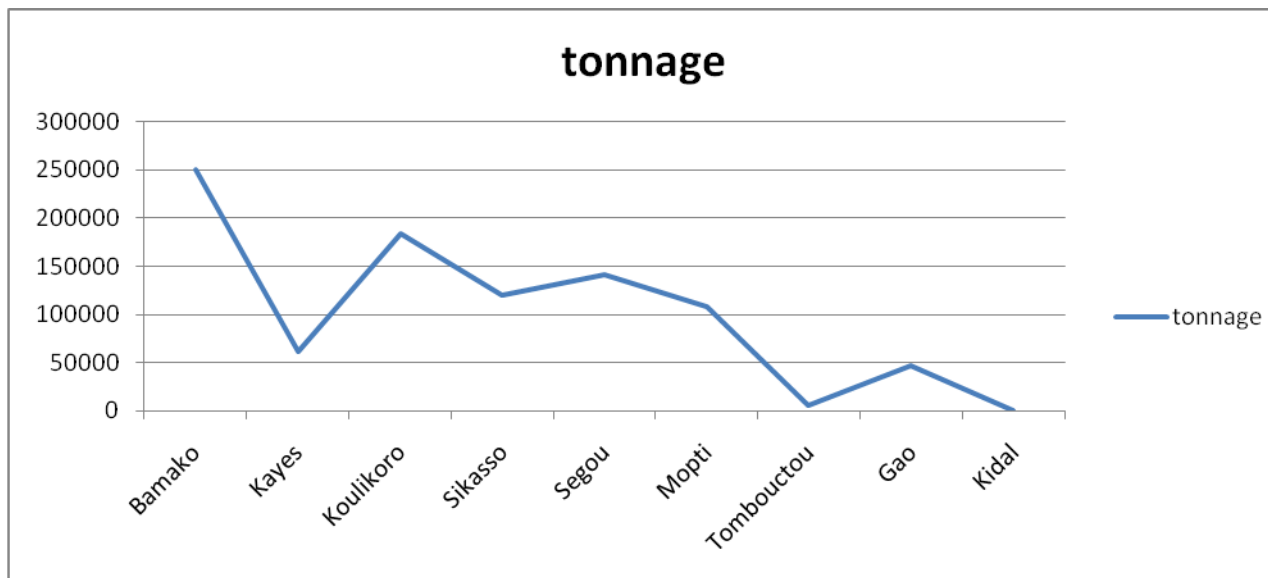
En ce qui concerne les flux de marchandises à l'intérieur du Mali, le tonnage global enregistré est de 916.148 tonnes en 2007. La région de Kayes à elle seule représente 61217 tonnes soit 7% du trafic total. Le flux de marchandise est résumé dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 86: Flux de marchandises par région

	Bamako	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Segou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Total
2007	250211	61217	183620	119712	140874	107934	5035	47276	269	916148
Pourcentage	27%	7%	20%	13%	15%	12%	1%	5%	0%	

Source : Annuaire statistique des transports 2007

Erreur ! Liaison incorrecte.



1.1.6.1- Autres modes de Transport

1.1.6.1.1. Le transport aérien

Le réseau aéronautique du Mali compte actuellement 29 aéroports dont 13 aéroports principaux, 12 aéroports secondaires et 4 aéroports privés. Kayes dispose d'un Aéroport principal international dénommé Kayes Dag-Dag, cinq aéroports secondaires à Yélimané, Nioro, Manantali-Bengassi, Keniéba et Kita et deux aéroports privés à Sadiola et Loulo-Keniéba.

a) Caractéristiques des aéroports de la région de Kayes

En matière d'infrastructures aéroportuaires, la région de Kayes est la mieux dotée. Les caractéristiques desdites infrastructures sont illustrées dans le tableau 6.

Tableau 87: Caractéristiques des aérodromes

Caractéristiques	Altitude (m)	Pistes		Nature du sol	Portance	Observations
Aérodromes		Longueur (m)	Largeur (m)	119712	140874	107934
Kayes Dag- dag	53	1600	30	Béton bitumineux	Focker 28/ Boing 727	Obstacles balisés, Balisage lumineux de pistes
Keniéba	137	900	28	Latérite		
Nioro	237	1500	30	Bicouche	DC 4	Radio-balise MF
Yélimané	99	1600	45	Latérite	AN 24/AN 26	Radio-balise MF
Bafoulabé	116	900	30	Latérite	5 T 70	Restriction possible en saison pluvieuse
Kita	342	900	30	Latérite	5 T 70	Restriction possible en saison pluvieuse
Sadiola	125	1337	30	Latérite	40 T	
Loulo	141	1500	30	Latérite	5 T	

Source : Agence Nationale de l'aviation Civile (ANAC)

L'exploitation commerciale des aérodromes est assurée par les Aéroports du Mali (ADM) et le transport aérien par les compagnies locales et étrangères. Dans le cadre du développement du secteur, tous les aérodromes doivent être modernisés et/ou réhabilités.

b). Evolution du trafic commercial des aérodromes de Kayes

Tableau 88: situation du trafic commercial des aérodromes de Kayes

	Mouvement (nombre)	Trafic passager
Kayes Dag-dag	908	11779
Nioro	102	612
Yélimané	68	394
Total-Kayes	1078	12785
Total général	2780	34754
Pourcentage	39%	0,367871324

Source :

1.1.6.1.2. Le transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire du Mali compte 729 km de voies ferrées, dont 643 km de voie principale (Koulikoro - Bamako - Diboli - frontière sénégalaise), 70 km de voie de service et 15 km de voie de branchements particuliers et de desserte.

Les 643 km de voie principale représentent le tronçon malien de la voie ferrée Dakar – Bamako – Koulikoro vieille d'un siècle, qui relie le Mali au Sénégal sur 1287 km et qui constitue l'un des axes principaux de désenclavement extérieur et intérieur du Mali. La densité ferroviaire est de 0,59 km/1000 km², l'une des plus faibles d'Afrique, dont la densité moyenne est de 2,7 km /1000 km².

Le développement futur du réseau ferroviaire du Mali devra s'inscrire dans le cadre du projet sous – régional d'interconnexion des voies ferrées ouest-africaines. Ce projet devra permettre l'industrialisation et la structuration rapide des pays sahéliens tel que le Mali, actuellement trop dépendant des pôles industriels côtiers. Sa réalisation nécessitera cependant, la mobilisation de fonds très importants et la mise en valeur des ressources minières potentielles de la sous- région.

a) Etat du réseau ferroviaire

L'état du réseau ferroviaire est globalement mauvais. En effet, en 2002, 84% des rails (540 km) étaient vieux de 40 ans et la réhabilitation de 134 km de voie est prévue dans le cadre du PACT. Dans le cadre de la concession, l'opérateur privé TRANSRAIL prévoit la réhabilitation du reste de la voie ferrée et l'acquisition de matériel roulant pour un coût estimé à 40 milliards de francs CFA.

b) Capacité de la voie ferrée

La capacité théorique de la voie ferrée Dakar – Bamako est d'un million de tonnes par an. Les prévisions de trafic marchandises de TRANRAIL en 2011 sont de 844 000 tonnes, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 8,9% par rapport à 2004 où le trafic est de 464 000 tonnes. Si ce rythme est maintenu, la voie ferrée sera donc saturée vers 2015.

Hormis les travaux d'entretien et de réhabilitation nécessaires, des aménagements supplémentaires sur le réseau ferroviaire seront donc nécessaires à partir de 2015 pour soutenir le rythme d'accroissement du trafic prévu par TRANRAIL.

c) Gestion et exploitation de la voie ferrée

Depuis octobre 2003, l'exploitation, l'entretien et la réhabilitation de la voie ferrée Dakar – Bamako furent concédés à la Société TRANSRAIL pour une durée de vingt cinq ans. Un comité technique a été créé à cet effet pour le suivi de l'impact de la concession.

Il y a lieu de souligner toutefois que depuis 1995, le tronçon Koulikoro – Bamako (60 km) est sous exploité à cause de la concurrence routière.

d) Equipements ferroviaires de la région de Kayes

Le dépôt et la gare ferroviaire de Kayes constituent l'ossature des équipements de maintenance et de régulation du trafic.

Les problèmes rencontrés se résument comme suit :

- faiblesse du réseau ferroviaire;
- mauvais état du réseau existant;
- absence de planification de l'entretien du réseau ;

- vétusté du matériel ;
- inadéquation des gares existantes ;
- vétusté de l'équipement de communication.

1.1.6.1.3. Le transport fluvial

Le système hydrographique du pays, constitué par le bassin Niger et celui du haut Sénégal, est composé de rivières, lacs, barrages et plaines d'inondation. Le réseau hydrographique est de l'ordre de 4 500 km pour une superficie de 36 000 km². Il sert de base à une navigation importante, quoique artisanale dans sa grande majorité.

1.1.6.2 Poste, télécommunication et radio

Télécommunication

L'évolution des télécommunications dans les sept (07) cercles de la Région de Kayes suit celle des télécommunications au Mali. En effet, aussi bien sous l'Office des Postes et Télécommunications du Mali (OPT), créé en 1960, que sous la Société des Télécommunications du Mali (SOTELMA), les télécommunications, considérées comme secteur stratégique, ont toujours été gérées sous monopôle et par des entités dotées de statut d'établissement public.

Avant la création de l'OPT, l'essentiel des liaisons interurbaines et internationales était réalisé en ondes décimétriques et le reste en circuits filaires aériens avec quelques courants porteurs. C'était le cas des liaisons (filaire et courant porteur) construites le long des rails de Bamako à Kayes pour les besoins de communication de l'Etat et de la Régie des Chemins de Fer du Mali (RCFM).

Tous les centres (urbains) existants de l'époque étaient équipés de centraux manuels à Batteries Locales (BL) à l'exception de Bamako qui disposait de deux autocommutateurs électromécaniques, de types R6 de 3000 lignes et Pentaconta de 1000 lignes ainsi que d'un central télex d'une capacité de 200 lignes.

Les installations ainsi réalisées à cette époque répondaient essentiellement aux besoins de commandement et de gestion de la gouvernance de l'Etat.

Ce n'est qu'à partir des années 1976-1978 que le réseau des télécommunications du Mali a commencé à se développer réellement avec l'installation de la première station terrienne internationale à la norme « Standard B » à Bamako et la construction 1982 des premières liaisons interurbaines automatiques entre Bamako-Kayes et Bamako-Sikasso.

Il a fallu attendre la première réforme des secteurs des postes et des télécommunications intervenue en 1989 pour la création de la Société des Télécommunications du Mali (SOTELMA), dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et du statut juridique de Société d'Etat. Placée sous la tutelle du Ministre chargé de la Communication et sous l'autorité d'un Conseil d'Administration, la SOTELMA a pour mission « l'exploitation et le développement du service public des télécommunications sur toute l'étendue du territoire national ». Le statut de Société d'Etat lui confère l'obligation de garantir sa rentabilité financière.

Nonobstant cette réforme, l'établissement des réseaux et l'exploitation des services de télécommunications/tic sont restés sous monopôle jusqu'à la seconde réforme de 1999 qui a consacré l'ouverture du secteur des télécommunications/tic à la concurrence par la mise en place d'un nouveau cadre légal et réglementaire. La concurrence a été effective en février 2003 par le lancement commercial des services de la téléphonie mobile de la société IKATEL SA à laquelle il a

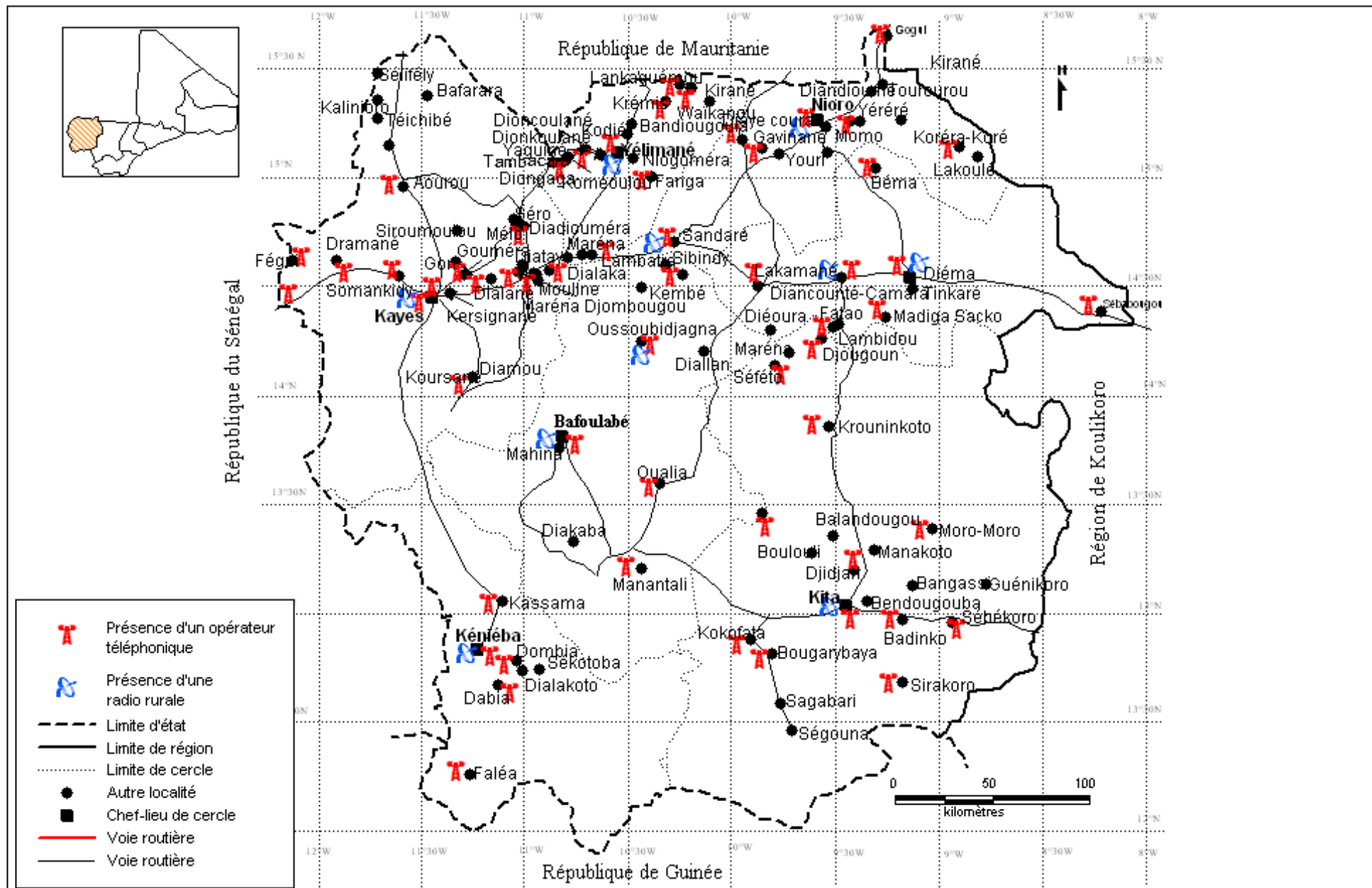
été attribué en 2002 une licence d'établissement et d'exploitation des réseaux et services de télécommunications/tic ce, à l'issue d'un appel d'offres ouvert lancé à cet effet.

Pour un diagnostic exhaustif de la situation du secteur des télécommunications/tic, il sera procédé à l'inventaire des infrastructures (équipement de commutation, de transmission et de réseaux d'accès) et des services offerts (voix, données et image) et ce, par segments de marché (fixe, mobile et internet).

Ces inventaires seront suivis d'analyses et de commentaires des tableaux d'évolution des services pour une meilleure appréciation du niveau de développement des télécommunications/tic dans la région sous étude par rapport au reste du pays.

CARTE ci-dessous : les télécommunications de la région

CARTE N° 13 : LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION DE KAYES



Source : IGM Malitel, Orange Kayes

Auteur : Yaranga COULIBALY

INFRASTRUCTURES DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Tableau 89: Récapitulatif des équipements de commutation de la Région de KAYES

LOCALITES	TYPE D'EQUIPEMENT/CAPACITE EQUIPEE					
	1999	2000	2002	2004	2006	2007
<u>Kayes</u>	JISCOS8007/ 2456	Jiscos80- 07/ 2456 ZXJ10B/ 1200	OCB283/ 4064	TAWA/560	OCB283 /4064 CDMA ¹ 2000- 1x/12000	TAWA/ 560 UA5000 /4212
<u>Kita</u>	JANUSε/192	SRS/425	SRS/425 ZXJ10/1560			
<u>Nioro</u>	SR500/512			OCB283/ 1500		
<u>Yélimané</u>	SRS/512					
Ségala	SACT/1x2					
<u>Bafoulabé</u>	SACT/4x12					
Mahina				URA- ZXTJ/ 324		
Diamou	SACT/4x12					
Toukoto	SACT/2x6					
<u>Kéniéba</u>	OPUS4300/ 136					

Source :

Les autocommutateurs des types JANUS, JISCOS, ZXJ et OCB ont été introduits dans le réseau, conformément à l'architecture adoptée, pour répondre aux besoins de communication des populations des localités concernées. En effet ces centraux indépendamment de leur fonction (de local, groupement ou régional) sont tous été aussi des centres d'abonnés. Cependant force est de relever qu'à l'exception des centraux du type ZXJ qui sont de technologie plus récente, ceux du type JANUS et JISCOS ont été remplacés. Quant aux centraux OCB, il est à noter que les évolutions opérées au niveau des cœurs de chaîne et des réseaux de connexion requièrent leur abandon au profit de commutateurs de la nouvelle génération qui sont plus compactes, souples, moins onéreux et transparents par rapport aux services à fournir. Le centre UA5000 qui a remplacé en 2007 l'OCB de Kayes, est en effet du type CDMA 2000-1x de la nouvelle génération (3^{ème}) de la téléphonie mobile, introduit dans la Région compte tenu de son potentiel avéré d'utilisation des services de télécommunications/tic.

Les systèmes TAWA de Omnicom et CDMA 2000-1x de Huawei, sont des systèmes dits de BLR (Boucle Locale Radio). Ils sont très adaptés pour la desserte des zones, entre autres, dispersées et éloignées. Ils offrent en plus du service de la téléphonie, l'internet avec des débits de 70 Kbits/s pour le TAWA et 128 Kbits/s pour le CDMA.

¹Code Division Multiple Access (Accès Multiple par Répartition de Codes –AMRC)

Liaisons de transmission

Tableau 90: Récapitulatif des données sur les liaisons de transmission

Description de la liaison	Support de transmission							
	Filaire	Faisceaux Hertzien (FH)			Communication par Satellite		Fibre Optique (FO)	Date de mise en service
	Nb de circuits	TYPE	Nb de voies	T ²	Domsat ³ (circuits)	VSAT ⁴ (voies)		
amako-Kita-Kayes		605C Rayethon	960	A ⁵			Câble à 12 FO, aérien	1982/2002
Foukara-Mahina		Farinon	6	A				1988
Foukara-Diamou		Farinon	6	A				1988
Bafoulabé-Mahina	1							Date des années 60
Mahina-Toukoto	2							
Kayes-Diamou	2							
Koniakary-Ségala	1							
Bamako-Nioro					2Mbits/s			2004
Bamako-Kéniéba					4/2Mbits			1996/2004
Bamako-Diéma					2Mbits/s			2005
Bamako-Manantali						4	FO	1999/2005
Bamako-Tabakoto						Vsat de Manantali		1Mbits en 2006
Bamako-Yatéla						4		2004
Bamako-Loulou						Vsat de Yatéla		2Mbits en 2006
Kayes-Yatéla		Omnia-com		N ⁶				2004
Kayes-Sadiola		Omnia-Com		N				2004
Bamako-Diboli						4		2004
Bamako-Sirakoro						Vsat de Diboli		2006
Kayes-							FO	2004

² Technologie

³ Réseau Domestique de télécommunication par Satellite

⁴ Very Small Aperture Terminal

⁵ Analogique

⁶ Numérique

Description de la liaison	Support de transmission							
	Filaire	Faisceaux Hertziens (FH)			Communication par Satellite		Fibre Optique (FO)	Date de mise en service
	Nb de circuits	TYPE	Nb de voies	T ²	Domsat ³ (circuits)	VSAT ⁴ (voies)		
Ambidédi								
Ambidédi-Diboli		SAT		N				2006

Source : SOTELMA Malitel/ Compilation du Consultant

Du tableau ci-dessus il ressort que les supports de transmission privilégiés dans la Région sont essentiellement les Faisceaux Hertziens et les satellites. Ceci s'explique par le relief de certaines zones qui sont extrêmement difficile d'accès et très onéreuse pour une transmission terrestre. On peut comme exemple les zones de Kéniéba, Loulou et Tabakoto.

Avec l'avènement de ces technologies de transmission et des systèmes de téléphonie rurale, il n'était pas du tout raisonnable de garder des circuits filaires qui sont à tout point de vue obsolètes, insuffisants en capacité d'écoulement du trafic et très onéreux en maintenance. C'est pourquoi dès l'année 2000, tous les circuits filaires de la Région ont été purement et simplement abandonnés.

Par ailleurs, il est important de souligner l'arrivée en 2002 à Kayes, pour la première dans l'histoire des télécommunications du Mali, de la fibre optique pour relier d'une part, Kayes à Bamako et d'autre part, Bamako à Dakar et Nouakchott. Grâce à cette liaison constituée d'un câble à 12 fibres et remplaçant le câble de garde de la liaison électrique Bamako-Manantali, la capacité de connexion du Mali au backbone (internet) international s'est vue renforcer.

La liaison longue de 650 kms et disposant d'une capacité STM16, dessert les localités de Ambidédi, Kayes, Diamou, Mahina, Manantali, Dianfakourou, Kita, Sébékoro et Néguéla.

Les possibilités offertes par la FO doublées de l'installation du système TAWA en 2004 ont permis la desserte en FO de Manantali, en FH de Sadiola et de Yatéla et en VSAT de Sirakoro, de Tabakoto et de Loulou.

En 2004 cette liaison a été renforcée par une seconde de IKATEL SA, également en FO construite en pleine terre et desservant entre autres les localités : Dioumara, Diéma, Diancounté Camara, Lakhamané, Sandaré, Maréna, Ségala, Kayes, Ambidédi et Diboli.

Téléphonie rurale

Le réseau de télécommunications du Mali disposait en 1999 de systèmes de téléphonie rurale implantés qui desservaient soixante six (66) localités dont trente deux (32) dans la Région de Kayes. La quasi-totalité des systèmes exploités utilisaient la technique AMRT⁷.

En 1999, les deux systèmes de téléphonie rurale en exploitation dans la Région de Kayes qui sont du type SR 500 de la société canadienne SR Télécoms, assuraient la desserte des localités suivantes :

⁷ Accès Multiple à Répartition dans le Temps

- ✓ Téléphonie rurale de **Nioro** installée et mise en service en 1991 avec une capacité totale de 480 abonnés couvre : **Nioro**, Dialaka, Sandaré, Youri, Guétéma, Diangounté, Simbi, Gogui, Béma, Touroungoubé, **Diéma**, Lakhamané, Dioka et Madina.
- ✓ Téléphonie rurale de **Yélimané** installée et mise en service en 1996 avec une capacité totale de 384 abonnés couvre : Dialaka, Dionkoulané, Lankhanguémou, Ségala, Maréna, **Yélimané**, Yaguiné, Gori, Kouméoulou, Diongaga, Tambakara, Kirané, Kersiané, Koniakary.
- ✓ Téléphonie rurale de **Kayes-Kita** installée et mise en service en 2000 avec une capacité totale de 384 couvre : **Bafoulabé**, Mahina, Diamou, Badoumbé, Oualia, Toukoto, Badinko, **Kita**, Diakon, Oussoubidiagna.

Réseaux d'accès

Dans la plupart des localités desservies par le réseau fixe de la SOTELMA, le réseau d'accès est filaire avec une distribution des lignes d'abonné « directe » et/ou « Sous Répartition » selon l'importance de la localité concernée. Compte tenu de l'évolution technologique, de la souplesse, des coûts et des délais de déploiement des nouveaux équipements de télécommunications/tic, les réseaux d'accès sont de plus en plus remplacés ou constitués de systèmes sans fil (Boucle Locale Radio). La ville de Kayes a été dotée en 2004 et 2006 de tels systèmes de technologies respectivement DECT⁸ et CDMA 2000-1x.

Tableau 91: Evolution du parc téléphonique de la Région de Kayes et de l'ensemble du pays

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Kayes	1 971	2 709	3 374	4 122	4 837	5 732	7 709	8 727
Bamako	40 166	50 071	56 603	60 919	65 732	70 667		72 379

Source :

TELEPHONIE MOBILE

La téléphonie mobile a été introduite, pour la première fois, dans le réseau national le 20 septembre 1996. Cette téléphonie basée sur le système cellulaire du type AMPS⁹ qui disposait d'une capacité initiale de 2000 abonnés, a permis de résoudre partiellement les problèmes de saturation du réseau de câble téléphonique à Bamako. Compte tenu de l'engouement que le nouveau produit a suscité auprès des usagers, la SOTELMA a dû porter la capacité du système à 5000 et 10 000 lignes respectivement en 1997 et 1999. Au 31/12/99 on dénombrait 6375 abonnés AMPS soit un taux de saturation de plus de 63%.

Malheureusement pendant toute sa durée de vie le système AMPS n'a été disponible que pour les populations de Bamako et de ses environs sur un rayon distant de 80 kms environ.

Cette évolution de la téléphonie mobile a été poursuivie par la SOTELMA et en 1999 elle s'est dotée d'un nouveau système de téléphonie cellulaire numérique à la norme GSM¹⁰ avec le nom commercial « Malitel ». Ce système qui a été lancé avec une capacité de 10 000 est vite passé successivement à 20 000, 40 000 puis à 70 000 lignes en 2003. Déjà à cette date le District de

⁸ Digital European Cordless Telecommunications – « Norme européenne de radiocommunication vocale »

⁹ Advanced Mobile Phone Service

¹⁰ Global Service for Mobile communication

Bamako, quatre (04) Capitales Régionales dont Kayes et six (6) autres localités dont Sadiola et Yatéla étaient couvertes par le réseau mobile de la SOTELMA.

Tableau 92: Récapitulatif de la couverture nationale de Malitel

Tableau récapitulatif des territoires du District de Bamako, des capitales régionales, des chefs lieux de cercles et des localités couverts

NBRE BTS	REGION	Localités	Bamako/Capitales Régionales	Chefs-lieux de Cercles	Autres Localités
78	DISTRICT DE BAMAKO	1	1	-	-
35	KAYES	237	1	6	230
21	KOULIKORO	170	1	6	163
29	SIKASSO	138	1	6	131
20	SEGOU	117	1	6	110
11	MOPTI	111	1	5	105
4	TOMBOUCTOU	33	1	2	30
4	GAO	24	1	3	20
1	KIDAL	1	1	-	-
203	TOTAL	832	9	34	789

Source :

A la date du 30 avril 2008, il est à noter que sur les 125 BTS installées dans les Régions et les 831 localités couvertes dans l'ensemble du pays, 35 BTS (soit 28,0%) et 237 (soit 28,5%) localités sont situées dans la seule Région de Kayes.

INTERNET

L'entrée du Mali dans le système mondial de communication s'est effectuée par l'installation et la mise en service en 1997 d'un Nœud INTERNET avec une connexion internationale de 128 Kbit/s. Comme premier pas dans ce nouvel univers, la SOTELMA avec cette bande passante offrait à travers les PSI¹¹, les services de l'internet disponibles (messagerie électronique, transfert de fichiers, consultation de base de données etc.) aux usagers.

Consciente de la pertinence de l'accès de l'internet au plus grand nombre de citoyens pour accélérer le développement social, culturel et économique du Mali, la SOTELMA a tout de suite entrepris le renforcement de la capacité de traitement du Nœud et son extension aux capitales Régionales et autres localités par la mise en place des Points de Présence (PoP).

C'est dans ce cadre que la ville de Kayes, les Chefs-lieux de Cercles de Kita, Yélimané, Nioro et Kéniéba, et les localités de Manantali, Tabakoto et Diboli ont été connectés au réseau internet national et par conséquent au backbone international. Pour les détails voir le tableau N°10 ci-dessous.

Les efforts de développement déployés par les deux opérateurs ont permis d'accroître la bande passante qui est de 400 Mbits/s en 2008 et les offres de services internet avec des débits allant de 56

¹¹ Prestataires de Services Internet

Kbits/s à 2Mbits/s, ce à travers les produits développés tels que @li (Accès libre à internet), IRE (Interconnexion des Réseaux d'Entreprise), Livebox, ADSL¹², WASSA¹³, Ikanet Home¹⁴, etc.

Tableau 93: Situation des PoP dans la Région de KAYES

N° ordre	Points de Présence		Support de la liaison	Capacité Bande Passante maximum (Mbits/s)
	Localités	Date de Mise en service		
1	Kayes	2002	FO	10
2	Kita	2005	FO	4
3	Yélimané	2007	FH/FO	2
4	Nioro	2006	SAT	0,5
5	Manantali	2007	FO	2
6	Tabakoto	2007	SAT	0,25
7	Diboli	2007	FO/FH	2
8	Kéniéba	2007	SAT	0,25

Source :

NB : FO= Fibre Optique ; FH= Faisceaux Hertziens ; SAT= Satellite

Pour les accès ADSL, la SOTELMA a installé en 2006 des DSLAM¹⁵ à Bamako et dans trois Capitales Régionales dont Kayes avec une capacité équipée pour cette dernière de 304 ports sur lesquels les clients actifs au 30 avril 2008 étaient au nombre de 151 clients dont 147 clients utilisent chacun un débit de 128 Kbits/s et 4, un débit de 256 Kbits/s.

SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS/TIC

La SOTELMA et son concurrent offrent des services variés à une clientèle de plus en plus exigeante et suffisamment dispersée. Ceci s'explique essentiellement par la concurrence (obligation aux opérateurs d'améliorer continuellement leurs offres de service), l'étendue du territoire national avec des zones moins denses, dispersées ou éloignées.

Les services fournis à la clientèle sont :

- ✓ Le service de téléphonie (fixe ou mobile) ;
- ✓ Les services complémentaires de la téléphonie (restrictions d'appel, appel de groupe, renvoi temporaire, conférence à 3 ou 6, appel en instance, messagerie vocale, messages courts, transfert de crédits, itinérance, etc.) ;
- ✓ Les services de l'internet (messagerie, transfert de fichier, IRE, etc.) ;
- ✓ Les services de Location de Circuits (LS).

La plupart de ces services sont disponibles dans toutes les localités qui sont couvertes par les réseaux de téléphonie (fixe et/ou mobile) et de l'internet.

¹² Asymmetric Digital Subscriber Line (Ligne d'Abonné Numérique Asymétrique)

¹³ Produit de la Boucle Locale Radio CDMA de La SOTELMA

¹⁴ Internet haut débit (128 – 256 Kbits/s) à domicile (Produit Ikatel SA)

¹⁵ Digital Subscriber Line Access Multiplexer (Multiplexeur d'Accès à la Ligne d'Abonné Numérique)

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS/TIC

La couverture des localités du pays se renforcera par, entre autres, l'entrée dans le capital de la SOTELMA d'un partenaire stratégique disposant de compétences techniques, commerciales et de gestion avérées et de ressources financières suffisantes pour le développement des réseaux et services de télécommunications sur l'ensemble du pays.

Au regard des projets en cours et dans la perspective d'une concurrence qui s'annonce rude entre Orange Mali et la nouvelle SOTELMA issue d'une privatisation réussie, les localités de la Région de Kayes bénéficieront certainement d'ici fin 2011, d'un essor de développement important des services fournis aux populations.

D'ores et déjà il est prévu que la SOTELMA étende son réseau CDMA par l'installation de station de base (BTS) dans les quatorze (14) localités ci-dessous énumérées, son réseau mobile à toutes les localités situées sur les axes routiers (avec une éventuelle couverture jointive) indiqués ci-après et sa couverture internet par l'installation de nouveaux DSLAM¹⁶ et PoP.

La couverture du CDMA s'étendra aux localités de :

Bafarala, Teïchibé, Léya, Touroula, Tafassirga, Diamdioumbéra, Kossané, Dionkoulané, Sandaré, Diakon, Oussibidiagna, Kita Colline, Yélimané, Diéma. Beaucoup d'autres localités se trouvant dans un rayon d'au moins quarante (40) kms de chacune des BTS, accéderont sans difficulté au signal du système.

Les axes routiers concernés par l'extension de la téléphonie mobile sont :

- ✓ Localités situées sur l'axe Bamako– Kolokani – Diéma – Nioro – Kayes :
Nossombougou, Béma, Troungoumbé, Gogui, Gavinané, Sandaré, Ségala, Dialafara.
- ✓ Localités situées sur l'axe Bamako – Kita – Bafoulabé – Kayes :
Toukoto, Oualia, Diamou, Lontou.

CONCLUSION

En 2008 on peut constater que toutes les Capitales Régionales, les 36 Chefs-lieux de Cercles et 178 autres localités sont connectés au réseau national de la téléphonie fixe. Pour le réseau mobile de la SOTELMA, il en est de même pour les Capitales Régionales mais pour les Chefs-lieux de Cercles et les localités couvertes, les chiffres sont respectivement 34 et 831.

Concernant la Région de Kayes, les 7 Chefs-lieux de Cercles et 40 localités sont de nos jours couverts par le réseau de la téléphonie fixe de la SOTELMA. Ces 7 mêmes Chefs-lieux de Cercles et 230 autres localités sont desservis par le réseau de la téléphonie mobile Malitel.

- 1) En matière de disponibilité des infrastructures de télécommunications/tic on peut affirmer sans risque de se tromper que la Région de Kayes vient tout juste après Bamako.

LES RADIOS DE LA REGION DE KAYES

1. Le cercle de Kayes : 13 stations

2. Bafoulabé : 10 stations

3. Kita : 11 stations

4 Yélimané: 7 stations

1. Kegniéba : 3 stations

2. Nioro : 5 stations

3. Diéma : 7 stations

Après les années 1990 le réseau routier, les infrastructures de télécommunication ont connu une nette amélioration. Aujourd'hui la région est désenclavée par le réseau routier et les transports aériens (sur 29 aérodromes, kayes en compte 6, dont 5 secondaires et deux privés) et par la voie ferroviaire.

Si la région est désenclavée sur la sous région, le désenclavement intérieur régional notamment, deux entre les chefs de cercle du nord et ceux du sud de la région restent problématique par endroit.

Malgré sa privatisation le transport ferroviaire connaît toujours des difficultés qui perturbent la vie économique des populations riveraines.

En matière de télécommunication, la région est suffisamment dotée et se place deuxième après bamako. La région reste quelque peu déficitaire en équipements de téléphonie mobile et Internet. Le transport fluvial est du fait de l'absence d'infrastructures modernes adéquates à réaliser dans le cadre de l'OMVS.

La région dispose de 56 radios de proximité, dont une radio rurale couvrant les cercles de Kayes et de yélimané, cépendant la couverture de toute la région par l'ORTM reste à parfaire.

1.1.6.3. Infrastructures et équipements touristiques

Dans le domaine du tourisme :

Dans la région, on note une réelle progression.

1. Les équipements – Hôtels - et Campements

Le nombre d'hôtels en 2006 est de 24 avec 345 chambres. A ce niveau il faut signaler que seul l'Hôtel KAMANKOLE PALACE á une capacité d'hébergement de 54 chambres, 8 suites juniors, 4 suites présidentielles.

Les auberges sont au nombre de 2, et on compte 5 campements, On note également 25 restaurants, 66 bars et pâtisserie.

Il existe deux hôtels en chantiers et un motel presque achevé :

- Motel Bouna á Kamakolé, 30 chambres ;
- Hôtel BPA á Lafiabougou, 20 chambres ;
- Hôtels sis Kayes N'di 20 chambres.

2. Les sites touristiques :

Il est possible d'offrir plusieurs circuits, couvrant l'ensemble de la région et selon les intérêts culturels des clients :

Tableau 94 les sites touristiques de la région

<u>Cercle de Yélimane</u>	<u>Cercle de Bafoulabé</u>	<u>Cercle de Kita</u>
L'écriture d'Archinard/ La main d'Archinard	Le conflit du fleuve Sénégal (l'île de Bara boto)	Monuments et bâtiment coloniaux
Fosse commune des talibés hamallistes	Le site mali Sadio	Source Djikoron
La marre sacrée de toya	Le barrage de manatali	Kita kouro Coline de kita
Le rochet de makana (rocher taillé à l'image d'une jeune fille accompagnée de cavalier)	Le tata de Koundia	Vestibule sacré des griots
La case sacrée de Gori	Le tombeau sacré des SISSOKO du Tomora (Sanga moussa Sissoko ancêtre des Sossoko)	Cathédrale de la coline de Sainte vierge Marie
<u>Cercle de Kenieba</u>	Le Tombeau Sambou Coumba Sissoko	Koroni koumana
La pierre sacrée de dombia	Statut siraguindin	Gravures Rupestres
La mosquée de Sagalo	La grotte de Diankao	Le fort de Goumanko
Les vergers de Fari	<u>Cercle de Diéma</u>	La citadelle de koundou
Les idéogrammes et les hauts fourneaux	Diallanouké (Calcedra)	Le tata de morigoula
L'orpaillage traditionnel	Matagueye	Les tats de djin
Les falaises de tambaoura	Les poules blanches de Falao	Les réserves du bafing
Les réserves du bafing	Caiman sacré de Fonkoumba	Les réserves du Baoulé
Les réserves du baoulé	Grotte sacrée de dianguiré	<u>Cercle de Nioro</u>
Cacaimans sacré du Sibidougou	La mare sacrée de Brangal	Tombeau sacré des diawara
Les industries minières	La mare sacrée de béma (Caimans sacrés)	La mosquée de El hadj oumar
	Makan Sikikoulou Mine sacrée	Le camp militaire de Nioro
	Mare sacrée de kongo	Varan sacré de Nioro

Source OMATHO

1.1.7- ESPACE SOCIAL

1.1.7.1 Education et formation

Le Mali indépendant a, dès 1962, procédé à une importante réforme de son système éducatif. Celle-ci ambitionnait, outre la formation d'un citoyen de type nouveau, d'assurer à la fois un enseignement de masse et de qualité. Malgré quelques correctifs apportés par les séminaires de 1964 et 1978, la conférence des cadres de 1968, les états généraux de 1989 et le débat national sur

l'éducation de 1991, etc. l'option fondamentale d'articuler le système éducatif autour de huit niveaux, types et ordres d'enseignement est demeurée presque inchangée. Il s'agit de :

- l'Education Préscolaire ;
- l'éducation Spéciale ;
- l'Enseignement Fondamental ;
- l'Enseignement Secondaire Général ;
- l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel ;
- l'Enseignement Normal ;
- l'Enseignement Supérieur ;

auxquels il convient d'ajouter l'Alphabétisation Fonctionnelle et les Centres d'Education pour le Développement (CED), connus sous l'appellation d'Education non Formelle. La première assure la formation des adultes tandis que les seconds prennent en charge celle des jeunes déscolarisés et non scolarisés.

Exceptés les enseignements supérieur et spécial tous ces autres ordres, types et niveaux d'enseignement sont représentés dans la région de Kayes. Deux académies et neuf Centres d'Animation Pédagogiques (CAP) assurent leur gestion administrative.

A) L'Enseignement Préscolaire

1) L'éducation préscolaire :

a) Les jardins d'enfants :

La région de Kayes comptait à la rentrée 2005- 2006 vingt trois jardins d'enfants fréquentés par 3034 auditeurs, à égalité de sexe, et encadrés par 134 moniteurs. Bien qu'insuffisant au regard des besoins, ce nombre traduit mal les immenses efforts consentis pour satisfaire une demande forte et sans cesse croissante. Ainsi, la région a presque triplé ses garderies d'enfants en six ans ; passant de 8 en 1999 à 16 en 2002 et à 23 en 2007 .Même si tous les CAP en sont pourvus, l'on observe toutefois son faible taux de couverture régionale, son inégale répartition géographique et la localisation des infrastructures préscolaires dans les centres urbains.

b) Les Structures Alternatives d'Encadrement Communautaire de Jeunes (SAECJE) comme solutions alternatives

A côté des jardins d'enfants classiques, des structures alternatives, les SAECJE, ont vu le jour pour atténuer la forte demande en éducation préscolaire. On en dénombrait quatre vingt deux à la même période dont 77 dans l'Académie de Kayes et 5 dans celle de Kita, encadrées par 247 moniteurs localisés pour l'essentiel dans les communes (Assemblée Régionale de Kayes, décembre 2007).

2) L'éducation spéciale :

Une école pour déficients auditifs financée par les actions de la coopération canadienne pour un coût d'une vingtaine de millions de francs CFA a vu le jour à Kita en 1999 à l'initiative de l'Association nationale des déficients auditifs .Malheureusement, faute d'enseignants et de personnel, l'école qui comptait vingt sept auditeurs, a dû fermé ses portes.

Cette expérience met en évidence la nécessité de poursuivre les investigations pour l'insertion de personnes handicapées autres que les malentendants etc.

3) L'école fondamentale :

Le premier cycle de l'Enseignement Fondamental

a) Les infrastructures :

Selon les statistiques officielles, la Région a plus que doublé, en six ans, le nombre de ses écoles fondamentales premier cycle qui est passé de 498 en 2000 à 887 en 2004 et à 1217 en 2006 pour satisfaire la forte demande sociale en éducation. Cette forte progression est perceptible dans tous les cercles et pour tous les types et ordres d'enseignement de ce niveau. (voir graphique 1 et 2)

b) Les diverses catégories d'écoles fondamentales sont :

✓ En 2000 :

- les écoles publiques représentaient 70,08% des infrastructures scolaires ;
- Les écoles communautaires : 9,84% ;
- les medersas : 18,67% ;
- les écoles privées : 1,4% des infrastructures scolaires de la région ;

✓ En 2006 :

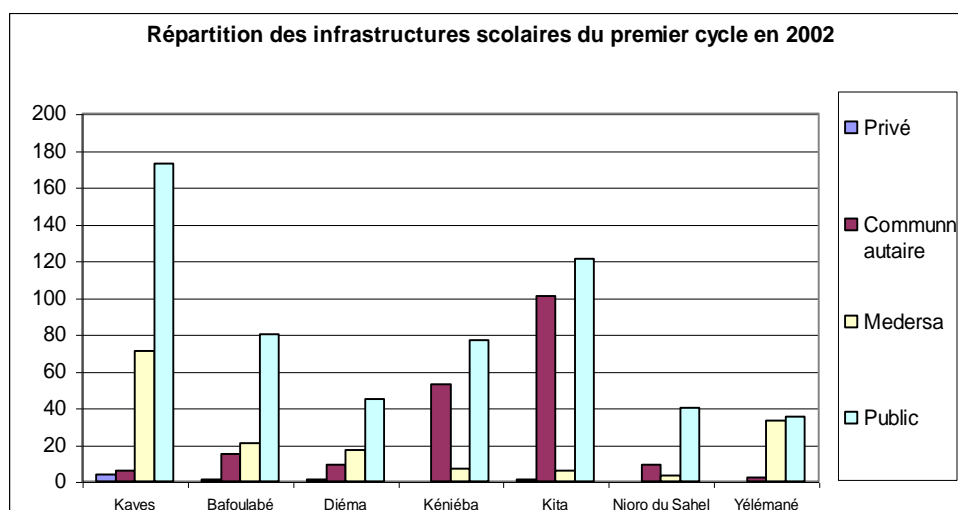
- l'école publique comptait 653 écoles, elle représentait 53,66% ;
- l'école communautaire représentait 29,09% ;
- les medersas sont passées à 193 soit 15,87% ;
- l'école privée constituait 1,40%.

c) La répartition spatiale :

En 2000, les cercles de Kayes et Kita abritaient 55,87% des écoles publiques, l'ensemble des autres cercles représentait 46,13%.

Pour les écoles communautaires, kayes et Kita représentaient 73,47% contre 26,53% pour les 5 autres cercles de la région ;

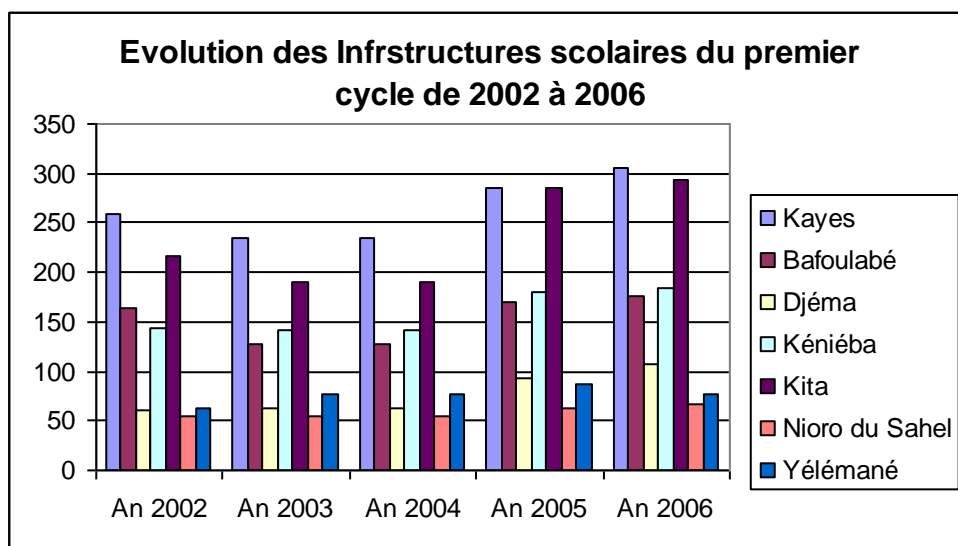
Kayes et Yelimane concentraient 75% des medersas tandis que Nioro, Diema, Bafoulabé, Kenieba, et Kita n'en totalisaient que 25%.



En 2006 Kayes et Kita continuaient à recevoir 49,21% de l'ensemble des écoles de la région et 42,71% des écoles publiques.

Kita, Kéniéba et Bafoulabé possédaient 84,62% des écoles communautaires contre 15,38% pour l'ensemble des autres cercles (Kayes, Nioro et Yélimané)

Kayes et yelimané continuaient toujours à abriter l'essentiel des medersas (61,14%), en dépit de la diminution de la part de cette structure dans les infrastructures scolaires.



d) Les Equipements des infrastructures scolaires :

Ces équipements comprennent : la clôture des écoles, l'existence de latrines fonctionnelles, de points d'eau potable, de coins de lecture, de bibliothèques et d'éclairage électrique.

Le niveau et le degré d'équipement de ces écoles, consignés dans les tableaux ci-dessous, varient d'un cercle à un autre.

Les deux niveaux cycles de l'enseignement fondamental se caractérisent par leur faible niveau d'équipement :

- ✓ 3,52% des écoles disposaient d'une bibliothèque ou d'un coin de lecture,
- ✓ 3,88% d'entre elles sont électrifiées,
- ✓ 4,9 % (tous cycles confondus) possédaient des cantines,
- ✓ 16,69% ont une clôture,
- ✓ 40,50% disposaient de latrines fonctionnelles,
- ✓ 42,81% avaient un terrain de sport.

Ce sous équipement général, qui prend des proportions inquiétantes quand on sait que ces équipements appartiennent aux deux cycles, ne doit pas occulter leur inégale répartition géographique :

Kayes et Kita disposaient de plus de la moitié des points d'eau, respectivement 33,0 % et 29,7 %, Kayes concentrait l'essentiel des écoles électrifiées (64,81%),

Tableau 95: La situation des équipements des écoles fondamentales de la région de Kayes en 2006-2007

Cercles	Point d'eau	Electricité	Latrines fonctionnelles	Latrines fonc. Séparées	Cantines	Terrains de sport	Clôture	Bibliothèque	Coin de lecture	Nombre d'écoles
Bafoulabé	31	8	48	8	2	75	19	3	1	200
Diéma	25	7	54	8	16	66	37	2	3	121
Kayes	109	35	169	21	17	159	111	17	4	368
Kéniéba	13	1	29	9	1	91	10	0	0	201
Kita	98	0	112	21	0	121	15	0	7	334
Nioro	16	2	30	2	15	46	14	3	5	72
Yélimané	38	1	42	10	14	37	26	2	2	94
Total région	330	54	484	79	85	595	232	27	22	1390

Source : MEBAPLN/CPS Annuaire statistiques 2007

e) Les effectifs :

En 2002, le nombre d'élèves du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental était de 157.929 élèves.

En 2006, ce même ordre d'enseignement comptait 229.417 auditeurs ; soit une progression de plus de 30% (31,16%).

Tableau 96: Répartition des élèves par sexe et par cercle au 1er cycle dans la Région

	2002				2003				2004				2005				2006			
	Total	Garçon	Filles	%	Total	Garçon	Filles	%	Total	Garçon	Filles	%	Total	Garçon	Filles	%	Total	Garçon	Filles	%
Bafoulabé	20758	12753	8005	39	20924	12998	7926	38	34595	15295	9300	37,8	24982	15330	9652	38,6	26121	15987	10134	39
Diéma	9704	6609	3095	32	11430	7705	3725	33	13611	9347	4558	32,8	16410	10754	5656	34,5	18870	12239	6631	35
Kayes	49486	28822	20664	41	53349	30731	22618	42	62636	36061	26575	42,5	68043	39123	28920	42,6	70237	40477	18936	42
Keniéba	13831	9076	4753	34	15471	9932	5539	36	17712	11234	6478	36,6	19200	12161	7039	36,7	20320	12685	7635	38
Kita	45960	27510	18450	40	48104	28657	19447	40	52847	31667	21180	39,8	56318	33611	22707	39,9	58259	33128	23793	40
Nioro du Sahel	10627	6388	4239	40	11016	6622	4391	40	13578	80081	5497	40,5	14236	8265	5971	41,9	15580	8951	6629	43
Yélimané	7563	5231	2332	31	15357	10137	5220	34	17700	11493	6207	35,1	19664	12826	6838	34,8	20030	12862	7168	36
Région	157929	96380	61540	39	175652	106782	66869	39	202973	123178	79795	39,3	218850	132070	86783	39,7	229417	137667	91750	40

Source : Etabli à partir de : MEN/CPS annuaire régional des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental, région de Kayes 2002-2006

Cette importante augmentation du nombre des élèves a profité aux jeunes filles conformément à la politique nationale de scolarisation de la petite fille. Le taux brut de scolarisation des filles a passé, en 2002, de 40% à 59,8% en 2006. Celui-là est variable d'un cercle à un autre. Ainsi, Yélimané et Djéma enregistraient, en 2002, les plus faibles taux avec, respectivement 13% et 15% alors que, pour la même année, Kita (64%), Kayes (51%) avaient les plus forts taux de la région.

Tableau 97: Taux Brut de Scolarisation par cercle dans la Région de Kayes

	2002				2003				2004				2005				2006			
	Nombre d'enfants 7-12 ans	Effectifs Scolarisés	TBS %	TBSF %	Enfts Scolarisable 7-12 ans	Effectifs Scolarisés	TBS %	TBSF %	Enfts Scolarisable 7-12 ans	Effectifs Scolarisés	TBS %	TBSF %	Enfts Scolarisable 7-12 ans	Effectifs Scolarisés	TBS %	TBSF %	Enfts Scolarisable 7-12 ans	Effectifs Scolarisés	TBS %	TBSF %
Bafoulabé	31912	18973	59,5	45	32518	20133	62	45,3	33137	24595	74,2	54,7	35252	22071	62,6	47,4	36121	26121	72	54,7
Diéma	29836	7091	23,8	15	30488	11263	37	23,2	31161	13905	44,6	28,1	32576	13006	39,9	26,6	33374	18870	57	38,7
Kayes	63252	39473	62,4	51	64764	53309	82	68,4	66313	17712	94,5	72,6	70156	51563	13,5	61,4	72121	70237	97	80,1
Keniéba	28514	13447	47,2	32	29337	15427	53	37	30188	62636	58,7	42,2	31016	18705	60,3	42,7	31887	20320	64	46,5
Kita	55427	45150	81,5	64	56646	41695	74	58,8	57894	52847	91,3	72	60531	55323	91,4	71,9	62007	58259	94	74,8
Nioro du Sahel	31588	9819	31,1	24	32253	11016	34	26,4	32932	13578	41,2	32,3	35254	12559	35,6	30	36448	15580	43	35,3
Yélimané	23609	4638	19,6	13	24223	15357	63	40,4	24856	17700	71,2	46,9	25987	10246	39,4	24,1	26718	20030	75	52,1
Région	264138	138591	52,5	40	270229	168200	62,2	47,5	276481	208973	73,4	56,2	290772	183473	63,1	48,8	298676	229417	76	59,8

Source : Etabli à partir de : MEN/CPS annuaire régional des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental, région de Kayes 2002-2006

En 2006, Yélimané et Djéma améliorent leurs taux respectifs à 52,1% et 38,7%.

Kayes et Kita améliorent également leurs taux qui passent, respectivement, à 80,1% et 74,8%.

On assiste à une nette amélioration de ces taux dans les autres cercles.

Le taux des filles, au 1^{er} cycle, qui était de 39% en 2002 dans la région, a atteint 40% en 2006.

Les cercles de Kayes (42,25%), Nioro (42,5%) et Kita (40,4%) se rapprochent de la moyenne nationale (44,4%). Les autres cercles de la région, ayant des pourcentages compris entre 35% et 38,8%, s'en approchent.

Cette amélioration de l'accès des filles à l'éducation est confirmée par le taux brut d'admission par sexe au 1^{er} cycle.

f) Le personnel enseignant

- ✓ En 2002 : 2897 enseignants dont :
 - 794 fonctionnaires ; soit 27,40% des effectifs
 - 72,59% de contractuels et de vacataires.
- ✓ En 2006, 4724 enseignants dont :
 - 531 fonctionnaires (17,38%) ;
 - 82,61% de vacataires et de contractuels

Tableau 98: Répartition des enseignants suivant les écoles et la qualité de la formation suivie

	IPEG CPR		IFM		ENSEC, ENTF		ENSUP		SARPE		AUCUN	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Bafoulabé	62	10,99	29	5,14	1	0,17	0	0	252	44,68	220	39
Diéma	15	4,41	39	11,47	2	0,58	1	0,29	91	26,76	192	56,47
Kayes	156	11,95	111	8,5	2	0,15	0	0	568	43,52	468	35,86
Keniéba	30	7,17	21	5,2	1	0,24	0	0	121	28,94	245	58,61
Kita	149	13,49	65	5,88	4	0,36	2	0,18	411	37,22	473	42,84
Nioro du Sahel	23	8,18	18	6,4	1	0,35	1	0,35	165	58,72	73	25,98
Yélimané	11	2,86	30	7,8	5	1,3	1	0,26	120	31,25	217	56,51
Région	446	10,4	313	7,12	16	0,36	5	0,11	1728	39,31	1888	42,95

Source : Etabli à partir de : MEN/CPS annuaire régional des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental, région de Kayes 2006-2007

Mais l'examen minutieux du statut des enseignants montre la baisse sensible du nombre des fonctionnaires dans le corps et la « contractualisation » accrue de la profession. Ainsi on a dénombré 794 fonctionnaires (27,40%) en 2002 contre 531 (17,38%) en 2006. Dans le même temps, le nombre des contractuels et des vacataires est passé de 72,59% des effectifs à 82,61%; soit un gain de dix points en quatre ans.

La réduction des fonctionnaires et l'augmentation des contractuels et des vacataires varient d'un cercle à un autre. Partout, en 2002, les contractuels et les vacataires représentaient plus des deux

tiers des effectifs, excepté à Kéniéba où ils n'étaient que de 60% en 2006. Cette situation s'est empirée partout quatre années après. A Yélimané ils représentaient 93,54% des effectifs ; taux le plus élevé en 2006.

A cette contractualisation accrue de l'enseignement il convient d'ajouter le manque de formation de base qualifiante des enseignants. Ainsi, 21% des enseignants ont fréquenté une école de formation de maîtres. 75% d'entre eux ne sont pas des professionnels du métier et ont été, soit formés sur le tas, soit n'ont reçu aucune formation. Toutes choses préjudiciables à la qualité des enseignements dispensés ; et partant à l'acquisition des connaissances par les enfants.

L'augmentation des effectifs des enseignants et des scolaires ont eu entre autres effets l'accroissement ostensible du taux régional de scolarisation qui passe de 40,2% à 59,8% durant la même période. Toutefois on observe de fortes disparités entre les cercles dans les efforts consentis en faveur de la scolarisation en général et, de celle de la petite fille en particulier. Si Kayes et Kita se distinguent par leurs taux de scolarisation exceptionnellement élevés (respectivement 97,4 et 94,0%), les immenses efforts pour la scolarisation des filles à Yélimané et à Diéma sont remarquables ; cercles qui ont vu leurs taux passés de 12,5 et 15,1% à 52,1 et 38,7%, en quatre années.

g) Les résultats scolaires au premier cycle de l'enseignement fondamental

Les résultats au CEPE de la Région qui oscillent entre 52,7% (2005) et 76,25% (2004), sans pour autant occulter le faible taux de transition du premier aux seconds cycles, paraissent satisfaisants au regard de la pénurie générale de documents didactiques. Avec une moyenne d'un livre pour trois élèves et un livre de français ou de mathématiques pour deux élèves l'acquisition du savoir paraît hypothéquée.

Tableau 99: Répartition par cercle des infrastructures, des effectifs et des ouvrages didactiques dans le 1er cycle de l'enseignement fondamental

	Nombre écoles	Nombre de salles de classe	Nombre élèves	Nombre enseignants		Langues Nationales	Français	Mathématiques	Histoire	Géographie	Sciences d'observation	Total
Bafoulabé	200	617	30 977	564	928		19 718	21 675	514	1 019	4 394	26 121
Diéma	121	341	20 196	340	2524		13 717	15 556	1 071	2 052	4 089	18 870
Kayes	368	1315	83 762	1305	6576		29 476	51 711	1 756	3 151	8 252	70 237
Keniéba	201	265	22 759	418	914		13 036	13 526	1 585	1 157	5 785	20 320
Kita	334	1083	67 617	1104	1598		31 627	50 929	3 975	2 626	13 594	58 259
Nioro	72	268	17 217	281	3035		11 649	15 649	1 440	1 778	4 816	15 580
Yélimané	94	404	21 626	384	159		9 845	14 381	1 159	1 915	4 127	20 030
Région	1390	4293	264 154	4396	15 734		129 034	183 427	11 500	13 698	45 057	229 417

Source : MEBAPLN/CPS Annuaire statistiques 2007

h) Les sources de financement des infrastructures

Source presque exclusive de financement des infrastructures scolaires au niveau du premier Cycle de l'Enseignement Fondamental, l'Etat s'est vu, à partir de l'an 2000, relayé petit à petit par les communautés bénéficiaires de l'appui des partenaires techniques et Financiers avec notamment les écoles communautaires et les medersas ; le privé étant demeuré assez timide (1,41% en 2000 contre 1,40% en 2006). Le tableau ci-après donne quelques indications sur la place prise par les PTF aux côtés des communautés pour financer les infrastructures scolaires.

Les réalisations physiques récentes et projetées, tant au secondaire qu'au fondamental, de l'Etat et des collectivités avec l'appui de l'ANICT, bénéficient de l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers à travers le PISE (Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education.). Le tableau ci-dessous relatif à quelques réalisations dans la Région en donne une parfaite illustration.

Tableau 100 : Réalisations d'infrastructures scolaires de 2008 à 2009 dans la Région de Kayes

	CAP	ANICT 2007	BAD 2008-2009	ANICT 2008
Académie de Kayes	Kayes Rive Droite	15	6	21
	Kayes Rive Gauche	12	9	12
	Kéniéba	15	9	33
	Nioro	15	12	27
	Yélimané	15	6	18
Académie de Kita	Bafoulabé	51	12	30
	Diéma	12	9	27
	KitaI	18	18	27
	KitaII	24	9	6
Total		177	90	201

Source : CPS du MEBAPLA 2008

Les réalisations des collectivités à travers l'ANICT sont financées par les PAYS-BAS, la SUEDE et la Banque Mondiale. La Banque Africaine de Développement (BAD) finance la construction de 90 salles de classe, de 30 cantines et d'un Institut de formation de maitres à NIORO, la réhabilitation de 20 salles de classes à Kita I et II. Dans le même temps cinq forages seront réalisés dans la région. UNICEF et Fondation Orange Mali interviennent pour la construction de 24 salles de classe à Kayes Rive Gauche, Diéma, Yélimané et Bafoulabé.

L'AFD, après avoir procédé à la réhabilitation de l'Institut de Formation des Maîtres, s'est engagé à construire et à équiper un nouveau.

Le second Cycle de l'enseignement fondamental

a) Les infrastructures :

Leur nombre et leur nature sont consignés dans les tableaux et les graphiques ci-dessous

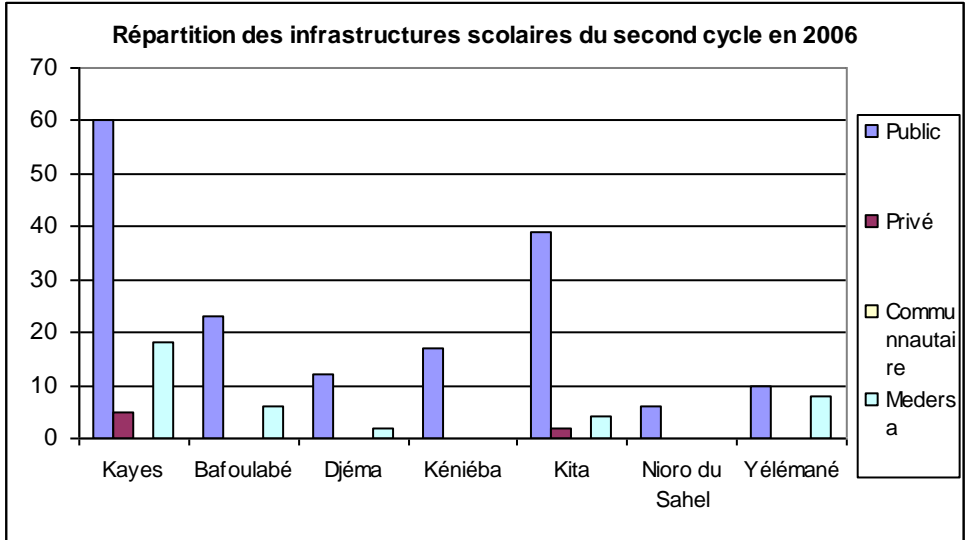
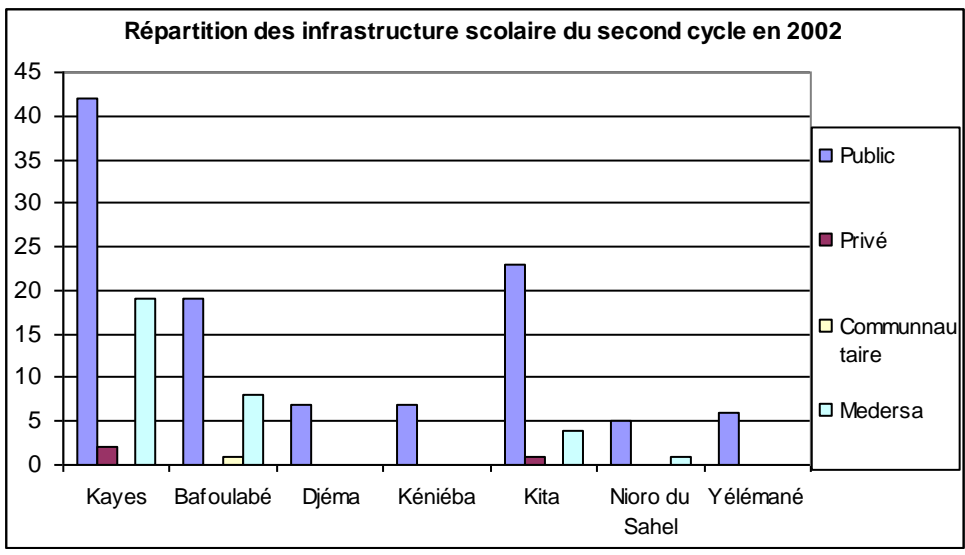
✓ En 2000

- la région comptait 65 écoles fondamentales second cycle publiques ;
- trois seconds cycles privés ;
- aucun second cycle communautaire ou de medersa.

✓ En 2006

- elles totalisaient 167 seconds cycles publics;
- 38 medersas ; soit 18% des infrastructures ;
- 7 seconds cycles privés ;

aucun second cycle communautaire



Source : CPS/MEN : Annuaire statistiques 2007

b) Les diverses catégories d'écoles fondamentales sont :

Tableau 101 diverses categories de sites d'enseignement

	2002			2003			2004			2005			2006		
	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle
Kayes	7	258	63	7	234	63	7	234	61	7	286	77	7	306	83
Bafoulabé	3	163	28	3	127	22	3	127	22	3	170	27	3	177	29
Djéma	1	60	7	1	63	6	1	63	7	1	93	9	1	107	14
Kéniéba	0	143	7	0	141	11	0	141	11	0	180	15	0	184	17
Kita	3	216	28	3	190	31	3	190	59	3	285	44	3	293	45
Nioro du Sahel	2	55	6	2	55	6	2	55	6	2	63	7	2	66	6
Yélémané	0	63	6	0	77	15	0	77	15	0	88	24	0	76	18
Région	16	958	145	16	887	154	16	887	181	16	1165	203	16	1209	212

	2002			2003			2004			2005			2006		
	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle	Jardin d'enfants	Premier cycle	Second Cycle
Nombre	16	958	145	16	887	154	16	887	181	16	1165	203	16	1209	212
Kayes	44%	27%	43%	44%	26%	41%	44%	26%	34%	44%	25%	38%	44%	25%	39%
Bafoulabé	19%	17%	19%	19%	14%	14%	19%	14%	12%	19%	15%	13%	19%	15%	14%
Djéma	6%	6%	5%	6%	7%	4%	6%	7%	4%	6%	8%	4%	6%	9%	7%
Kéniéba	0%	15%	5%	0%	16%	7%	0%	16%	6%	0%	15%	7%	0%	15%	8%
Kita	19%	23%	19%	19%	21%	20%	19%	21%	33%	19%	24%	22%	19%	24%	21%
Nioro du Sahel	13%	6%	4%	13%	6%	4%	13%	6%	3%	13%	5%	3%	13%	5%	3%
Yélémané	0%	7%	4%	0%	9%	10%	0%	9%	8%	0%	8%	12%	0%	6%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Etablis à partir des annuaires statistiques CPS/MEN

c) La répartition spatiale :

Ces écoles, localisées dans 92 des 129 communes, sont inégalement réparties entre les cercles.

✓ En 2002

- Kayes (39%) et Kita (21%) abritent l'essentiel des seconds cycles publics ;
- 35% pour le reste des cercles dont 17% pour Bafoulabé
- 67% et 33% des seconds cycles ;
- le seul second cycle communautaire était localisé à Bafoulabé.

✓ En 2006

- Kayes (71%) et Kita (29%) exercent un monopole sur second cycle de l'enseignement fondamental ;
- Ces deux cercles, avec respectivement 36%et23% accentuent leur suprématie sur le second cycle
- Les cinq autres cercles disposent de 49%des écoles ;

d) Les effectifs :

Les effectifs des scolaires sont passés de 17751 en 2002 à 34737 en 2006 ; soit une augmentation de 48,90%. Cette croissance, moins forte qu'au premier cycle, s'explique par le faible taux brut de scolarisation au second cycle qui passe de 16,3% à 29,3% ; particulièrement celui des filles (8,8% à 17,3%) qui, en 2006, ne représentaient que 30,6% des scolaires de ce niveau. Kayes, Kita et Bafoulabè ont les meilleurs taux (compris entre33 et 47%) tandis que Diéma, Nioro du Sahel et Yélimané en possèdent les plus faibles (entre 10 et 15%) ; les mêmes qui enregistrent des taux de scolarisation des filles de 3,9, 6,5 et 4,9%.

Tableau 102: Répartition des élèves du Second Cycle par sexe et par cercle

	2002				2003				2004				2005				2006			
	Total	Garçon	Fille	%	Total	Garçon	Fille	%	Total	Garçon	Fille	%	Total	Garçon	Fille	%	Total	Garçon	Fille	%
Bafoulabé	2685	2056	629	23,3	2515	1920	595	23,7	3253	2480	773	23,8	4299	3174	1125	26,2	4856	3489	1367	28,1
Diéma	772	632	140	18,1	822	699	123	15,0	947	779	168	17,7	1029	827	202	19,6	1326	1064	262	20,5
Kayes	6225	4169	2056	33,2	8538	5547	2991	35,0	11375	7318	4057	35,7	12104	7779	4325	35,7	13525	8635	4890	36,1
Keniéba	1115	825	250	22,4	1651	1295	356	21,5	1554	1313	341	21,9	2002	1597	405	20,2	2439	1932	507	20,8
Kita	5253	3926	1327	25,3	6755	4831	1924	28,6	8093	5835	2258	27,9	8843	6372	2471	27,9	9358	6607	2751	29,4
Nioro du Sahel	1207	815	392	32,5	1450	968	492	34,0	1510	1027	483	32,0	1605	1128	477	29,7	1637	1156	481	29,4
Yélimané	494	402	92	18,6	822	703	119	14,5	1093	906	133	12,1	1325	1129	196	14,8	1596	1326	270	16,9
Région	17751	12825	4926	27,8	22563	15963	6600	29,2	27871	19658	8213	29,5	31207	22006	9201	29,5	34737	24209	10528	30,3

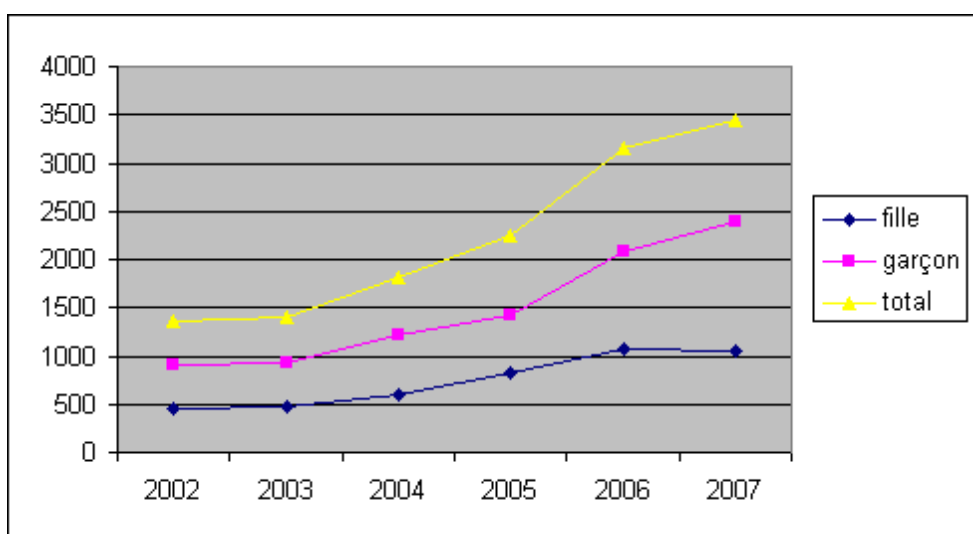
Source : Etabli à partir de : MEN/CPS annuaire régional des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental, région de Kayes 2002-2006

e) Le personnel enseignant

Le personnel enseignant, en 2006, était estimé à 1031 agents dont la profession ne cesse de se « contractualiser ». Les agents au statut précaire (contractuel, vacataire et élève- maître) représentent 76,52% de l'ensemble du personnel enseignant contre 23,47% pour les fonctionnaires. Cette situation ne varie pas fondamentalement dans les écoles publiques où les fonctionnaires constituent 28,30% des enseignants. Malgré un taux de redoublement au second cycle compris entre 14,65% à Yélimané et 30% à Kita, le nombre d'admis au DEF ne cesse de croître autant pour les filles que pour les garçons comme l'indique le graphique ci-contre.

f) Les résultats scolaires au second cycle de l'enseignement fondamental

Evolution des admis au DEF par sexe entre 2000 et 2007



Source : Direction Nationale des examens et concours, 2007

En dépit des efforts consentis et des performances enregistrées, l'enseignement fondamental est confronté à beaucoup de contraintes qui ont pour noms pénurie de documents didactiques, faible taux de scolarisation au second cycle, notamment celui des filles, taux de redoublement encore importants, contractualisation de la fonction enseignante et faible niveau de qualification des enseignants et d'équipement des écoles dont la résolution requiert des autorités nationales, régionales et des collectivités une vision et de la prospective. Les écoles communautaires rencontrent des obstacles quant à l'accès de leurs auditeurs au second cycle. Ce qui peut constituer un risque de déperdition scolaire important. Ce phénomène amène à s'interroger sur l'avenir de ces auditeurs quand on sait que ces écoles communautaires relèvent des collectivités.

Tableau 103: Evolution du taux Brut de Scolarisation au second cycle par cercle et par sexe entre 2002 et 2006 dans la région de Kayes

	2002 - 2003			2003 - 2004			2004 - 2005			2005 - 2006			2006 - 2007		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Bafoulabé	32	9,3	20,4	29,3	8,6	18,7	372	11	238	24,4	8,2	16,1	49,9	18,6	33,8
Diéma	10,7	2,2	6,3	11,6	1,9	6,5	12,6	2,5	7,4	7,8	2	4,8	16,5	3,9	10
Kayes	32,6	15,4	23,8	42,3	21,9	31,9	54,5	29	41,5	31,4	17,1	24	62,1	331	47,2
Keniéba	14,3	4,8	9,5	21,8	5,8	13,6	21,4	5,4	13,3	14,1	3,5	8,7	31,5	7,8	19,3
Kita	34,8	11,4	22,9	42	16,2	28,9	49,6	18,6	33,8	28,9	11	19,7	56,1	21,8	38
Nioro du Sahel	12,9	5,8	9,2	15	7,2	11	15,6	6,9	11,1	9,6	4	6,7	16,4	6,5	11,3
Yélimané	8,8	1,8	5,1	15	2,2	8,2	18,9	2,4	10,1	12	2,2	7	25,8	4,9	15
Région	24,2	8,8	16,3	29,4	11,5	20,2	35,4	14	24,4	21,1	8,7	14,7	42	17,3	29,3

Source : Etabli à partir de : MEN/CPS annuaire régional des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental, région de Kayes 2002-2007

L'Enseignement Secondaire

L'Enseignement secondaire comprend l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique/ professionnel et l'enseignement normal. L'accès à cet ordre d'enseignement est subordonné à l'obtention du diplôme d'études fondamentales (DEF).

L'Enseignement Secondaire Général

La Région de Kayes compte neuf lycées dont six publics et trois privés dont un franco-arabe de type medersa. Excepté le cercle de Yélimané, les autres abritent chacun au moins un lycée public. Les lycées privés sont localisés à Kayes (2 dont un de type franco arabe), bafoulabé et Kita.

Tableau 104: Diverses catégories d'établissements secondaires

	Statut	Public	Privé	MED	Total
AE Kayes	ESG	3	1	1	5
	ETP	1	3	---	4
AE Kita	ESG	3	2	0	5
	ETP	0	3	0	3
Région	ESG	6	3	1	9
	ETP	1	6	0	7

Source: AE Kayes, 2007

a) Les équipements des infrastructures scolaires :

Ces établissements, mal équipés, ne disposent que de cinq bibliothèques (2 à Kayes, 1 à Kita, Bafoulabé et Nioro) ; cinq laboratoires (2 à Kita, 1 à Nioro, Bafoulabé et Kayes) et de deux salles informatiques à Nioro et Kayes

b) Les effectifs :

En 2007-2008 les effectifs des élèves des huit lycées publics (Diéma exclu) étaient estimés à 4682 auditeurs contre 3016 en 2003- 2004. Le ratio élèves\ salles de classe estimé à 46 élèves cache mal des disparités locales. Ainsi Kayes (54,27%) et de Kita (23,45%) qui abritent l'essentiel des lycéens pratiquent la rotation des élèves dans les salles de classe.

c) Le personnel enseignant

- ✓ En 2003-2004
 - 50 fonctionnaires ;
 - 62 contractuels.
- ✓ En 2007-2008
 - 37 fonctionnaires ;
 - 148 contractuels.

Le nombre des contractuels a plus que doublé en cinq ans tandis que celui des fonctionnaires diminuait dans le même temps.

Le recours massif aux contractuels a permis de porter le nombre des enseignants à 185 dont six femmes. Ceux-ci dispensent leurs cours dans des conditions pénibles dans 113 salles. Ce qui affecte négativement les résultats scolaires.

L'on peut légitimement s'interroger sur les perspectives d'un système qui repose sur la « contractualisation » de la fonction enseignante ; notamment lorsque ces agents émargeront au budget des collectivités

Tableau 105 : Répartition des infrastructures, des élèves et du personnel enseignant des établissements publics de l'enseignement secondaire de Kayes.

	2003-2004				2004-2005				2005-2006				2006-2007				2007-2008			
	Eff. Eleves	Nbre Classe	Nbre enseigt		Eff. Eleves	Nbre Classe	Nbre enseigt		Eff. Eleves	Nbre Classe	Nbre enseigt		Eff. Eleves	Nbre Classe	Nbre enseigt		Eff. Eleves	Nbre Classe	Nbre enseigt	
			P	C			P	C			P	C			P	C				
LDK	1539	50	19	28	1738	40	19	35	1964	43	16	47	2328	45	17	46	2541	47	14	51
LFM	349	11	6	12	346	11	6	12	350	12	4	16	401	12	3	19	464	13	4	24
LK	763	19	17	13	669	19	15	14	716	17	14	20	837	20	13	26	1098	23	12	28
LB	365	12	8	9	-	-	-	-	262	12	6	12	295	16	4	13	402	16	6	17
LD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	9
LKé	-	-	-	-	78	6	2	13	176	6	2	15	238	9	1	16	177	9	1	19
Total	3016	92	50	62	2831	76	42	74	3438	90	42	110	4099	102	38	120	4682	113	37	148

P= Permanent , C= Contractuel

Source : Direction nationale de l'Enseignement secondaire général

d) Les résultats scolaires au lycée

Le nombre d'inscrits au baccalauréat toutes sections confondues est passé de 952 à 1651. Le tableau ci-dessous donne les résultats du baccalauréat de 2002 à 2007. Il indique un faible taux de réussite des impétrants en dépit de l'augmentation du nombre des inscrits. Celui-ci oscille entre 20,09% en 2003 et 43,27% en 2007, toutes les séries semblent être affectées par ces mauvais résultats..

Tableau 106: BAC AE_KAYES

Années	SE				SB				LL				SH				TOTAL			
	<i>Ins</i>	<i>Pres</i>	<i>Ad</i>	%	<i>Ins</i>	<i>Pres</i>	<i>Ad</i>	%	<i>Ins</i>	<i>Pres</i>	<i>Ad</i>	%	<i>Ins</i>	<i>Pres</i>	<i>Ad</i>	%	<i>Ins</i>	<i>Pres</i>	<i>Ad</i>	%
2002	109	104	23	22,115	295	281	75	26,69	84	80	41	51,25	464	438	100	22,83	952	903	239	26,467
2003	138	134	40	29,85	287	281	35	12,46	119	114	42	36,84	598	561	102	18,18	1142	1090	219	20,09
2004	147	143	32	22,38	351	332	63	18,98	179	171	114	66,67	634	593	157	26,48	1311	1239	366	29,54
2005	205	187	120	64,17	731	648	276	42,59	388	257	84	32,68	211	188	57	30,32	1535	1280	537	41,95
2006	215	187	71	37,97	401	387	106	27,39	216	207	143	69,08	816	758	346	45,65	1648	1539	666	43,27
2007	170	151	42	27,81	374	343	98	28,57	229	220	135	61,36	878	785	236	30,06	1651	1499	511	34,09

Source : MEBAPLA/DNEC, Annuaire Statistiques 2002-200

L'Enseignement Technique et professionnel

On dénombre dans la Région de Kayes sept écoles de formation professionnelle et technique dont six privées et une publique. Kayes et Kita disposent chacune de trois établissements et la sixième à Nioro. Cinq de ces écoles forment au tertiaire et les deux autres (le centre professionnel mécanique auto de Kayes et le centre de formation polytechnique rurale de Kita) assurent une formation technique qualifiante. Ces écoles accueillent quelques 4015 élèves en 2007- 2008 dont 2261 inscrits dans le cycle de Brevet de Technicien et 866 à celui du CAP. Elles sont sous équipées et ne disposent que de deux laboratoires, et une seule bibliothèque. Elles ont par ailleurs permis, dans le même temps, à 234 élèves de réussir leur examen de Brevet de Technicien dont 186 en comptabilité et de secrétariat de bureau, et à 746 autres d'obtenir leur CAP dont 378 dans le secteur de l'industrie et 368 dans celui du tertiaire.

Il est permis de douter de la capacité de l'économie de la Région à offrir un emploi à tous ces diplômés.

Tableau 107: EFFECTIF DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AE Kayes - AE Kita):

N° O	ETABLIS.	BT AD			BT IND			CAP AD			CAP IND			TOTAL	AE
		N	A	Total	N	A	Total	N	A	Total	N	A	Total		
1	CPMA-K	161	170	331	170	185	355	24	60	84	20	110	130	900	KAYES
2	CTM-KAYES	198	298	496	88	0	88	8	109	117	0	0	0	701	KAYES
3	IFP-KAYES	326	641	967	0	0	0	59	134	193	32	44	76	1236	KAYES
4	IPNS	76	42	118	0	0	0	16	8	24	0	0	0	142	KAYES
S/TOTAL KAYES		761	1151	1912	258	185	443	107	311	418	52	154	206	2979	KAYES
1	CFPK	42	165	207	49	58	107	12	77	89	29	47	76	479	KITA
2	CFPRK	0	0	0	98	178	276	0	0	0	0	0	0	276	KITA
3	INTEC-K	86	56	142	62	0	62	19	50	69	8	0	8	281	KITA
S/TOTAL KITA		128	221	349	209	236	445	31	127	158	37	47	84	1036	KITA

CPMA-K: Centre Professionnel Mécanique Auto de kayes

CTM-Kayes: Collège Technique Moderne de Kayes

IFP-Kayes: Institut de Formation Professionnelle de kayes

IPNS: Institut Polytechnique de Nioro du Sahel

CFPK: centre de Formation Professionnelle de Kita

CFPRK: Centre de Formation Polytechnique Rurale de Kita

N: Nouvau (Admis DEF 2007)

A: Anciens élèves

AD : Administration

IND: Industrie

Source: DNETP; Annuaire Statistique de 2007

L'Enseignement Normal

La Région compte un Institut de Formation des Maîtres dont l'effectif est passé de 1110 élèves maîtres en 2004-2005 dont 235 filles et 875 garçons à 1036 en 2007-2008 répartis entre généralistes (647) et spécialistes (105). Ils sont encadrés par 35 professeurs dont vingt sept fonctionnaires et huit contractuels, parmi eux deux femmes. A la différence des autres IFM, celui de Kayes, outre son dénuement total, ne dispose pas de structures d'internat.

L'éducation non formelle

Tableau 108 : L'éducation non formelle

Cercle	Nombre de centres	Nombre de classes	Nombre d'ateliers	Nombre d'apprenants		Personnel d'encadrement	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Kayes	20	20	-	143	246	28	4
Kéniéba	8	8	-	98	65	8	0
Nioro	13	13	-	219	170	12	0
Yélimané	7	7	-	117	70	7	0
Bafoulabè	12	12	-	97	136	-	-
Diéma	6	6	-	82	73	-	-
Kita	73	73	-	309	190	-	-
Total Région	139	139	-	1065	950	55	4

Source : Académie de Kayes et Kita/Rapports de rentrée année scolaire 2005-2006

Elle est assurée dans les centres d'alphabétisation et les centres d'éducation pour le développement. La région en dénombrait 139 en 2005 qui dans 139 salles de classe. Une soixantaine d'agents assuraient la formation des quelques 2015 auditeurs dont 950 femmes.

La Recherche

.La Recherche agronomique

Stations et points d'appui à la recherche agricole

La région de Kayes a connu par le passé d'importants programmes de recherche destinés à valoriser les principales zones agricoles selon leurs vocations.

C'est ainsi que depuis 1930, la ferme expérimentale de Nioro du Sahel s'est investie de la mission de mener des recherches permettant une meilleure connaissance et l'amélioration des races de Petits Ruminants dans les conditions de production économiquement rentables. Il s'agissait essentiellement de recherches sur le croisement des races locales avec les races exotiques d'importation, destinées à :

- l'amélioration de la fourrure (croisement mouton Boukhara x mouton maure à poils longs et le croisement chèvre Angora x chèvre maure) ;
- l'amélioration de la viande (croisement mouton chamois x mouton Toronké et mérinos x Toronké pour la diffusion des moutons de boucherie) ;
- l'amélioration de la laine (croisement mouton mérinos x mouton de Macina et mouton mérinos mouton Toronké).

Des tentatives d'élevage en race pure ont concerné le Boukhara, le Chamois, l'Angora et l'ensemble des races locales comme support au croisement mouton maure à poil long, mouton Toronké, chèvre maure et le mouton à laine du Macina.

Dans l'ensemble ces résultats ont permis d'établir un référentiel technique sur l'élevage des Petits Ruminants. L'adaptabilité des produits croisés en fonction du degré de sang exotique a été testée. Les résultats obtenus, quoique très intéressants, n'ont pas connu un grand succès auprès des producteurs traditionnels.

A l'indépendance du Mali, le souci de placer la recherche agricole au centre du développement a guidé la création en 1970 de la Station de Recherche Agronomique de Samé pour appuyer les projets de développement agricoles initiés par L'OMVS et en 1977, celle de la Station de Recherche Zootechnique du Toronké à Ségala. Plus tard les Points d'Appui à la Recherche (PAR) de Kita, Béma et de Fari compléteront le dispositif de recherche.

Suite à la restructuration de l'IER en décembre 1991 ; six Centres Régionaux de Recherche Agronomique (CRRA) et neuf Stations de Recherche Agronomique (SRA) dont celui de Samé furent créés mettant fin à la Station Toronké dont les activités ont été transférées au niveau de la SRA de Samé.

Création de la Station agricole OMVS de Samé

La Station de Samé a été créée en 1970 sur les restes de l'ancienne sisaleraie suite à la décision du Comité inter états de mettre en place un programme de recherche agronomique et ses applications dans la zone du bassin du fleuve Sénégal. Cette recherche avait pour objectifs la définition de normes pour l'intensification des productions végétales et animales susceptibles de favoriser la mutation de l'agriculture traditionnelle vers un système intensif (irrigué ou non) et une rentabilisation optimale des principaux facteurs de production. Les recherches ont porté sur l'étude des cultures traditionnelles (sorgho, mil, maïs, riz pluvial et coton) des systèmes de culture, l'irrigation des cultures et les techniques culturales.

Les activités de recherche étaient relatives à :

- la sélection variétale des écotypes locaux de maïs, sorgho, mil, riz pluvial, riz flottant et de coton ;
- les systèmes de culture : systèmes d'association céréales - cultures industrielles (arachide, coton).

A partir de 1976, ont eu lieu des essais d'irrigation de cultures pluviales traditionnelles, de cultures maraîchères irriguées et de céréales avec une irrigation d'appoint. Ces recherches avaient pour but d'appuyer les activités de développement en cours dans les périmètres irrigués. Les investigations ont porté sur :

- **les techniques culturales** : modalités d'irrigation, cultures de contre saison et amélioration de la structure du sol ;
- **l'amélioration variétale** : céréales avec irrigation d'appoint en hivernage (mil-sorgho-maïs-riz) et divers.

Ces recherches ont permis d'expérimenter de nombreuses cultures en pluvial et/ ou sous irrigation. Dans le domaine de systèmes de cultures, différents modèles de production ont été expérimentés dans le but d'identifier des systèmes intensifs performants, susceptibles de rentabiliser les investissements requis pour l'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal.

Malgré les résultats techniques très importants obtenus par la recherche, il est à noter le faible niveau de diffusion des résultats obtenus auprès des producteurs ruraux.

Création de la Station de recherche sur la race animale Toronké

La création d'une ferme expérimentale dans la zone du lac Magui a été envisagée depuis 1964, en raison de ses grandes potentialités pastorales et des qualités zootechniques du zébu toronké considéré comme le meilleur animal de boucherie de l'Afrique de l'Ouest. Cette perspective a été inscrite au plan quinquennal 1974-1978 qui prévoyait d'implanter en première région plusieurs projets de développement rural auxquels la Station Toronké devrait fournir l'assistance technique nécessaire et les moyens de diffusion des paquets techniques. Les missions de la station étaient les suivantes :

- études d'amélioration génétiques basées sur la sélection, la conduite du troupeau et la diffusion des résultats de recherche dans le milieu rural ;
- études générales relatives au milieu sahélien (comportement des animaux et des pâturages).

Initialement prévue sur financement extérieur, la station n'a démarré en fait qu'en 1980, par quelques actions financées par l'Etat. Ces études exploratoires ont permis cependant de décrire le fonctionnement des principaux systèmes d'élevage ainsi que les contraintes générales qui entravent la production dans le sahel occidental. Les aptitudes de production des races d'ovins - caprins ont été sommairement évaluées en milieu réel pendant qu'un troupeau expérimental a été implanté à Ségala, aux fins des études d'évaluation et d'amélioration de la race toronké en conditions de ferme.

En 1989, une étude diagnostique à grande échelle a permis d'approfondir l'analyse des systèmes d'élevage de la région de Kayes et de proposer un programme pluriannuel de recherches multidisciplinaires. Il s'agissait des études relatives à l'identification et à la valorisation des fourrages pauvres, la production du cheptel et à certaines techniques de production.

A partir de 1990, des recherches thématiques relatives aux contraintes spécifiques de la production des Petits Ruminants ont été entreprises. Il s'agissait de la valorisation des fourrages pauvres (modalité pratiques de traitement et de conservation de la paille à l'urée) ; introduction et évaluation de la culture fourragère dans le système cultural en milieu traditionnel ; mise au point de rations économiques à partir des ressources locales et évaluation de la productivité pondérale des petits ruminants dans la zone du sahel occidental. Un programme de collaboration avec le laboratoire Central Vétérinaire de Bamako (LCV) a permis de mener des investigations sur le syndrome de la paralysie des bovins et d'identifier les causes de mortalité et de morbidité de la volaille locale en élevage traditionnel. Les résultats préliminaires ont permis de caractériser les principaux aliments grossiers du bétail et les conditions de leur alimentation. Des rations économiques incorporant des ressources locales ont été identifiées et testées en milieu réel.

Les structures et l'organisation actuelle de la recherche agricole au CRRA de Kayes

Le Centre Régional de Recherche Agronomique de Kayes (CRRA-Kayes) a été créé par arrêté N° 91-5482/ MAEE-CAB du 13 décembre 1991. Il est l'un des six centres de l'Institut d'Economie rurale. Il a pour mission de couvrir les besoins en recherche agricole de la région de Kayes qui compte actuellement 7 cercles et 129 communes.

Les Structures du CRRA de Kayes

Pour remplir sa mission, le Centre Régional de Recherche Agronomique de Kayes dispose des structures suivantes :

- la Direction du Centre qui se trouve à Samé Plantation (18 km au nord ouest de la ville de Kayes sur la route Kayes - Dakar) ;
- la Station de Recherche Agronomique de Samé (abrite la Direction du Centre) à laquelle sont rattachées trois (03) Sous Stations de Recherche Agronomique (S/SRA) fonctionnelles : Kita (30 ha), Ségala (5 ha), Béma (25 ha) et une Sous Station en veilleuse (Fari à Kéniéba). Cette dernière Sous Station sert à la conservation des ressources phylogénétiques (mangues et agrumes).

Ses structures servent de milieux d'expérimentation pour le centre car couvrant l'ensemble des zones agro climatiques de la région. Des activités de recherche sont également menées en hors station chez les producteurs à travers toute la région en collaboration avec les organismes de développement et les ONGs de la Région.

Toutes les activités de recherche menées au niveau du Centre sont exécutées au niveau des Programmes de recherche. Le CRRA de Kayes abrite 2 programmes sur les 17 que compte l'IER (Programmes Arachide et Petits Ruminants) et une Equipe Système de Productions et Gestion des Ressources Naturelles (ESPGRN).

Organisation et processus de suivi évaluation de la recherche

La programmation des activités de recherche est réalisée au niveau régional par :

- la Commission Régionale des Utilisateurs des résultats de la Recherche (CRU) composée de vingt (20) membres et d'un conseil de soixante (60) membres issus de différentes organisations et associations qui élabore les contraintes de développement agricole de la région sous forme de plate forme ;
- le Conseil Régional de la Recherche et de la Vulgarisation Agricole (CRRVA) présidé par le Gouvernorat de la région qui est l'organe de concertation entre la recherche, les utilisateurs directs (paysans, éleveurs, transformateurs) et indirects (ODR, ONGs et associations) des résultats de recherche; il examine la plate forme de la CRU et la traduit en thèmes de recherche prioritaires pour la région ; il est l'organe régional d'orientation, de contrôle et de suivi évaluation de la recherche ;
- le Comité de Gestion du Centre qui statue sur les décisions concernant la vie du Centre;
- le Collège Scientifique du Centre qui veille sur la qualité scientifique des travaux de recherche.

LES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Toutes les activités de recherche menées au niveau du Centre sont exécutées au niveau des Programmes de recherche sous la Direction des Chefs de Programme ou Délégués de Programme nommés par le Directeur Général de l'IER parmi les chercheurs seniors.

Le CRRA de Kayes abrite 2 programmes sur les 17 que compte l'IER (Programmes Arachide et Petits Ruminants) et une Equipe Système de Productions et de Gestion des Ressources Naturelles (ESPGRN). D'autres programmes qui ont leur base ailleurs interviennent également au niveau du Centre par délégation. Il s'agit des programmes: Coton à Kita, Mais, Sorgho, Mil et Ressources Forestières, Bovins, Fruits et Légumes.

Programme Arachide

Au sein de ce programme sont menées toutes les activités de recherche concernant l'arachide à travers l'ensemble du territoire national. Celles-ci concernent :

- la recherche de variétés d'arachide performantes adaptées aux conditions agro écologiques du pays et résistantes aux maladies;
- la mise au point de techniques agronomiques efficaces pour la culture de l'arachide ;
- la mise au point de méthodes de lutte contre les maladies de l'arachide et contre sa contamination par l'aflatoxine.

Programme Petits Ruminants

Les activités de recherche menées par ce programme à travers le pays sont essentiellement :

- la caractérisation des races ovine et caprine du Mali ;
- l'amélioration génétique de ces races par voie de sélection ou de croisement ;
- la mise au point de rations économiques pour la production de lait et de viande des petits ruminants.

Au niveau de ces programmes thématiques, la mise au point des technologies se fait en station ou dans les sous stations et leur adaptation en milieu réel chez les paysans.

Equipe Systèmes de Production et de gestion des ressources naturelles (ESPGRN)

L'ESPGRN est un programme transversal qui sert de courroie de transmission entre les programmes et le milieu paysan afin d'aboutir à une meilleure adoption des technologies conçues par ces programmes. Pour atteindre ses objectifs l'ESPGRN focalise ses efforts sur :

- l'étude des systèmes de production dans la région de Kayes par zone agro écologique ;
- l'identification de techniques de production adaptées aux conditions des producteurs pour un meilleur transfert des technologies développées par les programmes ;
- l'étude des possibilités d'amélioration des techniques de production afin de permettre un accroissement des revenus des producteurs tout en préservant les ressources naturelles.

Délégations de programme

Les programmes qui ont leur base dans d'autres Centres et qui interviennent également au niveau du Centre de Kayes par délégation sont : le coton à Kita, le maïs, le sorgho, le mil, les ressources forestières, les bovins et les fruits et légumes.

Les défis de développement rural importants de la région de Kayes

--- Sécuriser la production agricole en vue de satisfaire les besoins alimentaires de la Région de Kayes.

--- Accroître et diversifier les sources de revenu pour une amélioration significative des conditions de vie des populations.

--- Réduire la migration des jeunes en les orientant vers une agriculture plus moderne et économiquement rentable.

RESSOURCES HUMAINES

L'insuffisance de personnel scientifique et d'appui est notoire au niveau du Centre de Kayes. En effet, celui ci ne dispose que de Neuf (10) chercheurs et de 32 agents d'appui toutes

catégories confondues pour la réalisation des activités de recherche au niveau de la région (Cf. Tableau 6). Pour pallier à ce déficit, le Centre fait recours aux chercheurs d'autres Centres.

Tableau 109 : Effectif du personnel à la date du 15 octobre 2008

	Fonctionnaires			Conventionnaires	Contractuels à durée indéterminée			**Agents sans contracts	TOTAL
	A	B	C	C	A	B	C		
Direction Centre	1	0	1	1	0	1	0	5	9
SRA-Samé	9	5	2	3	0	1	1	1	22
S/SRA Ségala	0	1	0	0	0	0	0	1	2
S/SRA Béma	0	1	0	0	0	0	0	2	3
S/SRA Kita	1	3	1	1	0	0	0	2	8
TOTAL	11	10	4	5	0	2	1	11	44

** Ces agents occupent des fonctions permanentes sans contrat

LES FINANCEMENTS

Le Gouvernement de la République du Mali constitue le principal bailleur de fonds du CRRA de Kayes. Des appuis financiers sont aussi obtenus de certains partenaires nationaux : la CMDT notamment et internationaux (les Pays Bas, la FAO, le CFC).

L'inégale répartition des infrastructures scolaires. L'école publique reste dominante dans les ordres d'enseignements.

Sous équipements des établissements scolaires, les effectifs sont croissants, progression de 30% du nombre des élèves.

Tous les ordres d'enseignements existent. L'enseignement pré scolaire est embryonnaire, tant dis que celui spéciale est inexistant, le fondamentale se caractérise par une inégales répartition des infrastructures, par ailleurs sous équipés quoi que en constante augmentation et dont l'essentiel reste concentré sur kayes et kita (55%) reste sous équipé (point d'eau, latrine, cantine, table banc, bibliothèque etc.).

Les effectifs sont en nets progression avec une nette amélioration pour la scolarisation des jeunes filles notamment à kayes, kita et Bafoulabé.

Pour le personnel enseignant, il est dominé par les fonctionnaires, un corp enseignant formé à cet effet s'est contractualisé à hauteur de 76,52%.

Les enseignements secondaires ne représentent que 23,5%. Toute chose qui ne risquera pas d'affecter le niveau et la qualité de l'enseignement aggravé par un taux de redoublement variant entre 14 et 30%.

Dans le secondaire l'enseignement technique et professionnel est essentiellement au main des établissements privés, tandis que l'enseignement secondaire générale reste dominé par l'Etat. Excepté yélimané, il existe un lycée dans tous les cercles, tres nettement dominé par les contractuels et souffre également de sous équipement notoire. Les effectifs sont en nets augmentation comme celui des enseignements.

L'enseignement technique aux mains des privés est surtout présent à kayes kita et nioro, et faible surtout dans le domaine du tertiaire.

L'enseignement normal dispensé dans un seul établissement situé à kayes, avec des effectifs qui progressent. L'enseigenement non formel est assuré dans les centres d'alphabétisation et les centres d'éducation pour le développement, au nombre de 139, ces établissements forment auditeurs à la recherche dans la région se fait pour l'essentiel dans

le domaine de l'agriculture au CRRA qui dispose d'un personnel limité (44 agents dont 11 cadres supérieurs).

Les programmes de recherche portent sur l'arachide, les petits ruminants, les systèmes de production et de gestion des ressources naturelles.

1.1.7.2. Santé, Développement Social et Economie Solidaire

1.1.7.2.1. La Santé

a) Les infrastructures socio-sanitaires

Depuis 1991, l'Etat du Mali a adopté une politique nationale de santé et de population axée sur la décentralisation des soins et la participation des communautés dans la perspective d'étendre la couverture sanitaire et de faciliter l'accès, du plus grand nombre, aux médicaments essentiels. Elle repose sur une structure pyramidale de trois niveaux avec à la base un niveau opérationnel de deux échelons qui offre le Paquet Minimum d'Activités à travers les CSCOM, les centres de santé d'arrondissement, les structures parapubliques, confessionnelles, les dispensaires privés et la pratique de la médecine traditionnelle ; Au second niveau les centres de santé de référence et l'échelon supérieur, les Etablissements Publics Hospitaliers.

Dans la région de Kayes, cette politique se traduit par 174 établissements dont 143 CSCOM (tableau n°1) pour le premier niveau, et auxquels il convient d'ajouter l'hôpital Foussemi Dao, huit cabinets de consultations, quatre de soins, deux cliniques médicale et chirurgicale, un laboratoire d'analyse et deux structures de médecine traditionnelle, 23 pharmacies privées et 24 dépôts de pharmacies privées. Kayes abrite l'essentiel des pharmacies privées, des cliniques et des cabinets. Les autres structures, assez bien réparties avec une bonne présence des cercles du sahel (carte n°) ont partout progressé, passant de 95 CSOM en 2004 à 143 en 2007. Ce qui témoigne de la forte implication des communautés. Ce qui assure à la région un taux de couverture sanitaire de 53%. Exceptés ceux de Kayes (49%), de Kita (48%) et Bafoulabé (50%) celui-ci est partout supérieur. Ainsi Yélimané (80%), Nioro (67%) et Diéma (56%) ont les taux les plus importants. L'on ne peut s'empêcher de voir dans ces scores l'implication et la participation des migrants.

Tableau 110: Répartition et évolution des structures socio-sanitaires de la Région de Kayes de 2004 à 2007.

	2004		2005		2006		2007			
	CSCOM	Autres	CSCOM	Autres	CSCOM	Autres	CSCOM	Autres	Pharmacie privée	Dépôt privé
Kayes	28	0	28	0	30	0	32	0	11	1
Bafoulabé	15	0	17	0	19	0	19	0	1	4
Diéma	13	6	14	7	17	9	18	15	1	0
Kéniéba	8	17	10	15	10	12	12	7	2	1
Kita	14	0	19	0	21	0	24	0	4	6
Nioro	14	4	14	4	18	6	18	9	3	3
Yélimané	14	10	15	12	16	12	18	0	1	9
Région	106	37	116	38	131	39	141	31	23	24

Source : DNS/SLIS : annuaires statistiques 2004-2007 ; MS/CPS : annuaires statistiques des Hôpitaux 2004-2006.

CARTE ci-dessous : les infrastructures de santé

b) Le personnel socio-sanitaire

La quête des communautés pour assurer à la région une meilleure couverture sanitaire passe par la présence dans les structures sanitaires de ressources humaines de qualité. Le tableau n°2 en donne le nombre et la composition. Il ressort de son analyse que 887 professionnels y officient composés de médecins (10,15%), de techniciens supérieurs de la santé (16,35%), de techniciens de santé (21,19%) et d'auxiliaires de santé (52,31%). A ce personnel des structures de base il convient d'ajouter celui de l'hôpital HFD de Kayes (86). Il résulte de cette situation les ratios suivants :

- Un médecin pour 18338 habitants, équivalent à la moyenne nationale, mais près de deux fois supérieur à la norme OMS
- Un chirurgien professionnel ou faisant fonction pour 649275 habitants ;
- Un infirmier diplômé d'Etat (IDE) pour 14798 habitants ;
- Une sage femme pour 60254 habitants contre 21615 pour le Mali. La norme OMS est de 5000. Ce qui revient à une sage femme pour 13746 femmes en âge de procréer et pour 3124 femmes enceinte ;
- Un lit pour 7271 habitants ;
- Une structure du premier échelon pour 9695 habitants.

Tableau 111: Répartition du personnel de la santé par cercle dans la Région de Kayes en 2007

CERCLE	POP	Sage femme	RATIO sage femme	Infirmier	RATIO infirmier	Médecin	RATIO médecin	Personnel qualifié	RATIO PQ	techniciens en sanitaire	RATIO TS
Bafoulabé	199 877	3	66 626	33	6 057	8	24 985	45	4 442	0	
Diéma	171 693	2	85 847	20	8 585	7	24 528	29	5 920	2	85 847
Kayes	405 913	11	36 901	61	6 654	38	10 682	115	3 530	1	405 913
Kénieba	187 410	2	93 705	17	11 024	4	46 853	24	7 809	2	93 705
Kita	369 340	3	123 113	40	9 234	3	123 113	45	8 208	1	369 340
Nioro	199 793	3	66 598	34	5 876	8	24 974	46	4 343	1	199 793
Yélimané	153 090	1	153 090	23	6 656	5	30 618	29	5 279	0	
Région	1 687 116	25	67 485	228	7 400	73	23 111	333	5 066	7	241 017
Hôpital FD	1 687 116	3	562 372	52	32 445	19	88 796	79	21 356		
Région incluant l'hôpital	1 687 116	28	60 254	280	6 025	92	18 338	412	4 095		
Norme OMS			5000		5000		10000		2 000		241 017
Mali 2007		584	21 615	3 751	3 365	688	18 563				
Mali 2006		451	26 580	2 229	5 378	688	17 424				

Source : Direction régionale de Santé, Direction régionale de l'Action Sociale et de l'Economie Solidaire : Annuaires statistiques 2007

Ces ratios, indicateurs de conditions sanitaires difficiles, masquent, d'une part, une certaine disparité entre les cercles que traduit la situation de l'accessibilité au Paquet Minimum d'Activités (tableau n°4 fig.) et, d'autre part, l'insuffisance du personnel qualifié de haut niveau, la rareté des assistants médicaux et l'absence d'un personnel de maintenance. Ils traduisent également un manque grave de personnel qualifié de première importance pour l'extension de la couverture médicale ; notamment les sages femmes

En effet la ville de Kayes, avec la présence de l'hôpital Régional, du camp militaire et des différents cabinets privés, concentre l'essentiel des médecins et des spécialistes ; notamment les assistants médicaux. Les cercles sahéliers (Nioro, Diéma) du fait des migrants et de la

présence d'une garnison militaire et d'autres structures (caritatives, privées, confessionnelles ou lucratives) abritent des médecins et quelques spécialistes. Ailleurs, l'on semble se contenter des techniciens et auxiliaires de la santé. L'insuffisance criarde de sages femmes (au nombre de 24 dont 13 à Kayes) et la quasi absence de spécialistes en maintenance retiennent l'attention au moment où le nombre des grossesses assistées est en nette progression ainsi que l'émergence de nouvelles maladies liées au nouveau mode de vie et au vieillissement de la population, et au regard des efforts consentis en faveur de l'équipement des structures sanitaires de la région.

c) Accès des populations aux soins et aux activités des centres de santé de premier niveau.

La lecture du tableau n°114 laisse apparaître que 50% de la population régionale ont accès à un centre de santé dans un rayon de moins de 5km. Ils sont près de 70% à y accéder en parcourant entre 5 et 15 km. 30% doivent encore effectuer plus de 15Km pour rejoindre un centre de santé. Cependant la facilité d'accès varie d'un cercle à un autre. Ainsi 42% de la population de Kita et 40% de celle de Kéniéba parcourent plus de 15km. Elles ne sont plus que 33 et 35% à faire la même distance à Bafoulabé et à Kayes.

Tableau 114 Répartition de la population par cercle ayant accès au PMA suivant la distance à parcourir

CERCLE	Population	Population à 5Km	% POP à 5Km	Population à 15 Km Centre Fixe	% POP à 15 Km Centre Fixe	Population 15 KM et +couverte	% POP Totale Couverte	% POP NON couverte
BAFOULABE	199 877	83 022	42	134 031	67	135 306	68	32%
DIEMA	171 693	97 118	57	143 077	83	149 495	87	13%
KAYES	405 913	209 416	52	263 924	65	263 924	65	35%
KENIEBA	187 410	71 219	38	112 967	60	118 624	63	37%
KITA	369 340	138 918	38	215 113	58	215 478	58	42%
NIORO	199 793	114 556	57	163 317	82	166 738	83	17%
YELIMANE	153 090	121 492	79	141 647	93	142 552	93	7%
KAYES	1 687 116	835 741	50	1 174 077	70	1 396 365	83	17%

Source : Direction régionale de la santé et Direction régionale de l'action sociale et de l'économie solidaire : Annuaire statistiques 2007

Tableau 112 Répartition des activités des centres de santé du premier niveau suivant les cercles

Activités	2007							
	Kayes	Bafoulabé	Djéna	Kéniéba	Kita	Nioro	Yélémané	Total
Paludisme	67249	0	25403	16528	28914	22916	15258	176267
VIH/ SIDA	89	0	4	36	125	37	3	294
Tuberculose	156	0	28	15	33	67	19	318
Malnutrition Chronique	626	0	0	0	2443	264	519	1652
Malnutrition sévère	1265	0	264	521	349	403	76	2878
Sepist-èpe	5020	0	958	590	636	538	526	8268
Parient soins APV	6	0	7	33	23	24	3	96
Femme	92	0	5	7	5	1	3	113
Méningite	12	0	4	21	6	2	0	45

Source : MS/CPS : Annuaire Statistiques de la région de Kayes 2007

Le tableau n°117 établit la situation des activités des structures médicales de premier et de second niveau. Il ressort de son analyse que les principales maladies de la région sont :

- le paludisme (94,52%) qui sévit un peu partout ; mais principalement à Kayes (38,15% des consultations), Kita (16,40%) ;
- la malnutrition sévère ou chronique (2,43%) ;
- la schistosomiase (4,43%) que l'on observe partout, mais singulièrement à Kayes (60,72%).

La région a enregistré 294 cas de VIH\SIDA en 2007 dont 125 cas à Kita. Cependant la pandémie existe partout. Dans le même temps 212 patients dont 199 à Kita et 11 » femmes enceinte dont 92 à Kayes étaient sous ARV.

Par ailleurs les grossesses à risque qui passent de 1072 en 2004 à 769 en 2007 sont malheureusement parfois suivies de décès maternels (119 cas en 2007) et mortalité néonatale (223 cas à la même date). La forte implication des communautés et les efforts qu'elles ont consentis perceptibles à travers les réalisations physiques des structures de premier niveau, ne sont pas soutenus par un recrutement conséquent de personnel qualifié. Toutes choses limitatives et préjudiciables à la qualité des soins prodigués aux populations.

La région compte 174 établissements, 1 hôpital, 7 centres de santé de référence. La couverture sanitaire est inégalement répartie, (Kayes 49%, Kita 48%, Bafoulabé 50%, Nioro 67%, Yélimané 80% et Diéma 56%) qui met en évidence l'effort des communautés particulièrement les migrants.

L'examen du personnel sanitaire met en évidence l'insuffisance du personnel (1 médecin pour 18000 habitants soit 2 fois la norme OMS, une sage femme pour 60000 habitants contre 21 615 pour le Mali et 5000 pour l'OMS soit 12 fois la norme OMS.

On note une quasi absence de personnel qualifié (chirurgiens et autres spécialités), de personnel technique de maintenance.

La forte implication des communautés et les efforts qu'elles ont consentis perceptibles à travers les réalisations physiques des structures de premier niveau, ne sont pas soutenus par un recrutement conséquent de personnel qualifié. Toutes choses limitatives et préjudiciables à la qualité des soins prodigués aux populations.

1.1.7.2.2. Le Développement Social et l'Economie Solidaire

1.1.7.2.2.1 Le Développement Social

Au Mali, les politiques de développement (projet global de transformation quantitative et qualitative que se donne une communauté donnée) mises en œuvre par les pouvoirs publics, à travers le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), reposent sur la lutte contre la pauvreté (humaine et monétaire).

Dans la région, l'indice du développement humain établi en 1999 par l'observatoire est de 0,340 contre 0,333 pour l'ensemble du Mali. Celui-ci traduit l'extrême dénuement de la population de la région. L'incidence de la pauvreté est passée de 45,14% en 1994 à 67,85% en 2001, puis à 57,37% en 2005. La pauvreté touche indifféremment les femmes et les hommes (67,79 contre 68,74% en 2001) Cependant certaines couches sont plus exposées à la pauvreté que d'autres. Il en est ainsi des plus vulnérables comme :

✓ **les personnes handicapées**

Les services du développement social et de l'économie solidaire en ont recensées 7246 en 2007 dont 35% font l'objet d'un suivi. On les rencontre majoritairement à Diéma (1578) et à Nioro (503). Leur situation géographique expliquerait cet état. 516 enfants handicapés ont été identifiés dont 101 scolarisés Elles militent et défendent leurs intérêts dans vingt cinq associations. Il n'existe dans la région aucune école spécialisée ne prend en charge la formation de ces handicapés.

✓ **Les enfants en situation très difficile**

Difficilement évaluable, les quelques 17396 identifiés en 2005 par le système d'information sociale étaient constitués d'enfants mendiants ou de talibés (44,62%), d'orphelins ou de parents indigents (35,61%), en rupture de ban avec la société et la loi (12,62%), etc. Ils vivent dans la précarité, connaissent d'énormes difficultés d'insertion, d'éducation et d'encadrement et sont, le plus souvent, exposés à la traite de toutes sortes.

✓ **Les femmes responsables de ménage**

Il ressort de la lecture de la monographie régionale établie par les autorités que les femmes démunies seules chargées de famille sont au nombre de 930, majoritairement localisées à Nioro du Sahel (60,43%), puis à Diéma (13,01%) et à Kéniéba (12,58%). Le phénomène est quasi insignifiant à Yélimané.

✓ **Les personnes âgées**

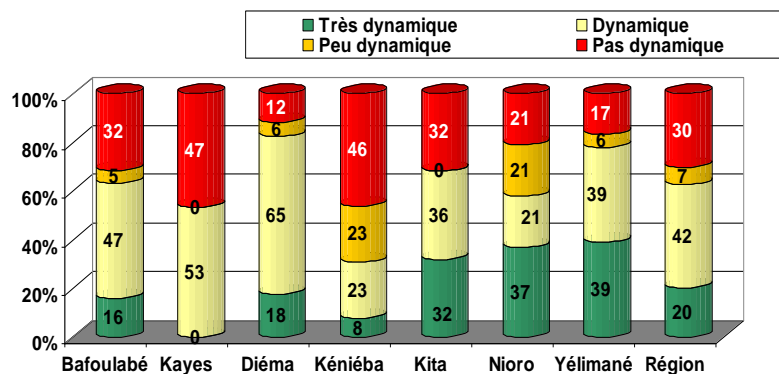
Avec une part constante de 6% de la population totale depuis 1998, les personnes âgées étaient, en 2006, au nombre de 692952. Cette catégorie de la population qui a besoin de beaucoup d'attention et de soins est confrontée aux questions d'occupation et de prise en charge médicale quant on sait que les structures sanitaires de la région sont dépourvues de tout spécialiste dans le domaine de la gériatrie.

1.1.7.2.2.2 **L'Economie Solidaire**

La lutte contre la pauvreté passe par le développement de l'économie solidaire à travers la promotion de la mutualité, encore timide dans la région qui abrite, plus des sections de certaines mutuelles nationales (MUTAM, MUTEK) quatre mutuelles agréées que sont : MIPROKA de Kayes, SUNUIYA de Kéniéba, HINAYE HAHO de Dioncoulan (Yélimané) et Enden-Sero Diamanou de Sero. Elles ont généré quelques 5120805 F CFA de cotisations contre 13213200FCFA espérés en 2007. Quatre autres doivent voir le jour prochainement à Diéma (Madiga Sacko, Lambidou), à Kayes (Gouméra) et à Kéniéba (Dialafara).

Le nombre de mutualistes, passé de 3118 à 4039 entre 2006 et 2007, presse timidement Par ailleurs pour faire face aux urgences obstétricales encore importantes dans les cercles et les communes la région s'est dotée de caisses qui, malheureusement, fonctionnent de façon peu satisfaisante en raison de la faible mobilisation des ressources.

La gestion des ASACO



Source : DRS et DRASES : Annuaire statistiques 2007

Fonctionnalité des ASACO par cercle dans la région de Kayes en 2007 selon la nouvelle grille

Le fonctionnement des ASACO se mesure à leur dynamisme, lui-même apprécié à partir d'un certain nombre de critères dont le respect des procédures de gestion des caisses, la régularité dans le paiement du personnel et des trois réunions statutaires, la représentation de tous les villages au sein du conseil, etc.

Sur cette base tous les cercles disposent d'au moins 30% d'ASACO très dynamiques, sauf à Kayes (13%). Kéniéba 8% et Kayes (3%) ont des structures peu dynamiques (voire graphique ci-dessus).

Dans la région, l'indice du développement humain établi en 1999 par l'observatoire est de 0,340 contre 0,333 pour l'ensemble du sp. Celui-ci traduit l'extrême dénuement de la population de la région. L'incidence de la pauvreté est passée de 45,14% en 1994 à 67,85% en 2001, puis à 57,37% en 2005. La pauvreté touche indifféremment les femmes et les hommes (67,79 contre 68,74% en 2001) Cependant certaines couches sont plus exposées à la pauvreté que d'autres. Il en est ainsi des plus vulnérables comme :

✓ *les personnes handicapées*

Les services du développement social et de l'économie solidaire en ont recensées 7246 en 2007 dont 35% font l'objet d'un suivi. On les rencontre majoritairement à Diéma (1578) et à Niore (503). Leur situation géographique expliquerait cet état. 516 enfants handicapés ont été identifiés dont 101 scolarisés Elles militent et défendent leurs intérêts dans vingt cinq associations. Il n'existe dans la région aucune école spécialisée ne prend en charge la formation de ces handicapés.

✓ *Les enfants en situation très difficile*

Difficilement évaluable, les quelques 17396 identifiés en 2005 par le système d'information sociale étaient constitués d'enfants mendiants ou de talibés (44,62%), d'orphelins ou de parents indigents (35,61%), en rupture de ban avec la société et la loi (12,62%), etc. Ils vivent dans la précarité, connaissent d'énormes difficultés d'insertion, d'éducation et d'encadrement et sont, le plus souvent, exposés à la traite de toutes sortes.

✓ *Les femmes responsables de ménage*

Il ressort de la lecture de la monographie régionale établie par les autorités que les femmes démunies seules chargées de famille sont au nombre de 930, majoritairement localisées à Niore du Sahel (60,43%), puis à Diéma (13,01%) et à Kéniéba (12,58%). Le phénomène est quasi insignifiant à Yélimané.

✓ *Les personnes âgées*

Avec une part constante de 6% de la population totale depuis 1998, les personnes âgées étaient, en 2006, au nombre de 692952. Cette catégorie de la population qui a besoin de beaucoup d'attention et de soins est confrontée aux questions d'occupation et de prise en charge médicale quant on sait que les structures sanitaires de la région sont dépourvues de tout spécialiste dans le domaine de la gériatrie.

1.1.7.3. Jeunesse, Sport et culture

1.1.7.3.1. Jeunesse et Sport

Parce que constituant plus de la moitié de la population régionale, les jeunes, en raison du taux de fécondité élevé, de l'importance numérique et de la jeunesse des femmes en âge de procréer, pèseront lourdement encore pendant longtemps dans les budgets et les prises de décisions des autorités des services déconcentrés que celles des collectivités décentralisées en terme d'infrastructures scolaires, d'équipements sportifs et de loisirs.

Le tableau ci-dessous donne la situation des infrastructures sportives de la région

La Région de Kayes compte 33 installations sportives de diverses catégories dont une abrite des compétitions internationales. On note également l'existence de quatre terrains municipaux où l'on peut pratiquer d'autres sports que le football. Les 27 autres sont des aires de jeu aménagées dans les cercles et certains villages. La Région souffre d'une absence de politique sportive et culturelle soutenue et cohérente.

Par ailleurs douze maisons des jeunes (une par cercle) d'une capacité de 4058 places, quatre carrefours des jeunes dont trois à Kita et l'autre à Kayes totalisant 1350 places et trois campements localisés à Kayes, Kéniéba et Kita de 650 lits complètent les infrastructures de jeunesse de la Région. Leur inégale répartition, leur vétusté et leur délabrement hypothèquent leur exploitation optimale.

Tableau 113: Répartition par cercle des Infrastructures Sportives de la Région de Kayes

Cercles	Omnisports	Municipal	Terrains de Sports	Total
Diéma	-	-	3	3
Kayes	1	2	8	11
Kéniéba	-	-	3	3
Kita	-	2	6	8
Nioro du Sahel	1	-	1	2
Yélimané	-	-	2	2
Totaux	2	4	27	33

Source : ARK : Plan stratégique de développement de Kayes, 2008-2017, diagnostic et perspective, p184

Sur le plan sportif la région dispose d'un stade de compétition implanté dans la ville de Kayes de terrains municipaux clôturés ou non équipés dans la plupart des chefs-lieux de cercle de région. On note également l'existence d'aires de sport par endroit servant de terrains de football dans les villages.

La Région de Kayes abrite le Camp de Jeunesse de Tokoto créé par le Décret n°02- 427 /PRM du 9 septembre 2002. Outre la promotion, chez les jeunes, de la culture du patriotisme, du civisme, de la citoyenneté, de la paix et de la démocratie, ce camp leur assure une formation dans des domaines qui favorisent leur insertion socio-économique.

Par ailleurs la Semaine de l'Amitié et de la Fraternité (SAFRA) offre aux jeunes de la région depuis 19880, une fois par an, à Kayes (Mali), Labé (Guinée), Bassé (Gambie), Sélibaby (Mauritanie), Tambacounda (Sénégal) et Gabou (Guinée Bissau) de rivaliser aux plans culturel, artistique et sportif.

La jeunesse pour son développement reste tributaire de la définition d'une politique nationale dont la traduction régionale n'existe pas. Les services régionaux et locaux exécutent des décisions nationales.

Les activités de jeunesse s'exécutent sous la direction d'inspections nommées à cet effet à travers 33 selections sportives, 12 maisons de jeunes, 4 carrefours de jeunes, 3 campements. Plusieurs de ces structures sont vétustes et délabrées.

1.1.7.3.2. Culture

La région de Kayes dispose d'une riche culture que ne traduit pas assez le nombre des infrastructures dédiées à sa diffusion (trois centres culturels, quelques foyers de jeunes, quelques aires de spectacles, etc.)

La région abrite de nombreux festifs qui témoignent de cette riche culture. Au nombre de ceux-ci on peut citer :

Festival du Rail ;

Festival Somonoya Danbé ;

Festival de Gouina ;

Festival International de Kaes, Médine Tambacounda ;

Festival de l'Eau ;

Festival de Kasso Nyoko ;

Festival Sangagané de Lakamané ;

Festival Danssa de Bafoulabè Festival Tama Ton du Birgo ;

Journées culturelles de Nioro du Sahel.

Sur le plan culturel ce sont plusieurs associations d'envergure nationale comme MADIKDAMAMUSUNDO et d'autres associations culturelles, à travers les festives et rencontres périodiques, qui essaient de valoriser les valeurs culturelles, Kasonké, soninké, Peulh, Maures en particulier.

1.1.7.4. Urbanisme et Habitat

La région avec un taux d'urbanisation de en 1998 lequel est devenu en 2008, a une population totale selon le Plan Stratégique de Développement Régional de Kayes 1 780 794 dont 467 464 résident en milieu urbain et 1 313 330 en milieu rural.

Les principaux centres urbains sont dégagés plus hauts et dont les populations varient de 5000 hbts à plus de 10 000 hbts. Cependant seuls quelques chefs-lieux de cercles comme Nioro, Kita, Diéma en plus de la capitale régionale Kayes disposent de Schéma Directeur d'Urbanisme.

L'habitat est de type traditionnel avec utilisation de matériaux locaux en l'occurrence le banco, les pailles, cependant de plus en plus l'on assiste à l'émergence de constructions de type moderne employant le ciment, les tôles et une réorganisation de l'espace concessionnel.

Tableau 114 Les Plan d'urbanisme réalisés dans la région

N°	Localité	Année d'approbation	Décret d'approbation	Auteur
1	Kayes	1996	N°96-337/P-RM du 28 Novembre	DNUC
2	Kita	2000	N°00-147/P-RM du 30 Mars 2000	DNUC
3	Kéniéba	2000	N°00-153/P-RM du 15 Sept 2000	CAU-HK
4	Nioro	2000	N°00-454/P-RM du 25 Sept 2000	URBATEC
5	Yélimané	2003	N°064/P-RM du 11 Février 2003	URBATEC
6	Bafoulabé/Mahina	2003	N°065/P-RM du 11 Février 2003	CAU-HK
7	Diéma	2004	N°04-560/P-RM du 01 Déc 2004	CAU.MD.C
8	Kayes	2006	N°06-460/P-RM du 02 Nov 2006	BEU. Seydou. Traoré
9	Kita (1ere révision)	2007	N°07-094/P-RM du 16 Mars 2007	CAU-HK

Source : Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT)

De 1996 à 2007, Sept localités de la région de Kayes ont bénéficié d'un Schéma Directeur d'Urbanisme comme l'indique le tableau ci-dessus, il s'agit de Kayes en 1996, en 2000 il y a eu Kita, Kéniéba et Nioro, en 2003, les localités de Yélimané et de Bafoulabé/Mahina ont bénéficié de leurs Schémas Directeurs d'Urbanisme, Diéma a élaboré le sien en 2004, en 2006 et 2007 Kayes s'est vue dotée d'un autre Schéma et Kita également.

Il reste à savoir si les localités qui ont bénéficié de Schémas les ont mis en œuvre. Ont-ils fait l'objet d'évaluations. Ces schémas ont-ils faits l'objet d'évaluation ? sur leur base des PUS (Plans d'Urbanisme Sectoriel) ont t-ils été élaborés, mis en œuvre et évalués? Quels en sont les résultats ?

1.1.7.5. Intégration Intra et Inter- Régionale

Au terme de ce bilan-diagnostic, la région de Kayes apparaît sous-intégrée aux plans intra-régional, interrégional et sous-régional.

Au niveau intra-régional, le chef lieu de région, kayes est ouvert sur les trois autres cercles du sagel yelimané niro diema, par contre les liaisons restent difficiles, à court terme, les liaisons avec bafoulabé et kita seront assuré de manière permanente par une voie butumée et des infrastructures importantes.

Au niveau d'ensemble du pays l'ouverture de la région par la zone sahelienne assure de liaison permanente avec les régions de koulikoro district de Bamako region de sikasso, à ces infrastructures routieres s'ajoute l'importance du réseau de téléphone fixe et mobile surtout la région de kayes occupant la deuxième place.

Au plan sous régional, la region souvre de part le nord sur le senegal et la mauritanie facilitant ainsi l'ouverture de tout l'ouest et du centre de sikasso sur la mauritanie et le senegal de même que la guinée. A court terme la réalisation des voies de communication par le sud (la route bamako kita saraya) ouvrira encore d'avantage sur le sud est du senegal et tout le reste de la guinée avec des perspectives du developpement pour les secteurs centrés sur le fer du mali en rapport avec l'exploitation du fer en cour au senegal toute chose qui peut s'incrre dans le deveppement économique transfronstaliér encouragé par la CEDEAO, L'UEMOA et l'appui de L'OCDE avec l'union européenne, là aussi le developpement du reseau telephonique et des NTIC renforce ce processus d'integration regionale.

1.1.7.6- Harmonisation du SRAT avec l'Esquisse du SNAT (ESAT), AP-SRAD et le SADC de Kayes.

Avant de ce prononcé sur l'harmonisation en cour d'elaboration du SRAT avec l'Esquisse du SNAT (ESAT), AP-SRAD et le SADC de Kayes, il y a lieu de rappeler d'une part que l'ESAT élaboré au milieu des années 1990, les regions du nord ont leur APD SRAD, d'autres part ces shémas ont été élaboré dans un contexte décentralisé.

L'actuel SRAD tiend compte des études et la prospective nationale de 2025

La présente étude a largement tenu compte de l'esquisse du Schéma National d'Aménagement du territoire (ESAT) dans ses grandes lignes et surtout de l'Avant Projet du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement (AP-SRAD) de Kayes et du Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) du Cercle de Kayes.

Les grandes conclusions de l'AP- SRAD ont permis d'orienter l'étude du présent SRAT au moment de la collecte des données et de l'analyse.

Le SRAT ainsi élaboré, complète les données de l'AP- SRAD et confirme les grandes orientations et les stratégies définies dans les domaines de :

- L'auto - suffisance alimentaire;

- La conservation des écosystèmes et de la diversité biologique ;
- Le désenclavement intérieur et extérieur ;
- La réduction des disparités et des inégalités régionales;
- La maîtrise de l'eau;
- L'amélioration de la couverture sanitaire;
- L'amélioration du taux de scolarisation;
- L'élévation du taux d'alphabétisation;
- L'insertion socio - économique par le sport, les arts et la culture;
- L'intégration intra régionale et inter régionale;
- Le renforcement du réseau urbain régional.

1.2- Problématique d'aménagement et de développement

1.2.1- Analyse des disparités de la région

L'analyse des constats dans la région laisse apparaître des disparités. Ces disparités sont surtout d'ordre physique et socio-économique.

✓ Disparités physiques

Elles se résument à :

- la situation géographique Ouest de la région par rapport à l'ensemble du pays lui conférant une position excentrée;
- le faible développement du réseau de communication tant interne qu'externe entraînant un enclavement du territoire régional (région encadrée d'une part entre la région de Koulikoro à l'Est, la République Islamique de Mauritanie au Nord, le Sénégal à l'ouest et au Sud et la République de Guinée au Sud) ;
- l'existence de grandes plaines dans les cercles de Kayes, Diéma, Bafoulabé et Nioro contre les plateaux dans les cercles de Yélimane, une partie de Kita (Sud) et Kéniéba ;
- l'existence des unités morpho-structurales confère des obstacles au ruissellement et par endroit, les pentes constituent des handicaps aux projets d'aménagement routier ;
- la courte durée de la saison des pluies à Nioro et à Yélimané par rapport aux cercles de Kéniéba et de Kita ;
- des principales utilisations des sols dans la région, l'on constate deux vocations essentielles :
 - les vallées des fleuves et lac des cercles de Kita, Kéniéba et une partie de Bafoulabé ont une vocation de terres agricoles et servent de pâturages en saison sèche ;
 - la zone nord est vouée à la pratique de l'élevage qui bénéficie de pâturages naturels abondants et de la présence de points d'eau (mares, puits et forages) fortement marquée. Cette zone, malgré l'insuffisance pluviométrique est le domaine d'élevage par excellence. Cependant, on y pratique aussi des cultures de mil et de sorgho.

• Disparités socio-économiques:

- la hiérarchie des cercles en termes de population indique une concentration dans le cercle de Kayes avec 23,85% en 2008, suivie du cercle de Kita (22,09%). Hormis ces cercles, la répartition de la population est presque équilibrée entre les cercles de Nioro (12,05%), Bafoulabé (12,27%), Kéniéba (10,54%) et Diéma (10,32%). Yélimané reste quelque peu en retrait (8,83%) ;

- l'examen d'une carte de la répartition spatiale de la population indique trois grands axes de peuplement :

- le 1^{er}, concerne Kayes Yélimane et Nioro, qui abrite 40% de la population sur 15% du territoire,
- le second, a trait à l'axe Bafoulabé- Sefeto-Diéma où 17% de la population occupent 11% du territoire,
- le 3eme, est relatif à l'axe Kéniéba-Manantali-Kita., où 24% de la population vivent sur 12% du territoire régional,

- L'activité économique, essentiellement dominée par l'agriculture, est nuancée par une forte proportion pastorale au Nord et industrielle au Sud (mines extractives de Sadiola, Yatéla, Loulo, Tabakoto- Fougala et Segala) ;

- L'activité industrielle, bien que non fonctionnelle se concentre dans les cercles de Kita, Kayes et Bafoulabé (agro- industrie) et inexistante au nord de la région, sauf quelques boulangeries ;

- La carte scolaire indique que les cercles de Kayes et Kita abritent plus de la moitié des écoles publiques (55, 87%) et près des ¾ des écoles communautaires (73,47%). Les Médersas sont essentiellement localisées à Kayes et Yélimané (75%). Les écoles professionnelles répondent à la même répartition, avec comme spécificités la prédominance des privés (6 sur 7) ;

- La carte sanitaire se compose d'un personnel de 887 agents (toutes catégories confondues) et de 174 établissements dont 143 CSCOM, 8 Cabinets de consultation, 4 de soins 2 cliniques médicales et chirurgicales et un laboratoire d'analyse médicale, 2 3 pharmacies privées et 24 dépôts. La ville de Kayes concentre l'essentiel du personnel de même que les infrastructures (dont ----- Etat et ----- privées) ;

- La physionomie des infrastructures de transport et de communication indique le dynamisme relatif :

- avec les routes Kati-Kita et Kati-Kayes en passant par Diéma, Sandaré et les routes Diéma Nioro, Kayes Yélimané et Kayes –Diboli (frontière du Sénégal) au détriment du chemin de fer,
- et les aéroports internes Kayes, mais singulièrement Yélimané et Nioro assurant la liaison avec Bamako se voient aussi fortement concurrencés par la route,
- le chemin de fer avec Transrail assure le transport des marchandises et des personnes entre Bamako et Dakar via Kita, Bafoulabé et Kayes et ne dessert pas les autres cercles de la région ; il subit également la concurrence de la route et du transport aérien quant à son trafic passager

Aux vues de ces disparités, la région de Kayes se subdivise en trois zones : une zone d'extraction de l'or, une zone agricole (cultures sèches prédominantes dans le Sahel et des cultures irriguées en aval de Manantali, les cercles de Yélimané et de Kayes) et une zone d'élevage dans les cercles de Diéma, Nioro, Yélimané et Kayes. Les deux dernières se confondent, du fait de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage.

Force est de constater que la définition de la problématique d'aménagement et de développement pour les moyens et longs termes devra tenir compte de l'analyse des potentialités, atouts et contraintes réels qui existent.

1.2.2- Potentialités, atouts et contraintes de la région

Les informations collectées font état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables, mais également de nombreuses contraintes majeures au plein épanouissement économique, social et culturel de la population.

1.2.2.1- Potentialités et atouts

Le cadre physique de la région de Kayes offre des atouts, qui sont :

- ▶ La position frontalière avec trois pays : le Sénégal, la Mauritanie et la Guinée, trois pays ayant tous accès à la mer ;
- ▶ la présence d'un important réseau hydrographique composé essentiellement du fleuve sénégal et ses affluents, du lac Magui et de nombreuses mares et rivières offrant à la région un fort potentiel irrigable et énergétique ; et aussi une source d'abreuvement importante pour le cheptel.
- ▶ la diversité agro-climatique offre la possibilité à une instance régionale de mener une politique de complémentarité entre les différentes zones de la région dans une dynamique de développement territorial durable ;
- ▶ la présence d'importantes réserves de flore et faune : les 19 forêts classées que présente la région même si des efforts importants restent à faire en matière de protection ;
- ▶ la présence de nombreux gisements de minéraux précieux.

Les potentialités en aménagements hydro agricoles sont portées dans le tableau ci-après

Tableau 115 : Potentialités en aménagements hydro-agricoles en hectare

Cercles	Plaines	Mares	Bas fonds	Total
Bafoulabé	1 516	55	618	2 189
Diéma	3 547	188	156	3 891
Yélimané	14 684	39	3 902	18 625
Kayes	6 705	2 411	4 638	13 754
Kita	11 075	206	3 294	14 575
Kéniéba	2 344	600	85	3 029
Nioro	3 128	102	60	3 290
Total	42 999	3 000	12 753	59 352

Source : DRGR, Kayes 2007

➤ **Dans le domaine de la Recherche :**

Par rapport au programme Arachide :

Les variétés d'arachide en vulgarisation dans les zones du Centre et du Nord sont : JL 24, CN 94-C, TS 32-1, 55-437, FLEUR 11, IVGV S(E)-34, TX 903656, 47-10.

- Les variétés d'arachide en vulgarisation dans les zones du Centre et du Sud sont : (GH 119-20), (73-28), (ICG 7878), IGC(DRS)10
- Les variétés d'arachide en pré-vulgarisation sont l'ICG 7878 dans les zones du Centre et du Nord et l'ICG (FDRS) 4 dans les zones du Centre et du Nord.
- En plus des variétés, des connaissances sont disponibles sur :
 - L'efficacité agronomique du biosuper ;
 - les techniques de récolte et de séchage de l'arachide ;
 - l'effet de la chaux, de la fumure organique et des résidus de récolte dans la gestion de l'aflatoxine ;
 - la mise au point de grenier amélioré de conservation.

Par rapport au programme Petits Ruminants :

Par rapport à l'équipe Systèmes de Production, Gestion des Ressources Naturelles et Economie de Filières :

- Identification de trois systèmes de production : le système sylvo-pastoral, le système agro-pastoral et le système agricole.
- Connaissances disponibles sur la typologie et le fonctionnement des unités de production agricole (UPA).
- Elaboration d'outils conseil de gestion adaptés aux différents types d'unité de production agricole.
- Connaissances disponibles sur les contraintes liées aux systèmes de culture du calebassier.
- Disponibilité de résultats économiques sur les systèmes cultureux maraîchers du cercle de Kayes.
- Connaissances disponibles sur les possibilités de protection et de restauration des berges.

► La surface agricole utile de la région est estimée à 3 080.140 ha avec un taux de mise en valeur de seulement 16%. Il est à rappeler que les plus grandes superficies aménageables se rencontrent dans les cercles de Yélimané, Kita et Kayes. Ils sont respectivement de 18 625 ha, 14 575 ha et 13 754 ha.

► En matière de production agricole, quelques atouts existent comme la disponibilité en terres cultivables, la présence de partenaires techniques et financiers dans le domaine de l'agriculture, la présence de cours d'eau permanents et de mares et bas-fonds aménageables et l'existence de nombreuses associations et coopératives de producteurs et leur grande expérience.

► Les atouts en matière d'élevage sont, entre autres, l'importance du cheptel et des ressources pastorales. Il peut être un levier pour le développement économique de la région et la situation frontalière permet l'exportation sur des pays voisins et de la sous région (le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie et la Guinée

► .Dans le domaine de la pêche, la présence de nombreux fleuves et rivières (Bafing, Bakoye, Sénégal, Baoulé et falémé) est un facteur important de développement de la pêche, sans oublier la retenue d'eau du barrage de Manantali, où plus de 3 000 tonnes de poissons frais par an peuvent être pêchés.

► La récolte des produits de cueillette est diversifiée. Seule la gomme arabique en très grande quantité fait l'objet d'un suivi plus ou moins rigoureux. La récente décision de l'Union Européenne de commercialiser le pain de singe offre de nouvelles perspectives à cette activité de cueillette. Par rapport aux Ressources Forestières ; Connaissances disponibles sur les techniques de saignée du gommier (Acacia senegal) : l'âge des arbres, la période de saignée, l'intensité de gommage.

► La chasse reste rudimentaire malgré l'existence de potentiel dans la région. Plusieurs espèces de gibiers protégés y existent encore.

► Sur le plan touristique, la région dispose d'un potentiel touristique important qui reste sous valorisé.

► La région dispose d'un atout démographique par la jeunesse de sa population (59% de la population ont moins de 20 ans) ; 34,57% de la population ont entre 20 et 59 ans, une population active importante qui constitue une base solide pour le développement de la région. La migration constitue en soit un atout majeur qu'il convient de mieux valoriser.

► La diversité ethnique et le brassage de ces différentes ethnies sont un atout majeur de dynamique sociale et culturelle. Chaque groupe ethnique ayant des pratiques culturelles, Kayes dispose d'une gamme assez variée d'atouts socioculturels. Nous avons une région qui présente des pratiques

socio-culturelles soninké, bambara, kassonké, peul et maure avec une dominance des malinkés, soninkés et kassonkés.

- ▶ Les importantes sommes d'argent envoyées par les migrants au niveau de la région contribuent à la floraison du commerce (une forte partie est destinée à la consommation). Ces montants avec une meilleure destination et un meilleur appui pourraient aider à développer des investissements productifs au niveau de la région.
- ▶ Les mines d'or présentes dans la région : Sadiola, Yatéla, Loulo et Tabacoto sont des sources de revenu par la création d'emploi et la consommation des biens et services. Il revient à la région de mieux accompagner les opérateurs économiques à engranger plus de retombées de ces activités minières.
- ▶ La multiplication des institutions financières : micro crédits, banques classiques aidera sans doute à épauler les politiques d'accompagnement de l'investissement dans la région, l'existence de l'antenne de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) et les autres institutions des micros crédits et le transfert progressif des ressources financières aux collectivités dans le cadre de la mise en oeuvre de la décentralisation.
- ▶ Sur le plan institutionnel, la décentralisation et la déconcentration sont des atouts institutionnels majeurs pour la région, avec :
 - Présence d'une administration résolument orientée vers le développement,
 - Déconcentration des structures techniques (même si celles- là ne sont pas toutes représentées dans la région),
 - Présence d'Organisations Non Gouvernementales nationales et étrangères,
 - Bonne gouvernance avec la démocratisation des institutions et l'émergence d'une société civile et la liberté de presse,
 - Instauration de débats et interpellations des autorités au sein de l'espace d'interpellation démocratique,
 - Consultation des populations sur les actions de développement.
 - Disponibilité et parfois présence dans la région de certains PTF.
- ▶ Sur le plan des Infrastructures et Equipement, le barrage de Manantali offre de nombreuses possibilités à la région et dans de nombreux domaines.
- ▶ Les infrastructures routières sont un vecteur puissant de désenclavement et de base de développement
- ▶ La présence des opérateurs privés (Malitel et Orange-Mali) sur le secteur a eu un effet d'entraînement augmentant du coup le nombre d'abonnés et la couverture de l'ensemble des cercles de la région de Kayes par le réseau SOTELMA avec des nouveaux produits propres pour certaines localités.

1.2.2.2- Les principales contraintes au développement de la région

Bien que très nombreuses, nous retenons essentiellement :

- ▶ le relief accidenté (cercles de Kéniéba, Kita et Bafoulabé) qui limite les surfaces cultivables et rend difficile le désenclavement ;
- ▶ la faible pluviométrie dans la partie sahélienne et son irrégularité dans la région sont des limites pour un réel développement des productions agricoles.

- ▶ Le régime climatique défavorable, sécheresses fréquentes et prolongées;
- ▶ La dégradation de la couverture végétale ligneuse et herbacée (brûlis, déboisement accéléré, feux de brousse, défrichement anarchique, coupe abusive, mutilation, etc.).
- ▶ La désertification.
- ▶ La qualité médiocre agronomique des sols de la majeure partie du Kaarta.

Dans le domaine de la démographie

- ▶ La forte mortalité infantile ;
- ▶ La faible espérance de vie à la naissance ;
- ▶ Le fort Exode de la population, surtout jeune ;
- ▶ Le fort taux de migration.
- ▶ Faible couverture sanitaire.

Dans le domaine de la Recherche :

Les contraintes majeures pour le développement rural

Contraintes écologiques et environnementales

La dégradation de l'environnement (déboisement, exploitation minière) se traduisant l'érosion des sols, l'effondrement des berges des cours d'eau, le dessèchement des points d'eau, l'abaissement de la nappe phréatique et la diminution de la productivité des pâturages.

Contraintes liées aux systèmes de production

La précarité des productions agricoles, animales, pastorales et sylvicoles du fait des aléas climatiques et à cause du faible niveau d'intégration entre l'agriculture, l'élevage et les productions forestières.

Contraintes socio-économiques

L'insécurité alimentaire et le faible niveau des revenus des paysans se traduisant par l'exode et l'émigration des jeunes.

Sur le plan de l'Agriculture

- ▶ Faible équipement des exploitants ;
- ▶ Encadrement insuffisant et vieillissant ;
- ▶ Faible utilisation des intrants agricoles ;
- ▶ Faible productivité.
- ▶ Non valorisation des produits de la cueillette

Dans le domaine de l'élevage, nous citerons :

- ▶ Le cout élevé de l'aliment bétail ;
- ▶ la sous exploitation du cheptel (bétail sur pied, non valorisation des sous produits d'abattage, l'absence d'unité de transformation de lait, l'absence d'abattoir performant, l'insuffisance organisationnelle des producteurs et la faible qualification des bouchers),
- ▶ le faible potentiel génétique de nos races,
- ▶ l'insuffisance d'infrastructures de commercialisation et de traitement : marché à bétail, parcs de vaccination,
- ▶ insuffisance et vieillissement du personnel d'encadrement

Dans le domaine de la pêche

Malgré ces atouts, le développement de la pêche se heurte à de nombreuses contraintes au niveau de la région. Il s'agit de la faiblesse d'équipement et d'infrastructures de pêche, du non tenu des statistiques régionales et de la faiblesse d'encadrement technique des producteurs.

En matière d'emploi, existent de nombreuses contraintes : absence de statistique sur le taux de chômage au niveau régional, insuffisance de personnel qualifié au niveau des structures qui s'occupent des questions d'emplois au niveau de la région, peu de communication et de concertation entre les différents intervenants dans le secteur,

Le taux de couverture des besoins énergétiques de la région est de 12% pour la population urbaine et à peine 2% pour la population rurale.

En matière d'industrie, l'on retient des difficultés d'accès au crédit pour les opérateurs économiques, l'absence de structure régionale de promotion des investissements, l'insuffisance de production d'énergie et le coût élevé des facteurs de production.

En matière de santé, d'éducation et de culture, nous retenons :

- ▶ l'insuffisance de la scolarisation en général et celle des filles en particulier;
- ▶ la Malnutrition/ sous nutrition chronique des populations en particulier les enfants;
- ▶ Le faible degré de participation collective aux actions de développement, notamment dans les centres urbains;
- ▶ L'insuffisance des structures sanitaires et la faible fonctionnalité des aires de santé de la région;
- ▶ L'insuffisance d'infrastructures sportives et culturelles ;
- ▶ Le faible développement du tourisme ;
- ▶ Inadéquation formation emploi.

Sur le plan financier

- ▶ Faible niveau d'épargne, dû à la pauvreté criarde des populations;
- ▶ Thésaurisation (bijoux, dépenses de prestiges) ;
- ▶ Difficultés d'accès au crédit bancaire;
- ▶ Difficultés de mobilisation des ressources financières, des impôts et taxes.

Sur le plan institutionnel

- ▶ L'atomisation de l'espace consécutive à la communalisation.
- ▶ Les transferts de compétences aux collectivités locales non effectifs;
- ▶ Insuffisance de moyens de travail;
- ▶ l'insuffisance d'organisation du monde rural
- ▶ Imparfaites couvertures télévisuelle et radiophonique de la région ;
- ▶ Sous équipements général des structures déconcentrées de l'Etat ;
- ▶ Déconcentration inachevée des services techniques.

**DEUXIEME PARTIE : GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE KAYES**

II. GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE KAYES

Les orientations d'aménagement du territoire s'inscrivent dans une démarche globale, cohérente et harmonisée, élaborée par la DNAT qui elle-même s'appuie sur l'ENP Mali 2025 dans ses orientations et pour son opérationnalisation dans les axes définis dans le CSCR 2007-2011.

L'Etude Nationale Prospective Mali 2025 (ENP Mali 2025) adoptée par le Gouvernement en 2000 et dont l'objectif est la mobilisation de tous les acteurs en vue de la réalisation des objectifs de développement révèle qu'à l'horizon 2025, « les Maliens aspirent à un développement du pays qui aura comme base le secteur primaire, le développement des industries agroalimentaires, textiles et minières, la décentralisation de la gestion publique, le désenclavement intérieur et extérieur du pays et un développement équilibré du territoire ».

Aussi elle a défini un certain nombre d'objectifs et d'orientations stratégiques qui sont entre autres :

2.1. Objectif stratégique 1 : Consolidation de l'unité et la Cohésion nationales en se fondant sur la sagesse conférée à la société malienne par sa diversité culturelle

Il s'agit de maintenir et de consolider la cohésion et l'unité culturelle à travers les orientations stratégiques suivantes :

- Maintenir l'intégrité nationale et assurer la sécurité
- Assurer l'équilibre dans le développement des régions (aménagement du territoire et mise en valeur des zones déshéritées)
- Assurer la justice sociale, l'équité et la solidarité nationale
- Assurer l'efficacité et la crédibilité des administrations
- Favoriser les échanges culturels inter communautaires.

2.2. Objectif stratégique 2 : une Organisation Politique et Industrielle garante du Développement et de la Paix Sociale

Cet objectif vise à :

- disposer d'un système démocratique consensuel et adapté aux réalités Maliennes ;
- prendre les mesures indispensables pour faire de la décentralisation une vraie stratégie de développement. et qui viseront à :
 - Promouvoir la participation des populations au processus
 - Assurer les conditions de libre choix des responsables locaux par les populations
 - Accroître les capacités en matière de la gestion de développement régional et local
 - Apporter les appuis nécessaires au développement régional et local.

2.3. Objectif stratégique 3 : une Economie Forte, Diversifiée et Ouverte

Les sous objectifs visent à :

- disposer d'un modèle de croissance réducteur de la pauvreté. Pour ce faire, il s'agira de :
 - Planifier et gérer de façon participative le développement,
 - Assurer un taux de croissance élevé,
 - Développer les activités à haute intensité de main d'œuvre,
 - Rémunérer de façon conséquente les facteurs de production,
 - Renforcer le rôle de l'Etat pour mieux accompagner le secteur privé,
- avoir une croissance durable à la base élargie et au contenu diversifié, dont les orientations stratégiques sont :
 - Développer, transformer et valoriser la production agricole,
 - Assurer la diversification de l'activité industrielle par le phénomène des incitations,
 - Développer l'exploitation minière et orienter les richesses vers les activités de développement économique, social et culturel,
 - Promouvoir le développement de l'utilisation des nouvelles technologies
 - Développer et moderniser les infrastructures de base et organiser au mieux les activités de commerce et de services,
 - Assurer la sécurité énergétique par la diversification des sources, l'interconnexion des réseaux de distribution et le renforcement des activités de l'IEC,
- Avoir une économie compétitive dans un espace intégré avec des orientations stratégiques qui s'énoncent comme suit :
 - Assurer la productivité globale des facteurs et exploiter au mieux les avantages compétitifs
 - Explorer les marchés porteurs et disposer de la souplesse nécessaire pour se positionner efficacement sur de nouveaux créneaux
 - Profiter de l'intégration pour faire de la région non seulement un véritable marché, mais un espace d'apprentissage géopolitique, économique, social et culturel
 - Développer les capacités d'appropriation de technologies et de savoir faire nouveaux
 - Faire des nouvelles technologies de l'information et de la communication, un levier de productivité organisationnelle
- avoir un système performant de financement de l'économie s'appuyant sur des orientations stratégiques qui sont :
 - Mobiliser efficacement l'épargne intérieure par :
 - Le développement de la micro finance
 - La création de nouvelles banques spécialisées
 - Le développement du marché des capitaux
 - Mobiliser efficacement le financement extérieur notamment par :
 - Une meilleure coordination des aides publiques
 - Un assainissement de l'environnement institutionnel et juridique
 - La détection et la promotion des opportunités d'intervention auprès des investisseurs étrangers

2.4. Objectif stratégique 4 : un cadre environnemental amélioré dont les sous-objectifs sont déclinés ci-après :

- préserver le fragile équilibre des écosystèmes ruraux avec les orientations stratégiques visant à assurer une gestion rationnelle et concertée des ressources naturelles et à soutenir les actions mises en œuvre par les partenaires (organisations communautaires, ONG, partenaires au développement) en définissant un cadre de coopération focalisé sur la participation des populations
- améliorer la qualité de vie dans les villes et les campagnes en vue de concevoir et de mettre en œuvre des schémas d'aménagement qui tiennent compte des spécificités locales, de renforcer la sensibilisation et la formation des populations et des différents acteurs économiques dans le

domaine de la production et de la protection de leur environnement, de mettre en œuvre des politiques de lutte contre la pollution et les nuisances liées au développement industriel.

- Egalement de renforcer la capacité de gestion des communes urbaines et rurales en matière d'hygiène et d'assainissement
- lutter contre la désertification et les autres effets climatiques néfastes transnationaux afin d'appuyer toutes les actions en cours visant à réduire les effets négatifs éco-climatiques et de ratifier et mettre en œuvre les différentes conventions et aux accords bilatéraux, multilatéraux et régionaux dans la mesure où ceux-ci ne dérogent pas au cadre législatif environnemental du Mali (Agenda 21, Sahel 21, PNAE/CID, Convention de Bamako sur les déchets dangereux...)
- conserver et protéger le patrimoine biogénétique en vue de renforcer les capacités des ressources humaines en matière de sensibilisation/formation et de recherche sur les aires protégées (forêts classées, parcs nationaux, arboretum, stations de recherche...) et mettre œuvre des mesures réglementaires et législatives de protection de la biodiversité.

2.5. Objectif stratégique 5 : une meilleure qualité des ressources humaines dans une société juste et solidaire pour :

- accroître la qualité du système éducatif et assurer la scolarisation pour tous afin de développer l'éducation de base (un village une école), développer et renforcer l'alphabétisation des adultes afin de faciliter le transfert des technologies aux fins de développement, développer les formations professionnelles et techniques spécialisées, et mettre en place une bonne politique de formation, de recyclage et de motivation des enseignants.
- assurer la santé pour tous en vue de développer, équiper et doter en personnel qualifié les centres de santé de proximité, favoriser la formation du personnel de santé, améliorer le système de prévention, d'hygiène et d'assainissement et d'éducation nutritionnelle, faciliter l'accès aux soins et aux médicaments, développer le système de prévoyance sociale, renforcer les actions en direction de la médecine traditionnelle et acquérir les hautes technologies médicales.
- promouvoir et rechercher plus d'équité pour les femmes pour développer et diffuser les technologies nouvelles adaptées au milieu rural pour alléger les tâches domestiques et agricoles pour les femmes, renforcer la formation et favoriser l'accès aux crédits et moyens de production pour les femmes, intensifier les actions de sensibilisation des parents à la scolarisation massive des filles et assurer leur présence au niveau des instances de décision et de représentation
- renforcer les systèmes traditionnel et moderne de solidarité afin de mettre en place une politique de croissance économique génératrice d'emplois, renforcer les mécanismes de solidarité et d'entraide et de faciliter l'accès à un logement décent pour les populations à faible revenu.

De ces orientations stratégiques découlent les axes stratégiques sectoriels ci-après issus du CSCR :

1. La Sécurité alimentaire et le développement rural

Les stratégies pour la sécurité alimentaire consistent globalement en :

- La promotion des produits agricoles et d'origine animale,
- Le développement du secteur rural par la maîtrise de l'eau, la protection et la sauvegarde des ressources naturelles,
- La valorisation des ressources humaines (meilleur encadrement et responsabilisation des producteurs),
- L'accès aux facteurs de production y compris le foncier,

- La valorisation et la diversification des produits agricoles et animaux,
- La réduction de la vulnérabilité de toutes les communes (urbaines et rurales).

Les objectifs spécifiques de la sécurité alimentaire et du développement rural sont :

1.1 La sécurité alimentaire nécessite la garantie d’approvisionnement en denrées alimentaires de toutes les populations à partir de la production nationale ou des importations commerciales. Elle nécessite la promotion des filières de produits agricoles d’origine végétale, de l’élevage et des filières animales, de la filière de la pêche et de l’aquaculture et des filières sylvicoles ainsi que la promotion de la mécanisation agricole.

1.2 Le développement rural

Le secteur du développement rural qui regroupe l’agriculture, l’élevage, la pêche, l’agroforesterie a un certain nombre de défis à relever et qui se résument à:

- la disponibilité et la maîtrise de l’eau ;
- le financement des différents sous-secteurs du développement rural ;
- l’accessibilité aux facteurs de production (matériels agricoles, produits phytosanitaires, semences et intrants) ;
- la réduction du nombre de communes vulnérables ;
- la valorisation, la diversification et une meilleure commercialisation des productions rurales ;
- la protection des végétaux ;
- la protection et la sauvegarde de l’environnement (urbain et rural) ;
- l’encadrement technique et la responsabilisation des producteurs ruraux ;
- l’accès au foncier.

2. Le développement des PME- PMI

Le développement économique de la région de Kayes passe par celui des PME et PMI compétitifs tant à l’interne qu’à l’externe. Il requiert d’une part la transformation des produits locaux agricoles, forestiers, animaux et miniers et d’autre part la création de nouvelles entreprises de prestation de services qui maîtrisent les technologies d’accompagnement du développement (informatique, services d’audit ; de marketing de formation du personnel de haut niveau), pour assurer continuellement la compétitivité.

Le tissu économique à travers les PME et PMI sera développé par celui des grandes entreprises minières centrées d’une part sur l’extraction de l’or soit de manière très capitalistique (type SADIOLA), soit artisanal par un tissu d’orpaillage amélioré et d’autre part la branche des matériaux de construction relancée aujourd’hui par la nouvelle cimenterie de DIAMOU laquelle à son tour peut donner une impulsion à l’ensemble des industries des matériaux de construction (marbre, chaux. etc.).

3. La gestion de l’environnement et des ressources naturelles

En s’appuyant sur les directives de la politique nationale de protection de l’environnement et de ses instruments, la région à l’aide des plans de gestion des ressources naturelles et des conventions régionales et locales jettera les bases d’un développement durable fondé sur le renforcement des capacités, l’information et la sensibilisation des acteurs.

Ces directives nationales sont :

- préservation et le renforcement des acquis techniques et méthodologiques dans le domaine de la protection de l’environnement, la promotion d’une approche globale et multisectorielle des

questions de l'environnement et la promotion, la restauration et la récupération des zones et sites dégradés.

- l'application et le suivi rigoureux des textes législatifs en matière de gestion de l'environnement, le renforcement des capacités des institutions et des acteurs dans le domaine de la gestion de l'environnement et l'information et la sensibilisation.

4. La décentralisation et la déconcentration

L'approfondissement de la décentralisation et l'appropriation de la déconcentration impliquent de la part de la région la consolidation des acquis.

Cette rénovation de la décentralisation suppose la mobilisation effective de ressources humaines compétentes en quantité suffisante ; et moyens budgétaires conséquents afin d'assurer efficacement les responsabilités que sont :

- 1) la définition et la maîtrise des nouvelles stratégies sectorielles d'aménagement du territoire et l'atteinte des OMD.
- 2) La maîtrise d'ouvrage déléguée, singulièrement les fonctions de passation des marchés et la maîtrise de la gestion des dépenses publiques territoriales, notamment les domaines ci après :

- La fiscalité locale et l'accroissement des ressources des collectivités territoriales,
-la consolidation de leurs appuis financiers ainsi que le suivi/contrôle des transferts financiers.

-La maîtrise des relations de tutelle pour une gestion efficace de la déconcentration.

-L'association de la société civile avec ses capacités de négociation et d'intermédiation.

5. Le développement du secteur financier

Les efforts de restructuration et de renforcement du secteur bancaire et financier notamment à travers le PDSF (Programme de Développement du secteur Financier), ont mis l'accent sur les aspects ci après :

- (i) le développement de nouveaux produits financiers et notamment du crédit-bail,
- (ii) la mise en place d'un fonds d'investissement dédié aux financements pouvant prendre la forme d'une ligne de crédit ou de dotation budgétaire remboursable (ou non),
- (iii) la création de sociétés de capital risque et/ou de sociétés d'investissement en fonds propres,
- (iv) le développement de dispositifs de facilitation de l'accès des PME au crédit,
- (v) l'amélioration de la bancarisation et modernisation des instruments de paiements, -----(vi) Le développement de la micro-finance par: la mise en œuvre du plan d'action 2005-2008 toutes choses qui vont créer les conditions favorables pour le financement de toutes les activités économiques.

6. Le développement des infrastructures

-----6.1 les infrastructures de communication :

Le développement des infrastructures :

- Routières
- De télécommunication
- Aéroportuaires,

a désenclavé le région sur le reste du pays, et les pays voisins, (Sénégal, Mauritanie, Guinée), et Gambie.

Cependant les liaisons intra régionales d'un cercle à l'autre, notamment de ceux du nord à ceux du sud, connaissent de sérieuses difficultés, en particulier dans les centres riverains du chemin de fer et des voies fluviales.

La construction des nouvelles liaisons routières, KAYES- BAFOULABÉ ; KITA-, SARAYA au Sénégal, atténuera sensiblement les difficultés d'échanges intra régionaux signalés par ailleurs.

Les réseaux téléphoniques fixe et mobile des deux (2) opérateurs MALITEL et ORANGE, les 56 radios libres et l'ORTM, contribuent largement au désenclavement télé- communicationnel.

-----6.2 les infrastructures énergétiques.

Dans le cadre communautaire (OMVS), l'hydro électricité se développe avec la future mise en œuvre de la centrale de FELOU accompagnant celle existante de MANANTALI, en attendant les réalisations de GOUINA.

Le solaire progresse avec les SSD, mais des efforts importants restent à faire, pour réduire de manière significative la dépendance énergétique de l'ensemble de la région vis-à-vis du bois.

-----6.3 les infrastructures industrielles

Actuellement, seules existent les infrastructures industrielles minières aurifères, mais à durée de vie limitée.

Aussi la création de la nouvelle cimenterie de DIAMOU pourra impulser celle de l'industrie des matériaux de construction (marbre, chaux etc.).

Les industries agro alimentaires, jadis centrées sur les huileries (Kita) sont aujourd'hui arrêtées, seules quelques boulangeries confortent l'agro-alimentaire.

7 Le renforcement des capacités de la société civile

Les démembrements des organisations de la société civile (régional, communal et local) bénéficient des mêmes efforts. De renforcement entrepris au niveau national par les acteurs eux-mêmes.

Se faisant, la société civile joue son rôle à tous les niveaux de représentation dans les collectivités territoriales à travers les divers réseaux et cadres de concertation.

Avec des appuis du gouvernement, et de ceux des autres partenaires, la région entreprendra les actions suivantes :

- la formation des acteurs de la société civile afin de renforcer leurs compétences techniques ainsi que leurs capacités matérielles et de gestion;
- une plus grande organisation des institutions membres afin de renforcer leur représentativité ;
- des échanges d'informations et d'expériences entre organisations membres, les autres acteurs de développement ;
- la mise en place de cadres de concertation au niveau régional, local
- Le développement de réseautage au niveau sous-régional et international ;
- Le développement de systèmes efficaces d'information et de communication entre les niveaux local, régional et national.

8 Le renforcement des initiatives d'intégration régionale et sous régionale, l'appui constant à la réalisation de l'unité africaine.

La région de Kayes, depuis des décennies participe aux efforts d'intégration sous- régionale à partir des activités culturelles (SAFRA), touristiques (festivals), sanitaires et sécuritaires (organisation de patrouilles mixtes).

Dans le cadre du développement des infrastructures d'aménagement hydro- agricole et de production hydro- électrique, la région de Kayes abrite certaines installations de l'OMVS ;

Dans le cadre de l'intégration ouest africaine, la région de Kayes participe à deux axes d'intégration, d'une part, l'aménagement de tout le GUIDIMAKA malien et mauritanien au tour du KARAKORO et d'autre part, le développement de la vallée du fleuve SENEGAL jusqu'à TAMBACOUNDA et BAKEL. Ces efforts d'intégration du Mali et du Sénégal, sont encouragés par la CEDEAO avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne et de l'OCDE.

Cependant les efforts de sensibilisation, information et de formation doivent être entrepris et cela de façon permanente

-pour une appropriation des règles communautaires ouest Africaine
-pour lever les contraintes à une intégration efficace notamment dans les aspects ci après :

-L'information et la sensibilisation sur les idéaux de l'intégration africaine doivent être poursuivies,
- le plaidoyer pour la mise en œuvre effective de la libre circulation des personnes et des biens et du droit d'établissement doit être amplifié,
-la réalisation d'un marché commun sous régional et régional doit être poursuivie,
-l'engagement dans les domaines de l'harmonisation des législations et de la surveillance multilatérale doit être maintenu et la mise en œuvre des approches communes et solidaires dans les secteurs stratégiques tel que l'agriculture, les réalisations d'infrastructures routières, aériennes et de télécommunication, mais aussi de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est une nécessité.

-la préparation des opérateurs économiques nationaux à la concurrence qui résultera de l'intégration des marchés et la libéralisation des échanges commerciaux régionaux,

-pour lever les appréhensions relatives aux éventuelles moins values de recettes fiscales dues au désarmement tarifaire et au tarif extérieur commun (TEC),

-assurer le respect par certains Etats membres des décisions communautaires, notamment celles relatives à la libre circulation des personnes et des biens et le droit de résidence et d'établissement et les charges financières que nécessite le respect des engagements sur le paiement des cotisations et autres contributions financières aux organisations intergouvernementales.

-Favoriser la création d'un environnement propice au développement du secteur privé, le développement des filières or, riz, sucre, viande, cuirs et peaux, fruits et légumes, karité, gomme arabique et arachide, le renforcement des capacités de structures d'appui à la promotion commerciale.

9 La création et la promotion d'emplois durables

Le choix a été fait de s'inscrire dans une démarche stratégique d'un développement axé sur un tissu de PME/PMI couvrant l'ensemble des secteurs. Pour assurer une réelle durabilité des emplois ainsi créés, il faut une adéquation entre la formation et les exigences du marché.

Pour ce faire la région, comme elle l'a déjà entrepris avec les diverses coopérations (exemples françaises) mettra un accent particulier sur la formation professionnelle qualifiante et diplômante, tout en facilitant les autres aspects :

- L'apprentissage et les stages de qualification,
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et l'accès des jeunes promoteurs d'entreprises au crédit.

10 Le développement de l'accès aux services sociaux de base

10.1 L'éducation

Dans la perspective de la réalisation de l'objectif principal du PRODEC à savoir «que tous les enfants maliens achèvent une éducation de base de qualité et que le secteur éducatif fournisse au pays des ressources humaines nécessaires à son développement», la région et ces collectivités publiques locales

et communales inscrivent leurs actions dans les axes stratégiques du PISE II, notamment dans les axes :

- du développement d'une éducation de base de qualité ;
- du développement de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

A cet effet, les collectivités territoriales avec les appuis de l'ANICT, des associations communautaires, des ONG et des collectivités françaises sont engagées dans la construction et l'équipement des écoles avec une maîtrise de plus en plus affirmée de la maîtrise d'ouvrage.

10.2 La santé et le développement social

Les défis des collectivités territoriales, régions, cercles et communes, sont ceux du PRODESS réaffirmés dans le CSCRP, en particulier ceux qui consistent à améliorer en premier lieu:

- l'accès géographique aux soins de base
- la disponibilité des médicaments
- le renforcement des capacités du personnel soignant.

A cet effet, des efforts spécifiques sont développés, et cela d'abord par les associations communautaires, les ONG depuis quelques décennies, et les collectivités territoriales depuis le début des années 2000, avec les appuis des collectivités françaises engagées dans le Co-développement, de quelques agences internationales de coopération (ACDI, etc.).

Ces efforts ont porté sur la construction et l'équipement de CSCOM, la conduite des actions de lutte contre le VIH SIDA, de quelques maladies tropicales négligées, de protection maternelle et infantile, etc.

10.3 L'eau potable et l'assainissement

L'objectif stratégique des collectivités territoriales, régionales, locales et communales, est de réaliser le taux de couverture de 79,3%, avec les appuis approuvés des principaux acteurs, l'Etat (avec le PROSEPA, le PAGIRE, et les programmes come PACTEA, ou ceux de la coopération française et allemande), des ONG et des collectivités françaises en accompagnant les efforts communautaires, singulièrement ceux fournis avec l'aide des associations de migrants.

En matière d'assainissement, en rapport avec la stratégie nationale d'évacuation des déchets liquides, les collectivités territoriales s'engagent à travers des plans élaborés, ou en cours, avec l'appui des services techniques et les ONG, etc., de traiter efficacement la gestion de tous les déchets.

10.4 L'emploi et la formation professionnelle

La stratégie de développement économique par celle des PME/PMI, définie par ailleurs, intègre la volonté de création d'emplois durables dans un tissu d'entreprises de toutes tailles.

Elle est en adéquation avec la politique nationale de l'emploi et de formation professionnelle.

Cependant, face à l'ampleur des besoins, la démarche des collectivités demeure encore timide.

10.5 L'habitat

Depuis quelques décennies, ce sont les communautés, notamment celles des cercles du nord de la région, qui de façon autonome, et sous l'impulsion des migrants, qui ont développé et modernisé l'habitat dans le processus d'urbanisation.

Ces stratégies endogènes, en phase avec celle de l'Etat central, peuvent inspirer la future politique de l'habitat pour les 100 nouvelles villes à l'horizon 2031.

**TROISIEME PARTIE: SCHEMA DE STRUCTURE DE LA
REGION DE KAYES**

HYPOTHESE DE DEVELOPPEMENT – DIMENSION TEMPORELLE ET SCENARIO DE DEVELOPPEMENT

Après l'exposé des grandes orientations et des axes stratégiques d'opérationnalisation, il faut proposer des hypothèses et scénarios de développement ; et pour cela, il paraît indispensable de rappeler, les principaux résultats – atouts et contraintes que l'examen diagnostique a mis en évidence.

En effet, ces atouts et contraintes conjugués aux hypothèses et scénarii permettront la réalisation des axes sectoriels stratégiques.

Les résultats remarquables du diagnostic

A. les acteurs du développement

- les acteurs publics :

Au niveau régional et local, les services publics demeurent encore insuffisamment dotés en ressources humaines, matérielles, financières suffisantes, toute chose permettant à l'Etat d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs efforts de développement.

Au niveau régional, local et communal, la déconcentration des services publics est nettement insuffisante.

L'administration des collectivités (Région, Cercle, Commune) se caractérise par l'insuffisance notoire (en nombre et en qualité) de ressources humaines qualifiées.

Les autres acteurs :

- Les chambres consulaires : parce que très peu dotées en ressources humaines qualifiées, financières et matérielles n'arrivent pas à assumer la délégation de pouvoir concédé par l'Etat, notamment la maîtrise d'ouvrage.
- Les associations et organisations professionnelles agricoles forment un tissu associatif riche et varié constituant de ce fait un facteur favorable à la consolidation de la démocratie, à l'approfondissement d'un dialogue politique et social fécond, au développement d'un partenariat dynamique entre l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile et les producteurs.

Les associations de migrants, à travers leurs nombreuses associations et coopératives ont développé :

- Un système d'investissement en biens collectifs, socio-sanitaires et éducatifs, en équipement d'approvisionnement en eau potable et en équipements agropastoraux et d'irrigation (puits à grand diamètre, adduction d'eau sommaire, périmètres maraîchers) et en lieux de culte.
- De réelles capacités de négociation qui ont permis à plusieurs cercles de la région de nouer des relations de coopération et de jumelage ; toutes choses qui aboutiront à la tenue de la TABLES RONDE DE KAYES et l'institutionnalisation de la coopération décentralisée avec un secrétariat permanent. L'existence de ce dialogue politique entre la France et le Mali a donné une nouvelle dimension à la gestion des flux migratoire.
- Les apports financiers des migrants aujourd'hui s'inscrivent plus dans l'amélioration de l'habitat individuel et le développement du tissu économique dont la manifestation réside dans le développement des marchés permanents et périodiques qui s'échelonnent de Lakanguémou à Kersigané en passant par Yélimané, Djonkoulané, Fanga, Kagnaga, Tambagara, Gory, Yaguiné, etc....

Les partis politiques

Tous les partis d'envergure nationale sont représentés à Kayes. Ce sont leurs élus dans les conseils communaux (maires), conseils de cercle (présidents) et conseillers régionaux (Assemblée régionale) qui ont en charge l'ensemble du développement.

Les ONG et les Partenaires au Développement

Les ONG nationales et internationales couvrent tous les cercles et tous les domaines d'activités socio-économiques : de l'appui au système socio-sanitaire et éducatif aux activités économiques de production de biens et de services. Par ailleurs les plus grandes d'entre elles, notamment les ONG internationales qui, seules ou en association avec les ONG nationales avec l'appui des services techniques, apportent un appui conséquent à la région.

- Les Partenaires de la coopération décentralisée :

Outre le Ministère Français des affaires étrangères, les collectivités territoriales françaises (région de l'Île de France, du Nord Pas de Calais), les associations des collectivités françaises du type ESSON-Sahel, la communauté d'agglomération d'EVRY apportent des appuis diversifiés aux collectivités territoriales notamment à la Région, aux différents conseils de Cercle et à plusieurs communes.

Les collectivités de la région peuvent tirer un large profit des capacités de négociation et d'intermédiation de ces acteurs particuliers auprès d'institutions européennes et internationales et d'autres régions du Monde (Banque Mondiale – Système des Nations Unies - Union Européenne – Pays membres de l'OCDE, USA, CANADA, etc.).

Le relief et le climat

Le relief, en apparence accidenté, ne constitue pas un obstacle majeur pour les activités économiques (agro-sylvo-pastorales et autres). Il présente un avantage certain pour le développement de l'hydro-électricité.

Les deux types de climat dans la région (climat soudanien et sahélien) connaissent et enregistrent aujourd'hui une baisse de la pluviométrie et une élévation des températures.

Sur une période de 60 ans (1930- 1990), les observations ont montré que la station météo de Kayes a perdu 155,6 mm de pluies. Ce qui entrainera à terme la disparition des zones humides comme le TKLM. Toute cette situation influe négativement sur les activités agro-sylvo-pastorales et piscicoles dans les sept zones écologiques homogènes de la région (Zone du hodh Kaarta, Zone Guidimagha, Haut Kaarta occidental, Bassin de Falémé, Plateau Manding, Vallée Bakoye-Bafing, Domaine forestier du Baoulé) ; par ailleurs soumises à une forte érosion éolienne et hydrique, une acidification des sols et une pression anthropique d'envergure.

Les ressources en eau

Les eaux de surface sont abondantes notamment dans la partie sud et sud ouest, cependant le nord dispose de cours d'eau à écoulement saisonnier, peu valorisés par manque d'aménagements appropriés.

La région dispose également d'importantes réserves en eaux souterraines également peu exploitées, faute de moyens. Toutes ces ressources en eau sont menacées par le changement climatique.

Les ressources minières et développement industriel

La région recèle de ressources minières importantes diverses et variées. Seul l'or fait l'objet d'une exploitation artisanale et industrielle. Cette situation est imputable à l'absence d'une politique nationale et d'une stratégie endogène tant au plan national que régional et local de mise en valeur.

(Insuffisance de ressources humaines qualifiées, politique d'incitation des investisseurs nationaux, politiques de formation des artisans miniers, etc.)

Les ressources énergétiques

De l'exploitation des résultats des différents schémas d'approvisionnement en bois énergie des principales villes (Kayes, Kita, Bafoulabé, Diéma, Nioro, Yélimané) les besoins sont globalement satisfaits. Cependant des déficits qui vont s'accroître existent dans certains cercles, eu égard au changement climatique et à la forte demande en bois énergie et de service d'une population sans cesse croissante.

Les ressources fauniques

La région de Kayes recèle le potentiel faunique le plus important en république du Mali, de la quelle l'on tire peu d'avantages économiques (manque d'infrastructures éco-touristiques)

Les ressources humaines - Population

La population de la région de Kayes est très jeune (57 % de moins de 20 ans). Elle est inégalement répartie. La zone nord ouest est la plus peuplée (27 habitants au Km² à Yélimané) comparativement aux zones du sud (10 habitants au km²) qui dispose de l'essentiel du potentiel économique.

Les importants flux migratoires (internes et externes), mal maîtrisés, dirigés surtout vers les pays de la région ouest Africaine, de l'Afrique centrale et orientale, puis les pays de l'Europe occidentale, impriment un faible taux de masculinité aux cercles de Kayes, Nioro et Yélimané. Par ailleurs, les migrations marquent profondément la région par leurs impacts financiers et socio politiques d'une part, et les relations franco-maliennes d'autre part.

Economie – Agriculture – élevage – produits forestiers

Selon le RGA 2004-2005 la population agricole de la région de Kayes estimée à 1 273 221 individus, répartie entre 173 832 exploitations agricoles représente 14,3 % de la population agricole du Mali et est analphabète à 70 %.

L'agriculture, tributaire de la pluviométrie, est caractérisée par son faible rendement du fait d'un usage limité des intrants agricoles (semences améliorées, engrais minéraux, fumures organiques) et un sous-équipement notoire. Toutefois, elle reste diversifiée et dominée par les céréales (mil, sorgho, maïs).

Cependant les cultures comme l'arachide et le coton sont également importantes dans la région, même si elles rencontrent des difficultés d'ordre national.

Les produits forestiers (gomme arabique, pain de singe, jujubes) connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt et participent à la diversification des revenus du monde rural. À l'instar du Fonio et des produits maraichers.

Le personnel du secteur du développement rural et de l'environnement (production végétale, animale, gestion de l'environnement) est insuffisant au regard des défis à relever.

Industrie et commerce

L'exploitation minière (Sadiola, Yatela, Loulo, Tabakoto) domine les activités industrielles dans la région. L'exploitation des matériaux de construction est localisée Diamou (ciment, marbre, calcaire, etc.).

Le tissu industriel moderne capitalistique, est essentiellement aurifère, est accompagné d'un secteur artisanal permanent pourvoyeur d'emplois.

A coté de ce secteur industriel capitalistique d'exploitation de l'or, des matériaux de construction et de la transformation du coton et de ses sous-produits, existe un sous secteur agro industriel mené par les boulangeries urbaines, semi urbaines voire rurales.

Quant au commerce on distingue un commerce urbain qui porte sur les produits manufacturiers d'importation (textiles, produits de consommation courante, hydrocarbure) et un commerce dit d'import export.

Les échanges portant sur le bétail et les cuirs et peaux constituent l'essentiel de l'économie marchande et rapporte annuellement quelques 3 milliards.

Banques et Système financier

Le tissu financier comprenant les banques et les Structures financières décentralisées, couvre l'ensemble de la région. Les agences de banques sont présentes à Diéma, Manantali, Loulo, Tabakoto, Mahina, Kéniéba, Diboli, Kita, Nioro, Kayes.

Tous les cercles et principales communes de la région disposent de caisses avec 835 071 sociétaires dont 41,8 % en milieu rural et 58, 2 % en milieu urbain.

Tourisme

La région recèle un potentiel touristique important. 56 établissements repartis sur l'ensemble des cercles, offrant à l'industrie du tourisme un champ d'avenir pour l'exploitation de plus de 70 sites touristiques et culturels.

Ressources énergétiques et Infrastructures

La région dispose d'un important potentiel hydro-électrique, un rayonnement solaire quasiment inexploité et un potentiel en biomasse sur exploité.

On note la faible couverture des besoins des ménages en énergie électrique qui sont satisfaits par des sociétés de distribution comme énergie du Mali, la SSD et l'AMADER.

Les taux de desserte de la région de Kayes et l'accès des ménages à l'électricité reste encore faible, entre 15 et 25 % des ménages.

Il a été effectué une étude de faisabilité d'électrification de 1500 localités ayant au moins 300 habitants.

- Infrastructures hydrauliques

Avec une norme de un point d'eau pour 400 habitants, la couverture des besoins en eau potable est assurée à 62%. Il reste un effort important à fournir pour les 38% restants.

- Infrastructures routières, aéroportuaires, ferroviaires et de télécommunication

Après les années 1990 le réseau routier et les infrastructures de télécommunication ont connu une nette amélioration. Aujourd'hui la région peut être considérée comme désenclavée si l'on tient compte du fait que Kayes dispose d'un aéroport international et de cinq aéroports secondaires sur les 29 que compte le pays.

Si la région est désenclavée sur la sous-région et le reste du pays, le désenclavement intérieur régional notamment les liaisons entre les chefs lieu de cercle du nord et de ceux du sud de la région restent problématiques.

Malgré sa privatisation le transport ferroviaire connaît toujours des difficultés qui perturbent la vie économique des populations riveraines.

En matière de télécommunication, la région est bien dotée et se place au deuxième rang après Bamako. Mais elle reste déficitaire en équipements de téléphonie mobile et Internet.

Le transport fluvial demeure marginal et traditionnel du fait de l'absence d'infrastructures modernes adéquates à réaliser dans le cadre de l'OMVS.

La région dispose de 56 radios de proximité dont une radio rurale couvrant les cercles de Kayes et de Yélimané. Cependant, la couverture régionale par l'ORTM (radio nationale) est à parfaire.

Armature urbaine

L'examen de l'armature urbaine laisse apparaître aujourd'hui 34 centres urbains. La vitesse d'urbanisation conduira au triplement du nombre des villes. Ce qui va engendrer une forte pression sur les terres agricoles, les espaces pastoraux et le couvert végétal. En plus, il faut prévoir une forte demande en infrastructures de tous ordres.

A l'horizon 2031, il y aura trois pôles d'urbanisation marquée, le pôle nord suivant un axe (Kayes, Yélimané, Nioro), à travers la vallée de la Kolombiné, le pôle sud autour de Kita et le pôle intermédiaire autour de l'axe Diéma-Bafoulabé-Kéniéba.

Services sociaux de base – école – santé – développement social

- L'enseignement

L'inégale répartition des infrastructures scolaires, la prépondérance de l'école publique dans tous les ordres d'enseignements, la faible présence du secteur privé dans l'enseignement fondamental et la poussée des écoles communautaires et des medersas sont quelques uns des faits saillants qui caractérisent l'école. A ceux-ci on peut ajouter le sous équipement des établissements scolaires (point d'eau, latrine, cantine, table banc, bibliothèque etc.), leur inégale répartition (55% des établissements concentrés à Kayes et Kita), leur forte augmentation ainsi que celle des effectifs. (Progression de 30% du nombre des élèves).

Dans la région tous les ordres d'enseignements sont représentés excepté les enseignements supérieur et spécial. Le pré scolaire est embryonnaire et l'enseignement non formel insuffisant.

Les effectifs sont en nette progression avec une nette amélioration pour la scolarisation des jeunes filles notamment à Kayes, Kita et Bafoulabe.

Le personnel enseignant, autre fois dominé par des fonctionnaires formés à cet effet, s'est contractualisé à hauteur de 76,52%.

Toute chose qui risque d'affecter le niveau et la qualité de l'enseignement, aggravé par un taux de redoublement variant entre 14 et 30%.

Dans le secondaire, l'enseignement technique et professionnel est essentiellement aux mains des promoteurs privés, tandis que l'enseignement secondaire général est assuré pour l'essentiel par l'Etat. Excepté Yélimané, il existe un lycée dans tous les cercles. Le corps professoral est constitué dans sa grande majorité par des contractuels. Il souffre également de sous équipement notoire. Les effectifs sont croissent rapidement.

L'enseignement technique aux mains des privés est surtout présent à Kayes, Kita, et Nioro, et forme surtout dans le domaine du tertiaire.

L'enseignement normal, dispensé dans un seul établissement situé à Kayes, voit ses effectifs augmentés.

L'enseignement non formel est assuré dans les centres d'alphabétisation et les centres d'éducation pour le développement, au nombre de 139, ces établissements forment des auditeurs.

La recherche dans la région se fait pour l'essentiel dans le domaine de l'agriculture au CRRA qui dispose d'un personnel limité (44 agents dont 11 cadres supérieurs). Les programmes de recherche portent sur l'arachide, les petits ruminants, les systèmes de production et de gestion des ressources naturelles.

La santé

La région compte 174 établissements, 1 hôpital, 7 centres de santé de référence. La couverture sanitaire est inégalement répartie, (Kayes 49%, Kita 48%, Bafoulabé 50%, Nioro 67%, Yélimané 80% et Diéma 56%) qui met en évidence l'effort des communautés particulièrement les migrants.

L'examen du personnel sanitaire met en évidence l'insuffisance du personnel (1 médecin pour 18000 habitants soit 2 fois la norme OMS, une sage femme pour 60000 habitants contre 21 615 pour l'ensemble du Mali et 5000 pour l'OMS ; soit 12 fois la norme OMS).

On note une quasi absence de personnel qualifié (chirurgiens et autres spécialités), de personnel technique de maintenance.

La forte implication des communautés et les efforts qu'elles ont consentis, perceptibles à travers les réalisations physiques des structures de premier niveau, ne sont pas soutenus par un recrutement conséquent de personnel qualifié. Toutes choses limitatives et préjudiciables à la qualité des soins prodigués aux populations.

Le développement social

Dans la région, l'indice du développement humain établi en 1999 par l'observatoire est de 0,340 contre 0,333 pour l'ensemble du Mali. Celui-ci traduit l'extrême dénuement de la population de la région. L'incidence de la pauvreté est passée de 45,14% en 1994 à 67,85% en 2001, puis à 57,37% en 2005. La pauvreté touche indifféremment les femmes et les hommes (67,79 contre 68,74% en 2001) Cependant certaines couches sont plus exposées à la pauvreté que d'autres. Il en est ainsi des plus vulnérables comme :

- ✓ les personnes handicapées
Les services du développement social et de l'économie solidaire en ont recensées 7246 en 2007 dont 35% font l'objet d'un suivi. On les rencontre majoritairement à Diéma (1578) et à Nioro (503). Leur situation géographique expliquerait cet état. 516 enfants handicapés ont été identifiés dont 101 scolarisés Elles militent et défendent leurs intérêts dans vingt cinq associations. Il n'existe dans la région aucune école spécialisée qui prend en charge la formation de ces handicapés.
- ✓ Les enfants en situation très difficile
Difficilement évaluables, les quelques 17396 identifiés en 2005 par le système d'information sociale étaient constitués d'enfants mendiants ou de talibés (44,62%), d'orphelins ou de parents indigents (35,61%), en rupture de ban avec la société et la loi (12,62%), etc. Ils vivent dans la précarité, connaissent d'énormes difficultés d'insertion, d'éducation et d'encadrement et sont, le plus souvent, exposés à la traite de toutes sortes.
- ✓ Les femmes responsables de ménage
Il ressort de la lecture de la monographie régionale établie par les autorités que les femmes démunies seules chargées de famille sont au nombre de 930, majoritairement localisées à Nioro du Sahel (60,43%), puis à Diéma (13,01%) et à Kéniéba (12,58%) . Le phénomène est quasi insignifiant à Yélimané.
- ✓ Les personnes âgées

Avec une part constante de 6% de la population totale depuis 1998, les personnes âgées étaient, en 2006, au nombre de 692952. Cette catégorie de la population qui a besoin de beaucoup d'attention et de soins est confrontée aux questions d'occupation et de prise en charge médicale quant on sait que les structures sanitaires de la région sont dépourvues de tout spécialiste dans le domaine de la gériatrie.

La jeunesse

La jeunesse pour son développement reste tributaire de la définition d'une politique nationale dont la traduction régionale n'existe pas. Les services régionaux et locaux exécutent des décisions nationales. Les activités de jeunesse s'exécutent sous la direction d'inspections nommées à cet effet à travers 33 sélections sportives, 12 maisons de jeunes, 4 carrefours de jeunes, 3 campements. Plusieurs de ces structures sont vétustes et délabrées.

3.1 - Hypothèses de développement :

L'atteinte des objectifs de développement ne sauraient advenir à l'horizon du schéma que si les indicateurs ci-dessous sont satisfaits :

- ❖ Taux d'accroissement naturel moyen de la population peu différent de 2,3 % ;
- ❖ Taux d'urbanisation prévisionnel 26,8 % ;
- ❖ Taux de scolarisation (y compris les medersas) ≥ 70 % ;
- ❖ Population active ≥ 65 % de la population totale ;
- ❖ Taux de croissance économique moyen de 7 %.

3.2- Dimension Temporelle

Les objectifs généraux d'aménagement et de développement de la région de Kayes énoncés dans les orientations et objectifs visent à impulser son développement économique et social. Cependant les incertitudes, liées à la précarité du climat, les probables calamités naturelles (invasions de criquets pèlerins, sécheresses, inondations, épidémies, etc.), sont des risques à prendre en compte.

Ainsi, sur la base des hypothèses ci-dessus, l'horizon 2031, est retenu eu égard au fait que cet horizon qui correspond à une génération se trouve déjà balisé par l'Etude Nationale Prospective « ENP Mali 2025 ». Cette étude a déterminé des objectifs et des orientations pour la période et le CSCRП bien que visant le moyen terme en est le cadre d'opérationnalisation et de ce fait inscrit la lutte contre la pauvreté dans le long terme en se fondant sur la Vision de l'ENP Mali 2025.

3.3. Les scénarios de développement et d'aménagement

Ils s'inscrivent dans les orientations de la PNAT, adoptée en mars 2006, lesquelles orientations sont :

- Le développement durable ;
- La maîtrise de l'espace
- La participation ;
- La solidarité
- L'intégration sous-régionale

Elles seront traduites dans les quatre zones d'aménagement et de développement dont les caractéristiques essentielles sont établies par l'examen diagnostique.

- **Zone 1** : Kayes- Yélimané- Nioro, située dans le sahélien nord

Les faiblesses et atouts de la zone sont ceux qui suivent :

FAIBLESSES

- Précarité climatique avec des risques de sécheresse fréquente
- Dégradation du couvert végétal (feux de brousse, défrichement anarchique, etc.), déficit en bois d'énergie/bois de chauffe.
- Effondrement des berges des cours d'eau, forte érosion hydrique et éolienne,
- Dans le domaine démographique, forte mortalité infantile, fort taux de migration,
- Insuffisance de la scolarisation des jeunes filles, déséquilibre en matière d'enseignement technique et professionnel. Très faible taux de scolarisation dans l'enseignement fondamental, second cycle, notamment à Yélimané,
- forte densité de population créant de forte pression sur les ressources naturelles,
- Menace acridienne permanente
- Forte dépendance aux revenus des migrants
- Fort déficit céréalier
- Faible industrialisation et faible exploitation du potentiel hydro-électrique et solaire (Gouina et Felou).
- Sous exploitation des ressources animales du fait de la vétusté de certains équipements (marchés et surtout abattoirs) qui incitent à l'exploitation du bétail sur pied empêchant ainsi l'émergence d'une industrie de la viande et des sous produits, etc.

ATOUS

- Fort potentiel pastoral, (plus de 25% du cheptel de la région)
- Un potentiel hydro-agricole important (plus de la superficie aménageable de la région avec la présence de nombreuses plaines, mares et bas-fonds)
- Une dynamique de population offrant à l'horizon 2031 le plus important tissu d'agglomération urbaine. Ce qui crée les conditions favorables à une économie moderne basée sur l'industrialisation, au développement des services de qualité, en somme des débouchés pour une économie marchande diversifiée. En effet, le périmètre ainsi délimité par l'axe Nioro - Yélimané – Kayes, le long de la Kolimbiné et englobant le système hydrographique Térékolé, Magui, le fleuve Sénégal de Kayes à la frontière du Sénégal, va englober 59 villes des 101 que comptera la région à l'horizon du schéma.
- L'existence d'un potentiel énergétique à valoriser (hydro-électricité à partir de Gouina et Félou et le Solaire).
- Un potentiel industriel et artisanal centrés sur l'exploitation de l'or et le Grenat, les matériaux de construction (ciment, marbre, chaux)
- Un potentiel touristique basé sur les sites et les infrastructures d'accueil en nette augmentation,

- Un désenclavement conséquent avec la présence de plusieurs aéroports dont Kayes Dag- Dag, des routes internationales bitumées, un réseau téléphonique important en voie de densification (mobile, fibre optique et NTIC), de nombreuses radios de proximité, etc.
- Une concentration des infrastructures et de la population scolaire, des équipements socio-sanitaires ;
- Existence d'un système financier et bancaire de plus en plus important de la région ;
- Un tissu commercial dense, diversifié et dynamique ;

Un apport conséquent des associations de migrants au plan financier, matériel qu' en capacité de négociation et d'intermédiation auprès des agences de coopération des institutions internationales et du gouvernement central.

Un important réseau de relations axées sur les grandes ONG internationales, les jumelages, etc.

- **Zone 2** : Kita, située dans le soudanien nord avec des potentialités agro- pastorales.

Les contraintes et les atouts sont ceux qui suivent :

CONTRAINTES

Les contraintes du développement de Kita résident dans la crise actuelle du coton et de l'industrie arachidière depuis déjà trois décennies.

- Les fortes pressions sur les ressources forestières découlent de la forte demande en bois d'énergie et de services de l'agglomération Bamakoise.
- Le caractère excentré de Kita par rapport au reste de la région plaçant Kita dans l'emprise de la région de Koulikoro et surtout du District de Bamako.
- Faible couverture sanitaire

ATOUS

Sur le plan climatique une pluviométrie suffisante et régulière mais en baisse préservant la zone de sécheresse récurrente.

- Des ressources en terres agricoles importantes qui font de la zone un bassin de production agro-pastorale diversifié avec un potentiel irrigable de 15000 ha de plaines, mares et bas-fonds. Premier bassin céréalier de la région (mil, maïs, sorgho, riz) et de cultures industrielles (arachide, coton, etc.).
- Un cheptel en nette croissance.
- Un monde agricole le plus équipé et le plus encadré de la région.
- La seconde zone d'urbanisation de la région avec à l'horizon du schéma 27 villes,

- Second pôle académique de la région avec les équipements et effectifs scolaires les plus importants après le cercle de Kayes. Un enseignement secondaire et professionnel dynamique et diversifié.
- Un riche patrimoine culturel et touristique.
- Des réserves forestières importantes,
- Un tissu commercial moyen
- Une zone de faible émigration,
- Une zone désenclavée sur Bamako et en voie de l'être sur Kayes et le Sud Est du Sénégal.

- Zone 3 : Diéma- Bafoulabé, située dans le sahélien sud et le soudanien Nord avec des potentialités agro- pastorales

Zone intermédiaire entre la bande Sahélienne et la zone soudanienne, elle est marquée par un relief accidenté et la présence des grands cours d'eau comme le Bakoye, le Bafing, le Sénégal et le lac de retenue du barrage de Manantali. Ce qui lui attribue la grande quantité des eaux de surface de la région.

- La partie nord connaît une pluviométrie critique tandis que le sud est relativement bien arrosé.
- Le potentiel agro-sylvo-pastoral, notamment pastoral pour la partie nord demeure le sous secteur à vocation pastorale de la région après celui de Nioro. La partie sud renferme les réserves de biodiversité du Bafing, une des plus riches du Mali.
- Vocation agricole diversifiée avec la production de mil, maïs, sorgho, riz et surtout arachide.
- Troisième zone d'alimentation du flux migratoire abritant 23% de la population de la région, l'équivalent de celle de Kayes ou Kita, reçoit des revenus de migrants.
- Au plan scolaire et sanitaire la situation de la zone est assez contrastée, mais en amélioration quant à son équipement.
- En terme de désenclavement, la partie nord de la région est ouverte sur la bande sahélienne, les pays voisins, la région de Koulikoro et le District de Bamako par les axes internationaux Bamako – Diéma – Kayes – Dakar et Bamako – Diéma – Nioro – Nouakchott. La partie sud reste enclavée et dépendante du réseau ferroviaire en crise. Elle dispose également de quelques ressources touristiques.

A l'horizon du schéma, la zone connaîtra une faible urbanisation avec l'essentiel des villes localisées dans la partie sahélienne.

- Zone 4 : Kéniéba, situé dans le soudanien Sud

La zone agro climatique la plus favorable. Les principales contraintes sont la faible densité humaine, son enclavement, sa faible couverture sanitaire, son sous équipements en infrastructures scolaires, sa

forte dépendance de l'activité aurifère génératrice de revenus, mais aussi sources de naissances environnementales.

La zone agro climatique la plus favorable avec un très fort potentiel agricole notamment maïs, sorgho, mil, fonio, arachide et arbres fruitiers (agrumes).

Des ressources minières (aurifères surtout) surtout importantes favorables au développement d'une industrie essentiellement dédiées au PME/PMI centrées sur l'or et les agro alimentaires (jus de fruits, traitement du fonio, etc.)

3- Scénario d'aménagement et de développement

L'aménagement et le développement de chacune des 4 zones ci-dessous présentées pourraient se réaliser à travers trois scénarios, à savoir :

Scénario 1 :

Scénario tendanciel qui prolonge, comme son nom l'indique, les tendances d'évolution actuelle.

Scénario 2 :

Scénario catastrophe qui sous entend des calamités imprévisibles perturbant l'évolution des efforts de développement.

Scénario 3 :

Scénario équilibré par lequel on imprime volontairement une orientation à l'évolution du processus de développement tout en atténuant les disparités.

Les scénarios prennent en charge les objectifs du SRAT de Kayes qui sont :

- la sécurité alimentaire, et le développement rural,
- la gestion durable des ressources naturelles,
- le développement de l'élevage,
- l'augmentation des taux de scolarisation et du niveau d'instruction, d'alphabétisation et de la couverture sanitaire,
- la création d'emplois par la promotion des PME/PMI,
- l'intégration régionale et sous régionale,
- le désenclavement régional et extra régional,
- l'extension de la déconcentration.

1. Scénario tendanciel

Zone 1 : Kayes- Yélimané- Nioro

En prolongeant la tendance actuelle et eu égard à tout le potentiel existant, cela se traduira par une forte urbanisation qui aura comme effet :

- ❖ Une forte demande en biens et services, marchands et non marchands (éducation, santé, assainissement, sécurité, biens alimentaires, bois énergie de service, infrastructures de communication, eau potable, une accumulation des richesses, développement des flux migratoires, création de métiers, etc.)

- ❖ Un développement déséquilibré entre les trois cercles marqué par trois sous zones d'urbanisation différenciée centrée sur Kayes, Nioro et Yélimané, avec des conséquences différentes.

Le nord ouest de Kayes (Guidimaka) qui abrite l'espace pastoral, les ressources pastorales notamment les gommeraias.

La sous zone de Yélimané connaîtra la plus grande occupation de l'espace entraînant la quasi disparition de la zone humide du TKLM.

Les conséquences de la surpopulation urbaine sera le gonflement des flux migratoires.

Tout cela aura comme effet la forte réduction des surfaces consacrées des cultures de décrue (sorgho et maïs) et celle des espaces pastoraux entraînant de nombreux conflits entre les agriculteurs, agro éleveurs et éleveurs transhumants.

La sous zone de Nioro avec une urbanisation de moindre ampleur que les deux autres, connaîtra aussi une forte pression sur ses espaces pastoraux notamment des transhumants de Kayes, Nioro, Diéma et de la Mauritanie.

En somme l'insécurité alimentaire sera quasi permanente ; créant de ce fait une pression inflationniste permanente touchant l'ensemble de l'économie sous régionale, par ailleurs, alimentée par l'apport des ressources monétaires des migrants et dont le devenir reste incertain.

Les capacités de négociation des collectivités seront différenciées dans les trois cercles entraînant du coup une différenciation des allocations venant de l'aide publique internationale et nationale (le PADDY en est une parfaite illustration).

Le sud de la zone sera plus industrialisé autour de l'or et surtout des matériaux de construction. Les problèmes environnementaux se poseront avec acuité.

Par ailleurs l'industrialisation aura pour conséquences positives, la création de plus en plus d'emplois qualifiés et rémunérateurs.

La croissance démographique et urbaine créera, à terme, l'insécurité foncière découlant de la forte pression sur les terres.

Des besoins très importants en matière d'équipements et d'infrastructures hydrauliques, d'approvisionnement en eau potable (AES, AEP), d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements socio sanitaires et éducatifs seront à satisfaire.

De nouveaux besoins en infrastructures de communication (pistes, route intra cercles, inter cercles etc.) seront créés.

Les besoins en gouvernance d'ensemble exigeront d'une part de la classe politique de pourvoir les collectivités en cadres compétents et en nombre suffisant que requière une décentralisation efficace et efficiente et de l'autre une déconcentration effective disposant de ressources humaines, financières et matérielles en adéquation avec les enjeux.

Zone 2 : Kita

A l'horizon du schéma Kita sera le second pôle humain et urbain de la région (27 villes), un bassin céréalier et de cultures industrielles (coton et arachide).

Cette situation accentuera le déséquilibre de cette zone par rapport à l'ensemble de la région et renforcera l'emprise de Bamako et de la région de Koulikoro. (Agglomération de Kati). Les nouvelles villes, Kita et leurs arrières pays serviront de débouchés aux économies de Bamako et de l'ouest de la région de Koulikoro.

Eu égard aux facteurs climatiques favorables, à l'existence de terres agricoles et de réserves forestières, Kita constituera un pôle de développement. La gestion des réserves forestières se posera avec acuité aux regards des ouvertures sur Bamako, Kayes, le Sénégal et la Mauritanie.

Ces nouveaux développements créeront des besoins importants en énergie que la zone ne pourra pas satisfaire.

Aussi, des besoins en équipements et en personnels d'éducation, de santé, d'hygiène et d'assainissement trouveront difficilement des solutions appropriées car dépendante d'une économie agricole, quoique diversifiée, mais peu performante.

La crise du coton qui a entraîné la baisse des revenus des paysans fait planer une menace sur les écoles communautaires et les investissements dans le domaine de la santé.

Le désenclavement va se poursuivre selon deux axes :

- Kita, Bafoulabé, Kayes.
- Kita, Manantali, Saraya, Sénégal.

Cette ouverture favorisera l'intégration de Kita dans le reste de la région de Kayes (zones déficitaires en céréales) et l'Est du Sénégal.

En l'absence du tissu industriel, le tissu commercial va se développer.

Comme la zone Kayes Yélimané, Nioro, Kita exprimera un besoin de gouvernance pour asseoir la décentralisation et aboutir à une déconcentration efficace.

Des menaces pèseront sur les parcs nationaux du BAOULE et du BAFING.

Zone 3 : Diéma- Bafoulabé :

Si les tendances se maintiennent la zone connaîtra une urbanisation modérée (10 villes moyennes) et deviendra l'exutoire du cheptel du nord de la région et celui des transhumants transfrontaliers. Ce qui va, à terme, occasionner une forte dégradation des parcours pastoraux. De même, la zone connaîtra une forte pression foncière avec son lot de conflits d'agro-éleveurs et d'agriculteurs et avec les transhumants de la deuxième région.

Deuxième zone d'alimentation des flux migratoires, elle continuera de les alimenter.

Zone en équilibre, elle risque de connaître un déficit céréalier important à l'image des cercles du nord, car l'économie agricole fragile perdra son peu de performance.

L'ouverture de la route Kayes – Bafoulabé, la création de la nouvelle cimenterie de Diamou, créeront de nouveaux débouchés pour l'exploitation des ressources halieutiques et l'industrie touristique de la zone.

Le nouveau dynamisme économique induit par les voies de communication, les nouvelles industries et l'exploitation des ressources halieutiques, agricoles et touristiques aura des effets positifs sur la satisfaction des besoins en infrastructures socio éducatives et sanitaires, en approvisionnement en eau potable et en électrification rurale.

On assistera à une densification du tissu économique selon deux axes :

- Kayes – Diamou – Bafoulabé – Kita
- Bafoulabé – Diéma, reliant les nouvelles villes de la zone.

A l'instar des autres zones, la gouvernance aura besoin de ressources humaines en nombre suffisant et compétentes pour asseoir la décentralisation et la déconcentration.

Zone 4 : Kéniéba :

En maintenant la tendance et eu égard aux atouts et contraintes ci-dessous évoqués :

- Zone agro climatique favorable
- Faible densité humaine
- Enclavement de la zone
- Faible couverture sanitaire
- Sous équipement en infrastructures socio éducative et sanitaire,

Kéniéba gardera son équilibre en dehors des nuisances liées à l'exploitation aurifères (dégradation des sols, des eaux de surfaces et souterraines et, atmosphère).

En conséquence les disparités par rapport au reste de la région vont s'accroître malgré les avantages agro-climatiques du cercle.

2. Scénario Catastrophe

L'aggravation des principaux déficits constatés dans les domaines écologiques, agro climatiques, démographiques, économiques et institutionnel par la survenance d'événements naturels (inondations, sécheresse à effets cumulatifs, épidémies, épizooties, feux de brousse de grande ampleur, etc.) perturbera profondément les efforts de développement malgré l'existence de plusieurs mécanismes de prévention des catastrophes.

Ce scénario mérite qu'on le souligne, car la crise acridienne (2004-2005) a marqué les esprits et a amené la communauté internationale à redéfinir ses mécanismes d'interventions sur des phénomènes étudiés depuis plusieurs décennies (OCLALAV/OICMA).

On insiste d'autant plus sur le scénario 2 que les collectivités actuelles ayant en charge l'ensemble du développement ne contrôlent aucun de ses instruments de prévention et d'action.

3. Scénario 3 : scénario équilibré ou volontariste

C'est le scénario le plus optimiste pour un développement équilibré et volontariste de l'ensemble de la région, avec cinq pôles de développement complémentaire :

1. Pôle N°1 : Kayes métropole d'équilibre entre Bamako, Dakar et Nouakchott.

2. Pôle N°2 : préservation des ressources et de la biodiversité par les aménagements hydro-agricoles et pastoraux de la zone humide autour de l'axe Kayes – Yélimané (TKLM).
3. Pôle N°3 : l'aménagement du complexe pastoral, Nioro, Diéma, Nord Bafoulabé, Nord Kita.
4. Pôle N°4 : développement du pôle agro-industriel de Kita.
5. Pôle N°5 : pôle agricole et minier de Kéniéba.

1. Kayes métropole d'équilibre entre Bamako, Dakar et Nouakchott :

Ce sous scénario repose sur les acquis et atouts suivants :

- 1.1. Une forte urbanisation à l'horizon du schéma avec au moins 44 villes dans un rayon de 150 km, autour de Kayes et principalement dans le quadrilatère que délimitent les vallées du fleuve Sénégal, de la Kolimbiné, du Karakoro et de la frontière nord avec la Mauritanie, couvrant les pays du Gadiaga, du Guidimaka, du Diombougou, du Diafounou et Kagnaga.
- 1.2. Un nœud communicationnel dense, diversifié, perfectible et reliant tous les cercles entre eux, il comprend :
 - Deux aéroports : Kayes, Dag Dag et Yélimané, l'aéroport international de Kayes Dag Dag, perfectible se trouve à 1h 30 mn de Bamako, Dakar, Nouakchott et 07h30 mn des capitales européennes comme Paris,
 - Une gare ferroviaire pouvant transporter le fret lourd,
 - Un port fluvial (à terme) à Ambidebi sur le Sénégal,
 - Quatre voies routières permanentes assurant l'ouverture sur le reste de la région, du Mali et des pays voisins notamment sur les villes de Tambacounda, et Bakel au Sénégal, Sellibaby, Kiffa, Ayoun el Atrouss en Mauritanie, Labé en Guinée Conakry. Diaobé au Sénégal, marché international hebdomadaire, fréquenté à la fois par les marchands de la Guinée, de la Gambie de la Mauritanie et du Sénégal et du Mali est à quelques 500 km de Kayes,
 - Une bonne couverture en télécommunication avec les deux réseaux des opérateurs, Malitel et Orange, basée sur la fibre optique et des liaisons boucles radios avec la disponibilité d'internet sur plusieurs formes pour permettre l'interconnexion aux localités dispersées,
 - La présence d'un réseau bancaire important , comprenant toutes les banques de la place (BDM SA, BIM SA, BNDA, BOA, BCI, BSIC, ECOBANK), qui élargi son réseau d'agence aux groupements d'agglomération pour assurer et développer.
 - La mobilisation des ressources des maliens de la diaspora à travers le monde entier,
 - L'accompagnement à apporter aux sociétés d'exploitation minière,
 - L'accompagnement de la CMDT dans le cadre de l'ouverture de son usine à Kita,
 - L'accompagnement des principaux importateurs de céréales du pays,
 - Les produits monétaires et les mécanismes de paiements qui se modernisent à l'aide des NTIC, comme la Monétique, les transactions électroniques à travers leurs réseaux internationaux, car chaque groupe bancaire a un réseau,

3 La création d'un Hôpital sous régional

La transformation de l'hôpital régional de Kayes FND, en hôpital sous régional au service des populations riveraines du Sénégal de la Mauritanie et de la Guinée,

- A cet effet, il sera doté d'un équipement adéquat et moderne, d'un personnel de haut niveau hautement qualifié de toutes les spécialités afin de fournir les soins de qualité à des clients provenant de toute la sous région (Tambacounda et Bakel au Sénégal, Sellibaby Kiffa et Ayoun El Atrouss en Mauritanie, les villes du Nord de la Guinée Conakry). Pour la réalisation de cet hôpital, les autorités régionales pourront s'appuyer sur :
 - les accords de coopération entre Kayes et les CHU de Bamako
 - les accords de coopération dans le cadre d'un TOKTEN entre la région et celle de l'Ile de France, du Nord pas Calais avec l'accompagnement de l'UEMOA/CEDEAO/OMS/UNESCO.
 Ces appuis seront d'autant plus mobilisables qu'il existe déjà une stratégie et des actions d'amélioration du mécanisme du TOKTEN, pour optimiser tous les apports et décongestionner les grands centres urbains et saturés comme Bamako, Dakar et Nouakchott.

4 La création d'un réseau d'éducation performant allant du cycle fondamental à l'université de Kayes.

Au niveau du cycle fondamental la réduction de la disparité entre les 45 villes d'une part et entre les filles et les garçons d'autre part s'impose. Elle passe par la densification de cet ordre d'enseignement. Au niveau de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel des besoins nouveaux de construction de quelques lycées (enseignement général et technique) et de centres de formation professionnel verront le jour avec la naissance de nouveaux centres urbains.

La transformation du centre de formation agricole de SAME, en un lycée polytechnique à vocation sous régionale destiné à recevoir des élèves des pays du MALI, SENEGAL, MAURITANIE, GUINEE KONAKRY, GUINEE BISSAU, GAMBIE, est une piste que nous proposons. Cette structure bénéficiera des concours de l'IPR de Katibougou et du centre régionale de recherche Kayes (IER/CRRA).

Dans le même ordre d'idée une école des métiers de la mine et de l'environnement pourrait voir le jour.

En raison du fort déficit en personnel de santé constaté dans le rapport diagnostic, la création d'une école sous régionale de la santé bénéficiant de l'appui des facultés de médecines de la sous région s'impose.

L'élargissement des capacités d'accueil de centres de formation des maitres ainsi que la diversification des filières de formation pour assurer la satisfaction des besoins régionaux en enseignants qualifiés, est une nécessité au regard du taux élevé des enseignants contractuels.

La création de l'université de Kayes à l'horizon du schéma pour accueillir des bacheliers de l'enseignement secondaire est à envisager, celle-ci pourra accueillir d'autres bacheliers en provenance du sud ouest et Est de la Mauritanie, Est du Sénégal et du reste du Mali.

Les établissements secondaires généraux et techniques formeront des élèves dont l'effectif dépassera quelques milliers de bacheliers annuellement.

Cette situation obligera à la création d'une université de l'ouest du Mali qui ne peut être à Kayes, pour faire face non seulement aux besoins en ressources humaines qualifiées de conception et d'exécution complétant ceux provenant des ordres d'enseignements déjà diversifiés et rationnellement repartis, mais aussi fournir aux villes voisines du SENAGAL de la MAURITANIE des deux GUINEE des cadres de haut niveau.

L'université de Kayes de caractères sous régionale, celle de Bamako comprendra des instituts/ écoles supérieures spécialisées, sciences de l'environnement et de la terre, métiers des mines.

Infrastructures numériques théoriques et appliquées aux métiers, technologie de l'électronique appliquées à l'information, santé humaine, sciences animales et agricoles.

Centre universitaire des sciences sociales et administratives.

La réalisation de cette université de l'ouest se fera avec les concours de l'Etat central, de la région, de l'UEMOA et CEDEAO, avec l'appui politique et technique de la coopération décentralisée, singulièrement celle des régions françaises Ile de France, nord pas de calais jumelées aux régions européennes de même envergure.

Tous ces efforts multiples, mais coordonnées seront accompagnées par ceux de l'union Européenne, le système des nations unies, et de la Banque mondiale, BAD, et qui disposent à cet effet des mécanismes appropriés (TOKTEN, Université virtuelle, divers programme d'échange).

La création d'un environnement scientifique impulsera et valorisera le développement du tissu économique et industriel, évoqué dans la réalisation du développement des zones concernées et décrites par ailleurs.

A cet effet la région devra s'appuyer sur les capacités de négociations et d'intermédiations développées dans le cadre de la table ronde de Kayes, et des institutions qui définies accompagnent la coopération Franco Malienne.

Ces capacités étant reconnues par l'union européenne, le groupe de l'OCDE et l'union Africaine (notamment le développement des pays frontières et l'association de la diaspora Africaine au développement), les nouvelles collectivités territoriales, pourront bénéficier d'un appui favorable à la création d'une institution qu'est l'Université, comme facteur de polarisation et de valorisation.

5 Disponibilité énergétique :

La disponibilité d'un potentiel ou de ressources énergétiques hydro électriques, Manantali, Gouina et Félou qui assureront à long terme l'indépendance énergétique indispensable au développement du tissu industriel, des infrastructures socio éducatives et sanitaires et de celles des communications, évoquées par ailleurs.

La création d'un tissu scientifique théorique et pratique permettra la maîtrise et l'exploitation de l'énergie solaire, et la généralisation des plateformes multifonctionnelles avec celles des sociétés de services et de décentralisés (SSD).

6 L'existence d'un tissu industriel :

L'existence d'un tissu industriel en développement et diversification avec les centres miniers de Sadiola, Yatela, la cimenterie de Diamon, sera accompagné de création de PME/PMI de prestation de services qualifiés (informatique, transport, formation, appui conseil etc.) et agro industrielles pour répondre à la demande dérivée de cette grande industrie.

Déjà un élevage péri urbain moderne spécialisé en embouche, production laitière et en aviculture, et appuyé par des services vétérinaires privés et publics, s'est mis en place.

Il est appelé à se développer sous l'impulsion de la nouvelle demande urbaine.

Pour maximiser l'offre de viande rouge de qualité aussi bien pour le marché intérieur que pour l'exportation, il sera nécessaire de reconstruire entièrement l'abattoir de Kayes.

7 le développement des services administratifs, techniques, régionaux et déconcentrés

La mise en œuvre du schéma à l'horizon 2031, nécessite l'existence d'une administration territoriale optimale, dotée d'un personnel et de moyens adéquats.

Pour accompagner la maîtrise de l'ouvrage au niveau de chaque collectivité territoriale, laquelle maîtrise d'ouvrage s'applique à des domaines de développement complexes allant de l'industrialisation à l'éducation etc., oblige de disposer de cadres administratifs et d'agents techniques qui assurent l'appui conseil et le suivi de tous les marchés, et autres actions décidées par les élus.

En particulier au niveau régional, la production des statistiques, pour le suivi et la planification des actions, etc. doit être assurée par une direction régionale de la planification de la statistique et de l'Informatique, et de l'Aménagement du Territoire dotée en personnel qualifié suffisant et en moyens financiers, matériels et logistiques.

A l'horizon du schéma des travaux prioritaires devront porter sur:

- La production du Produit intérieur Brut Régional (PIB régional)
- La création de l'Observatoire des Projets et Programmes de Développement exécutés dans toutes les collectivités territoriales
- La mise en place de l'Observatoire des migrations pour une meilleure prise en compte des contributions de la Diaspora au développement régional

8 L'effectivité de la décentralisation :

Elle signifie que l'on aura réalisé au niveau de chacune des collectivités territoriales :

- la mobilisation effective de ressources humaines compétentes et en nombre suffisant ;
- la mobilisation de moyens budgétaires conséquents afin d'assurer efficacement les responsabilités que sont :
- la définition et la maîtrise des nouvelles stratégies sectorielles et d'aménagement du territoire et de l'atteinte des OMD.
- La maîtrise d'ouvrage déléguée, singulièrement les fonctions de passation de marchés et celles de gestion de dépenses publiques territoriales, notamment dans les domaines ci après : (La fiscalité locale et l'accroissement des ressources des collectivités territoriales, la consolidation de leurs appuis financiers ainsi que le suivi/contrôle des transferts financiers.)
- La maîtrise des relations de tutelle pour une gestion efficace de la déconcentration.
- L'association de la société civile avec ses capacités de négociation et d'intermédiation.
- Le renforcer durablement les capacités de la société civile dans chacune des collectivités territoriales par les actions suivantes :
 - la formation des acteurs de la société civile afin de renforcer leurs compétences techniques ainsi que leurs capacités matérielles et de gestion;
 - une plus grande organisation des institutions membres afin de renforcer leur représentativité ;
 - des échanges d'informations et d'expériences entre organisations membres, les autres acteurs de développement ;
 - et la mise en place de cadres de concertation au niveau régional, local
 - Le développement de réseautage au niveau sous-régional et international ;
 - Le développement de systèmes efficaces d'information et de communication entre les niveaux local, régional et national.

Pôle KITA centre Agro industriel :

Le nouveau tissu urbain à l'horizon 2031 comptera 27 villes, faisant de ce pôle le second axe urbain de la région.

Le potentiel agro forestier et pastoral a été établi avec un climat soudanien favorable, moins sujet au déficit pluviométrique.

La place prépondérante de la zone de Kita dans la production céréalière, (mil sorgho, riz), et celles des cultures industrielles, (arachide, coton sésame etc.), crée les conditions favorables à l'installation des agro-industries pour la production :

- du coton fibre,
- de fil pour la bonneterie semi artisanale et semi industrielle.
- d'huile de graine de coton, d'arachide, et de sésame,
- d'aliments bétail à base de tourteaux d'arachide et de graine de coton,
- d'aliments pour l'aviculture,

- de farine de maïs,
- des farines pour l'alimentation des nourrissons (MISOLA),
- des produits biologiques : karité, miel, sésame à haut rendement monétaire

Pour ce faire, il faudra améliorer au niveau de chaque collectivité territoriale de Kita les performances des productions végétales, par :

- L'amélioration des techniques culturales,
- L'accès aux intrants, semences et fertilisants,
- L'accès à l'équipement
- L'accès au crédit,
- La disponibilité d'un encadrement étoffé et compétent,
- La diversification de la production,
- La redynamisation des organisations de producteurs,

Les débouchés de ces produits seront outre les marchés de la région, mais surtout l'agglomération du district de BAMAKO, ceux du SENEGAL par la route sud KITA SARAYA, la GUINEE

La double promotion de la production végétale diversifiée, céréales, coton, arachide, sésame, avec la sécurisation des revenus, favorisera la création des conditions de gestion optimale des forêts.

En effet, la disponibilité d'emplois permanents agricoles et industriels avec des revenus conséquents empêchera une exploitation désordonnée et prédatrice des ressources forestières de KITA, la santé et l'éducation bénéficieront de la diversification et de la permanence des revenus consécutives aux actions ci-dessus citées.

Le pôle de Kita absorbera les besoins de création d'emplois et sera une zone d'immigration.

3 Le pôle d'aménagements optimaux agro-sylvo-pastoraux de préservation de la zone humide TKLM Kayes et Yélimané.

C'est la zone la plus densément peuplée et qui dépassera à l'horizon du schéma 50 habitants/km² et un tissu urbain quasi continu dans le système de TEREKOLE KOLIMBINE.

A l'aide des plans appropriés, il sera conduit des aménagements hydro-agricoles préservant la biodiversité, et qui assureront la couverture des besoins alimentaires des populations, ainsi que la sécurisation des revenus. Ils consisteront en l'aménagement d'environ 30 000 ha qui seront mis en valeur par l'intensification afin de mieux exploiter l'avantage comparatif dont dispose la zone en terme de maraichage et de cultures de décrues.

4- Pôle Aménagement du complexe agro-sylvo-pastoral, NIORO-DIEMA-NORD BAFOULABE-NORD KITA.

Les divers aménagements consisteront en :

- La maximisation de la biomasse des parcours pastoraux,
- La redistribution des points d'eau,
- La reconstruction et l'équipement en infrastructures vétérinaires,
- La dotation en personnel qualifié et suffisant (public et privé)
- La modernisation des abattoirs et celles des marchés pour l'exportation des produits de qualité, répondant aux normes internationales (viande rouge, volaille, cuirs et peaux et produits laitiers)
- La maximisation de la synergie entre les types d'élevages qui se partagent cet espace :
 - * Transhumant
 - ** Semi intensif
 - *** péri urbain moderne, dédié à l'embouche, à la production laitière et à l'aviculture pour les marchés intérieurs et extérieurs,
- La préservation de la biodiversité et des ressources forestières notamment celles du Sud ouest du parc du BAOULE,

- L'exploitation du potentiel halieutique du bassin du fleuve Sénégal (du LAC DE MANANTALI, aux autres biefs) grâce au désenclavement et à l'existence d'un tissu urbain régional, des débouchés dans le district de Bamako et la région de KOULIKORO (agglomération de KATI)

Pôle 5 : le développement du pôle de KENIEBA :

Les aménagements prioritaires dans cette zone qui s'urbanisera modérément comparativement aux zones de KAYES-METROPOLE et de KITA, porteront :

1. sur le désenclavement routier et télé communicationnel afin d'intégrer la zone à l'ensemble régional, au reste du pays et la sous région. A cet effet, il sera construit 4 axes routiers :
 - ❖ KENIEBA-KAYES ;
 - ❖ KENIEBA-BAFOULABE ;
 - ❖ KENIEBA-KITA
 - ❖ KENIEBA-LABE (GUINEE)
2. la maximisation du potentiel agricole et arboricole par un accès à l'équipement agricole, aux intrants, aux crédits, aux résultats de la recherche agronomique, à un encadrement technique étoffé et à une organisation optimale des producteurs.
3. la modernisation et la diversification du secteur minier par :
 - i) L'implication des collectivités territoriales (région, cercle, communes) dans la définition de la politique d'exploration et d'exploitation avec l'assistance de l'Etat central des partenaires de la coopération décentralisée etc. pour intégrer durablement le sous secteur minier dans le développement et avec une contribution financière provenant partiellement des ressources fiscales frappant le même sous secteur,
 - ii) La modernisation et la diversification de l'artisanat minier à travers l'implication des jeunes générations formées à cet effet dans une école des métiers de la mine et de l'or, la création de nouveaux métiers accompagnant l'exploitation,
 - iii) L'intégration de la grande mine capitalistique au reste du tissu économique local et régional avec l'appui de l'Etat et des partenaires de la coopération décentralisée.
4. La préservation de l'environnement par :
 - i) la planification et l'exécution des actions de lutte contre toute pollution atmosphérique, hydrique et pédologique, etc.
 - ii) la protection de la biodiversité dans le PARC DU BAFING, en partage avec le sud BAFOULABE lequel parc sera ouvert au tourisme du fait de l'existence des routes.

LES ACTIONS TRANSVERSALES

Ce scénario favorise un développement local de chaque zone agro-écologique en créant des pôles de développement déconcentrés. L'objet de ces pôles de développement est de permettre aux populations de s'épanouir à partir de leurs potentialités naturelles tout en assurant des échanges avec les autres zones. Ces pôles de développement seront créés par la constitution d'établissements humains dans les circonscriptions administratives.

Le découpage administratif restera tel que présenté actuellement suite à la mise en œuvre de la décentralisation bien qu'il ait abouti à une atomisation de l'espace. Cette proposition permettra de maintenir le « cap » sur les efforts de solidarité et mieux cerner les problèmes d'aménagement et de prioriser la mise en place des d'infrastructures et d'équipements engagés.

Les actions transversales, ou toutes celles qui sont communes aux deux zones :

- 1- Kayes : métropole d'équilibre
- 2- Kita : Centre agro-industriel prioritaire
- 3- La zone humide du système TKLM – Kayes – Yélimané
- 4- Zone prioritaire d'Élevage – Nioro – Nord Diéma – Bafoulabé
- 5- La zone de Kéniéba

Sont les activités de production, de fourniture de services adéquats, et de construction d'infrastructures d'envergure régionale ou locale, de renforcement des services de la déconcentration et de la gouvernance régionale, locale et communale.

Le développement des infrastructures d'hydraulique domestique

Il s'agira dans chacune des cinq (5) zones d'améliorer le taux de couverture d'approvisionnement en eau potable de la région, en passant de 67% à 100%, avec une adduction d'Eau sommaire par village et dotée d'un équipement scolaire, ou d'une Plate forme multifonctionnelle

De la généralisation de l'énergie électrique, d'origine hydraulique, solaire ou thermique

La réalisation d'un développement durable, au sens d'une optimisation entre les emplois de toutes les ressources disponibles, nécessite, outre la disponibilité, des ressources humaines compétentes et en nombre, mais également celle de sources d'énergies durables et moins polluantes.

Il a été établi que la région dans sa totalité dispose de potentiels en énergie solaire et d'origine hydraulique.

Il s'agira donc dans le cadre de l'OMVS d'entreprendre la réalisation des ouvrages de GOUINA en synergie avec ceux de FELOU (en cours), et ceux des petites centrales solaires dans les nouvelles villes, singulièrement dans celles qui seront éloignées des lignes de transport et de distribution partant des centrales de Gouina- Félou et Manantali.

De la généralisation des Plateformes multifonctionnelles, dans les principaux centres chaque fois que la rentabilité est prouvée

La maîtrise de ces ouvrages permettra :

- i. De réduire de manière drastique l'exploitation du couvert ligneux et de la Biomasse disponible
- ii. D'assurer la promotion des PME/PMI compétitives par l'allègement du poids de l'énergie dans les coûts de production ; des entreprises artisanales
- iii. D'améliorer la qualité des services de santé, d'éducation, et de confort domestique, avec l'emploi des technologies,
- iv. le développement du tourisme par la mise à la disposition de nouvelles infrastructures touristiques.

L'élargissement de l'Accès aux services de base, éducation et santé par un dépassement des objectifs assignés par les OMD

L'élargissement de l'accès aux services de base de santé et d'éducation aura pour objectifs, d'une part de réduire les disparités entre cercles, mais également à l'intérieur d'un même cercle, d'autre part entre milieu urbain et rural. Ils visent à atteindre et à respecter les normes internationales en matière de santé et d'éducation.

En matière de santé

La région devra compter au moins :

- Un hôpital international à Kayes, doté d'équipements répondant aux normes internationales, pourvu en personnel qualifié et de haut niveau dans toutes les spécialités qui prodiguent des soins de qualité aux clients provenant non seulement de la région et du reste du pays, mais aussi et surtout des pays voisins (Tambacounda et Bakel au Sénégal – Selliboby – KIFFA et AYOUN – EL ATROUSS en Mauritanie les villes du Nord de la Guinée – Conakry)

Pour la réalisation de cet hôpital régional, les autorités de la région pourront s'appuyer sur :

- Les accords de coopération entre Kayes et les CHU de Bamako
- Les accords de coopération dans le cadre d'un TOKTEN entre la région et celle de l'Ile de France, du Nord- PAS DE CALAIS avec l'accompagnement de l'UEMOA/CEDEAO/OMS/UNESCO.
- L'hôpital de Kita devra être érigé en hôpital régional du fait de sa population, de l'importance de son tissu urbain et des industries agro-alimentaires qui veront le jour.
- Les cinq (5) autres hôpitaux de cercle (Bafoulabé – Diéma – Kéniéba – Yélimané - Nioro), tout en étant en synergie avec le nouvel hôpital de Kayes serviront de référence aux divers CSCOM rénovés.

La redistribution des équipements et d'un personnel qualifié, sera suivie d'une politique d'accès aux médicaments et aux soins de qualité pour toutes les maladies et les pandémies (VIH/SIDA) – maladies cardio-vasculaires et les nouvelles maladies dites "orphelines ou rares".

Ces efforts d'accès sont indispensables, car il existe une demande en santé de plus en plus solvable, mais que seule une offre internationale tend à satisfaire à des coûts élevés.

Si les nouvelles infrastructures ne sont pas créées, les besoins en santé seront satisfaits au Maroc et en Tunisie, toute chose qui entraîne des sorties massives de devises, détériorant continuellement la balance des paiements.

Accès à l'éducation

L'épanouissement des populations passe par l'existence d'un niveau d'éducation élevé de chaque citoyen, autonome et acteur conscient dans un monde en changement perpétuel.

A cet effet, l'accès à l'éducation à tous les niveaux, fondamental, 1^{er} et 2^{ème} cycles, secondaire, technique, professionnel et universitaire, suppose, pour chacune des cinq (5) zones de développement équilibré de fournir des efforts continus pour atteindre les objectifs ci-après et par catégorie d'enseignement :

- a- Créer de nouveaux équipements pour les cycles de l'enseignement fondamental, secondaire, technique et professionnel

a.1. Il faut de nouveaux équipements complets pour chaque village, notamment

a.2. La planification de construction de nouveaux Lycées et prioritairement de celui de Yélimané et des équipements.

L'existence de plus de 100 villes et d'agglomération, notamment dans les sous zones (Kayes – Yélimané), et Kita, nécessitera la planification et la construction de quelques nouveaux Lycées et de Centres de Formation Professionnelle.

Le développement des infrastructures communautaires

Le désenclavement sur les autres régions du Mali et les pays voisins se poursuivra avec les routes internationales en cours, mais aussi avec des aéroports et les réseaux ferroviaire et fluvial (fluvial dans le cadre de l'OMVS).

Cependant les liaisons intra-régionales de cercle à cercle mais aussi de commune à commune doivent être optimisées dans leur réalisation favorisant la production et la commercialisation de tous les produits.

L'élargissement de l'ouverture des marchés locaux et régionaux, sur le reste du Mali, mais sur ceux des Unions – UEMOA et CEDEAO, voire le marché mondial par internet pour les produits à haut

rendement monétaire comme le fonio, le sésame, le beurre de karité, les cuirs et peaux ou les produits biologiques.

Pour ce faire, la construction des pistes et routes secondaires sera amplifiée, de même que la densification du réseau de télécommunication (internet mobile et fixe).

La création et la préservation des emplois

Le développement des activités de productions agricoles, animales, piscicoles, forestières, industrielles, artisanale, touristiques et culturelles, de services diversifiés (éducation – santé – commerce – services de communication – services d’assistance technique/ et conseils spécialisés (Bureau d’Etudes – Avocats – notaires – huissiers, etc.), créera des emplois qualifiés, permanents et temporaires.

Il appartiendra à chacune des collectivités territoriales – Commune – Cercle – Région d’inscrire ces créations d’emplois dans les plans de développement – plans à élaborer avec le concours des techniciens publics et/ou privés, et donc l’exécution sera particulièrement suivie pour une prise en compte des catégories d’emplois ci-dessus évoqués.

L’Artisanat

Toutes les zones abritent des aires culturelles variées avec un système artisanal multiforme autour, du fer, du bois, des cuirs et peaux, des textiles et des métaux précieux, etc.

Il s’agira de développer le tissu artisanal tout en le modernisant et cela eu égard à la mondialisation.

L’industrie du tourisme

La région dispose d’au moins 70 sites culturels et touristiques, répartis sur l’ensemble des sept cercles, lesquels sites seront accessibles à toutes les catégories de publics, nationaux comme étrangers. En effet, l’accès sera largement facilité par la réalisation de liaisons permanentes, routières, aériennes, fluviales et ferroviaires et avec le développement des équipements, hôtels, gîtes et maisons d’hôte.

L’emploi d’internet permettra la vente des produits sur le plan international. Cette industrie comme les autres sera planifiée dans les plans locaux et communaux.

Le commerce et les services

Les enjeux liés au développement

- de Kayes métropole d’équilibre
- de Kita premier centre Agro-industriel
- la préservation de la zone humide TKLM – Kayes – Yélimané
- Pôle d’élevage Nioro – Diéma – Nord Bafoulabé
- Kéniéba – Sud Ouest Bafoulabé – Sud Kayes – centre minier et énergétique,

obligent à la révolution des méthodes et actions du commerce et des prestations de services. Ils supposent, et cela est imposé par la concurrence sous/ régionale (UEMOA- CEDEAO) et internationale,

- i. Que la spécialisation, le professionnalisme soient adoptés par tous les intervenants
- ii. Que le personnel se renouvelle
- iii. Que les nouveaux produits à commercialiser soient conformes aux normes et à la qualité internationales (biens industriels et services de qualité internationale)
- iv. L’adoption de nouveaux outils de gestion et les règles de l’OHADA et l’OMC
- v. Un autre rapport aux banques et au système financier régional et national

A cet effet, les collectivités territoriales avec l’appui des diverses coopérations engagées dans le co-développement, doivent renforcer les capacités des chambres consulaires – des chambres de commerce – l’agriculture de métiers, pour une appropriation des cinq (5) groupes d’obligation de rénovation et d’adaptation à la concurrence mondiale

L'effectivité de la décentralisation pour une administration territoriale efficace et dynamique

La mise en œuvre du schéma à l'horizon 2031, nécessite l'existence d'une administration territoriale optimale, dotée d'un personnel et de moyens adéquats.

Pour accompagner la maîtrise de l'ouvrage au niveau de chaque collectivité territoriale, laquelle maîtrise d'ouvrage s'applique à des domaines de développement complexes allant de l'industrialisation à l'éducation etc., oblige de disposer de cadres administratifs et d'agents techniques qui assurent l'appui conseil et le suivi de tous les marchés, et autres actions décidées par les élus. En particulier au niveau régional, la production des statistiques, pour le suivi et la planification des actions, etc. doit être assurée par une direction régionale de la planification de la statistique et de l'Informatique, et de l'Aménagement du Territoire dotée en personnel qualifié suffisant et en moyens financiers, matériels et logistiques.

A l'horizon du schéma des travaux prioritaires devront porter sur:

- La production du Produit intérieur Brut Régional (PIB régional)
- La création de l'Observatoire des Projet et Programmes de Développement exécutés dans toutes les collectivités territoriales
- La mise en place de l'Observatoire des migrations pour une meilleure prise en compte des contributions de la Diaspora au développement régional

L'effectivité de la décentralisation

Elle signifie que l'on aura réalisé au niveau de chacune des collectivités territoriales :

- la mobilisation effective de ressources humaines compétentes et en nombre suffisant ;
- la mobilisation de moyens budgétaires conséquents afin d'assurer efficacement les responsabilités que sont :
- la définition et la maîtrise des nouvelles stratégies sectorielles et d'aménagement du territoire et de l'atteinte des OMD.
- La maîtrise d'ouvrage déléguée, singulièrement les fonctions de passation de marchés et celles de gestion de dépenses publiques territoriales, notamment dans les domaines ci après : (La fiscalité locale et l'accroissement des ressources des collectivités territoriales, la consolidation de leurs appuis financiers ainsi que le suivi/contrôle des transferts financiers.)
- La maîtrise des relations de tutelle pour une gestion efficace de la déconcentration.
- L'association de la société civile avec ses capacités de négociation et d'intermédiation.
- Le renforcer durablement les capacités de la société civile dans chacune des collectivités territoriales par les actions suivantes :
 - la formation des acteurs de la société civile afin de renforcer leurs compétences techniques ainsi que leurs capacités matérielles et de gestion;
 - une plus grande organisation des institutions membres afin de renforcer leur représentativité ;
 - des échanges d'informations et d'expériences entre organisations membres, les autres acteurs de développement ;
 - et la mise en place de cadres de concertation au niveau régional, local
 - Le développement de réseautage au niveau sous-régional et international ;
 - Le développement de systèmes efficaces d'information et de communication entre les niveaux local, régional et national.